Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16535 – 7,50 F — JEUDI 26 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



La mort de Mme Papon provoque une suspension du procès

PAULETTE PAPON est morte dans la nuit de mardi à mercredi à l'âge de 88 ans, à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne). Maurice Papon a immédiatement quitté Bordeaux pour se rendre auprès de sa femme, qu'il avait épousée en 1932. Mercredi après-midi, à la reprise des débats, Me Jean-Marc Varaut devait demander un nouveau report des audiences. Selon les avocats des parties civiles, qui ne s'opposeront pas à cette demande, le procès pourrait reprendre au plus tôt lundi ou mardi. Aucune hypothèse n'était exclue, y compris un refus de Maurice Papon de retourner à Bordeaux. Mardi, au début de sa plaidoirie, Me Varaut avait réclamé l'acquittement de son client.

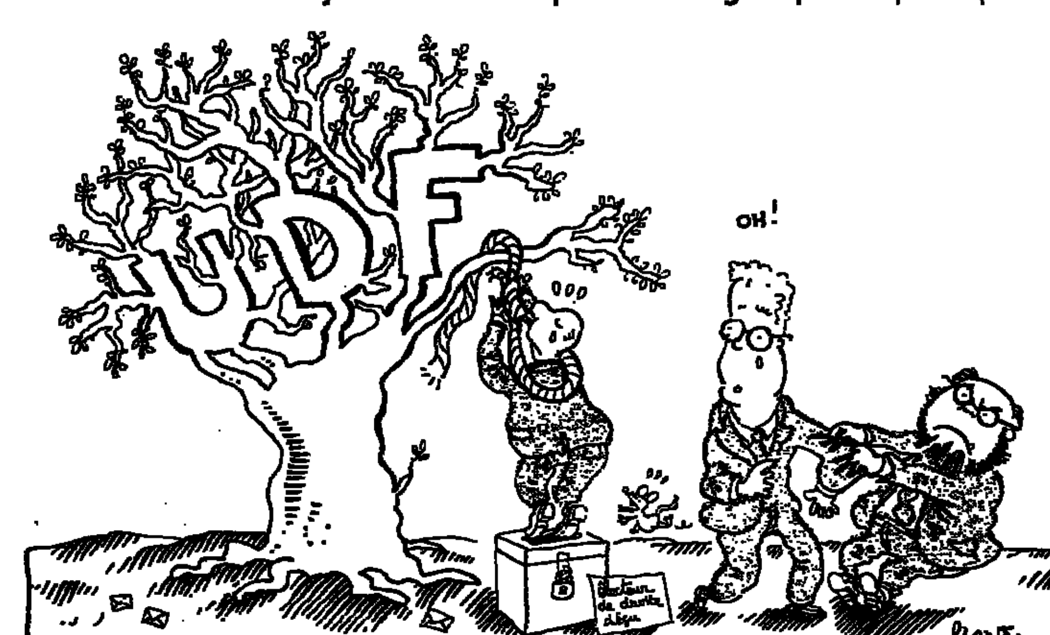
Lire page 9

Les dix jours qui ont déchiré la droite

- « Le Monde » fait le récit des journées qui, depuis le 15 mars, ont ébranlé une opposition piégée par le Front national
- Alain Madelin provoque une cassure au sein de l'UDF
- Lionel Jospin vante la cohésion de sa majorité et assure qu'il ne changera pas de politique

L'ÉLECTION de cinq présidents UDF de région grâce aux voix du Front national a provoqué, mardi 24 mars, une cassure dans la confédération. Le bureau politique de l'UDF exige la démission des cinq présidents de région. Alain Madelin s'y oppose. *Le Monde* publie le récit des dix journées qui ont déchiré la droite : poussée de la base militante en faveur de compromis avec le FN, résistance d'états-majors débordés. Lionel Jospin a déclaré, mardi, qu'il n'y a *« ni trouble ni crise »* dans la majorité. Le premier ministre a assuré qu'il ne déviera pas de sa politique, alors que Tony Blair affirmait, devant l'Assemblée nationale : *« La gestion de l'économie n'est ni de droite ni de gauche ; elle est bonne ou mauvaise. »*

Lire nos informations pages 5 et 6
notre récit pages 12 et 13
et notre éditorial page 14



Onze pays dans l'euro

■ La Commission estime que l'Italie remplit les critères d'adhésion à la monnaie unique

■ Les banques centrales concluent dans le même sens

■ La Banque de France se prépare à l'abandon de sa souveraineté monétaire

Lire pages 2 et 3

■ L'indépendance de la justice

Le projet de réforme constitutionnelle renforce les garanties de nomination des magistrats du parquet. p. 7

■ Terres d'été

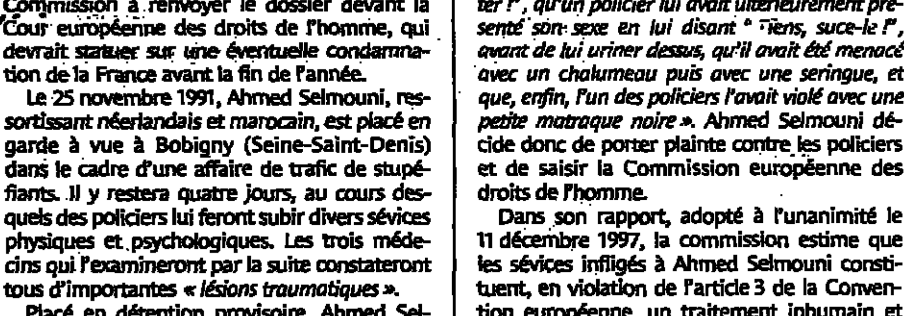


ISABELLE ESHRAGHI

Dans notre supplément, sept idées de destinations, ainsi qu'une sélection de formules de vacances familiales en France.

Un supplément de 16 pages

Des policiers français accusés de torture par la justice européenne



LA COMMISSION européenne des droits de l'homme, qui veille au respect de la Convention européenne des droits de l'homme, a rendu public, mercredi 25 mars, un rapport accablant concluant à des actes de torture commis en France lors d'une garde à vue. Cette incrimination, rarissime en droit européen, a conduit la Commission à renvoyer le dossier devant la Cour européenne des droits de l'homme, qui devrait statuer sur une éventuelle condamnation de la France avant la fin de l'année.

Le 25 novembre 1991, Ahmed Selmouni, ressortissant néerlandais et marocain, est placé en garde à vue à Bobigny (Seine-Saint-Denis) dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants. Il y restera quatre jours, au cours desquels des policiers lui feront subir divers sévices physiques et psychologiques. Les trois médecins qui l'examineront par la suite constateront tous d'importantes *« lésions traumatiques »*.

Placé en détention provisoire, Ahmed Selmouni livre un récit effrayant de sa garde à vue à l'inspection générale de la police nationale, consigné dans le rapport de la Commission européenne. Ahmed Selmouni a ainsi précisé qu'*« il avait reçu des coups de poing, de pied, de matraque, de batte de base-ball, qu'on l'avait tiré par les cheveux, qu'il avait été obligé de courir dans un couloir le long duquel des policiers se plaçaient pour le faire trébucher, qu'il avait été mis à genoux devant une femme à qui il fut déclaré "Tiens, tu vas entendre quelqu'un chanter !", qu'un policier lui avait ultérieurement présenté son sexe en lui disant "Tiens, suce-le !", avant de lui uriner dessus, qu'il avait été menacé avec un chalumeau puis avec une seringue, et que, enfin, l'un des policiers l'avait violé avec une petite matraque noire »*. Ahmed Selmouni décide donc de porter plainte contre les policiers et de saisir la Commission européenne des droits de l'homme.

Dans son rapport, adopté à l'unanimité le 11 décembre 1997, la commission estime que les sévices infligés à Ahmed Selmouni constituent, en violation de l'article 3 de la Convention européenne, un traitement inhumain et dégradant, de par *« l'intensité et la multiplicité des coups portés (...), de nature à créer des sentiments de peur, d'angoisse et d'infériorité propres à humilier, avilir et briser éventuellement la résistance physique et morale du requérant »*. La Commission considère que ces sévices ont été administrés *« aux fins d'obtention d'aveux ou de renseignements »*. Elle ajoute : *« Ce traitement, infligé par un ou plusieurs fonctionnaires de l'Etat, (...) était d'une nature tellement grave et cruelle que l'on ne peut que le qualifier de torture. »*

Dans cette affaire, que relate également *Le Canard enchaîné* du 25 mars, la France a, selon la Commission, violé l'article 6 de la Convention européenne, qui pose le principe de *« délai raisonnable »* dans le traitement des dossiers judiciaires. Ouverte en février 1993, l'instruction n'a débouché qu'en octobre 1996 sur la mise en examen de cinq policiers pour *« violences par personnes dépositaires de l'autorité publique et agressions sexuelles commises par pluralité d'auteurs ou complices »*. Le dossier d'instruction n'est toujours pas clos, et les policiers mis en cause sont toujours en activité. Ahmed Selmouni a été condamné à treize ans d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants.

Cécile Prieur

Nouveau portrait de la France



EN RENDANT publique une étude intitulée « Les campagnes et leurs villes », l'Insee et l'INRA bousculent les idées reçues. Ce travail conjoint des statisticiens et des agronomes dessine un nouveau portrait de la France. Les mouvements de population et les déplacements de l'activité économique obligent à repenser la distinction entres villes et campagnes. En résumé, *« l'agricole ne fait plus le rural »* : 90 % des ménages qui habitent l'espace rural ne comptent aucun travailleur agricole.

Lire page 11

■ OPA sur Natexis

Le groupe Banques populaires lance une offre publique d'achat amicale de 5 milliards de francs sur Natexis (ex-groupe Crédit national-BSCE). p. 16

■ Questions sur le Rwanda

Dès les premières auditions de la mission d'information parlementaire, le comportement des représentants français au Rwanda avant et pendant le génocide a été mis en cause. p. 4

■ L'avenir du 16/9

La télévision au format élargi, que l'Union européenne a cessé de subventionner, cherche à poursuivre son développement. p. 21

■ Sonder les abysses

Des chercheurs veulent installer des observatoires scientifiques permanents dans les tréfonds marins. p. 24

POINT DE VUE

La stratégie du nœud coulant *par Laurent Fabius*

CE qui s'est passé ces jours derniers dans plus du quart des régions françaises donne la nausée. L'entrée nombreuse d'élus racistes et xénophobes dans la direction des régions, le pacte accepté par des dizaines d'élus de droite autrefois modérée qui ont voté avec eux, l'organisation d'un véritable détournement électoral contraire aux résultats du suffrage populaire, tout cela, à quoi s'ajoutent de prochaines étapes possibles, oblige à sonner l'alarme. Le président de la République – et il a eu raison – l'a fait avec ses mots. Je voudrais, certes sur un autre plan, le faire avec les miens.

Non, il n'est pas vrai que les voix obtenues par ces présidents de droite l'aient été sans compromission : ils ont cédé aux exigences du Front national et, par soif du pouvoir, accepté le baiser de la mort. Il n'est pas vrai que, partout où l'alliance a été nouée, les élus d'une seule formation d'opposition se soient compromis : tous les conseillers qui par leur vote, en connaissance de cause, ont participé à la manœuvre, se sont salis. Il n'est pas vrai non plus que la dizaine de départements gagnés de belle façon par la gauche lors des élections cantonales effacent ce bouleversement ni que celui-ci soit annulé par le sursaut, tardif mais heureux, de certains caciques régionaux s'apercevant, après avoir engrangé les voix du FN, que celui-ci tenait la corde pour les faire danser. Non, il n'est pas vrai, enfin, que le refus d'adopter un mode de scrutin différent n'y soit pour rien ; ayant personnellement, avant et après l'alternance législative de juin 1997, décrit ce qui risquait d'arriver et réclamé le changement nécessaire de la loi électorale, adoptée dans un tout autre contexte, j'éprouve une tristesse – le mot est faible – d'autant plus grande.

Des fascistes associés à la direction d'une demi-douzaine de régions au moins : ce n'est pas un accident, c'est un basculement. Le tabou a été levé, et c'est peut-être le plus grave ! On a dit avec raison : ce sont des tricheurs. Cela va en réalité plus loin : ce sont des corrupteurs.

***Laurent Fabius**, ancien premier ministre, est président de l'Assemblée nationale.*

Spleen d'Asie



TSAI MING-LIANG

PEINTRE du spleen de la jeunesse asiatique, le Taïwanais Tsai Ming-liang est l'auteur de *Vive l'amour*, Lion d'or à Venise en 1994, et de *La Rivière*, Ours d'argent à Berlin en 1997. *Les Rebelles du dieu Néon* est le premier volet, inédit en France, de cette trilogie. Tsai Ming-liang est l'une des figures des cinéastes d'Extrême-Orient qui imposent leur esthétique et leur vision du monde. A noter aussi la sortie de *Violent Cop*, d'un autre chef de file de ce cinéma, le Japonais Takeshi Kitano.

Lire pages 27 à 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 326 - 7,50 F

EURO La Commission européenne a recommandé, mercredi 25 mars, que onze des quinze Etats de l'Union soient admis à adopter l'euro dès son lancement, au 1er janvier 1999. La Grèce ne remplit pas les conditions fixées par le Traité de Maastricht, la Suède non plus, qui ne désire pas faire partie du premier groupe ; la Grande-Bretagne et le Danemark ne le souhaitent pas non plus. ● LA COMMISSION souligne que les efforts déployés par les pays membres pour se conformer aux critères de Maas tricht sont à ses yeux durables. ● L'INSTITUT MONÉTAIRE EUROPÉEN devait rendre public son propre rapport sur l'admissi bilité des Etats membres à l'euro, mercredi en fin de matinée. Il devait conclure dans le même sens, avec des recommndations plus précises pour l'Italie. Cet avis servira de base à celui que doit rendre jeudi la Bundesbank.


VERS L'EURO

Bruxelles recommande que onze pays de l'Union adoptent l'euro en 1999

La Commission européenne juge durables les efforts accomplis par les Etats membres pour se conformer aux critères définis par le traité de Maastricht. Les banquiers centraux n'ont pas non plus fait obstacle à l'Italie, malgré le poids de son endettement

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

En conclusion du rapport sur la « convergence » qu'elle soumet ce mercredi 25 mars aux Etats membres, la Commission européenne « *recommande* » que onze des quinze pays de l'Union soient considérés comme remplissant les conditions nécessaires pour adopter la monnaie unique au 1er janvier 1999. Il s'agit des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La Grèce et la Suède ne remplissent pas encore les critères prévus par le traité. Quant au Danemark et au Royaume-Uni, ils ont exercé le droit inscrit dans ce même traité de ne pas participer pour l'instant à l'Union économique et monétaire (UEM).

Le 2 mai, sur la base de ce rapport, ainsi que de celui de l'Institut monétaire européen (IME), également publié ce mercredi, les chefs d'Etat et de gouvernement, qui disposeront alors de l'avis des ministres des finances, ainsi que du Parlement européen, confirmeront la liste des pays fondateurs de l'UEM. Le 1er janvier 1999 sera créée une zone euro de près de 300 millions d'habitants, qui représentera 19,4 % du PIB mondial et 18,6 % des échanges internationaux.

« *L'UEM dynamisera l'économie européenne et son marché unique, elle favorisera l'investissement, elle renforcera la compétitivité des entreprises, elle bénéficiera aux consommateurs et aux épargnants et elle facilitera la vie des citoyens dans leur travail et leurs déplacements* », proclamme l'« avant-propos » qui sert de présentation politique au rapport. La Commission y note encore que « *l'euro a vocation à devenir l'une des principales monnaies internationales* ».

La Commission, qui publie aussi ses prévisions économiques de printemps, constate que le lancement de l'euro s'opère dans un climat économique favorable. Elle prévoit une croissance moyenne de 2,8 % en 1998 et 3 % en 1999 (à comparer à 2,7 % en 1997), légèrement en deçà de ses pronostics de l'automne dernier en raison de la lenteur de la reprise en Allemagne. « *Grâce au faible niveau d'inflation, aux conditions monétaires favorables, à la forte rentabilité de l'investissement et à une demonde extérieure soutenue, la reprise actuelle devrait encore s'accélérer et entraîner la création de 3,4 millions d'emplois sur la période 1997-1999.* »

C'est là, dit-elle, le résultat de la politique de convergence pratiquée avec détermination depuis une dizaine d'années : « *Les efforts impressionnants déployés par les Etats membres pour préparer leur économie à l'euro commencent à porter leurs fruits.* » Quant aux inconvénients limités résultant de la crise asiatique, « *ils ont été largement compensés par des facteurs positifs et, en particulier, par la baisse des taux d'intérêt* ».

Tel un bulletin de victoire, le rapport passe en revue les performances réalisées au regard des critères imposés par le traité de Maastricht. Quatorze pays ont vaincu l'inflation, seule la Grèce n'étant pas encore complètement hors d'affaire sur ce point. Les experts bruxellois saluent tout particulièrement les efforts accomplis au cours des derniers dix-huit mois par l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Ils croient au caractère durable des résultats atteints, l'indépendance des banques centrales (et demain de la BCE), dont la mission est de préserver la stabilité des prix, constituant une excellente garantie.

RÉDUCTIONS « STRUCTURELLES »

Quatorze pays ont enregistré en 1997 un déficit public égal ou inférieur à 3 % du PIB, la Grèce faisant seule, là encore, exception. Les experts bruxellois ont examiné de près les manipulations opérées pour parvenir à ce « *résultat remarquable* » et, en particulier, les mesures budgétaires pour 1998. Ils concluent que « *l'essentiel des réductions sont de nature structurelle* » et donc inattaquables.

Même satisfaction à propos de la dette. Certes, en 1997, seulement quatre Etats membres connaissaient une dette publique inférieure au seuil de 60 % fixé par le traité (la Finlande, la France, le Luxembourg, et le Royaume-Uni). Mais le traité indique que ce plafond peut être dépassé pour autant que le ratio de la dette diminue suffisamment. Tel a été le cas de presque tous les pays qui excédaient les 60 %. Seule l'Allemagne, où le ratio est tout juste supérieur à 60 % du PIB et où les coûts exceptionnels liés à l'unification continuent à se faire sentir, a enregistré un léger accroissement en 1997. « *En 1998, tous les pays présentant un ratio supérieur à 60 % du PIB devraient voir leur niveau d'endettement se réduire* », assure la Commission.

Le bilan est également satisfaisant en matière de stabilité des changes et de niveau des taux d'intérêt. Certes la lire et le markka finlandais ne font partie du mécanisme de change que depuis l'automne 1996 (donc moins que les deux années exigées), mais, souligne la Commission, « *ces monnaies ont fait preuve d'une stabilité suffisante tout au long des deux années de référence* ». La Commission relève que la couronne suédoise et la livre sterling ne font pas partie du mécanisme de change, la première fluctuant de façon sensible, ce qui semble fermer, au moins à l'horizon de deux ans, la perspective d'une adhésion de Stockholm à l'euro. La Commission plaide pour la poursuite d'une gestion rigoureuse. Il faut aller au-delà de l'acquis : « *L'objectif d'équilibre budgétaire à moyen terme doit être atteint, ne serait-ce que pour permettre à l'Europe de se préparer aux conséquences d'un vieillissement inéluctable de sa population à l'orée du prochain millénaire.* » Comment utiliser les marges budgétaires ainsi retrouvées ? En diminuant le coût du travail, répond déjà la Commission, qui, faisant ainsi référence aux conclusions du sommet sur l'emploi de novembre 1997, plaide en faveur d'une plus grande flexibilité du marché de l'emploi à atteindre par le « dialogue social ».

Parmi les priorités à mettre en œuvre pour maximiser les bienfaits d'un marché unique doté désormais d'une monnaie unique, la Commission évoque rapidement les efforts à faire en matière d'accès aux marchés des capitaux, d'éducation, de recherche, d'harmonisation fiscale.

Philippe Lemaître

Les étapes

● **25 mars 1998** : la Commission de Bruxelles adopte un texte comportant : la mise à jour des résultats économiques de 1997 et des prévisions pour 1998-1999 ; le rapport sur la convergence des politiques économiques ; ses recommandations concernant la liste des pays aptes à adopter l'euro à partir du 1er janvier 1999. L'Institut monétaire européen publie son rapport sur les progrès des Etats membres en vue de l'adoption de l'euro.

● **29-30 avril** : le Parlement européen donne son avis sur les deux documents.

● **1er-3 mai** : réunion des ministres de l'économie et des finances des Quinze, qui formulent leurs recommandations sur la liste des pays « admissibles » à l'euro. Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, se prononçant à la majorité qualifiée, le 2 mai, arrête la liste des pays aptes à adopter l'euro. Les ministres de l'économie annoncent les taux de conversion bilatéraux qui prévaudront entre ces pays. Ils formulent une recommandation sur les noms des président, vice-président et autres membres du directoire de la future Banque centrale européenne (BCE).

● **Avant le 1er juillet** : les chefs d'Etat et de gouvernement procèdent à ces nominations.

● **1er janvier 1999** : début du basculement progressif à l'euro, fixation des taux de conversion des monnaies en euro. La politique monétaire est gérée par la BCE.

● **1er janvier 2002** : mise en circulation des pièces et billets en euro.

Les conclusions des institutions européennes vont être examinées à la loupe

MÊME si personne ne prévoyait de surprise de dernière minute, les deux avis que la Commission européenne et l'Institut monétaire européen ont rendus publics mercredi 25 mars en fin de matinée, simultanément à Bruxelles et à Francfort, sur les pays susceptibles de participer à l'euro, étaient attendus avec impatience dans les capitales intéressées.

Les recommandations de la Commission officialisent ce qui était devenu un secret de Polichinelle : à savoir que les onze pays qui ont fait acte de candidature pour prendre part au lancement, le 1er mai 1999, de la monnaie unique, sont jugés suffisamment crédibles dans leurs politiques de convergence pour être retenus par les chefs d'Etat et de gouvernement qui prendront la décision finale le 2 mai prochain à Bruxelles. Le conseil informel des ministres des finances de l'Union avait levé les derniers doute à ce sujet le week-end dernier à York.

La Commission justifie ses recommandations en décernant un satisfecit général. « *En quelques années, les Etats membres ont remarquablement renforcé la convergence de leurs économies et amélioré leurs performances* », souligne-t-elle. C'est un coup de chapeau pour tous mais surtout pour les pays du Sud dont on a si longtemps mis en doute la capacité de pouvoir se joindre au noyau considéré comme dur des pays de ce qu'il était convenu d'appeler la zone mark.

L'Espagne et le Portugal, dont les performances ont été remarquables ces deux dernières années, peuvent donner des leçons à plus d'un. Quant à l'Italie, dont les Pays-bas ou l'Allemagne critiquaient encore en début d'année la crédibilité, elle passe au bénéfice du doute, malgré son énorme endettement et les suspicions qui pèsent sur la fiabilité de ses comptes publics. A plusieurs reprises, ces dernières semaines, le Conseil des ministres des finances européens a donné acte au gouvernement Prodi de ses efforts d'assainissement, tout en exigeant de lui des engagements supplémentaires qui doivent être votés en avril par le Parlement italien. L'endettement de l'Italie, qui a atteint 121,6 % de son PIB en 1997 (l'objectif fixé est de 60 %), continue de peser extrêmement lourd sur ses finances publiques, malgré l'excédent primaire de son budget, et Rome reste à la merci de la moindre hausse des taux d'intérêt. La même chose vaut d'ailleurs pour la Belgique, dont la dette publique atteint 122,2 % du PIB.

« DANS LA DURÉE »

Plus que sur le choix possible des futurs membres de la zone euro, les rapports des deux institutions européennes étaient de fait surtout attendus pour leur appréciation des efforts que les pays doivent continuer de faire. Le maître mot du traité de Maastricht est le respect des critères de convergence « *dans la durée* », ce que les Quinze ont cimenté par leur pacte de stabilité budgétaire. Le jugement de la Commission et de l'institut de Francfort sur la capacité des Etats à respecter dans le long terme cette discipline va avoir un impact important, politique aussi bien que financier, sur l'image de la future zone monétaire. C'est en grande partie de ce jugement que dépendent non seulement l'idée que se feront de l'euro les places financières et les partenaires de l'Europe, mais aussi son acceptation par les opinions européennes.

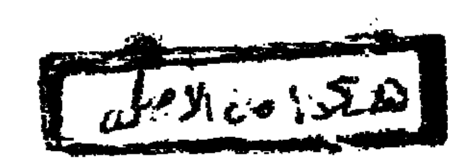
Les gouverneurs de banques centrales européennes, qui font partie du Conseil de l'IME, se sont réunis mardi à Francfort pour mettre eux-mêmes les dernières virgules au rapport de leur institution. Il est clair qu'ils avaient à l'esprit la manière dont l'opinion publique allemande réagirait à leurs conclusions. A quelques mois des échéances électorales allemandes, la question de l'abandon du deutschemark reste toujours aussi sensible outre-Rhin. Un long processus y est prévu pour s'assurer que les institutions européennes n'ont pas fait leur travail à la légère.

Le conseil de la Bundesbank se réunira jeudi à Francfort pour préparer son propre avis. On peut difficilement imaginer que celui-ci diverge sensiblement de celui de l'Institut monétaire européen, que le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, aura lui-même cosigné. On peut faire confiance à ce dernier d'avoir exercé toute son influence pour que l'IME ne puisse être accusée d'avoir été trop complaisant avec les pays jugés les plus faibles de la chaîne, notamment avec l'Italie, à laquelle il est rappelé qu'elle ne doit pas relâcher son effort.

Le rapport de la Bundesbank servira, avec celui de la Commission européenne, de base au débat que les deux Chambres du Parlement allemand ont prévu de tenir les 23 et 24 avril avant de voter leurs recommandations sur la participation de l'Allemagne à la zone euro. Ce débat se déroulera en présence du président de la Bundesbank et du commissaire européen chargé de la politique monétaire, le Français Yves-Thibault de Silguy. Si les deux grandes formations politiques allemandes, le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl et le Parti social-démocrate, se sont prononcées pour l'euro, elles ne laisseront passer aucune incertitude qui pourrait leur être reprochée au cours de la campagne électorale.

Tout laisse penser que les marchés financiers devraient se trouver confortés par les analyses des institutions européennes sur l'appréciation positive qu'ils portent déjà depuis plusieurs mois sur la future monnaie européenne. Les marges de variation des différentes monnaies européennes entre elles sont d'une remarquable stabilité. Les prévisions économiques du printemps 1998, publiées par la Commission en même temps que ses recommandations, conforteront ces bonnes dispositions. Elles soulignent que la croissance s'accélère malgré la crise asiatique et les résultats moins bons que prévu au Danemark et en Allemagne, qui souffre d'une récession dans le domaine de la construction et d'une consommation privée décevante. Le rapport note que que la croissance dans la zone Euro-11, celle des pays candidats à la monnaie unique, « *est légèrement plus dynamique en 1998-1999 en raison des plus faibles taux d'intérêt dans ce groupe et du ralentissement de l'activité au Royaume-Uni, après plusieurs années de croissance forte en dehors du groupe* ». Une conclusion qui devrait faire réfléchir les pays qui n'ont pas encore choisi de rejoindre l'euroland, la Grande-Bretagne, le Danemark ou la Suède.

Henri de Bresson



Les perspectives de l'Union européenne en 1998

PRÉVISIONS DE PRINTEMPS DE LA COMMISSION	DÉFICIT BUDGÉTAIRE (en % du PIB) Prévisions 1998	1999	ENDETTEMENT (en % du PIB) Prévisions 1998	1999	INFLATION (en %) Prévisions 1998	1999	CHÔMAGE (en % de la pop. active) Prévisions 1998	1999	CROISSANCE en % Prévisions 1998	1999
UNION EUROP.	– 1,9	– 1,6	70,5	68,9	1,8	2,0	10,2	9,8	2,8	3,0
BELGIQUE	– 1,7	– 1,4	118,1	114,2	1,3	1,5	8,5	7,7	2,8	3,0
DANEMARK	1,1	1,7	59,5	55,3	2,1	2,2	5,4	5,1	2,7	2,8
ALLEMAGNE	– 2,5	– 2,2	61,2	60,7	1,7	1,9	9,8	9,4	2,6	2,9
GRÈCE	– 2,2	– 2,0	107,7	104,5	4,5	3,6	9,2	8,7	3,8	4,0
ESPAGNE	– 2,2	– 1,9	67,4	65,8	2,2	2,2	19,7	18,5	3,6	3,7
FRANCE	– 2,9	– 2,6	58,1	58,2	1,0	1,6	11,9	11,6	3,0	3,1
IRLANDE	1,1	1,9	59,5	52,6	3,3	3,5	8,4	6,5	8,7	8,8
ITALIE	– 2,5	– 2,0	118,1	114,3	2,1	2,0	12,0	11,8	2,4	3,0
LUXEMBOURG	1,0	0,6	7,1	7,6	1,6	1,7	3,9	3,9	4,4	4,7
PAYS-BAS	– 1,6	– 1,2	70,0	67,7	2,3	2,5	4,4	3,8	3,7	3,2
AUTRICHE	– 2,3	– 2,2	64,7	63,6	1,5	1,7	4,2	4,2	2,8	3,1
PORTUGAL	– 2,2	– 1,9	60,0	58,0	2,2	2,3	6,2	5,6	4,0	3,8
FINLANDE	0,3	0,6	53,6	52,8	2,0	2,0	12,3	11,6	4,6	3,6
SUÈDE	0,5	0,9	74,1	70,0	1,5	2,0	9,1	8,7	2,6	2,8
ROYAUME-UNI	– 0,6	– 0,3	52,3	50,9	2,3	2,1	6,5	6,3	1,9	2,2

Source : Services de la Commission

Une conjoncture exceptionnellement favorable

L'EUROPE a de la chance. Le lancement de la monnaie unique va intervenir dans un environnement économique et financier exceptionnellement favorable. Jamais depuis dix ans la conjoncture n'a été aussi bonne sur le Vieux Continent, marquée à la fois par une accélération de la croissance, de l'investissement et de la consommation ; par une grande stabilité des changes, une inflation très faible, des taux d'intérêt historiquement bas, une véritable euphorie boursière et une amélioration de la compétitivité et de la rentabilité des entreprises. Si le chômage n'était pas aussi élevé dans les pays de l'Union européenne, ce « meilleur des mondes » économique ne serait pas sans rappeler celui que traversent les Etats-Unis depuis sept ans.

La conjoncture a déjà beaucoup aidé les onze pays désireux de faire partie de la première vague de l'euro à réussir finalement aisément à satisfaire les critères de Maastricht et surtout celui du déficit budgétaire. Certaines acrobaties comptables n'y sont pas étrangères, mais la croissance supérieure aux prévisions a beaucoup aidé. Des bonnes surprises qui pourraient se renouveler. Selon un nombre croissant d'économistes, les onze pays de la future zone euro devraient enregistrer en moyenne cette année et en 1999 une croissance supérieure à 3 %.

MÉCANIQUE VERTUEUSE

Cette fois, la mécanique vertueuse semble enclenchée en Europe et la demande intérieure prend le relais des exportations, à l'exception, pour le moment encore, de l'Allemagne. Les pays situés à la « périphérie » de l'Union, le Royaume-Uni, la péninsule Ibérique et les pays scandinaves ont déjà connu l'année dernière un redémarrage de la consommation. Depuis l'été, c'est au tour du « centre » et plus particulièrement de la France de rejoindre le mouvement.

Les ménages français ont repris le chemin des grandes surfaces, les immatriculations d'automobiles après la correction de l'après-« juppette » sont de nouveau en progrès et l'immobilier semble se ranimer. Selon les analystes du panel AFP/AFX, la consommation des ménages en produits manufacturés devrait augmenter de 4,2 % cette année. Dans le logement, le nombre de permis de construire a progressé de 9,8 % au cours des trois mois achevés en février. Les signaux les plus prometteurs viennent de l'investissement : la production et les importations de biens d'équipement sont en hausse depuis plusieurs mois. Ce que confirme l'annonce, mardi 24 mars, par l'Insee d'une progression en un an (de janvier 1997 à janvier 1998) de 8,8 % de la production industrielle en France. Le chômage commence timidement à refluer, revenant en janvier à 12,1 % de la population active contre 12,6 % en juin, son plus haut niveau depuis 1945.

Enfin, sur les marchés financiers, l'heure est à l'euphorie. Les places boursières du Vieux Continent en arrivent à damer le pion à Wall Street, dont les performances apparaissent médiocres en comparaison. Depuis le début de l'année, les records se succèdent et les hausses atteignent 39 % à Madrid, 37 % à Milan, 25 % à Paris, 24 % à Amsterdam et 20 % à Francfort. Les marchés européens bénéficient à la fois de la réduction des déficits budgétaires qui fait baisser les taux et les tensions inflationnistes, d'un afflux de liquidités lié en partie à la crise en Asie et pour finir de l'opinion maintenant très favorable à l'euro des grands investisseurs internationaux et notamment anglo-saxons. Un enthousiasme qui finit pourtant par inquiéter, tant les marchés, par construction, exagèrent toujours dans un sens ou dans l'autre.

Eric Leser

La France se prépare à abandonner sa souveraineté monétaire

DANS la longue marche qui doit la conduire à l'euro, la France a franchi, en 1997, les obstacles économiques les plus délicats prévus par le traité de Maastricht, puisqu'elle est parvenue à satisfaire aux fameux « critères de convergence ». Elle n'est, pourtant, pas au bout de ses peines, puisqu'elle doit, maintenant, aborder un nouvel obstacle, de nature juridique celui-là : pour faire partie des pays qui participeront au lancement de la monnaie unique, elle doit encore adapter les statuts de la Banque de France de sorte que la souveraineté monétaire qu'elle exerçe soit transférée à la Banque centrale européenne (BCE). C'est donc l'objet du projet de loi que le conseil des ministres devait examiner, mercredi 25 mars.

Dans l'esprit du gouvernement, ces nouvelles dispositions, qui viendront en discussion le 7 avril devant l'Assemblée nationale, sont d'abord de portée technique et ne devraient pas réveiller des passions anciennes. Par la loi du 4 août 1993, entérinée sous le gouvernement d'Edouard Balladur, la France a, en effet, déjà accompli une partie du chemin en accordant son indépendance à la Banque de France, et il ne lui reste donc qu'une dernière étape à franchir, celle qui prévoit un transfert de compétence.

Dans la conjoncture politique présente, qui n'est pas franchement apaisée, le projet de loi pourrait néanmoins faire quelques vagues. Dans la majorité « plurielle », les communistes, les Verts ou les partisans de Jean-Pierre Chevènement pourraient faire entendre quelques voix dissonantes ; et au sein de l'opposition, et particulièrement du RPR, les anti-maastrichtiens n'ont pas tous rendu les armes. Le projet de loi leur donnera une occasion – vraisemblablement la dernière – d'en découdre, d'autant que les adaptations qu'il prévoit sont évidemment loin d'être mineures.

Dans son article premier, le projet précise que « *la Banque de France fait partie intégrante du Système européen des banques centrales* » (SEBC) et « *participe à l'accomplissement des missions et au respect des objectifs qui sont assignés à celui-ci par le traité* ». C'est donc cet article qui organise le transfert de compétence. Il permet que la définition de la politique monétaire ne relève plus du Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France, mais du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

TRANSFERT PROGRESSIF

La date de mise en œuvre de ce transfert de compétence a fait l'objet de longs débats entre Paris et l'Institut monétaire euopéen. Alors que la France aurait souhaité que le basculement intervienne le plus tard possible, c'est-à-dire au 1er janvier 1999, lors du lancement de la monnaie unique, elle a finalement du accepter que les choses se passent en deux temps. La définition de la politique monétaire relèvera, comme prévu, de la compétence de la Banque centrale européenne à compter du 1er janvier 1999. Mais le traité a prévu que la BCE voie le jour au plus tard le 1er juillet 1998. Dès cette date, et peut-être même avant, en juin, elle devrait avoir la compétence sur de nombreux volets de la gestion monétaire : opérations de change, système de paiement, etc . L'article 9 du projet de loi organise donc ce transfert progressif de souveraineté.

L'article 2 du projet de loi est tout aussi important puisqu'il organise le transfert des opérations de change de la Banque de France au SEBC, en application de l'article 109 du traité européen.

Les autres articles du projet de loi qui, au total, en comprend dix, sont d'importance moindre. Ils n'en risquent pas moins de faire également débat quand le texte arrivera devant le Parlement. C'est particulièrement vrai de plusieurs articles qui fixent l'avenir de l'actuel Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Formellement, ce conseil va, en effet, perdre l'essentiel de ses pouvoirs avec le lancement de l'euro . Il était donc concevable que les procédures de nominations des membres qui le composent, fréquemment critiquées, soient revues et que la configuration même de ce conseil soit fortement revue. Or, paradoxalement, le gouvernement a finalement décidé de préserver une sorte de coquille vide : le CPM sera maintenu quasiment en l'état, même s'il n'aura quasiment plus aucun rôle.

L'article 4 du projet de loi précise, en effet, que le CPM « *examine* » les évolutions monétaires et « *analyse* » les implications de la politique monétaire élaborée dans le cadre du Système européen des banques centrales. Examine dans quel but ? Le projet de loi ne répond pas clairement à la question. Tout juste devine-t-on que les membres actuels du CPM ne se sont pas résignés à leur propre disparition. Mais il est vrai qu'ils disposent d'un argument de poids : la Bundesbank, elle-même, a décidé de maintenir son Conseil central.

Laurent Mauduit

L'euro ne sera pas au cœur de la campagne électorale en Allemagne

BONN
de notre correspondant

L'euro ne devrait pas être un thème central de la campagne électorale en Allemagne. Selon un sondage publié mi-mars par le quotidien *Handelsblatt*, 21 % de la population seulement déclare que l'euro jouera un rôle important lors de son vote aux élections du 27 septembre prochain.

Pour l'heure, ce sont les propositions iconoclastes des Verts qui occupent l'attention de l'opinion : triplement en dix ans du prix du litre d'essence à 5 marks, dissolution à terme de l'OTAN, non-intervention de la Bundeswehr en Bosnie. Le Parti social-démocrate (SPD), quant à lui, a axé sa campagne sur la lutte contre le chômage et la relance de l'économie, alors qu'un Allemand sur dix à l'ouest du pays est sans emploi, un sur cinq dans l'ancienne RDA. Il ne faut pas compter sur Gerhard Schröder, candidat du SPD à la chancellerie, pour qu'il mène une campagne européenne : d'une part en raison de ses réserves sur les vertus de la monnaie unique et d'autre part parce que la politique « étrangère » n'est pas son terrain de prédilection, du moins pour le moment.

L'artisan principal de la monnaie unique, Helmut Kohl, ne semble pas être en mesure de tirer profit électoralement du passage à l'euro : la population reste viscéralement attachée au mark et se montre dubitative sur la stabilité de la future monnaie, 42 % estimant qu'elle entraînera une hausse des prix. M. Kohl s'apprête à faire campagne sur des thèmes intérieurs : la sécurité, la réforme fiscale, qui a échoué à cause de l'opposition du Bundesrat, la Chambre des Länder dominée par le SPD.

Vu d'Allemagne, l'euro – qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas – paraît déjà acquis. Depuis des années, Helmut Kohl et son ministre des finances, Theo Waigel, président de l'Union chrétienne sociale (CSU) de Bavière, n'ont pas failli dans leur volonté politique d'imposer la monnaie unique. Parce que c'est une question de « *guerre et de paix au XXIe siècle* » pour le chancelier ; parce que la classe politique allemande sait que l'Allemagne ne peut pas quitter le chemin de la construction européenne, même si ce thème n'est pas pour l'instant très populaire. Les Allemands ont insisté pour un strict respect des critères de Maastricht, seul moyen d'être certains que la monnaie serait stable et qu'elle n'impliquerait pas des transferts financiers entre les pays membres.

L'Allemagne acceptera dans l'euro l'Italie et la Belgique, qui ne respectent pas le critère d'endettement public, à condition qu'elles s'engagent à poursuivre sur la voie de l'assainissement de leurs finances publiques, comme l'a proposé Theo Waigel au sommet de York du 21 mars.

SURENCHÈRES EUROSCEPTIQUES

Les vrais débats européens, vus de Bonn, sont ailleurs : la réforme des institutions et du financement de l'Europe. M. Kohl juge qu'il n'est pas normal que l'Allemagne ait la plus lourde contribution nette au budget européen de tous les Quinze (sa part représente 60 % du budget européen).

Par ailleurs, et pour ne pas froisser ses agriculteurs bavarois, l'Allemagne s'oppose aux propositions de réforme de la politique agricole commune, qui prévoient une baisse des prix de soutien aux produits agricoles – position qu'elle partage avec la France. Surtout, l'Allemagne veut remettre en cause la politique structurelle de l'Europe, dont bénéficient les pays du Sud, pour financer l'élargissement à l'Est.

Sur tous ces sujets, le gouvernement de M. Kohl doit faire face aux surenchères eurosceptiques du ministre-président (CSU) de Bavière, Edmund Stoiber, mais aussi de Kurt Biedenkopf, ministre-président de Saxe, qui ne manque pas une occasion de s'opposer à son ennemi, M. Kohl. Pour obtenir la majorité absolue lors des élections régionales de Bavière, quinze jours avant les élections générales à Bonn, et éviter l'entrée au Parlement de l'extrême droite, créditée dans les sondages de 5 % des suffrages, M. Stoiber part en guerre contre Bruxelles, de la même façon qu'il bataille contre les ponctions financières excessives que les Länder pauvres font subir aux Länder riches dans le système fédéral allemand.

Pendant toute l'année 1997, M. Stoiber a répété qu'il fallait respecter strictement les critères de Maastricht. Lorsque ceux-ci ont été atteints, son ministre des finances, Erwin Huber, a mis en cause la sincérité des chiffres obtenus, irritant Theo Waigel, tandis que le ministre bavarois de l'économie, Otto Wiesheu, a plaidé pour un invraisemblable euro « à l'essai ». Maintenant que l'euro est sur les rails, M. Stoiber freine la réforme des institutions européennes. Soucieux de contrôler ses flux migratoires, M. Stoiber est l'un des responsables du refus de l'Allemagne d'abandonner le principe du vote à l'unanimité sur les questions de réfugiés, de droit d'asile ou d'immigration. Début mars, M. Stoiber a menacé de ne pas ratifier le traité d'Amsterdam, s'il n'obtenait pas du chancelier des garanties supplémentaires pour être certain qu'il pourrait maîtriser l'accès des non-Européens au système de protection sociale et au marché du travail bavarois. M. Kohl a dû envoyer à Tony Blair, président en exercice de l'Union européenne, une lettre précisant la position allemande.

L'Allemagne fait l'euro, mais paraît adopter un profil bas sur la plupart des autres grands dossiers européens. Dans les milieux proches de la chancellerie, on estime qu'il faut laisser du temps au temps et que les choses pourraient se débloquer lorsque l'Allemagne prendra la présidence de l'Union au premier semestre 1999, après les élections.

Arnaud Leparmentier

Nouveaux affrontements armés au Kosovo entre police serbe et séparatistes albanais

A Belgrade, les ultranationalistes entrent en force au gouvernement

Des affrontements entre la police serbe et des Albanais de l'Armée de libération du Kosovo ont éclaté, mardi 24 mars, au Kosovo, alors qu'Ibrahim Rugova, leader des Albanais de cette province serbe, a désigné une équipe pour préparer d'éventuelles negociations avec les Serbes. A Belgrade, le Parlement a investi un gouvernement qui compte, pour la première fois, des membres du parti ultranationaliste de Vojislav Seselj.

DES ACCROCHAGES à l'arme lourde entre les forces spéciales de police serbes et des partisans albanais de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) ont fait au moins un mort et plusieurs blessés graves, mardi 24 mars, dans la région du Decani, à l'ouest du Kosovo. Le ministère serbe de l'intérieur a affirmé qu'un de ses policiers avait été tué et plusieurs autres grièvement blessés lors de l'attaque de leur patrouillle au lance-roquettes et à l'arme automatique par des « terroristes » albanais. Mais, selon la Ligue démocratique du Kosovo, principal parti des Albanais de cette province, ce sont « *les forces serbes qui ont lancé mardi une attaque à l'arme lourde et à l'artillerie contre les villages de Glodjani, Gramaqel et Dubrava, dans la région de Decani* ». Quatre Albanais auraient aussi été tués, selon une source serbe citée par l'agence Reuters. Un convoi de trois voitures de journalistes a essuyé des tirs, dont celui d'un obus, en pénétrant, mardi soir, dans le village de Glodjani.

« JEU DE CACHE-CACHE »

Dans la région voisine de Drenica, où des affrontements entre les maquisards de l'ALK et la police serbe avaient fait au moins 80 morts début mars, un jeu de « cache-cache » se poursuit entre les forces de l'ordre envoyées par Belgrade et les séparatistes armés albanais. Des barricades, défendues par des tireurs embusqués de l'ALK, barrent toujours l'accès de plusieurs villages, hameaux ou vallées à la police serbe, qui s'est retranchée avec ses armes lourdes dans des postes de contrôle fortifiés, selon l'envoyé spécial de l'AFP. Les deux camps s'échangent sporadiquement des salves d'armes automatiques.

A Pristina, chef-lieu du Kosovo, le chef de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova, a désigne mardi une équipe de quinze personnes chargée de « *préparer une plate-forme de négociations avec des représentants* [du président yougoslave Slobodan] *Milosevic* » (lire ci-dessous).

A Belgrade, après six mois de tractations qui ont suivi les législatives de septembre, le Parlement serbe a investi, mardi, un nouveau gouvernement, qui compte, pour la première fois, des membres du Parti radical serbe (SRS, ultranationaliste), dont le chef, Vojislav Seselj, est soupçonné de crimes de guerre en Croatie et en Bosnie. M. Seselj et son adjoint, Tomislav Nikolic, obtiennent deux des cinq postes de vice-premier ministres. Le gouvernement, dirigé par Marko Marjanovic, compte 35 ministres, dont 15 du parti de M. Seselj. En présentant son cabinet, le premier ministre, proche du président yougoslave Slobodan Milosevic, a déclaré qu'il « *combattra par tous les moyens légitimes toute tentative de séparatisme, de terrorisme* ». Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie, Russie) doit décider, mercredi à Bonn, quelles sanctions imposer à Belgrade pour pousser les dirigeants serbes à la négociation au Kosovo. Mais, alors que les Etats-Unis sont favorables à une intensification des pressions sur les Serbes, la Russie s'oppose à des sanctions, répétant que le Kosovo est une « *affaire intérieure* » serbe. – *(AFP, Reuters.)*

Ibrahim Rugova, « président » de la communauté albanaise du Kosovo

« L'indépendance est le seul moyen de stabiliser la région »

« Comment expliquez-vous les violentes opérations de police serbes dans le centre du Kosovo ?

– Il est assez difficile de comprendre exactement les motifs de cette répression dans la région de Drenica. Il y a une volonté évidente de faire pression sur la population, de lui faire peur. Il ne faut pas oublier que certains extrémistes serbes ont toujours dans la tête des plans de purification ethnique pour le Kosovo. Quelques milliers de personnes de la région ont déjà préféré quitter leur village pour se réfugier dans les villes des alentours, et parfois dans la capitale. Ensuite, il existe sans doute une volonté de provoquer un conflit, de faire mal, et de multiplier les menaces contre des personnes désarmées et sans protection.

– Des policiers serbes ont quand même été victimes d'attentats ?

– Concernant cette "armée de libération du Kosovo", je n'exclus pas qu'il existe des groupes frustrés et hétéroclites, ni que les services secrets serbes puissent jouer un rôle. En revanche, je ne crois pas du tout qu'il existe une armée organisée. La région est beaucoup trop contrôlée, et depuis trop longtemps, à toutes les frontières, pour qu'une telle organisation puisse voir le jour et se structurer. Il s'agit d'un prétexte. Et la police serbe utilise des actes individuels et disparates pour organiser des représailles contre des familles sans défense.

– Qu'attendez-vous du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie), qui devait se réunir, mercredi, à Bonn ?

– Qu'il continue d'exiger de Belgrade les mesures décidées récemment à Londres, et notamment le retrait de la police de Drenica et des forces spéciales serbes du Kosovo, ce qui n'a toujours pas été fait. Le Groupe de contact doit maintenir la pression sur Belgrade pour qu'un dialogue réel et profond puisse s'engager. Les diplomates européens que j'ai rencontrés, lundi à Pristina, sont tout à fait d'accord sur ce point : les pressions de Belgrade doivent être maintenues pour apaiser les tensions au Kosovo. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, l'a aussi rappelé.

– Quel sera le rôle des quinze « conseillers présidentiels » que vous venez de désigner ?

– De préparer les rencontres avec les représentants serbes. Car il faut maintenant commencer les discussions sur un accord politique. Nous demandons toujours pour notre part qu'un médiateur soit désigné pour faciliter ces échanges et en garantir les résultats.

« Parmi les conseillers que j'ai nommés figurent des gens qui se sont souvent montrés très critiques à mon égard [comme par exemple Adem Demaqi, principal opposant d'Ibrahim Rugova] et à qui j'ai demandé de m'aider dans cette tâche. Pour le moment, il s'agit d'engager des consultations. Pas des négociations.

– Mardi, quelque 20 000 Serbes ont manifesté dans Pristina pour dénoncer notamment la réintégration des Albanais dans les écoles et les universités du Kosovo. Redoutez-vous des débordements ?

– J'ai demandé à tous les manifestants, Albanais comme Serbes, d'être extrêmement prudents et de renoncer à toute provocation. La semaine dernière, il y a eu quelques accrochages, mais jusqu'ici, heureusement, rien de grave. Le problème est que les gens qui conduisent les manifestations serbes, et qui ne sont pas forcément tous de Pristina, sont quelquefois très excités et radicaux. Il faut donc faire très attention.

– Votre revendication d'indépendance, écartée par la quasi-totalité de la communauté internationale, n'attise-t-elle pas les tensions ?

– J'ai été élu président [de la « République du Kosovo », non reconnue] pour réaliser l'indépendance. Le temps est venu de la reconnaître. Bien sûr, je conçois qu'une période transitoire soit nécessaire, avec une démilitarisation du Kosovo et une protection internationale. Mais il faut bien comprendre que si l'indépendance est refusée un conflit potentiel existera toujours dans cette région des Balkans. Et, contrairement à ce que pensent beaucoup de capitales d'Europe et d'ailleurs, l'indépendance du Kosovo est le seul moyen de stabiliser la région et d'éviter son embrasement. Les Albanais d'Albanie et de Macédoine en conviennent. C'est le statu quo, le maintien de la situation actuelle, qui est sans aucun doute le plus lourd de dangers. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

Confusion politique à Moscou avant l'arrivée de MM. Chirac et Kohl

MOSCOU
de notre correspondante

La confusion politique régnait toujours, mercredi 25 mars, à Moscou. La Russie a certes un nouveau et jeune premier ministre par interim, Serguei Kirienko. Il s'est lancé dans la formation d'un nouveau gouvernement... mais il n'est pas sûr de diriger lui-même. Les décisions seront prises par Boris Eltsine et son administration : à savoir son chef, Valentin Ioumachev, la fille du président, Tatiana, et un très petit nombre d'autres initiés. Ces conseillers assurent que « *la grande majorité des ministres resteront en place* ».

Tous les chefs des nombreux services de sécurité avaient été convoqués, lundi au Kremlin, à l'exception notoire du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, brutalement limogé. Le rédacteur en chef du quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* a affirmé que le général Koulikov préparait en fait, « à tout hasard », un scénario secret avec son nouvel allié, l'éternel candidat non-déclaré à la présidence, le maire de Moscou, Iouri Loujkov. Après un silence remarqué de vingt-quatre heures, ce dernier s'est insurgé, mardi, contre le renvoi « *inexpliqué* » du général Koulikov, qui avait « *enfin commencé à lutter sérieusement contre la corruption* »...

Les milieux politico-financiers moscovites bruissaient des derniers temps de rumeurs sur le nouvel « intérêt » que portait le ministre de l'intérieur aux affaires douteuses du magnat Boris Berezovski. Mardi, le quotidien *Troud*, faisant partie de l'empire de Gazprom, le fief du premier ministre démis, Viktor Tchernomyrdine, est sorti de son extrême prudence habituelle pour affirmer que ce dernier, lors de sa dernière rencontre bi-annuelle avec le vice-président américain, Al Gore, avait reçu un document exceptionnel : le dossier de la CIA sur Boris Berezovski, indiquant entre autres ses implications dans le retentissant assassinat, en 1994, du journaliste devenu homme d'affaires Vlad Listiev, ses liens avec le chef des privatisations à Saint-Pétersbourg Manevitch (un ami d'Anatoli Tchoubaïs), ainsi qu'avec divers groupes mafieux célèbres. La presse évoquait donc, mercredi, le rôle qu'aurait joué Boris Berezovski dans le limogeage des trois « poids lourds » du gouvernement, son vieil ennemi Anatoli Tchoubaïs et ses deux nouveaux, Viktor Tchernomyrdine et Anatoli Koulikov...

C'est dans cette ambiance qu'un nouveau « *gouvernement dynamique* » va être mis sur pied. Il héritera, non seulement d'un budget devenu encore plus irréaliste qu'avant avec la chute des prix du pétrole mais aussi de la « *grande fatigue* » et des « *incohérences imprévisibles* » que la presse attribue à Boris Eltsine. Recevant par exemple, dimanche soir, M. Tchernomyrdine pour lui signifier son renvoi, le président aurait paru surpris de la nécessité constitutionnelle de lui nommer un remplacant dans les deux semaines... Toujours est-il que Serguei Kirienko semble avoir augmenté ses chances, mercredi, de garder ses fonctions. Il a en effet été désigné pour accueillir, dans la soirée à Moscou, MM. Chirac et Kohl, pour un court sommet « *informel* » avec le président russe.

Sophie Shihab

Le rôle de la France au Rwanda est mis en cause d'entrée devant la mission Quilès

LA MISSION d'information que préside Paul Quilès (PS), sur la politique qu'a menée la France au Rwanda, a procédé mardi 24 mars à sa première séance d'audition de témoins. La mission, qui est composée de dix membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dix de la commission de la défense, et de leurs suppléants, a l'intention de convoquer à terme de hauts responsables politiques et militaires.

Elle avait appelé comme premiers témoins, mardi, deux universitaires – Claudine Vidal, directeur de recherche au CNRS, et André Guichaoua, professeur à l'université de Lille –, supposés décrire l'arrière-plan historique et sociologique des conflits qui ont culminé avec le génocide de 1994. Cette première audition avait visiblement été conçue comme une simple session pédagogique, destinée à initier les membres de la mission Quilès aux complexités du Rwanda, plutôt qu'à s'attaquer d'emblée au rôle qu'y joua la France au début de cette décennie.

L'exercice a tourné différemment, les deux témoins, surtout le second, sortant de leur rôle professoral pour mettre en cause la France. Après avoir expliqué comment la notion d'identité ethnique avait été forgée au fil de l'histoire du Rwanda, de son histoire coloniale notamment, de manière artificielle, « *fantasmagorique* », indépendamment de tout critère objectif, Mme Vidal a souligné « *la profonde méconnaissance des problèmes ethniques au Rwanda rencontrée chez des intervenants français. (...) Plus grave encore,* a-t-elle ajouté, *nous nous apercevions que nombre de ces intervenants avaient une conception de ces problèmes qui reproduisait purement et simplement la propagande des extrémistes hutus. D'où provenaient ces convictions ? De quels instructeurs, de quels documents ?* ».



M. Guichaoua, qui avait pour mission de décrire l'évolution des forces politiques au Rwanda dans les années précédant le génocide, a ponctué son exposé d'une série d'interrogations sur le comportement des autorités françaises. Il s'est interrogé notamment sur le fait que, lors des affrontements entre l'armée rwandaise et le FPR (tutsi), l'armée française, sous couvert d'opérations d'évacuation, a semblé directement « *impliquée dans la conduite des affrontements* ». Il a rappelé, pour en avoir été le témoin, que, alors que les massacres étaient en cours, « *des personnels rwandais tutsis de l'ambassade de France, du centre culturel français et de la Caisse française de développement (CFD) ont été délibérément abandonnés à leur sort par leur employeur, qui, sur ce point, s'est aligné sur l'attitude des autres grands employeurs internationaux comme le PNUD et différentes autres ambassades* ». Au même moment, a-t-il rappelé, l'ambassade de France à Kigali abritait des personnalités rwandaises, dont la liste « *accrédite la thèse que cette ambassade n'accueillait que des crapules. (...) Quelles consignes avaient été données ?* », a-t-il demandé.

Cette série de questions, auxquelles M. Guichaoua demande à la mission Quilès de répondre, a paru irriter certains de ses membres, qui ont reproché au témoin son approche critique. Sans doute ne s'attendaient-ils pas non plus à ce que l'exercice aille ainsi, d'entrée, droit au fait. M. Quilès a élargi la période sur laquelle portait initialement la mission (de 1990 à 1994), en annonçant que les événements ultérieurs à la prise du pouvoir par le FPR à Kigali en feraient aussi partie. Les auditions sont prévues au rythme de deux séances par semaine. Elles sont publiques, sauf demande de huis clos du témoin. M. Quilès n'a pas pouvoir de contraindre quelqu'un à témoigner, mais il a la possibilité de rendre publics les noms des personnes qu'il sollicite. Le rapport de mission devrait être rédigé avant la fin de l'année.

Rémy Ourdan et Claire Tréan

Le Rwanda de l'« après-génocide » attend Bill Clinton

KIGALI. Le président américain, Bill Clinton, qui effectue une tournée de dix jours sur le continent africain, était attendu, mercredi 25 mars à Kigali, pour une escale de deux heures. Il devait avoir des entretiens avec le président rwandais, Pasteur Bizimungu, le vice-président et ministre de la défense, Paul Kagame, et des rescapés du génocide. Environ 800 000 Tutsis et des Hutus modérés avaient été tués en trois mois en 1994 par les extrémistes hutus. Selon John Shattuck, le secrétaire d'Etat adjoint aux droits de l'homme, M. Clinton évoquera cinq initiatives américaines destinées à prévenir la répétition d'un tel drame dans la région des Grands Lacs.

Mardi, en Ouganda, M. Clinton a exprimé les regrets de l'Amérique sur l'esclavage, qualifié de « *pire péché* » que les Etats-Unis aient commis. Il a rencontré le président ougandais Museveni. Il devait réunir, mercredi à Entebbe, à son retour de Kigali, un sommet des chefs d'Etat de la région sur « *la paix et la prospérité* ». – *(AFP, Reuters.)*

Arrestation du « père » du programme d'armement biologique irakien

NEW YORK. Nizar Hamdaoui, le « père » du programme d'armement biologique irakien, a été arrêté alors qu'il tentait de fuir son pays, a rapporté, mardi 24 mars, le *New York Times*. Cette information a été confirmée par l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, Nizar Hamdoun, et par la Commission spéciale chargée de désarmer Bagdad (Unscom), qui a indiqué que les autorités irakiennes lui avaient remis les documents qu'elles affirment avoir trouvés en la possession de M. Hamdaoui. Cette arrestation pourrait avoir pour objectif de dissimuler des informations aux inspecteurs de l'ONU, a estimé le secrétaire américain à la défense, William Cohen.

D'autre part, le ministère britannique de l'intérieur a démenti l'existence d'un prétendu « complot » irakien au bacille du charbon visant le Royaume-Uni (*Le Monde* du 25 mars), confirmant toutefois que les services de renseignements britanniques ont été alertés sur les dangers d'une éventuelle opération de ce type. L'Irak, a lui aussi, démenti ces informations. – *(AFP, Reuters.)*

Le gouvernement italien approuve le projet de loi sur les 35 heures

ROME. Le conseil des ministres a approuvé, mardi 24 mars, le projet de loi fixant à 35 heures la durée légale du travail à compter du 1er janvier 2001. Ce texte ne concerne que les entreprises de plus de quinze employés. Pour celles qui procèderont par voie contractuelle à la réduction du temps de travail, il est prévu des aides gouvernementales.

Romano Prodi, président du conseil, a donc honoré la promesse faite à son allié de Rifondazione comunista qui a permis de clore la grave crise gouvernementale du mois d'octobre 1997. Et ce, en dépit de la décision de la Cofindustria (patronat) de quitter la table des négociations le 18 mars. Giorgio Fossa, « le patron des patrons » a violemment réagi à l'annonce de cette décision qualifiée d'« *unilatérale* » qui « *liquide de fait le processus de concertation triangulaire* ». – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

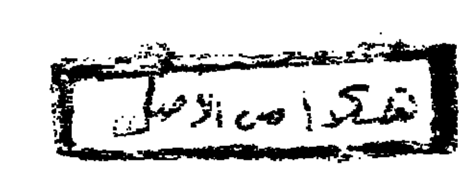
■ **MAURITANIE : cinq militants des droits de l'homme,** dont la Cour d'appel de Nouakchott avait confirmé, mardi 24 mars, la condamnation à 13 mois de prison ferme, ont été graciés par le président Maaouya Ould Taya. Ils étaient notamment accusés de « *faux et publication illégale à l'étranger d'un documentaire sur l'esclavage en Mauritanie* » et de « *création ou appartenance à une association non autorisée* », après la diffusion par France 3 d'un reportage sur l'esclavage dans ce pays. – *(Reuters.)*

■ **TURQUIE : le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)** a confirmé, mardi 24 mars, que l'un de ses anciens commandants de haut rang, Semdin Sakik, s'était livré au Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK) allié à la Turquie. Il l'a qualifié de « *traître à la cause kurde* ». – *(AFP.)*

Les pays en développement recevront moins de capitaux privés en 1998

WASHINGTON. La crise asiatique va provoquer un recul important des flux de capitaux privés dans le monde, souligne la Banque mondiale dans son rapport annuel sur les développements financiers internationaux (*Global Development Finance*), publié mardi 24 mars à Washington. Or ces flux de capitaux privés (256 milliards de dollars en 1997, au titre des flux privés nets à long terme) sont devenus la principale source de financement des pays émergents.

L'aide publique fournie par les pays riches aux pays en développement, de son côté, est en baisse constante : avec 44 milliards de dollars en 1997, elle ne représente plus que 0,21 % du PNB des pays donateurs contre 0,35 % au milieu des années 80. Toutefois, ce recul des flux de capitaux privés ne sera pas uniforme. Il touchera essentiellement les marchés obligataires et les marchés des actions, souligne la Banque mondiale.



GAUCHE Lionel Jospin a demandé, mardi 24 mars, à l'Assemblée nationale, de *« ne pas rebattre le thème d'une crise politique en France »*, soulignant qu'il y a *« un débat engagé au sein de l'opposition »*, après l'élection de présidents UDF dans cinq conseils régionaux, grâce aux voix du FN. ● LE PREMIER MINISTRE a annoncé de prochaines propositions pour réformer les modes de scrutin. ● LE PARTI SOCIALISTE a demandé une *« clarification »* qui doit se traduire par la démission de ces présidents. La proposition du club Témoin, sur des présidences tournantes dans les régions en balance, n'a trouvé aucun écho au PS ● TONY BLAIR s'est adressé aux députés pour leur exposer sa conception du *« pragmatisme »* qui doit inspirer, selon lui, les gouvernements. M. Jospin a répondu, mardi soir, au premier ministre britannique. *(Lire notre éditorial page 14.)*

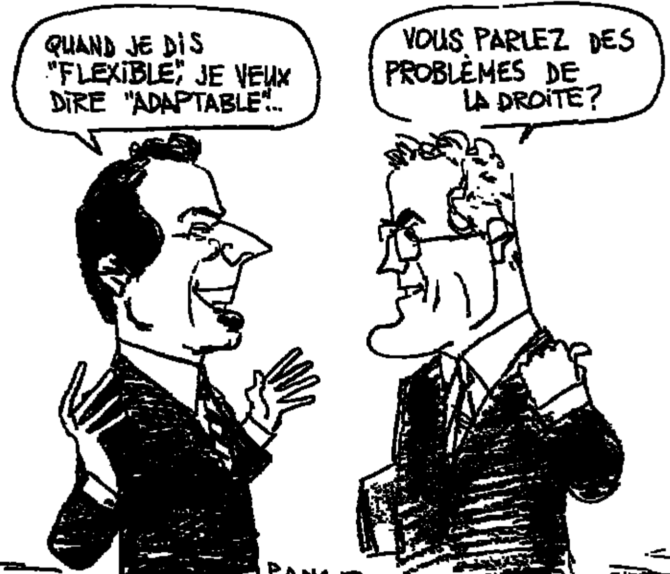
Lionel Jospin estime qu'il n'y a pas de « crise politique en France »

En réponse au président de la République, le premier ministre souligne la sérénité de l'action du gouvernement. Il se démarque de Tony Blair, qui, au Palais-Bourbon, avait insisté sur la nécessité du « pragmatisme »

LA DÉCISION d'intervenir s'imposait d'elle-même. Dès après la courte allocution du président de la République à la télévision, lundi 23 mars, au moment du journal de 20 heures, Lionel Jospin a compris que la crise de la droite, ainsi que les prolongements donnés par Jacques Chirac, allaient rebondir, le lendemain, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Le premier ministre se doutait bien qu'un député de droite l'interrogerait sur la suite qu'il comptait donner aux *« propositions »* du chef de l'Etat dans le domaine de la modernisation de la vie publique. Il pensait que le coup partirait d'un des ténors de l'opposition, mais c'est Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) qui s'est chargé de la tâche. Ce détail n'a pas échappé au cabinet de M. Jospin. Il n'en demeure pas moins que le premier ministre a paru, dans un premier temps, surpris, sinon déstabilisé, par la question.

« Je pense que ce choc, qui s'est produit au lendemain des élections régionales, ne doit pas, les uns et les autres, nous tétaniser, mais, au contraire, nous mettre en mouvement pour opérer de nouveaux progrès », a répondu le premier ministre. *« Il y a effectivement un trouble et en tous cas un débat qui s'est engagé au sein de l'opposition. Je considère qu'il lui appartient de donner la réponse »*, a-t-il continué, voulant ainsi circonscrire à la droite un débat que d'aucun, dans les hautes sphères de l'exécutif, aimeraient voir déborder dans le camp de la gauche « plurielle ».

Pour se faire bien comprendre, M. Jospin a assuré qu'il *« n'y a ni trouble ni crise dans la majorité »*, que *« le gouvernement entend poursuivre son action »*, qu'*« il le fera, à la fois, sur le terrain de la rénovation démocratique comme il s'est engagé à le faire par* [sa] *voix dès la déclaration de politique générale »* mais qu'*« il le fera aussi dans d'autres domaines »*. Peu avare d'explication de texte, il a alors demandé de *« ne pas rebattre le thème d'une crise politique en France »*, même si les alliances de la droite avec l'extrême droite, ici ou là, a constitué *« un choc »*.



Manifestement, M. Jospin se réservait pourtant. Car le scénario mis au point par Matignon était différent : la question-phare devait venir du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. Las, intervenant avant le PS, la droite lui a brûlé la politesse. Son tour venu, M. Ayrault a donc interrogé le premier ministre sur les grandes orientations du programme de travail du gouvernement. L'intérêt était double : répondre, sans l'air d'y toucher, au président de la République ; montrer que le gouvernement, peu sensible aux turbulences politiques, continue tranquillement de travailler. Et, surtout, d'appliquer son programme et son projet.

Face à M. Chirac qui, selon son entourage, s'était donné les moyens de reprendre la main, en dénonçant sans ambiguïté le Front national, *« parti de nature raciste et xénophobe »*, en distribuant les admonestations aux président UDF élus avec les voix d'extrême droite dans les régions et en accusant la gauche d'avoir mis de *« l'huile sur le feu »*, M. Jospin voulait réagir immédiatement. Pas question de laisser trop de champ au président ! D'autant moins que Matignon estime ne pas être en retard sur le terrain de la modernisation de la vie publique : parité et cumuls en tête. En réponse à M. Ayrault, le chef du gouvernement a ajouté que son gouvernement *« présentera rapidement des propositions »* pour réformer *« les modes de scrutin et, au premier chef, celui des élections régionales »*. Pour autant, a-t-il ajouté, *« rien, dans un mode de scrutin, ne garantit personne contre les risques de l'extrémisme, ni contre les tentations d'alliance »*.

La réponse valait autant pour M. Chirac que pour Laurent Fabius. Le président de l'Assemblée nationale, en septembre 1997, avait redemandé une réforme du mode de scrutin. Mis à part que la mission conduite avant l'été par Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, montrait une absence de consensus entre la droite et la gauche, et à l'intérieur de cette dernière, Matignon avait jugé, selon une « jurisprudence Bérégovoy », appliquée de façon constante depuis 1993, qu'on ne change pas le mode de scrutin à un an d'une consultation électorale. A destination de l'opposition, M. Jospin ne s'est pas privé de dire qu'il lui *« aurait été loisible de modifier le mode de scrutin »* régional quand elle était au pouvoir si elle en *« avait eu la volonté »*.

Quant au cumul des mandats évoqué par le chef de l'Etat, M. Jospin n'a eu aucun mal à noter que M. Chirac avait *« éprouvé »*, la veille, *« les mêmes exigences ou les mêmes demandes »* que lui. En clair, le gouvernement est *« prêt »* car il avait *« travaillé avant même les résultats »* des élections régionales et cantonales. Les projets de loi seront soumis au conseil des ministres du 8 avril. Il n'a pas cité la parité car, à Matignon, on considère que sur le sujet les socialistes, M. Jospin en tête, ont peu de leçon à recevoir.

Ouvrant une perspective plus large, M. Jospin a poursuivi son exercice politique, le soir, en répondant à Tony Blair qui s'était exprimé, dans l'après-midi, devant les députés, à l'invitation de M. Fabius. Là encore, il s'agissait d'introduire *« des éléments de modernité »*. *« Nous ne le faisons pas forcément avec les mêmes mots et avec les mêmes concepts, mais je pense que la démarche est la même »*, a glissé le chef du gouvernement français. Répondant enfin au premier ministre britannique, selon lequel, *« la gestion de l'économie n'est ni de gauche ni de droite, elle est bonne ou mauvaise »*, M. Jospin, sur le mode humoristique, a dit qu'il *« complexifierait le schéma »* *« Il peut y avoir des bonnes politiques de gauche, des mauvaises politiques de gauche, des bonnes politiques de droite et des mauvaises politiques de droite »*.

Olivier Biffaud

Pas de baisse du Livret A

Le ministère des finances a publié, mardi 24 mars, un communiqué indiquant que les *« rumeurs ou déclarations »* évoquant une baisse possible du taux de rémunération du Livret A sont *« sans fondement »*. A Matignon, on était tout aussi catégorique, soulignant qu'une telle mesure n'est pas envisagée. Malgré des dénégations fréquentes, la rumeur n'en continue pas moins de circuler périodiquement, avec les arguments que l'on sait : avec un taux actuellement fixé à 3,5 %, ce livret d'épargne bénéficie d'une rémunération très supérieure aux taux de marché, et que ne justifie pas le niveau, très faible, de l'inflation. Très influent, le lobby bancaire relance rituellement le débat – et la presse s'en fait fréquemment l'écho –, sans que l'on parvienne à savoir si le projet est réellement à l'étude. Cette fois, pourtant, il se confirme que le gouvernement ne cherche pas à préparer l'opinion à une telle mesure, toujours politiquement délicate.

Débat à gauche sur les présidences de région restant à pourvoir

NI LE PARTICULARISME de certaines régions – comme la Franche-Comté, où droite et gauche sont à égalité et où le président élu avec les voix de l'extrême droite a donné sa démission –, ni le singularisme de certaines « boîtes à idées » de la gauche n'ont ébranlé, jusqu'à présent, la position du Parti socialiste. Mardi 24 mars, le bureau national a procédé au rappel de quelques principes déjà énoncés par François Hollande, sans que des positions divergentes soient défendues. Le PS a d'abord décidé de participer en tant que tel, avec sa direction et son propre cortège, derrière celui des associations antiracistes, à la manifestation, samedi 28 mars à Paris, du Comité national de vigilance contre l'extrême droite.

Le bureau national du PS a appelé, dans un communiqué, à *« une clarification »*, qui doit se traduire dans les cinq régions concernées – Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Picardie – par la démission des présidents élus avec les voix du Front national. Dans les deux régions où l'élection a été reportée – Midi-Pyrénées et Haute-Normandie – à la suite de la démission du président élu avec le soutien du FN, et où la gauche détient la majorité relative, le PS a demandé, suite à une intervention d'Alain Claeys, fabiusien, chargé de l'organisation au secrétariat national, que *« la droite républicaine ne présente pas de candidat »*. Ces deux régions sont briguées par des proches de Laurent Fabius : Martin Malvy en Midi-Pyrénées, Alain Le Vern en Haute-Normandie.

Les responsables socialistes ont réagi très vivement à ce que d'aucuns qualifient de *« chantage »* du Parti radical de gauche. Mardi, Jean-Michel Baylet, au comité directeur du PRG, a menacé de présenter un candidat à la présidence de Midi-Pyrénées et davantage de candidats aux présidences de conseils généraux, en estimant que le PS n'a *« pas tenu ses engagements de faire participer les radicaux de gauche aux exécutifs des régions gagnées par la gauche "plurielle" »*. M. Baylet déplore, notamment, que le PRG n'ait aucune vice-présidence de région.

Cette menace du PRG a été critiquée au bureau national du PS par Paul Quilès, qui juge inconcevable que le choix en faveur de M. Malvy ne s'applique pas *« dans la région du premier ministre »*, et par Jean Glavany. Elle a été déclarée *« inacceptable »* par M. Hollande. Pour les socialistes, M. Malvy reste le candidat de la gauche. Le PRG craint de perdre la présidence des conseils généraux du Lot – où la poussée socialiste est nette – et des Hautes-Pyrénées. M. Hollande a averti – et il l'a indiqué à M. Baylet – que si le PRG fait *« la politique du pire »* il se retrouvera perdant.

Une autre région en débat est évidemment la Franche-Comté. En rendant compte du bureau national, M. Claeys a indiqué qu'une *« initiative »* serait prise *« avec les intéressés »*. La suggestion du club deloriste Témoin n'a pas trouvé de relais. Le club, présidé par Jean-Pierre Mignard et dont les présidents d'honneur sont Jacques Delors et François Hollande, a proposé les termes d'un accord pour assurer le fonctionnement des régions encore en balance *« à l'abri du chantage exercé par le parti néo-fasciste »*. *« La famille politique*, suggère M. Mignard en se référant aux pratiques des Länder allemands, *qui aurait obtenu la majorité relative pourrait, à titre d'exemple, gérer les trois premières années et la famille politique arrivée en second, les trois années suivantes. »* *« Des clubs peuvent proposer cela, pas des partis »*, se borne à commenter M. Hollande, son ancien président.

M. Hollande, qui s'en est entretenu avec Pierre Moscovici, récuse totalement le schéma imaginé par Yves Krattinger, tête de liste PS en Haute-Saône, visant à laisser à la droite le conseil régional de Franche-Comté en échange de la présidence du conseil général de Haute-Saône (où droite et gauche sont à égalité) pour la gauche. La tendance, même si la direction du PS se garde de le dire, est plutôt de laisser la Franche-Comté à la droite, mais sans en faire un élément de marchandage avec d'autres régions ou d'autres départements. Cette position est récusée par Georges Sarre, président délégué du MDC, pour qui la région doit être présidée par Christian Proust. D'aucuns soulignent, au PS, que le MDC a été bien servi, grâce à son alliance, en vice-présidences, comme en conseillers régionaux et généraux, mais le MDC n'est pas loin de dénoncer, lui aussi, *« l'hégémonisme »* des socialistes.

Dans un autre communiqué, le PS *« souhaite une réforme urgente du mode de scrutin régional »*. M. Claeys a précisé qu'un projet de loi devrait être déposé *« avant l'été »*. Lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Fabius *(lire son « point de vue » page 1)*, empêché d'être au bureau national pour cause de réception de Tony Blair, avait réitéré avec insistance sa demande.

Michel Noblecourt

Tony Blair expose sa vision du socialisme à l'Assemblée

AVEC LE SOURIRE ravi de l'enfant qui découvre les dorures du Palais-Bourbon, où l'avait invité, mardi 24 mars, Laurent Fabius, Tony Blair est monté à la tribune. D'emblée, le premier ministre britannique a exposé sa conception du *« nouveau travaillisme »* : *« Il y a vingt-deux ans, quand j'étais barman à Paris, il y avait un pot commun dans lequel nous devions mettre tous les pourboires. Au bout de deux mois, je me suis aperçu que j'étais seul à le faire. C'est ainsi que j'ai eu ma première leçon de socialisme appliqué. »* Ce n'était qu'une boutade – tout orateur anglo-saxon se doit de commencer ainsi un discours –, mais elle donnait le ton de ce qui allait suivre pendant quarante-cinq minutes. Tony Blair avait mis les rieurs de son côté, et ils se recrutaient plutôt sur les bancs de la droite.

Premier chef du gouvernement britannique à s'adresser aux députés – et, qui plus est, dans un français parfait –, le leader travailliste ne s'est pas contenté de quelques propos de circonstance. Il a exposé sa conception d'une *« troisième voie »* sans trop d'égards pour les susceptibilités de la gauche « plurielle ». Nous vivons dans un monde *« dans lequel la fidélité à un idéal est essentielle mais où l'idéologie peut être mortelle »*. Cet idéal s'appelle solidarité, justice, tolérance, égalité des chances. *« Mais nous devons faire preuve de la plus grande imagination quant aux moyens de les mettre en œuvre. »*

« PAS DE TABOU IDÉOLOGIQUE »

« Il n'y a pas de tabou idéologique, a continué M. Blair sous les applaudissements de la droite et les murmures de la gauche. *Ce qui compte, c'est ce qui marche. »* Et d'énoncer ses quatre priorités... La discipline financière : *« La gestion de l'économie n'est ni de droite ni de gauche, elle bonne ou mauvaise »* ; la formation, pour préparer les hommes au changement ; la lutte contre l'exclusion, avec un programme d'emplois pour les jeunes (la gauche peut enfin approuver sans états d'âme) ; la relance de l'esprit d'entreprise : *« D'ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que Lionel Jospin et moi sommes convenus que nos gouvernements allaient collaborer étroitement sur le dossier des encouragements aux petites entreprises. »*

Après un éloge de la flexibilité, un petit paragraphe sur la lutte contre la délinquance (*« Les gens veulent une société libérée des préjugés, mais pas des règles »*), une allusion au Front national (*« Nous ne permettrons jamais que la plaie du racisme défigure nos nations. C'est une leçon que l'Europe n'aura pas à apprendre deux fois*), M. Blair a rappelé son engagement pour l'Europe, en des termes prudents qui ne devaient choquer personne outre-Manche, et son attachement à l'alliance avec les Etats-Unis, en réponse à une question posée par le président de l'Assemblée nationale dans son allocution de bienvenue.

Le premier ministre britannique a conclu par un appel à une coopération renforcée, dans le domaine de la défense, entre la France et la Grande-Bretagne. Il a proposé la création d'une force commune de déploiement rapide. En rappelant : *« Nos deux nations savent ce que puissance veut dire. Elles n'en ont pas peur ; elles n'en ont pas honte non plus »*, M. Blair s'est discrètement invité dans le couple franco-allemand.

Daniel Vernet

« En anglais, New Labour veut dire RPR »

IN THE POCKET ! Tony Blair, à l'Assemblée nationale, a mis les députés, de droite et de gauche, dans sa poche. Comme ils étaient nombreux, ce mardi 24 mars, à se reconnaître dans le leader travailliste ! La droite, désorientée par les alliances régionales de certains des siens avec le Front national, s'est précipitée sur cette boussole. Le discours du premier ministre britannique a été davantage applaudi sur les bancs du RPR et de l'UDF qu'à gauche. Ainsi, lorsqu'il a lancé : *« L'idéologie peut être mortelle »* ou, encore, quand il a vanté les mérites de l'adaptabilité. S'il est *« trop cher »* pour les entreprises d'embaucher, *« on ne fait qu'aller vers une autre forme d'injustice »*, a-t-il affirmé.

Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, a pris ses distances avec cette remarque, à la sortie de l'hémicycle, mais, ajoute-t-il aussitôt, *« c'est quand même un homme de gauche »*. N'a-t-il pas évoqué, dans son intervention, le lancement du *« programme de travail pour les jeunes »* ? Le discours de M. Blair, lui aussi, est *« adaptable »*... *« C'est un homme de droite ! »*, assure Pierre Lellouche (RPR, Paris). Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) entend bien lui prouver le contraire : *« Je vous rappellerai, tout de même, qu'il a écrasé le premier ministre que vous avez applaudi pendant dix ans : Margaret Thatcher. »* Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) en est sûr : *« En anglais, New Labour est un faux ami. Cela veut dire RPR. »*

Le débat se complique encore quand on constate qu'une poignée de députés de gauche, comme Jean-Marie Bockel, ont mêlé leurs applaudissements à ceux de la droite à l'annonce d'un plan de lutte *« contre la drogue »*... Mais non ! C'est simple, explique Michel Crépeau (PRG, Charente-Maritime) : Tony Blair est *« un bon radical »* ! M. Crépeau, *président du groupe RCV, ne s'était-il pas, lui* aussi, fait applaudir par la droite lorsqu'il avait défendu l'annualisation lors de l'examen, en première lecture, du projet de loi sur les 35 heures ?

« Méfiance », tempère Paul Quilès (PS, Tarn) qui juge *« indécent »* que l'intervention de M. Blair soit une *« occasion de politique intérieure française »*. *« Quelque part, un peu dérangeant, pour moi qui suis socialiste »*, avoue le sénateur socialiste du Nord, Pierre Mauroy, venu du Palais du Luxembourg pour entendre le premier ministre britannique. Mais *« exaltant, intéressant »*, ajoute l'ancien chef du gouvernement de 1981.

Dans la forme aussi, le caméléon travailliste a séduit. Claude Goasguen (UDF, Paris) salue sa *« décontraction, étrangère à nos mœurs politiques, que Jacques Chirac a eue, un peu, en 1995 »*. M. Blair a commencé son discours en racontant quelques anecdotes, déridant un hémicycle qui en avait bien besoin. Et tout cela en français, s'il vous plaît ! *« He speaks a very good French »*, a commenté Jean-Pierre Chevènement. *« Brilliant ! »*, l'a félicité un peu plus tard, *in English*, Laurent Fabius. Pour le président de l'Assemblée nationale, à l'origine de cet événement, c'était aussi jour de fête. Recevoir M. Blair avant Matignon, c'est un *« coup de Jarnac de Fabius à Jospin »*, estime M. Lellouche. L'ancien premier ministre *« buvait du p'tit lait »*, affirme le député RPR, quand, à droite, les applaudissements crépitaient.

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

L'UDF se casse en deux sur la question du Front national

Alain Madelin refuse de sanctionner les présidents de région élus avec les voix de l'extrême droite. François Bayrou appelle à la création d'un « parti politique nouveau »

La réunion du bureau politique de l'UDF qui devait, mardi 24 mars au soir, trancher la question des sanctions à l'encontre des cinq présidents de conseil régional élus avec les voix de l'extrême droite, s'est achevée sur un constat de désaccord entre Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et ses partisans, d'une part, toutes les autres composantes de la confédération, d'autre part. « J'ai besoin de clarté à l'intérieur de l'UDF. Si cette clarté n'[existe] pas, j'en tirerai les conséquences », a déclaré ensuite François Léotard, président de l'UDF, tandis que François Bayrou, président de Force démocrate, a appelé à « la construction d'un parti politique nouveau, clairement au centre, centre droit ». Ces déclarations semblent annoncer la fin de l'UDF, fondée en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing, bien que M. Madelin et ses amis attendent mercredi pour arrêter définitivement leur position.

QUATRE JOURS auront suffi pour que l'UDF se disloque. La confédération libérale et centriste a constaté, mardi 24 mars, son incapacité à apporter une réponse commune à *« une question de principe »*, selon la formule utilisée par son président, François Léotard. Fallait-il, ou non, envisager d'exclure les cinq présidents de conseils régionaux appartenant à ses rangs et élus avec les voix du Front national ? Au moment de décider de ses rapports avec l'extrême droite, l'UDF s'est divisée.

Au bureau politique de la confédération, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, soutenu par François d'Aubert, vice-président de DL, et par Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains et indépendants du Sénat, a refusé de voter le communiqué sur lequel se sont accordés les autres participants. Ce texte demande à Charles Baur, (FD, Picardie), Jacques Blanc (DL, Languedoc-Roussillon), Bernard Harang (DL, Centre), Charles Millon (DL, Rhône-Alpes) et Jean-Pierre Soisson (apparenté FD, Bourgogne), tous absents de la réunion, de se démettre de leurs fonctions de présidents de conseil régional d'ici le 29 mars, sous peine de voir leur suspension de l'UDF, prononcée par M. Léotard le 20 mars, transformée en exclusion. Cette question agitait les dirigeants UDF depuis une semaine. Bien que pressentant ce qui allait se produire trois jours plus tard, le bureau politique avait, le 17 mars, esquivé le débat. Les responsables de la confédération s'étaient contentés de condamner tout *« accord »* avec le Front national, qu'au reste personne ne prônait. Contrairement au RPR, rien n'avait été décidé en ce qui concernait d'éventuelles sanctions.

Un déjeuner réunissant les présidents de composantes de la confédération a précédé, mardi, la réunion du bureau politique. Destiné à aplanir les principales difficultés, il n'a pas atteint son objectif. Pendant plus de trois heures, dans un climat souvent tendu, parfois orageux, voire empreint d'aigreur, les membres du bureau politique n'ont pu que constater leur désaccord. A tel point que plusieurs d'entre eux, dont M. Léotard, ont posé, lors de la discussion, la question de l'existence de l'UDF.

A l'ouverture de la réunion, M. Léotard a demandé au bureau politique de le suivre dans sa ligne de fermeté et de placer les cinq présidents de région devant le choix de leur démission ou de leur exclusion. François Bayrou, président de Force démocrate, qui avait pu mesurer le matin même, lors de la réunion du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qu'une majorité de députés se prononçaient en ce sens, lui a aussitôt emboîté le pas et a plaidé en faveur d'une *« décision claire et lisible »*. La fermeté entrait également dans les souhaits d'Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, et de Thierry Cornillet, président du Parti radical.

« COMA DÉPASSÉ »

M. Madelin, en revanche, a vite fait connaître son opposition à cette mesure coercitive. Le président de Démocratie libérale a fait valoir qu'elle ne ferait que grossir les rangs du Front national, alors même qu'il s'agit, pour l'opposition, de *« prendre langue »* avec les 15 % d'électeurs qui votent pour le parti de Jean-Marie Le Pen. Finalement mis en minorité, M. Madelin dénonce vigoureusement la mesure décidée par le bureau politique. *« L'époque des procès de Moscou est derrière nous. Ce sont nos amis. Je ne comprends pas que l'on condamne sans entendre. Il s'agit d'un lynchage médiatique »*, estime-t-il. M. Madelin ajoute qu'il peut d'autant moins être suspecté de vouloir conserver à tout prix des présidences de conseil régional qu'à ses yeux certains de leurs occupants seront rapidement conduits à la démission par l'impossibilité de constituer un exécutif.

Après la réunion, nombre de participants diagnostiquaient une UDF *« en coma dépassé »*. Ses principaux dirigeants ne se sont d'ailleurs pas privés de faire connaître leurs doutes sur la pérennité du parti fondé à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing en 1978. M. Léotard a d'emblée placé sur ce terrain la réunion de mardi, faisant de la définition d'une ligne politique claire sur le Front national la condition *sine qua non* de l'existence future de l'UDF. Mardi soir, sur France 2, il a averti que *« s'il doit y avoir des différences qui continuent à apparaître, il y aura des recompositions qui se feront, c'est certain »*. *« J'ai besoin de clarté à l'intérieur de l'UDF. Si cette clarté n'existait pas, j'en tirerais les conséquences »*, a ajouté M. Léotard.

M. Bayrou avait, pour ce qui le concerne, anticipé sur le *« clash »*. Le président de Force démocrate avait souhaité, juste avant d'entrer dans la salle de réunion, *« la construction d'un parti politique nouveau, clairement au centre, centre droit »*. *« Une époque vient de s'achever »*, avait-il ajouté. Pour le président délégué de l'UDF, la réunion de mardi a identifié une *« vraie ligne de fracture »* au sein de la confédération. *« Il est normal et légitime qu'il y ait des gens à droite, il est normal et légitime qu'il y ait des gens au centre et au centre droit »*, a ajouté M. Bayrou. La crise ouverte par les élections régionales lui fournit l'occasion de mettre à exécution ce projet qu'il mûrit depuis un moment déjà, et peut lui permettre d'espérer emmener dans ce projet quelques-uns des réfractaires non centristes à la « ligne » Madelin.

L'ancien ministre de l'économie était, mardi soir, le moins enclin à annoncer la mort de l'UDF. Mercredi matin, il devait réunir le bureau politique de Démocratie libérale, élargi à l'ensemble de ses parlementaires. Un certain nombre d'oppositions devaient s'y manifester (*Le Monde* du 25 mars). A l'inverse, un communiqué du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat, présidé par M. de Raincourt, annonçait, mardi, qu'il *« s'opposera à l'exclusion de l'UDF »*, tandis que, dans une pétition, 17 députés de l'UDF manifestaient leur *« confiance »* en M. Millon, à qui serait fait *« un procès injurieux »*.

M. Madelin a, en outre, annoncé qu'il organisera, à la fin du mois d'avril, des états généraux dans les fédérations de son parti. Pour y préparer un autre avenir ?

Cécile Chambraud

L'enfant de Valéry Giscard d'Estaing

● **Histoire.** L'UDF a été fondée le 1er février 1978 par Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République. Présidée par Jean Lecanuet, la nouvelle formation a pour objectif de faire pièce au RPR, créé quatorze mois auparavant par Jacques Chirac. Aux élections législatives du mois de mars, elle obtient 130 députés, contre 153 au mouvement gaulliste.

● **Présidence.** Le 30 juin 1988, M. Giscard d'Estaing succède à sa présidence à M. Lecanuet. Le 31 mars 1996, François Léotard en devient le troisième président. Il est élu par 57 % des voix, au conseil national, contre 30 % à Alain Madelin et 12 % à André Rossinot.

● **Effectifs.** La confédération compte 113 députés, dont 6 apparentés, et 112 sénateurs, répartis dans trois groupes. Avant les scrutins des 15 et 22 mars, elle comptait 32 présidents de conseils généraux et 12 présidences de conseils régionaux.

Assailli de toutes parts, Charles Millon n'entend pas démissionner

LYON
de notre correspondant régional

« J'y suis. J'y reste », a signifié en substance Charles Millon, élu président de la région Rhône-Alpes le 20 mars avec les voix du Front national, aux cent cinquante sept conseillers qui lui faisaient face mardi 24 mars. Ils étaient venus désigner les quinze vice-présidents de leur assemblée. Pendant sept heures ils ont vécu au rythme des suspensions de séances, des invectives et des déclarations émanant des trois blocs politiques – la droite, 61 élus, la gauche, 61, et l'extrême droite, 35 – qui peuplent un hémicycle ingouvernable.

L'équation politique à laquelle M. Millon est confronté est impossible à résoudre sans l'apport des voix du Front national. En effet, la majorité relative dont il disposait a volé en éclats et rend désormais impossible la mise en place de l'exécutif régional. Une partie de ses troupes, appartenant principalement à Force démocrate, voudrait que les vice-présidents de la région soient désignés *« d'une manière propre »*, c'est-à-dire sans le soutien des voix FN. C'est ce qu'a indiqué, après une réunion des groupes UDF-RPR et MPF, au cours de laquelle M. Millon a exigé la discipline de vote, Marie-Thérèse Geffroy.

Cette conseillère régionale RPR, maire du 5e arrondissement de Lyon, n'avait pas participé le 20 mars, avec deux autres élus UDF (Parti radical), au vote sur le président de la région. *« Vous vous trouvez dans une situation impossible, M. le président. La seule solution d'honneur pour résoudre l'impasse où vous vous trouvez est de repartir à zéro et de démissionner »*, a déclaré Mme Geffroy en séance publique. L'opposition de gauche, emmenée par Jean-Jack Queyranne (PS), n'a pu que constater que *« l'institution est complètement bloquée »*.

« ALLIANCE CONTRE NATURE »

Au même moment à l'appel des partis de gauche, mais aussi des syndicats et des associations, cinq mille personnes manifestaient dans les rues de Lyon contre *« l'alliance contre nature »* entre M. Millon et le FN. Dans une lettre qu'il lui a adressée mardi, Philippe Meirieu, président du Comité d'organisation de la consultation sur les lycées, demande au président du conseil régional *« de ne pas assister »* à la rencontre nationale des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) prévue jeudi à L'Isle-d'Abeau, dans l'Isère. *« Le soutien que vous a apporté le FN et que vous avez accepté m'apparaît incompatible avec les principes de débat démocratique, de justice sociale, de tolérance et de fraternité qui animent la démarche de notre consultation »*, écrit l'universitaire lyonnais

Conscient des dangers qui le menacent, M. Millon, muré dans son silence, joue avec le temps. Dans l'après-midi, il a fait savoir qu'il se rendra jeudi en Auvergne pour rencontrer Valéry Giscard d'Estaing et *« recueillir son avis »*. Il a reçu, mardi matin, la visite de Raymond Barre, maire de Lyon, qui avait condamné son acceptation des voix du FN, et, mardi soir, celle de Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac. Il a brusquement clos la session et reporté l'élection des vice-présidents au 30 mars en annonçant que, conformément à l'article L 4231-3 du code des collectivités territoriales, il assurait seul l'administration de la région et nommait cinq conseillers délégués, tous anciens vice-présidents de la région, pour assurer à ses côtés la gestion courante de l'institution. *« Il n'est pas question que je démissionne »*, a lâché l'ancien ministre de la défense aux journalistes qui le pressaient de questions à la sortie de l'hémicycle.

Savourant la réussite de leur stratégie, les élus du FN ont observé, avec gourmandise, les divisions de la droite républicaine. Impatient de pouvoir à nouveau mélanger à nouveau sa voix avec celles de la droite UDF-RPR, le patron de l'extrême droite en Rhône-Alpes, Bruno Gollnisch, a rappelé qu'*« il ne peut y avoir de vice-présidents élus chez les amis de M. Millon qu'avec les suffrages du FN »*.

Claude Francillon

Les présidents de région élus avec les voix d'extrême droite peinent à constituer leur exécutif

LES PRÉSIDENTS de région élus vendredi 20 mars affrontent la deuxième phase de l'installation des nouveaux exécutifs, avec la mise en place de la commission permanente et l'élection des vice-présidents. L'exercice s'avère très difficile, en particulier dans les cinq régions dont le président UDF a été élu avec les voix du Front national.

Ainsi en Bourgogne, Jean-Pierre Soisson a annoncé, mardi 24 mars, qu'après *« avoir entendu le message de Jacques Chirac »*, il *« n'exclut pas de démissionner »*. Mais ce sera une décision *« collective »*, soutient M. Soisson, qui devait réunir, mercredi 25 dans la soirée, les membres potentiels de son équipe pour y réfléchir. Le maire d'Auxerre assure maintenant qu'*« il n'y a pas de compromissions possibles avec le FN »*. Les hésitations subites de M. Soisson tiennent aussi aux fissures apparues dans sa propre majorité. Pressenti pour occuper le poste de quatrième vice-président, Philippe Morel (UDF-FD) a ainsi annoncé qu'il refusait *« de participer à l'exécutif »* de M. Soisson.

En revanche, Simone Rignault, ancienne députée (RPR) de la Nièvre, est prête à assumer ce rôle. Sauf avis contraire du RPR, dit-elle, avec regret. Or, Nicolas Sarkozy, secrétaire général du mouvement gaulliste, a été très clair, dès le 20 mars : *« Il n'y aura pas de vice-présidents RPR en Bourgogne. »* En attendant la prochaine sécance du conseil régional, prévue jeudi, M. Jaboulet-Vercherre, responsable régional du FN, continue son chantage : *« Avec neuf élus, nous pouvons manger qui nous voulons. »* En Bourgogne, la gauche a obtenu 24 élus, la droite 22 et les chasseurs 2.

En Picardie, la séance du conseil régional a repris, mardi 24, dans une ambiance très houleuse. Quatre cents manifestants étaient rassemblés à l'extérieur de l'hôtel de région pour réclamer la démission de Charles Baur (UDF-FD). Gérard Lalot (PC) a demandé à M. Baur de *« remettre sa démission sur le bureau d'une assemblée qui doit rester démocratique »*. *« Vous ne pouvez pas rester à la tête d'une région aujourd'hui marquée du sceau de l'infamie et de la collaboration »*, a ajouté M. Lalot.

« Ma réponse est claire : dans toute ma vie politique, je n'ai jamais accepté les diktats du Parti communiste », a répliqué M. Baur, soutenu par les élus FN aux cris de *« les cocos à Moscou »* ou *« Lalot fasciste »*. Faute de quorum – étaient absents vingt et un des vingt-trois élus de gauche, les trois conseillers LO, ainsi que Roger Mézin, élu RPR de la Somme qui s'était élevé, vendredi, contre les conditions de l'élection de M. Baur –, ce dernier a repoussé au vendredi 27 mars l'élection des vice-présidents.

Devant la presse, M. Baur, qui a indiqué n'avoir *« pas entendu »* l'intervention télévisée du président de la République, a répété qu'*« il n'y aura pas de vice-présidences, ni de commissions pour le Front national »*. Déclarant que les élus RPR étaient *« très fiers d'avoir élu M. Baur »*, leur chef de file, Eric Woerth, ancien conseiller d'Alain Juppé à Matignon, a rappelé que le mouvement gaulliste ne revendiquait *« aucune vice-présidence »*. *« Si un élu veut une vice-présidence, il le fera à titre personnel mais sera mis en congé du mouvement »*, a-t-il précisé. Quant à l'ancien député UDF-DL de l'Oise, François-Michel Gonnot, il nous a indiqué qu'il envisageait de prendre part à l'exécutif : *« Le président de la République a mis l'opposition dans une situation invraisemblable*, soutient M. Gonnot.

Il est intervenu dans un domaine qui relève du débat interne aux assemblées élues. »

En Languedoc-Roussillon, présidé par Jacques Blanc (UDF-DL), cinq vice-présidents ont été élus, lundi 23 mars, dont quatre UDF et un RPR qui s'est mis en congé de son parti. Le Front national, qui avait demandé une vice-présidence, n'a pas obtenu satisfaction.

Bruno Caussé et Jean-Baptiste de Montvalon

La commission permanente est élue à la proportionnelle

LE CONSEIL RÉGIONAL, qui comporte de nombreux membres (43 en Limousin et jusqu'à 209 en Ile-de-France), ne peut se réunir fréquemment en séance plénière. Il élit donc une commission permanente, organe de délibération restreint, qui, par délégation, gère les affaires courantes, à l'exception des dossiers concernant le budget, les comptes ou des dépenses pluriannuelles.

Les membres de la commission permanente sont élus à la proportionnelle des groupes composant l'assemblée régionale. Il s'agit d'une innovation majeure introduite par la loi sur l'administration territoriale de la République du 6 février 1992. Auparavant, ils étaient élus au scrutin uninominal : de ce fait, leur couleur politique reflétait celle de la majorité du conseil régional. La proportionnelle a été imposée pour introduire plus de démocratie dans cette instance, au risque cependant d'y introduire la même instabilité que dans l'assemblée plénière.

En outre, la commission permanente est souvent pléthorique. C'est, en effet, le conseil régional qui fixe le nombre de ses membres, seul celui des vice-présidents, qui la composent pour partie, étant limité par les textes (*« de quatre à quinze, sous réserve que le nombre de ceux-ci ne soit pas supérieur à 30 % de l'effectif du conseil »*). En Franche-Comté, par exemple, l'ancienne commission permanente comportait 27 membres, pour un conseil de 43.

A l'élection de la commission permanente succède celle des vice-présidents, cette fois-ci au scrutin uninominal. Dans un certain nombre de régions, le président du conseil régional et les vice-présidents se réunissent en formation restreinte, appelée *« bureau »*. Cette instance de concertation, qui relève du pouvoir exécutif, mais qui n'a pas d'existence institutionnelle, n'a rien à voir avec le « bureau » d'avant 1992, qui désignait l'ancêtre de la commission permanente.

Rafaële Rivais

Mme Aubry s'emporte contre l'opposition sur les 35 heures

L'EXAMEN, en deuxième lecture, du projet de loi de réduction du temps de travail, mardi 24 mars, a donné lieu à des échanges vifs entre Martine Aubry et les députés de l'opposition. La gauche a rétabli la principale disposition du texte, supprimée par le Sénat, qui prévoit le passage aux 35 heures en 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés. La date-butoir est reportée à 2002 pour les établissements qui franchissent le seuil de 20 salariés en 2000 et 2001. En commission, Jean Le Garrec, rapporteur de la commission des affaires sociales, a retiré un amendement alignant le champ d'application de la définition de la durée du travail, du repos quotidien et des temps de pause sur celui d'une directive européenne de novembre 1993 qui en exclut notamment les entreprises de transport.

La ministre de l'emploi a reproché à Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire) de l'avoir accusée à tort d'avoir menti à propos du contenu d'un communiqué des pays du G 8 sur l'emploi. Plusieurs députés de droite ont cité Tony Blair, reçu mardi à l'Assemblée nationale, à l'appui de leur critique du projet de loi. *« Vous qui applaudissez Tony Blair et avez voté avec Le Pen vendredi, nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous. » « Tony Blair, ça suffit, Le Pen ça suffira aussi »*, s'est emportée Mme Aubry.

DÉPÊCHES

■ **DROITE-FN : selon trois sondages, une majorité de Français désapprouvent** une alliance entre la droite et le FN. Selon l'IFOP (20-21 mars, échantillon de 721 personnes, pour *L'Express* du 26 mars) 66 % désapprouvent (contre 26 % qui approuvent) les présidents de région qui ont accepté les voix du FN. Cette attitude est partagée par 53 % des sympathisants du RPR et de l'UDF. Selon BVA (20-21 mars, échantillon de 501 personnes, pour *Paris-Match* du 26 mars), 57 % des sympathisants du RPR et de l'UDF se disent défavorables à la conclusion d'accords électoraux avec le FN. Pour CSA (23-24 mars, échantillon de 1 003 personnes, *Le Parisien* du 25 mars), 59 % des personnes interrogées sont mécontentes, voire scandalisées, de l'élection de présidents de région grâce aux voix du FN et 65 % sont opposées à un rapprochement de la droite avec le FN.

■ **SECRET-DÉFENSE : les sénateurs ont adopté**, mardi 24 mars, en première lecture, le projet de loi d'Alain Richard, ministre de la défense, visant à créer une commission du secret de la défense, chargée d'émettre des avis sur la déclassification et la communication d'informations sensibles, mais ont supprimé le principe d'une présidence commune de droit de cette commission et de celle de contrôle des interceptions de sécurité.

■ **SYNDICATS : la CGT et la CFDT ont appelé, mardi 24 mars, leurs adhérents**, à participer aux manifestations, organisées cette semaine dans toute la France, contre le FN. La CGT *« invite le monde salarié à prendre sa place dans les manifestations larges et unitaires qui portent ces objectifs »*. Entendant lutter contre *« la banalisation de l'extrême droite »*, la CFDT a décidé de *« prendre contact avec les autres confédérations pour examiner les possibilités d'une expression commune sur ce sujet »*.

■ **INFLATION : les prix à la consommation en France ont progressé de 0,3 %** en février, selon les chiffres définitifs publiés mercredi 25 mars, par l'Insee. L'inflation s'établit à 1,6 % sur les douze derniers mois.

JUSTICE Le projet de réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) vient d'être transmis au Conseil d'Etat. Ce texte est la clé de voûte de la réforme de la justice engagée au lendemain des élections législatives de 1997 par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. ● IL RENFORCE les garanties de nomination des magistrats du parquet. Désormais, les propositions du garde des sceaux devront recueillir l'avis conforme du Conseil. En 1995-1996, sur les quinze avis négatifs rendus par le CSM, sept n'avaient pas été suivis par le garde des sceaux. ● LE PROJET DE RÉFORME renforce les mécanismes de responsabilité des magistrats. La transparence de la procédure disciplinaire sera accrue grâce à des audiences publiques. Le texte crée également des « commissions d'examen des réclamations des justiciables ».

Les garanties de nomination des magistrats du parquet seront renforcées

Dans un projet de réforme constitutionnelle qui vient d'être transmis au Conseil d'Etat, le gouvernement accroît les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature. Pour éviter tout corporatisme, les magistrats seront minoritaires au sein du CSM

AU TERME de six mois de débats, la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a été transmise, en début de semaine, au Conseil d'Etat. *Ce texte est la clé de voûte* de la réforme de la justice engagée au lendemain des élections législatives par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Né en 1946 avec la *IVe République*, réformé en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur, le Conseil participe depuis plus de cinquante ans à la nomination des six mille magistrats français. Selon la constitution de la Ve République, il est chargé d'« *assister* » le président de la République dans sa tâche de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

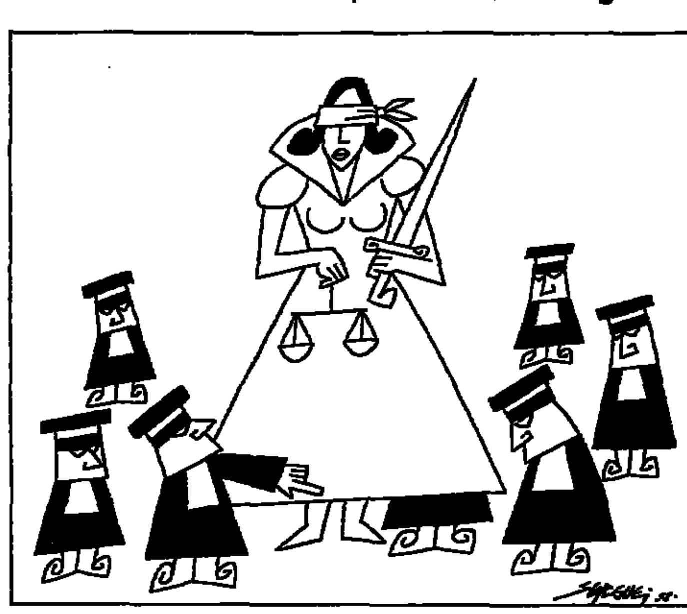
Présidé par le chef de l'Etat, vice-présidé par le garde des sceaux, le CSM dispose de pouvoirs de nomination à géométrie variable. Pour *les hauts magistrats du siège* – *les* juges de la Cour de cassation, les premiers présidents des cours d'appel et les présidents des tribunaux –, son influence est grande : il *lui revient de recueillir les candidatures*, d'examiner les dossiers et de faire des propositions de nomination qui sont ensuite soumises au président de la République. Pour les autres magistrats du siège – *juges* d'instruction ou juges des enfants par exemple –, le Conseil se contente d'examiner les propositions de la chancellerie et de rendre un avis auquel le ministre est tenu de se conformer.

Pour les parquetiers, qui sont à la fois des « *fonctionnaires et des magistrats* », selon l'expression de l'ancien premier avocat général à la Cour de cassation, Michel Jéol, les prérogatives du CSM sont infiniment plus modestes : la nomination des procureurs généraux n'est pas soumise au Conseil. Ces parquetiers des cours d'appel sont nommés directement en conseil des ministres, comme les préfets. Quant à la nomination des procureurs de la République et de leurs substituts, elle est proposée par la chancellerie. Le CSM se contente de rendre un simple avis que le ministre n'est pas tenu de suivre. De juillet 1995 à décembre 1996, près de la moitié des avis négatifs n'ont pas été suivis par le garde des sceaux.

POLÉMIQUES SANS FIN

Pour les magistrats du siège, le système a plutôt bien fonctionné. Rares sont ceux qui se plaignent aujourd'hui du manque d'indépendance de ces juges, qui bénéficient tous du principe de l'inamovibilité. En revanche, la nomination des magistrats du parquet a donné lieu, ces dernières années, à des polémiques sans fin. La controverse a culminé avec une nomination-symbole intervenue *le 24 juillet 1995*. Ce jour-là, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a nommé au poste stratégique de procureur général de la cour d'appel de Paris son propre directeur de cabinet, qui avait été auparavant le conseiller de Jacques Chirac à Matignon de 1986 à 1988, puis, à la mairie de Paris, de 1989 à 1991.

Pour offrir de véritables garanties de nomination aux magistrats du parquet, le projet de loi transmis au Conseil d'Etat renforce les pouvoirs du CSM. Désormais, toutes les nominations du parquet, y compris celles des procureurs généraux, seront soumises au Conseil, qui rendra un avis auquel le ministre sera tenu de se conformer. Les propositions de nomination continueront en revanche à émaner du garde des sceaux. Après avoir envisagé un instant de se départir de ce pouvoir en le confiant au CSM, le gouvernement a reculé, *estimant qu'il fallait* maintenir un lien de dépendance entre le ministre et les parquetiers. On est donc loin de la rupture, voire de l'indépendance tant redoutée par certains hommes politiques.



Pour éviter tout corporatisme et toute culture de « l'entre-soi », le texte instaure un subtil équilibre entre magistrats et non-magistrats. Mme Guigou avait toujours affirmé que l'autonomie aurait un prix. Selon elle, le renforcement des pouvoirs du CSM devrait nécessairement être accompagné d'une présence minoritaire de non-magistrats. Présidé, comme auparavant, par le chef de l'Etat et vice-présidé par le garde des sceaux, le CSM nouvelle manière comprendra donc vingt et un membres : dix magistrats du siège et du parquet, dix personnalités n'appartenant pas à l'ordre judiciaire et un conseiller d'Etat désigné par l'assemblée générale du Conseil.

Les « personnalités extérieures » seront désignées par les présidents de la République, du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, qui en choisiront chacun deux. Les deux dernières seront désignées conjointement par le premier président de la Cour de cassation, le vice-président du Conseil d'Etat et le premier président de la Cour des comptes. Les dix magistrats seront, eux, élus par leurs pairs : les hauts magistrats de la Cour de cassation choisiront deux des leurs, les premiers présidents et les procureurs généraux feront de même tandis que la « base » élira six magistrats au suffrage direct et au scrutin de liste proportionnel. Cela devrait éviter la surreprésentation actuelle du syndicat majoritaire et modéré, qui est liée au mode de scrutin retenu en 1993.

Comme auparavant, les membres du CSM seront élus pour quatre ans et ne pourront exercer ni la profession d'avocat, ni celle d'officier public ou ministériel, ni aucun mandat électif. Comme auparavant, ils ne pourront faire l'objet d'une promotion ou d'une mutation pendant la durée de leur mandat et ils seront tenus au secret professionnel. Comme auparavant, le secrétaire administratif du Conseil sera nommé par décret du président de la République, parmi les magistrats justifiant de sept ans de « *services effectifs en qualité de magistrat* ».

Enfin, les crédits du CSM continueront à être individualisés au sein du budget du ministère de la justice et le CSM pourra, comme aujourd'hui, effectuer des missions d'information dans les juridictions et à l'Ecole nationale de la magistrature.

Anne Chemin

Un renforcement de la responsabilité des magistrats

DÈS son arrivée place Vendôme, en juin 1997, Elisabeth Guigou avait annoncé que l'autonomie croissante des magistrats s'accompagnerait d'un renforcement de leur responsabilité. Ce souci apparaît en filigrane du projet de loi organique sur le statut de la magistrature qui vient d'être transmis au Conseil d'Etat : les procédures disciplinaires seront désormais plus aisées et les justiciables mécontents pourront s'adresser, *s'ils le souhaitent*, à des « commissions d'examen des réclamations ».

Le texte a conservé l'élégante définition de la faute contenue *dans le statut de 1958, qui fait référence*, non à une simple violation des règlements, mais à un « *manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité* ». Comme auparavant, cette faute pourra être sanctionnée par une réprimande, un déplacement d'office, le retrait de certaines fonctions, un abaissement d'échelon, une rétrogradation, une mise à la retraite d'office ou une révocation, voire, ce qui est nouveau, une inéligibilité au Conseil supérieur de la magistrature.

En revanche, le CSM pourra être saisi non plus seulement par le garde des sceaux, mais aussi par les chefs de juridictions. Surtout, la procédure disciplinaire gagne en transparence. Les décisions du conseil de discipline seront rendues publiques et les audiences ne seront plus soumises à la règle du huis-clos : les débats seront désormais ouverts au public, même si le texte prévoit quelques restrictions. Lorsque « *l'intérêt de la moralité, de l'ordre public, de la sécurité nationale, d'un mineur ou la protection de la vie privée* » l'exigent ou lorsqu'« *il existe des circonstances spéciales de nature à porter atteinte aux intérêts de la justice* », l'accès à la salle pourra être interdit pendant tout ou partie de l'audience.

UN MANDAT DE QUATRE ANS

Le projet inaugure aussi une nouvelle voie permettant la mise en jeu de la responsabilité disciplinaire des magistrats en créant des « *commissions d'examen des réclamations des justiciables* ». Ces instances seront composées d'un magistrat du siège ou du parquet désigné par les premiers présidents ou les procureurs généraux, d'un conseiller de la cour administrative d'appel désigné par son président et d'une « *personnalité qualifiée* » désignée par le médiateur de la République qui ne sera ni magistrat, ni membre d'une juridiction administrative. Toutes disposeront d'un mandat de quatre ans.

Tout justiciable qui « *s'estime lésé à raison d'un acte par un magistrat dans l'exercice de ses fonctions et susceptible de recevoir une qualification disciplinaire* » pourra adresser à cette commission une réclamation. Si la demande est « *dénuée de sérieux* », elle sera classée. Sinon, *elle sera* transmise au ministre de la justice, qui pourra diligenter des investigations. La chancellerie disposera alors d'un délai de quatre mois pour engager *des poursuites disciplinaires. La* décision de la commission d'examen des réclamations, qui ne pourra pas faire l'objet d'un recours, sera notifiée au justiciable *et au magistrat mis en cause*.

Du 1er juillet 1995 au 31 décembre 1996, les formations disciplinaires du CSM ont prononcé neuf sanctions, dont deux révocations. *Les décisions portent* sur le devoir de réserve, mais aussi sur les dérives financières : en 1996, le CSM a ainsi sanctionné un magistrat qui avait caché ses difficultés financières en souscrivant une promesse d'achat, un juge d'instance qui avait détourné les fonds d'une « caisse noire » constituée alors qu'il était greffier en chef et un troisième qui avait fait régler par sa juridiction des achats de matériel et des travaux à son domicile. Dans ce dernier cas, la formation du siège a prononcé pour la première fois la sanction la plus sévère : une révocation sans droit à pension.

Toujours en 1996, les « *débordements de la vie privée* », selon l'expression du CSM, ont, eux aussi, donné lieu à quelques sanctions. Bien que les actes de la vie privée « *ne relèvent pas de l'action disciplinaire* », le Conseil a considéré que les « *débordements publics* » et « *le caractère scandaleux* » d'une liaison, qui avaient donné lieu à *des violences évoquées par* la presse, constituaient une faute disciplinaire. Il a également reconnu contraire aux bonnes mœurs le fait, pour un magistrat, *de relever le numéro de téléphone* d'une femme venue témoigner et de lui donner des rendez-vous en empruntant l'identité d'un avocat.

Enfin, le Conseil a sanctionné *des manquements professionnels*. En 1996, le CSM a sanctionné un magistrat à la suite « *d'absences non autorisées* » qui ont obligé ses collègues à le remplacer d'urgence « *afin que soient tenues les audiences prévues* ». « *Ce magistrat a délibérément méconnu les prérogatives administratives de son chef de juridiction et, par ses absences irrégulières, affecté le fonctionnement normal du service de la justice* », soulignait alors le CSM.

A. C.

Quand la chancellerie passait outre les avis du CSM

POUR bien marquer la différence entre les magistrats du siège, qui sont indépendants, et ceux du parquet, qui sont placés « *sous l'autorité* » du garde des sceaux, le Congrès, solennellement réuni à Versailles, a décidé, lors de la réforme constitutionnelle de 1993, de créer un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à deux vitesses. Pour la nomination des magistrats du siège, le CSM transmet aux autorités un avis conforme, voire des propositions ; pour celle des procureurs et des substituts, il se contente d'un avis simple qui ne lie pas le garde des sceaux.

Les premiers pas du CSM ont été marqués par une certaine harmonie avec le pouvoir politique. De juillet 1994 à juillet 1995, le CSM a rendu 513 avis sur des procureurs ou des substituts. La majorité de ces avis (497) étaient positifs, mais 16 d'entre eux marquaient la désapprobation du Conseil à l'égard des propositions de la chancellerie.

A chaque fois, le ministre – Pierre Méhaignerie, puis Jacques Toubon – a renoncé à ses projets de nomination. « *Il est remarquable qu'au terme d'une année de fonctionnement, tous les avis de la formation du parquet aient été suivis et que le président de la République n'ait procédé à aucune nomination qui n'aurait reçu l'agrément du Conseil* », se félicitait le CSM dans son rapport annuel.

Le CSM ne se doutait pas que les années suivantes seraient infiniment *moins consensuelles*. Du 1er juillet 1995 au 31 décembre 1996, sur les 498 avis concernant le parquet, 15, soit 3 %, étaient négatifs. Contrairement à la première année, certains n'ont *pas été suivis*. Utilisant les pouvoirs qui lui sont conférés par les textes, M. Toubon a décidé de passer outre à sept reprises, soit dans 46 % des cas. « [Cette attitude] *traduit une rupture avec la pratique antérieure*, regrettait le CSM. *Le Conseil s'interroge actuellement sur les raisons possibles d'une telle évolution et sur les conséquences qu'il lui appartient d'en tirer. Mais il lui apparaît d'ores et déjà que l'indépendance des magistrats du parquet, s'agissant de leur nomination, est encore imparfaitement assurée.* »

Le premier conflit public a porté, en 1995, sur la nomination, au poste de procureur de Nanterre, d'un ancien conseiller au cabinet de M. Méhaignerie, Yves Bot. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) avait estimé que cette proposition avait « *une coloration politique très nette* » tandis que le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) évoquait une « *véritable reprise en main* ». La proposition de la chancellerie avait reçu un avis négatif du Conseil, mais le garde des sceaux d'Alain Juppé avait choisi de passer outre en nommant M. Bot à Nanterre.

Depuis, d'autres avis négatifs n'ont pas été pris en compte. Ce fut notamment le cas lors des élections législatives de 1997 : à la veille du second tour, alors que le gouvernement de M. Juppé se savait perdu, M. Toubon avait nommé à la prestigieuse Inspection générale des services judiciaires un *magistrat qui avait déjà fait l'objet* de plusieurs avis négatifs. Ancien membre du cabinet d'Albin Chalandon, détaché à la Mairie de Paris de 1983 à 1987, puis de 1988 à 1996, Alain Legoux avait été nommé une première fois, en 1996, par M. Toubon, avocat général à la cour d'appel de Versailles contre l'avis du CSM. En 1997, il était *nommé* à l'inspection par M. Toubon, toujours contre l'avis du Conseil.

A. C.

M. Tapie minimise son rôle dans l'affaire des comptes de l'OM

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

« *Nous, à l'OM, on n'a rien inventé. On s'est toujours contenté, certes à tort, de marcher dans le dispositif qui existait déjà et qui nous était imposé de l'extérieur. Bien sûr nous n'étions pas dupes mais ça fait quarante ans que c'est comme ça.* » Bernard Tapie s'est efforcé, mardi 24 mars, à l'ouverture du procès en appel des comptes de l'Olympique de Marseille (OM), devant la 5e chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, de minimiser sa responsabilité dans l'« *évaporation* », sous sa présidence, de plus de 100 millions de francs des caisses du club de football. Au côté de tous ses anciens adjoints, eux aussi condamnés en première instance, l'ancien ministre et homme d'affaires s'est abstenu de toute manifestation d'humeur, et s'est présenté comme « *consultant* » actuellement au service d'une « *compagnie britannique* ». Il a expliqué qu'il œuvrait au « *rapprochement d'entreprises* », percevant à ce titre un salaire mensuel de « *30 000 francs bruts* ».

PROCÈS

Le 4 juillet 1997, le tribunal de Marseille avait prononcé, à son encontre, une peine de trois ans d'emprisonnement – dont dix-huit mois avec sursis –, ajoutant la menace d'une nouvelle période d'incarcération aux sanctions précédentes, relatives à l'affaire du match Valenciennes-OM – peine déjà purgée – et à la gestion du *Phocéa*, contre laquelle il s'est pourvu en cassation. Parmi les anciens dirigeants du club, seuls Alain Laroche et Jean-Pierre Bernès n'avaient pas interjeté appel de leur condamnation : le premier était le directeur financier du club, et avait écopé de deux ans de prison – dont dix-huit mois avec sursis ; le second, qui fut le bras droit de M. Tapie avant de devenir son principal accusateur, s'était vu infliger trente mois de prison avec sursis. L'équipe dirigeante dans son ensemble, comprenant aussi l'ancien manager Michel Hidalgo et l'ancien rédacteur en chef du *Provençal*, Jean-Louis Levreau, avait été condamnée à verser solidairement la somme de 88 millions de francs, destinée à couvrir les dettes du club.

Prêts fictifs aux joueurs, sociétés-écrans, comptes suisses, fausses factures, intermédiaires douteux : ces pratiques seront évoquées au cours du procès, mais le président Franck Lapeyre a prévenu qu'il n'entendait pas « *refaire l'instruction de cette affaire comptable très technique* ». « *Je peux expliquer neuf dixièmes de cette somme prétendument détournée*, a répondu M. Tapie. *Mais j'avoue qu'il restera une zone d'ombre sur le dernier dixième dont je ne connais pas la destination formelle. Celle-ci m'a complètement échappée.* » Quant à l'existence d'une « *caisse noire* », dont l'utilisation aurait pu aller jusqu'au trucage de certains matchs – soupçon maintes fois invoqué, mais que l'accusation n'a pas retenu –, M. Tapie l'a écarté, au prix d'un argument qui lui est habituel : « *Je n'allais pas en constituer une avec mon argent personnel. J'ai plein de défauts, mais je ne suis pas un imbécile.* » Jusqu'à vendredi, la cour devrait néanmoins s'attacher à comprendre comment, alors que l'Olympique de Marseille régnait sur l'Europe du football, encaissant d'énormes recettes audiovisuelles et publicitaires, les comptes du club avaient pu, en quelques années, connaître une telle débâcle.

Le rôle de plusieurs intermédiaires devrait aussi être au cœur des débats. Le plus fameux d'entre eux, le Croate Ljubomir Barin, déjà mis en cause dans le scandale de la gestion des Girondins de Bordeaux, club rival de l'OM au début des années 90, s'est fait excuser, dès l'ouverture des débats, pour raison médicale.

Ayant fait savoir, depuis Zagreb, qu'il avait « *avalé une arête de poisson* », ce témoin-clé des manipulations financières dans les coulisses du football européen ne prendra pas la parole à Aix-en-Provence. Le président Lapeyre a disjoint son cas de celui des autres prévenus, quoique trouvant l'excuse « *difficile à avaler* ».

Roland-Pierre Paringaux

Les assises du Rhône n'ont pas cru à la folie de Norbert Crastes, meurtrier de sa mère

Il a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle

La cour d'assises du Rhône a condamné Norbert Crastes à quinze ans de réclusion criminelle assortie d'une peine de sûreté de dix ans, mardi 24 mars, à Lyon, pour avoir tué sa mère en janvier 1996. Les jurés ont estimé que la folie invoquée par l'accusé, qui a fait de nombreux séjours en hôpital psychiatrique, ne pouvait pas être retenue à sa décharge. Les experts avaient estimé que ces troubles ne l'empêchaient pas d'être jugé.

LYON
de notre envoyé spécial

La nuit était déjà très avancée, ce vendredi 13 janvier 1996, quand Norbert Crastes a entendu une voix. Une voix insistante qui lui indiquait la conduite à tenir. Il ne devait pas goûter au repas que sa mère venait de lui préparer, parce qu'il risquait d'être empoisonné. Mieux valait finalement quitter l'appartement, fuir au plus vite. Norbert Crastes obéit. Dans les escaliers, il croise une femme dont *« les yeux lancent des éclairs »*. La voix se ravise, lance un contre-ordre : dehors, c'est pire, Norbert risque d'être tué. Alors, il remonte, rejoint sa mère dans l'appartement. Là, la voix ordonne de nouveau. Il faut tuer la mère, s'en débarrasser, *« avant minuit, sinon demain le soleil ne se lèvera pas »*.

Norbert va à la cuisine, dans un tiroir il prend un couteau et il s'acharne sur sa mère. Comme si les coups ne suffisaient pas, il frappe le crâne de sa victime avec un objet contondant. A 1 heure, tout était fini, Norbert Crastes avait accompli son œuvre : *« Je suis Lucifer, je viens de tuer Dieu »*, dira-t-il aux policiers prévenus par une voisine. Dans l'appartement, ils découvrent l'horreur du drame. Le meurtrier n'est habillé que d'une simple chemise maculée. Dans le hall, le corps de sa mère gît dans une mare de sang. Le médecin légiste dénombrera vingt et une plaies, sept fractures des côtes et un traumatisme crânien, cause principale de la mort.

Les jurés de la cour d'assises du Rhône, à Lyon, n'ont pas cru à cette version. Mardi 24 mars, ils ont estimé que la supposée folie de l'accusé ne pouvait pas être retenue à sa décharge. Ils l'ont au contraire jugé dangereux et l'ont condamné à quinze ans de réclusion criminelle assortie d'une peine de sûreté de dix ans. Examiné immédiatement après les faits par un psychiatre qui constatait *« un délire aux thèmes mystiques et sexuels »*, Norbert Crastes avait été placé pendant plusieurs jours dans une structure spécialisée. Depuis 1985 il avait fait une douzaine de séjours plus ou moins longs dans des hôpitaux psychiatriques. Le dernier remontait au lundi précédant les faits : deux jours à l'hôpital de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

« CONSTRUCTION DÉLIRANTE »

Les deux collèges d'experts psychiatres chargés de l'examiner dans le cadre de l'instruction aboutissent, peu ou prou, aux mêmes conclusions. Pour les uns, Robert Crastes souffre d'une *« psychose délirante chronique sans altération des associations mentales et d'une forme de paranoïa en raison de la présence d'hallucinations auditives »*. Pour les autres, le meurtrier est sujet à une *« paraphrénie à forme fantastique, se caractérisant par une construction délirante ésotérique, mythologique et théologique riche »*. Les experts sont en tout cas formels sur un point : le trouble dont souffrait Norbert Crastes au moment des faits n'a pas aboli son discernement, ce qui lui vaut d'être renvoyé devant les assises.

A l'audience, personne ne nie que Norbert Crastes soit un vrai malade, ses antécédents en témoignent. Sa mère, d'ailleurs, s'est beaucoup occupée de lui, justement en raison de son état. Une mère affectueuse, protectrice, *presque étouffante, mais qui* n'avait plus que ses deux fils depuis son divorce d'avec un mari violent et volage. L'accusé est donc malade, *« mais il fonctionne normalement les neuf dixièmes du temps*, explique le docteur Daniel Settelen. *Pour lui, le délire est une protection pour éviter le morcellement schizophrénique »*. Ses accusateurs refusent donc l'idée que ses troubles neuropsychiques dédouanent Norbert Crastes de toute responsabilité.

Bruno, son frère cadet, partie civile au procès, est venu dire à la barre ce qu'il gardait pour lui depuis la nuit du 13 janvier. *« Norbert, c'est un couard. Il n'est pas courageux et n'a jamais voulu affronter la vraie vie. Ce qui l'intéressait, c'était la facilité : aller en boîte avec ses copains, prendre de l'argent à notre grand-tante, traiter notre mère en esclave. Il affirme aimer sa mère, mais ce n'est pas ça aimer. Il est violent, caractériel. Son geste éclaire toute sa personnalité, ce n'est pas une victime, il avait tous les choix pour avoir une vie normale, il a préféré ne rien faire. Notre mère lui a donné sa vie, au sens propre et au sens figuré. C'est vrai qu'il est malade, mais il s'aime comme ça. Sa maladie, c'est une belle excuse. »*

Sur son banc, Norbert Crastes ne réagit pas. L'effet des neuroleptiques peut-être. Dans la salle, le silence est pesant : ce témoignage est un réquisitoire implacable. L'image de l'accusé vacille, sa ligne de défense se fragilise. *« Je ne suis pas un assassin, je suis un malade »*, avait-il répété à l'envi. La monstruosité du crime plaidait presque pour sa thèse, tant elle dépassait l'entendement. Mais d'autres témoignages confirment que Norbert Crastes n'est pas simplement un homme pris de délires psychotiques, dépassé par une force qu'il ne maîtrise pas. Le docteur Jean-Pierre Losson, qui l'a suivi pendant plusieurs années à l'hôpital psychiatrique du Vinatier à Lyon, évoque les *« traits d'une personnalité délinquante, un pervers, un manipulateur, intimidant et impérieux »*, qui refusait la plupart du temps de se plier aux obligations de soins et de prendre régulièrement ses médicaments.

Même ses amis, venus expliquer tout le bien qu'ils pensaient de l'accusé, reconnaissent qu'il pouvait parfois être violent, au moins verbalement. La veille du crime, l'un d'eux l'a même trouvé *« plus énervé que d'habitude »*, au point d'appeler la mère de Norbert pour lui conseiller de partir. L'accusé n'aurait pas supporté d'avoir été une nouvelle fois hospitalisé à la demande expresse de sa mère. Une question demeure donc à l'issue de ce procès : comment un médecin a-t-il pu juger que l'état de Norbert Crastes n'était plus dangereux au point de le laisser sortir deux jours seulement après son admission ?

Acacio Pereira

L'irresponsabilité pénale de moins en moins prononcée

LE PROCÈS de Norbert Crastes pose de nouveau la question de la responsabilité pénale des personnes souffrant de troubles mentaux. Les deux experts psychiatres chargés de l'examiner ont en effet estimé que son discernement avait été *« altéré »* au moment des faits, mais qu'il n'avait pas été totalement *« aboli »*. Norbert Crastes est donc, à leurs yeux, accessible à une sanction pénale. Depuis une dizaine d'années, de plus en plus de personnes jugées *« borderline »* par les spécialistes sont renvoyées devant les juridictions : de 1989 à 1995, le nombre de mis en examen qui ont bénéficié du principe de l'irresponsabilité pénale n'a cessé de se réduire, passant de 611 à 295.

Norbert Crastes doit sa comparution devant la cour d'assises du Rhône à une subtilité sémantique introduite par le nouveau code pénal, en vigueur depuis le 1er mars 1994. Jusqu'alors, l'article 64 disposait qu'*« il n'y avait ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il avait été contraint par une force à laquelle il n'avait pu résister »*. Au fil des ans, la notion de *« démence »*, introduite dans l'ancien code pénal en 1810, avait cependant été jugée trop vague et trop éloignée des réalités de la psychiatrie contemporaine.

Le nouveau code pénal a donc voulu remédier à cet anachronisme. Il a remplacé le terme de *« démence »* par celui de *« trouble psychique ou neuropsychique »*, mais, surtout, il a introduit une nuance permettant, au regard de la gravité des troubles, de juger ou non un individu. Dans son article 122-1, le nouveau texte fait en effet la différence entre *« l'abolition »* du discernement, qui aboutit à l'irresponsabilité pénale, et la simple *« altération »* du discernement, qui rend l'individu *« punissable »* tout en prévoyant une atténuation de la peine en cas de condamnation.

En jouant sur les notions d'« abolition » ou d'« *altération* » *du discernement*, les psychiatres peuvent repousser la frontière séparant les comportements responsables, des névroses ou des psychoses considérées comme véritablement aliénantes. Aux jurés, ensuite, d'examiner les faits et la personnalité de l'accusé. Situation incongrue puisque au regard des textes, quand il répond à la question de la culpabilité, le jury d'une cour d'assises n'a pas à se poser celle de l'irresponsabilité pénale. Si une personne souffrant de troubles mentaux est acquittée, la loi permet cependant d'informer le préfet afin qu'il ordonne un placement d'office en hôpital psychiatrique.

LE DÉSARROI DES VICTIMES

Lors de la réforme du code pénal, la définition de l'irresponsabilité pénale a été modifiée mais la procédure du non-lieu a été maintenue en l'état. Déclaré irresponsable, l'auteur des faits échappe aux juridictions : le non-lieu est prononcé par le juge d'instruction, sans audience publique et sans reconnaissance de culpabilité. Face à ce silence, les familles des victimes se disent souvent frustrées de l'absence de procès, qui rend impossible leur travail de deuil. En 1994, les parents d'une victime avaient donc lancé une pétition nationale réclamant que tous les *« présumés coupables »* soient jugés, même s'ils sont internés ensuite en hôpital psychiatrique. *« Le sort du criminel* [doit être] *décidé par la justice de la République et non uniquement par les psychiatres »*, déclarait la mère de la victime.

Face au désarroi des victimes, le Parlement a donc introduit en 1995 de nouvelles dispositions sur l'irresponsabilité pénale. Si une expertise conclut à l'« abolition » du discernement du mis en examen, les parties civiles peuvent désormais demander un complément d'expertise, voire une contre-expertise qui est *« de droit »*. Surtout, en cas d'appel d'une décision de non-lieu, la chambre d'accusation peut, à la demande de la partie civile, entendre les experts et ordonner la comparution personnelle du mis en examen *« si son état le permet »*. Si la partie civile le demande, les débats se déroulent en séance publique.

A. Pe.

« Criminologie et psychiatrie », sous la direction de Thierry Albernhe, éd. Ellipses, 752 p., 540 F ; « Justice et psychiatrie », sous la direction de Claude Louzoun et Denis Salas, éd. Erès, 312 p., 175 F.

Le projet de loi contre les exclusions sera discuté début mai par le Parlement

Des associations en soulignent les lacunes

LE TOUR de l'exclusion en 82 articles. *Le projet de loi d'orientation « relatif à la lutte contre les exclusions »*, adopté, mercredi 25 mars, en conseil des ministres, tire son ambition encyclopédique et son aspect hétéroclite du programme triennal, rendu public trois semaines auparavant (*Le Monde* du 5 mars). A ceci près qu'aux grandes orientations et aux chiffres globalisants (51 milliards de francs sur trois ans) ont succédé le souci du détail et l'aridité des formulations juridiques. Ce que le programme déclinait en mesures dans des domaines aussi divers que l'emploi, la santé, le logement, le surendettement, les minima sociaux, l'action d'urgence, l'illettrisme, le projet de loi le traduit, lorsqu'il faut en passer par là, en modifications des textes en vigueur. Nombre des codes qui régissent la société n'échapperont pas aux ajouts ou aux retouches imposés par la nouvelle loi : entre autres celui du travail, celui de la Sécurité sociale, de la santé publique, des impôts, de la consommation, de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, de la famille et de l'aide sociale, de la procédure civile ainsi que le code électoral.

Une telle profusion avait valu de nombreuses remontrances du Conseil d'Etat au projet de loi de cohésion sociale du gouvernement d'Alain Juppé. Pour ce nouveau texte, les conseillers d'Etat se sont montrés moins sévères. Ils se sont notamment félicités que le projet de loi fasse la part moins belle au *« droit à l'état gazeux »*, selon l'une de leurs expressions favorites. Autrement dit, que les vapeurs des déclarations générales, qui n'ont pas grand-chose à voir avec le travail législatif, se soient condensées en vrais articles de loi, réformant les dispositifs existants plutôt que réaffirmant des grands principes.

Le Conseil d'Etat n'a pas trop tiqué sur l'article premier, qui fait de la lutte contre les exclusions *« un impératif national et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation »*.

Il a en revanche repoussé celui qui crée l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que le dernier, qui prévoit la présentation au Parlement, tous les deux ans, d'un rapport d'évaluation de l'application de la loi. Mais ces deux articles comptent parmi les demandes prioritaires des associations de solidarité. Le gouvernement n'a donc pas suivi l'avis du Conseil d'Etat. Les deux articles figurent dans le texte soumis au conseil des ministres, qui sera examiné par l'Assemblée nationale début mai en vue d'une adoption avant l'été.

Pour leur part, les collectifs de chômeurs ont fait savoir par une nouvelle journée d'action, lundi 23 mars, que le gouvernement ne devait pas s'estimer quitte avec un texte qui prévoit une revalorisation, jugée nettement insuffisante, de certains minima sociaux et qui refuse l'extension du RMI aux jeunes de moins de vingt-cinq ans. Les associations du réseau Alerte, elles, s'étaient montrées plutôt satisfaites lors de la présentation du programme gouvernemental. Mardi 24 mars, elles ont toutefois choisi de ne pas relâcher leur pression en faisant connaître leurs ultimes demandes et en soulignant les principales lacunes du programme gouvernemental.

> La principale incertitude porte sur l'organisation locale du dispositif, pratiquement laissée en blanc dans le projet actuel

Au chapitre emploi, même si elles approuvent la philosophie des mesures proposées, elles demandent que l'Etat se montre plus généreux sur les volumes accordés. Elle estiment, par exemple, que le dispositif Trace, qui institue des parcours d'insertion pour les jeunes, devrait s'adresser à 100 000 d'entre eux et non à 60 000 par année pleine. L'aide à la création ou à la reprise d'entreprise devrait être étendue de 5 000 à 20 000 bénéficiaires annuels. Pour la partie logement, Alerte répète notamment qu'en cas d'expulsion le préfet doit proposer une offre de relogement et non seulement d'hébergement.

Mais la principale incertitude porte sur l'organisation locale de la lutte contre l'exclusion, pratiquement laissée en blanc dans le projet actuel. Dans un communiqué, le Secours catholique s'est inquiété de la *« nouvelle donne politique qui prévaut aujourd'hui dans les instances régionales et départementales »* qui *« pourrait rendre plus difficile que prévu l'application du projet de loi »*.

Ce nouveau contexte politique nourrit l'impatience des associations, qui aimeraient être fixées le plus vite possible sur les intentions du gouvernement dans ce domaine. Le ministère de l'emploi et de la solidarité n'a en effet jamais caché qu'il attendrait l'issue des élections cantonales et régionales pour lancer des discussions avec les collectivités locales. Les mesures qui en découleront pourraient être introduites dans le projet de loi par des amendements en cours de débats parlementaires. Mais il reste à décider de l'ampleur des changements envisagés : simple toilettage, comme dans le projet de cohésion sociale, ou, comme semble le souhaiter Martine Aubry, réforme en profondeur de l'action sociale décentralisée, avec à la clé une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités.

Jérôme Fenoglio

La mort de Mme Papon devrait provoquer une nouvelle suspension du procès

Après le décès de Paulette Papon dans la nuit du 24 au 25 mars à son domicile de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), Me Varaut devait demander, mercredi, une nouvelle interruption du procès. Mardi, au début de sa plaidoirie, il avait demandé l'acquittement de son client

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

L'imprévu, de nouveau, comme un ultime coup du sort jeté au procès de Bordeaux. A deux jours du verdict, en pleine plaidoirie de Me Jean-Marc Varaut, son défenseur, l'audience devait être une nouvelle fois suspendue, mercredi 25 mars, en raison de l'absence de Maurice Papon, parti dans la nuit rejoindre son domicile de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), après l'annonce du décès de son épouse, Paulette, née Asso, quatre-vingt-huit ans *(lire ci-dessous)*.

Comme une ombre, au fil des débats strictement centrés sur la vie publique de l'ancien secrétaire général de la Gironde, la cour d'assises avait saisi cette présence pressentie indéfectible dans la vie privée de l'accusé. De rares mots avaient été jetés çà et là, discrètement, par ses avocats ou l'accusé lui-même, pour dire, d'une part, la longévité d'une vie commune officialisée il y a soixante-six ans, en 1932. Et, d'autre part, comme l'avait rappelé dans sa plaidoirie Me Francis Vuillemin, lundi 23, pour évoquer, sans s'apesantir, la gravité de sa maladie.

Ainsi, de cette vie privée, en six mois d'audience, seul un fait avait percé : la rédaction de carnets personnels, rédigés pendant la guerre, et dont deux avocats de la partie civile, Mes Raymond Blet et Alain Lévy, avaient demandé qu'ils soient versés aux débats. Maurice Papon s'y était opposé : *« Ces carnets,* avait-il indiqué, *sont consacrés aux réflexions qu'un homme encore jeune peut faire pour rechercher sa voie, pour essayer d'exprimer tout ce qu'il pouvait ressentir à une période où sa femme était en danger de mort pour raisons de santé. C'est à elle (...) que je dédiais ces carnets. »* Le président Jean-Louis Castagnède avait alors rejeté la demande de la partie civile.

La veille, mardi 24, dernier orateur du procès, Me Jean-Marc Varaut avait entamé sa longue, très longue plaidoirie en faveur de l'accusé : trois demi-journées, trois parties d'un exposé, dont les premiers chapitres entendaient tout d'abord dire ce temps où, selon lui, *« il était plus difficile pour les fonctionnaires, les juges et les policiers, de connaître son devoir que de le suivre »*.

« Peuple français, c'est à toi que je m'adresse en m'adressant à ceux qui vont juger en ton nom. » La salle est comble. Les avocats parisiens des parties civiles, qui avaient boudé les réquisitions du parquet général, sont de retour. Le barreau de Bordeaux s'est convié à l'événement. La harangue aux accents gaullistes, l'appel au peuple, résonne en écho aux premières plaidoiries de l'avocat, en octobre 1997, qui précédèrent la remise en liberté. *« Pour un gaulliste, n'est-ce pas* Monsieur *le ministre, le peuple, ça a toujours été le seul et vrai recours »*, avait alors lancé le conseil à l'accusé (*Le Monde* du 11 octobre 1997).

« UN JUGEMENT DERNIER »

Sur un registre moins politique et plus chrétien, Me Varaut place d'entrée dans les mains des jurés sa confiance solennelle, voire sentencieuse, en une justice quasi divine. *« Vous jugerez et vous ne motiverez pas votre jugement »*, rappelle-t-il, bien qu'il s'agisse du *« plus grand des crimes »*, de *« la peine la plus élevée encourue »*. Les assises françaises sont ainsi : *« Seule juridiction d'Europe à ne pas motiver ses décisions »*. *« Une récente décision du Tribunal pénal international de La Haye,* note l'avocat, *condamna un Serbe à cinq ans de prison au terme d'un arrêt de 374 pages. Et vous, vous direz oui ou non, sans raison. C'est pourquoi votre décision ressemble tant à un jugement dernier»*.

Et le plaideur jette en préface, selon son mot, quelques *« prolégomènes »* parmi lesquels un constat, un double socle à son argumentation future : d'une part, il affirme que la condamnation du régime de Vichy *« ne peut être niée ou relativisée »* – *« si Vichy était accusé, je serais partie civile »*, assure-t-il. Mais, d'autre part, il s'empresse de défendre l'idée que *« Maurice Papon ne saurait en être le bouc émissaire »*. Condamner Vichy en acquittant Maurice Papon, tel est pour lui l'enjeu. Ainsi, assure Me Varaut, *« l'acquittement de Maurice Papon ne signifierait pas la revanche ou l'acquittement de Vichy »*. *« La vérité,* dit-il, *ce n'est pas un jugement politiquement correct. »* L'avocat réfute le *« procès expiatoire, conjuratoire »*, *« expression judiciaire de la repentance à la mode de Vichy »*, qui aboutit, dit-il, à *« un procès politique »*. Le terrain sur lequel il entend donc argumenter ? Le juridique : *« Nul n'est pénalement responsable que de ses actes, que de ce qu'il a fait. Vous devrez dire si Maurice Papon a été personnellement complice, sans contrainte, de l'arrestation et de la séquestration* [des déportés]. *Puis, s'il a eu pour mobile* [l'adhésion] *au plan nazi d'extermination des juifs d'Europe. »*



Constatant qu'il n'y a *« aucune commune mesure »* entre l'émotion qu'inspire le génocide juif et celle que peut inspirer le destin de Maurice Papon, Me Varaut indique qu'il en appellera donc à la raison des jurés. Il leur dit : *« Votre ultime interrogation sera :* « Et moi ? Qu'est-ce que j'aurais fait ? » Et encore : *« Il faut que les choses tombent sous le sens. Une vérité judiciaire, c'est un doute surmonté à la majorité de huit voix. Il suffit de cinq voix pour que le doute profite à l'accusé»*. L'avocat plaide « sa » vérité : *« La démission de Maurice Papon n'aurait rien changé* (...). *La complicité, ce n'est pas d'avoir été présent le long du chemin de croix. C'est d'avoir apporté un véritable concours. Il faut que les crimes inhumains se rattachent à un plan concerté. »*

Alors, l'avocat entre dans les prémices de sa démonstration : le contexte historique du procès, *« le dernier procès de l'épuration »*. Une heure a passé des quatre heures et demi qui clôtureront ce premier jour d'explications. Au ton du plaideur succède celui, plus monocorde, d'un conférencier citant de Gaulle ou Malraux, s'essayant parfois à leurs imitations. Vieux chat qui sait attendre, Me Varaut ronronne sur des généralités qui l'éloignent de la responsabilité de l'accusé. Parfois, il y revient, comme pour mesurer la distance séparant le tout de la partie sur laquelle, plus tard, le lendemain, le surlendemain, il reviendra. Il souligne enfin le vertige du temps qui sépare la cour d'assises des faits sur lesquels elle doit se prononcer : *« C'est comme juger en 1848 les acteurs de la Terreur, en 1926, au cœur des Années folles, les communards de 1870, en 1972, les exécutions pour l'exemple de 1917. C'est comme juger les complicités françaises dans le génocide rwandais en l'an 2052 ! »*

Alors, au détour de phrases, Me Varaut décrit celui qu'il défend tel qu'il le voit en ces années d'Occupation : *« Un fonctionnaire d'autorité, sans être un fonctionnaire de décision »*, *« naturellement gaulliste »*, *« pour qui seul comptait le bien commun »*. *« Il faut vivre la culture juridique de cette génération,* dit-il. *L'honneur, c'était l'obéissance à la loi. »* A l'entendre, fût-elle même d'exclusion. Mais « l'antisémitisme de Vichy, ajoute l'avocat en substance, ce n'est pas le racisme biologique hitlérien ». Il cite l'historien Philippe Burin, venu témoigner à la barre : *« La politique d'exclusion de Vichy ne conduisait pas à Auschwitz.»*

PROCÈS D'APRÈS-GUERRE

Tandis que Me Arno Klarsfeld quitte prématurément la salle avec son sac à rollers, Me Varaut continue de ferrailler avec l'Histoire. La complicité française dans les déportations, plaide-t-il, a déjà fait l'objet de procès après-guerre : l'écrivain Brasillach, condamné à mort et exécuté en février 1945 ; le maréchal Pétain jugé en août 1945, *« mais seulement accusé d'avoir fait adopter une législation raciale »* bien que l'existence des camps d'extermination ait été connue depuis le printemps ; et encore Laval, Darquier de Pellepoix (par contumace), Xavier Vallat, des inspecteurs du Commissariat général aux questions juives, dont Lucien Dehan à Bordeaux, condamné à mort et exécuté, des gendarmes de Drancy, le secrétaire général à la police de Vichy René Bousquet, en 1949 (condamné à cinq ans d'indignité nationale, peine dont il a été aussitôt relevé). Enfin, les responsables de la police de sûreté allemande à Bordeaux, Luther, Dhose, condamnés en 1953 : *« Les pièces principales de votre dossier ont déjà été produites* [lors de ces procédures], affirme l'avocat. [Personne] *n'a alors jamais prononcé le nom de Maurice Papon, parce que son attitude, son patriotisme et son humanisme étaient hors de cause. »*

Me Varaut revient sur le terrain juridique : en référence au statut du Tribunal militaire international de Nuremberg, qui jeta les bases du crime contre l'humanité, explique-t-il, *« on poursuit un homme seul, pour ses actes personnels, agissant pour le compte des pays européens de l'Axe* [Allemagne, Italie...]. Or, soutient-il, les actes de Maurice Papon *« ne sont pas détachables de sa fonction »*. Et Vichy n'a pas été déclaré organisation criminelle par ce statut. Comment en ce cas condamner Maurice Papon ? demande l'avocat. *« C'est là une difficulté morale et juridique »*. Une ambiguïté aussi, pour l'orateur qui se dit prompt à vouloir condamner Vichy...

Et il relativise, plaçant Nuremberg en exergue : *« Après Goering, Streicher, Kaltenbrunner..., on serait allé chercher au bout de l'Europe le secrétaire général de la préfecture de la Gironde comme symbole à lui seul de l'ensemble de l'administration française ? »* L'avocat avait déjà voulu marquer la différence : *« Un Barbie se cachait. Un Touvier se cachait* (...). *Il n'y a pas de commune mesure entre la situation de Maurice Papon et ceux-là ! »*

Puis, après avoir dénoncé pêle-mêle les atermoiements du ministère public et *« la stratégie »* des parties civiles qui, selon lui, freinèrent la procédure en 1990 pour faire avancer le dossier Bousquet, il constate : *« Le parquet général se rejoint* [aujourd'hui] *avec Arno Klarsfeld pour dire qu'on se trouve en présence d'un homme qui ne voulait pas la mort des victimes. »* *« Or, ce qui distingue l'assassinat d'un meurtre, c'est la préméditation »*, rappelle-t-il. Et, selon lui, il n'y eut pas d'adhésion à un plan concerté.

Ainsi, analysant les accords *Oberg-Bousquet du 2 juillet 1942*, par lesquels Vichy accepta la participation de la police et de l'administration françaises aux déportations des juifs, Me Varaut soutient, au risque de faire grincer des dents, que cette participation fut le fait de la contrainte allemande. *« Ce n'est pas un contrat. Un pays sous la botte ne peut pas contracter (...) Les Allemands avaient les moyens* [de déporter tous les juifs]. *Ils en avaient la volonté »*, affirme-t-il. Il rappelle la soif d'autonomie de Vichy et son *« obsession de souveraineté »*. S'appuyant sur les travaux de l'historien Raul Hilberg, Me Varaut estime ainsi que *« les juifs émigrants furent sacrifiés pour éviter le départ des nationaux »* et que, *« dans une certaine mesure, cette stratégie réussit »*. Ainsi, assure-t-il encore, *« sans rien excuser des compromissions françaises, il n'y a pas de plan concerté pour déporter tous les juifs »*, mais, à le croire, *« un marchandage pour sauver les nationaux »*.

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt

Le grand embarras des parties civiles

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« J'y vais, il faut prévenir le président », a déclaré Maurice Papon à un de ses avocats, Me Francis Vuillemin, après avoir appris le décès de son épouse, Paulette, âgée de quatre-vingt-huit ans. Ce sont les trois enfants de l'ancien ministre, Alain, Aline et Murielle, qui lui ont appris la nouvelle, mercredi 25 mars vers 1 h 30 du matin. Me Vuillemin, qui avait aussi été prévenu, a évoqué *« la grande douleur, le désespoir impressionnant, la terrible déchirure »* qui a frappé Maurice Papon. Ce dernier avait épousé Paulette... en 1932. Comme il l'avait annoncé, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a aussitôt pris la route, en compagnie de ses enfants et de son escorte, pour sa maison de Gretz-Armainvilliers, en Seine-et-Marne, où repose le corps de sa femme.

Divulguée tôt dans la matinée, la nouvelle a semé un nouveau trouble dans le déroulement d'un procès déjà passablement chahuté. Selon le calendrier prévu, Maurice Papon aurait dû prendre la parole, pour une heure ou deux, vendredi en fin de matinée avant que le jury et la cour se réunissent en délibéré pour rendre leur verdict.



Me Varaut, qui avait commencé mardi une plaidoirie devant durer trois jours, devait demander, mercredi à quatorze heures, lors de l'ouverture de l'audience, que celle-ci soit reportée. *« Le procès reprendra le jour où Maurice Papon pourra être là »*, a déclaré l'avocat. *« Je manquerais à la pudeur de Maurice Papon, si je parlais de sa peine intime »*, a-t-il ajouté. Mercredi en fin de matinée, on estimait à Bordeaux que la cour pourrait interrompre les audiences du procès jusqu'à lundi ou mardi. Dans ce cas, le verdict devrait être rendu dans la nuit du mercredi 1er avril au jeudi 2 avril ou du jeudi 2 au vendredi 3. Mais certains pensaient que l'interruption du procès risquait d'être encore plus longue...

Les avocats des parties civiles n'ont pas l'intention de s'opposer à l'établissement de ce nouveau calendrier. *« Nous ne nous sommes pas battus pendant des années pour faire reconnaître qu'un certain nombre de victimes n'avaient jamais été inhumées pour refuser aujourd'hui le droit à Maurice Papon d'aller inhumer son épouse »*, a ainsi déclaré Me Boulanger. *« Nous sommes favorables à une interruption du procès,* a ajouté Michel Slitinsky, si nos morts n'ont pas eu de sépulture, *nous ne refuserons jamais le respect dû aux autres morts. »*

« Il est évident que c'est une tragédie pour Maurice Papon que de perdre sa femme après soixante-quatre ans de vie commune, a estimé Me Michel Zaoui. *Pour être accusé de crimes contre l'humanité, il n'en est pas moins homme. »* *« Dans le cadre d'un procès, il est évident,* a ajouté l'avocat, *que cela pose une véritable question pour la suite des événements. Beaucoup dépend de la manière dont Maurice Papon va réagir physiquement à ce drame. Pour les parties civiles, qui se trouvaient au bord extrême du verdict, c'est un coup terrible que de penser que le procès pourrait être reporté* sine die ». Si Me Zaoui a tenu à préciser qu'il était *« indécent de pronostiquer un quelconque effet de ces événements sur le comportement futur »* du jury, il est clair que du côté des parties civiles, on craint bien évidemment que la mort de Mme Papon, à quelques jours du verdict, n'incite le jury à une plus grande clémence. Mercredi en fin de matinée, tant du côté des parties civiles que de la défense, on n'excluait aucune hypothèse, notamment celle de voir Maurice Papon renoncer purement et simplement, pour des raisons aussi bien physiques que morales, à revenir à Bordeaux. Ce qui placerait une nouvelle fois le président Castagnède dans un nouvel imbroglio.

José-Alain Fralon

DISPARITIONS

Karel Styblo

Médecin, grand croisé de la lutte contre la tuberculose

ÂGÉ de soixante-seize ans, le docteur Karel Styblo, qui avait mis au point une nouvelle stratégie efficace de lutte contre l'épidémie tuberculeuse dans les pays du tiers-monde, est décédé le 13 mars à La Haye. Sa mémoire devait être honorée, mardi 24 mars, à l'occasion de la journée mondiale consacrée à cette maladie.

Le docteur Styblo avait contracté *une tuberculose sévère en 1945* dans un camp de concentration nazi où il était interné. Libéré, il s'était juré de consacrer sa vie à l'étude de cette maladie. Alors que, jusqu'en 1975, le nombre des cas de tuberculose allait en décroissant dans les pays industrialisés, du fait notamment des médications efficaces *mises au point par l'industrie pharmaceutique*, cette maladie devait continuer à sévir sur un mode épidémique dans de nombreux pays du tiers-monde. L'œuvre essentielle du docteur Styblo fut d'adapter, pour les pays en voie de développement, une stratégie *thérapeutique* compatible avec la réalité épidémiologique et les possibilités financières, réduites, de ces pays.

Directeur, à Paris, de l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, de 1979 à 1991, il a ainsi mis au point une stratégie thérapeutique nouvelle baptisée DOTS (acronyme anglo-saxon de « traitement de brève durée sous surveillance directe »). Cette stratégie consiste à associer une série de médicaments antituberculeux prescrits pour une durée réduite de six mois et absorbés quotidiennement sous la surveillance visuelle effective d'un médecin ou d'un soignant. Elle devait rapidement faire la preuve de son efficacité. Il fallut toutefois vaincre de nombreuses résistances des milieux spécialisés pour qu'elle s'impose, de nombreux spécialistes estimant que la victoire contre la tuberculose ne *saurait être acquise sans l'amélioration* du niveau socio-économique des populations les plus durement touchées. Cette même opposition se fait à nouveau jour à propos des thérapeutiques du sida.

Le docteur Styblo a pu, dans un premier temps, expérimenter sa stratégie en Tanzanie, au Malawi, *au Mozambique, au Bénin et au Nicaragua*. Là il démontra que le DOTS permettait de traiter et de guérir huit malades sur dix. En 1990, la Banque mondiale adoptait une telle stratégie et finançait sa mise en œuvre en Chine où elle a, depuis, permis de traiter plus de 500 000 malades tuberculeux. L'Organisation mondiale de la santé devait, par la suite, être convaincue par une telle approche. Elle lançait l'an dernier un ambitieux programme fondé sur ce concept thérapeutique (*Le Monde* du 21 mars 1997). En dépit des avancées autorisées par *l'œuvre du docteur Styblo*, la tâche demeure immense. Dans les jours qui suivirent son décès, le programme Onusida rappelait que la pandémie de sida, par son intensité et sa diffusion planétaire, compromettait la lutte contre la tuberculose.

Alors que le sida a fait, en 1997, *2,3 millions de morts et* que plus de 30 millions sont infectées par le VIH, la tuberculose continue de tuer 2 millions à 3 millions de personnes chaque année ; au moment où disparaît le docteur Styblo, Onusida explique qu'au cours des quatre prochaines années la propagation du VIH aura pour conséquence l'apparition de plus de 3 millions de nouveaux cas de tuberculose.

Jean-Yves Nau

■ **LE CARDINAL ANTONIO RIBEIRO**, patriarche de Lisbonne, est mort des suites d'un cancer, mardi 24 mars, dans la capitale portugaise. Né le 21 mai 1928 à Gandarela de Basto (Braga), *il avait été* ordonné prêtre en 1953 et avait terminé ses études à l'université grégorienne de Rome. Nommé évêque auxiliaire de Lisbonne et consacré en 1967, Mgr Antonio Ribeiro avait été promu, en 1971, archevêque et quinzième patriarche de Lisbonne, puis créé cardinal par Paul VI deux ans après. Homme de dialogue, Mgr Ribeiro avait aidé l'Eglise portugaise à traverser les années difficiles de la « révolution des œillets », qui, en 1974, mit fin au régime de Salazar. Il était devenu une figure médiatique par ses interventions régulières à la télévision et à Radio Renascença (catholique). Jean *Paul II avait* récemment nommé un archevêque coadjuteur, Mgr Policarpo da Cruz, qui succédera à Mgr Ribeiro. La mort du cardinal Ribeiro ramène le Sacré Collège à 162 membres et à 119 le nombre des cardinaux électeurs du pape (moins de quatre-vingts ans) en cas de conclave.

NOMINATION

Mgr Daniel Labille a été nommé évêque de Créteil par le pape, mercredi 25 mars. Il était évêque de Soissons (Aisne) depuis 1984. Le diocèse de Créteil était vacant depuis la mort de Mgr François Frétellière le 3 mai 1997.

[Né le 15 octobre 1932 à Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), Daniel Labille a fait ses études au grand séminaire de Reims, à l'Institut catholique de Paris et à la Sorbonne. Licencié en philosophie, il est ordonné prêtre en 1956 pour le diocèse de Reims. De 1969 à 1977, il est supérieur du premier cycle du grand séminaire de Champagne-Picardie. *Il est aussi aumônier de l'Action* catholique des milieux indépendants. Nommé en 1978 évêque auxiliaire de Soissons (Aisne), il devient en 1984 évêque de Soissons. De 1991 à 1997, au sein de la conférence des évêques de France, il a été président de la commission du monde ouvrier et il est membre du conseil permanent de l'épiscopat depuis 1993.

LÉGION D'HONNEUR

Jean-Philippe Douin, général d'armée aérienne, est élevé à la dignité de grand-officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, par décret présidentiel paru au *Journal officiel* du lundi 23-mardi 24 mars.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne-Catherine
et
Emmanuel FISCHER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Manon,

le 3 mars 1998.

33, rue Dunois,
75013 Paris.

Florence Charrier
et
Ivan Szpirglas

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Flora SZPIRGLAS,

venue au monde, le vendredi 13 mars 1998, à 1 h 28.

3-5, boulevard de Clichy,
Paris-9e.

Décès

– Mme Madeleine Assas Jandin,
M. Bernard Jandin,
François et Marina Jandin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Yvonne ASSAS,

le 20 mars 1998.

– Claude Deffaux
a la tristesse de faire part du décès de son époux,

Pierre DEFFAUX,
commissaire général
de brigade aérienne (c.r.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
Legion of Merit,
Air Force Commandation Medal,

le 22 mars 1998, à l'hôpital Bégin, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 9 h 30, en la grande chapelle de l'hôpital Begin, suivie de l'inhumation au cimetière local de Nogent-sur-Marne.

Elle tient à remercier l'equipe médicale du professeur Millet, qui a assisté son epoux avec tant de dévouement et de bienveillance.

Elle rappelle à ceux qui en ont gardé le souvenir en France et au Maroc, son pere,

Sauveur LECA,

décédé à Casablanca en janvier 1985,

sa mere,

Henriette LECA,

décédée au Val-de-Grâce, en octobre 1988

Priez pour eux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, boulevard de Strasbourg,
94130 *Nogent-sur-Marne.*

– Le docteur Simone Burg,
son épouse,
M. et Mme (†) Santiago Genoves
et leur fils,
M. et Mme Evandre Cremona
et leur fils,
Mme Thérèse Burg,
M. et Mme Gérard Debré,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Diebolt,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Burg, Hoffman, Brandt, Becker,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Constant BURG,
conseiller d'Etat honoraire,
directeur général honoraire
de l'Inserm,
président du conseil d'administration
de l'Institut Curie,
commandeur dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
croix du combattant volontaire,
réfractaire à l'armée allemande.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le jeudi 26 mars 1998, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mars, à 16 h 15, au cimetière Nord, 1, place Peupliers, Strasbourg (Bas-Rhin).

29, quai Ligier-Richier,
54000 Nancy.

– Le conseil d'administration de l'Institut Curie,
Les personnels de l'Institut Curie
ont le regret de faire part du décès du

professeur Constant BURG,
conseiller d'Etat honoraire,
directeur général honoraire
de l'Inserm,
president du conseil d'administration
de l'Institut Curie,
commandeur dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
réfractaire à l'armée allemande,
croix du combattant volontaire,

survenu le 23 mars 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le jeudi 26 mars, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mars, à 16 h 15, au cimetière Nord, 1, place Peupliers, Strasbourg (Bas-Rhin).

26, rue d'Ulm,
75248 Paris Cedex 05.

– M. le professeur Claude Griscelli, directeur general de l'Inserm,
M. le professeur Pierre Louisot, président du conseil d'administration de l'Inserm,
Mme Rose Katz, présidente du conseil scientifique de l'Inserm,
L'ensemble de la communauté scientifique,
Et tous les personnels de l'Inserm,
s'associent à la grande tristesse de la famille, des amis et des collaborateurs du

professeur Constant BURG,

décédé le 23 mars 1998.

Par sa personnalité, son dynamisme et ses hautes compétences, le professeur Constant Burg aura marqué d'une profonde empreinte l'évolution de l'Inserm, dont il fut le directeur général de 1969 à 1979.

– Jacques, Claude, Philippe, Marie *Dominique* et Yves,
ses enfants,
Ainsi que leur famille,
Ses quatorze petits-enfants,
Ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
Et ses deux arrière-arrière-petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mere, grand-mere, arrière-grand-mère et arrière-arrière-grand-mère,

Mme Jean Paul DESTOMBES,
née Marie Antoinette DEVOUGE,

survenu le 21 mars 1998, à Mont-Saint-Aignan, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Ambleteuse (Pas-de-Calais), le 25 mars, à 10 heures.

5, parc de Lyons,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– Mme Paul Marie Gaudemet,
son épouse,

Pierre et Brigitte Gaudemet,
Jean-Philippe et Ghislaine Gaudemet,
Louis Marie et Marie Gaudemet,
ses enfants,

François-Eugène, Thomas, Edouard, Nicolas, Jean-Baptiste,
Lucy, Laure, Xavier et Mathilde,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul Marie GAUDEMET,
professeur émérite
à l'université Paris-II,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 23 mars 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

31, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Micheline Lassalle,
son épouse,
Janine,
leur sœur de cœur,
Djeumo et Yolande,
leurs enfants d'Afrique,
Et toute la famille de France, du Portugal et d'Afrique,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric LASSALLE,

survenu le 18 mars 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il reposera à la Bletterie (Sologne), sa terre d'élection.

15, rue Duban,
75016 Paris.

– *Renée Szczeciniarz*,
son épouse,
Jean-Jacques et Anna Szczeciniarz
et leurs enfants,
Nadine Szczeciniarz et Pierre Le Naour
et leur enfant,

Bernard et Lucienne Muldworf,
ses beau-frère et belle-sœur,
Laurent et Martine Muldworf
et leur fille,
ses neveu et nièces,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Abraham SZCZECINIARZ,
dit Dany,
ancien résistant FTP MOI,

survenu le 22 mars 1998, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetiere parisien de Bagneux, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jamal Madineh
et Charlotte,
Les familles Souêtre, Piriou, Boda et Madineh,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylviane MADINEH-SOUÊTRE,

*survenu le 23 mars 1998, à l'âge de trente-*neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté, à Perros-Guirec-Ploumanach (Côtes-d'Armor), le vendredi 27 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40-42, rue du Maréchal-Joffre,
22700 Perros-Guirec.

– Le Syndicat national des associations *pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte*,
Son président,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Et ses collaborateurs,
font part avec tristesse et émotion du décès de

M. Jean-Louis MATHIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
chevalier de l'ordre
de la santé publique,
médaille de l'éducation surveillée,
membre fondateur du Snasea,
corédacteur de la CCNT 1966,

survenu le 21 mars 1998 à Nice.

Remerciements

– Bruno, Julien, Anne, Léa et Paul Mannoni,
Hélène Harmegnies,
sa fidèle secrétaire,
remercient ceux qui ont partagé leur peine, par leur présence, leurs messages et pensées, lors du décès de

Maud MANNONI,

qui repose désormais auprès de

Octave,

au columbarium du Père-Lachaise.

Commémorations

– Une cérémonie aura lieu à la *mémoire de*

Maud MANNONI,

le 3 avril 1998, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, 3, avenue du Maine, Paris-14e (sous l'horloge gauche de la gare Montparnasse).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Anniversaires de décès

– Déjà deux ans, le 14 mars...

Mais le vide que tu as laissé derrière toi, toujours aussi présent, nous rappelle chaque jour combien tu nous manques.

Roger GRONDIN.

Sa femme, ses enfants, ses petits-enfants.

Jacques LALANDE,

26 mars 1997.

Sa femme, ses enfants, ses amis se souviennent.

– Il y a trois ans, le 26 mars 1998, disparaissait

Raymond WEIL.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Communiqués religieux

– Le Mouvement juif libéral de France organise une soirée de prières et de méditations entre **Juifs, chrétiens et musulmans**, sur le thème **« Repentance et pardon »**, le jeudi 26 mars 1998, à 20 h 30, dans sa synagogue : 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.

Conférences

JOURNÉES-CONFÉRENCES
INALCO
« Langues, cultures et pouvoirs
en Afrique noire
et dans l'océan Indien occidental »
3 et 4 avril 1998.
Tél. : 01-49-26-42-33/59/81.
Prise en charge
formation continue possible.

Spectacles

« La grâce et le talent... »
MARLÈNE SAMOUN
chante
Trésor des musiques juives
au rythme de la modernité,
du 22 mars au 6 avril,
le dimanche à 17 heures,
en semaine, à 20 h 30,
au Tourtour, 20, rue Quincampoix,
Paris-4e.
Tél. : 01-48-87-82-48
et
le 28 mars, à 21 heures,
au Centre Rachi,
39, rue Broca, Paris-5e.
Tél. : 01-42-17-10-36.

Colloques

« Colloque des amis
de Max Marchand,
de Mouloud Feraoun
et de leurs compagnons »

Le 15 mars 1962, à Château-Royal, sur les hauteurs d'Alger, un commando de l'OAS assassinait six inspecteurs de *l'éducation nationale*, *responsables* des Centres sociaux éducatifs d'Algérie : leur chef, l'inspecteur d'académie Max Marchand, et ses collaborateurs : l'écrivain Mouloud Feraoun, Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hammoutène, Salah Ould-Aoudia. En ce trente-sixième anniversaire, souvenons-nous de ce crime.

En raison des élections, le colloque annuel de commémoration, placé sous le parrainage du ministre de l'éducation nationale, *de la recherche et de la technologie*, Claude Allègre, a été reporté au samedi 28 mars 1998 et se tiendra à l'Hôtel Mercure, à Evreux (Eure), en présence de nombreuses personnalités, autour du thème : **« Citoyenneté et communautarisme ».**

Michel Lambart,
vice-président,
91703 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex.

Communications diverses

– **Etre heureux, c'est dissiper les *doutes (Talmud). Consultations en*** psychothérapie du professeur Jacques Benaudis : **01-47-97-30-22.**

APPEL À PROJETS

Simiane-la-Rotonde (Haute-Provence), village de caractère, siège d'un festival de musique ancienne, à 70 kilomètres d'Avignon. **La municipalité** recherche un organisme intéressé par la **mise en valeur d'un château médiéval rénové**, afin d'y promouvoir et d'y gérer **une activité à vocation artistique, culturelle, touristique** ou autre. Redevance annuelle.

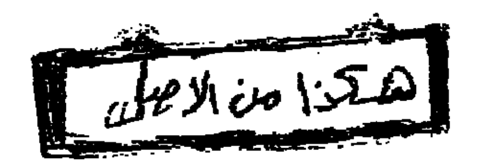
Ecrire à M. Le Maire,
04150 Simiane-la-Rotonde.
Tél. Fax : 04-92-75-93-81.

Soutenances de thèse

– **Jérôme Janczukiewicz**, professeur agrégé d'histoire au lycée Arthur-Varoquaux de Tomblaine, soutiendra sa thèse pour l'obtention du doctorat d'histoire moderne le vendredi 27 mars 1998, à 14 h 30, salle des actes de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

Le sujet porte sur « Les relations entre le parlement de Paris et le Conseil du roi de la mort de Louis XIII au second retour de *Mazarin* (1643-1653) ».

Le jury sera composé des professeurs Yves Durand, Lucien Bély, de l'université Paris-IV, Bernard Barbiche, Yves-Marie Bercé, de l'Ecole des chartes, Jean-Marie Carbasse, de l'université *Paris-II*.



Le nouveau visage de l'espace français

Une étude conjointe de l'Insee et de l'INRA apporte une réflexion nouvelle sur l'organisation territoriale de l'Hexagone : face aux mouvements de population et aux déplacements de l'activité économique, les chercheurs montrent que la distinction villes-campagnes doit être repensée

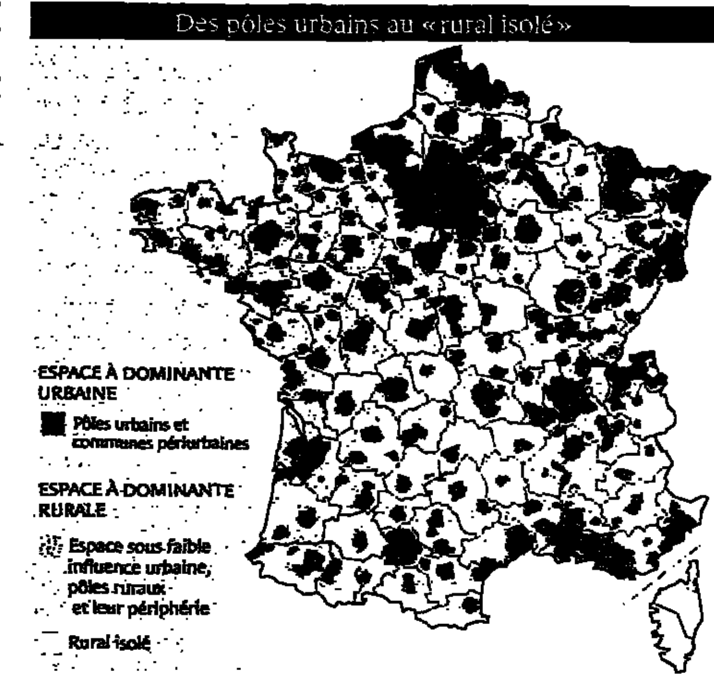
UNE PETITE révolution contre les idées reçues et les présupposés : c'est ce qu'ont réalisé l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) *en rendant* publique, mercredi 25 mars, une étude de quelque 200 pages intitulée *Les Campagnes et leurs villes*. Deux concepts, deux vieux clichés oppositionnels qu'il nous faut revisiter et largement rectifier.

Que met en évidence cet ouvrage disponible en librairie et dans les directions régionales de l'Insee ? Ce qui se soupçonnait peu ou prou. A savoir l'imbrication de plus en plus grande entre villes et campagnes, à travers trois catégories qu'il convient d'appeler les *« pôles ruraux »*, le rural *« sous influence »* et le *« rural isolé »*. *Toutes définitions* qui sont enfin données de manière lumineuse dans ce « portrait social ».

Dans ce nouveau paysage dépeint par l'Insee et l'INRA, les « campagnes » n'apparaissent plus comme ce monde homogène dont l'identité tout entière fut, des siècles durant, liée à l'agriculture. Entre le monde rural et son opposé schématique, le monde urbain, les catégories classiques éclatent sous nos yeux. A-t-on bien pris conscience aujourd'hui qu'il existe trois fois plus d'ouvriers que d'agriculteurs dans l'espace à dominante rurale ? Que l'emploi industriel résiste mieux dans le rural ? Qu'exode urbain et exode rural se croisent de fait ? Que 2,6 millions de périurbains et de *ruraux quittent chaque jour leurs* communes pour aller travailler à la ville ?

La collaboration croisée des chercheurs des deux instituts a permis d'inclure dans l'ouvrage onze fiches qui devraient assez profondément modifier le regard de la société urbaine sur les espaces ruraux. Plus encore, la vision parisienne de l'Hexagone. Celui aussi des élus des collectivités locales et territoriales. Ces fiches ont surtout le mérite de poser de nouvelles interrogations concernant l'aménagement du territoire.

Des pôles urbains au « rural isolé »



Sources : INRA / Insee

Selon les chercheurs, il est clairement confirmé que *« l'agricole ne fait plus le rural »*. Deux chiffres-clés illustrent ce basculement : 90 % des ménages qui habitent aujourd'hui l'espace rural ne comptent aucun travailleur agricole ; moins de 20 % des emplois ruraux sont des emplois agricoles. L'Europe *joue son rôle dans* ce phénomène, déjà ancien : *« Le cadre européen incite plutôt à l'agrandissement des exploitations qu'au maintien d'un grand nombre d'agriculteurs. »*

Le rural est plus ouvrier qu'on ne le croit. L'Insee et l'Inra, se fondant sur une nouvelle nomenclature dressée il y a moins d'un an, révèlent que les ouvriers résidant à la campagne sont trois fois plus nombreux que les actifs agricoles. Les activités économiques mettent en évidence *« un quasi-maintien de l'emploi industriel »* en zone rurale alors que celui-ci recule fortement dans les grandes villes, de sorte que la proportion des ouvriers – un ménage sur trois, plus de 35 % de la population active – est plus élevée qu'elle ne l'est dans les pôles urbains ! Nos campagnes seraient-elles en passe de devenir de vastes *« régions-ateliers »* spécialisées *dans des activités* standardisées mais à main-d'œuvre peu qualifiée ? La question vaut d'être posée.

A partir de ce constat, un équilibre qualifié d'*« incertain »* s'instaure entre deux logiques socio-économiques, comme le souligne l'étude : celle des fonctions classiquement dévolues aux « campagnes » – agricoles, sylvicoles, industrielles – et celle de nouvelles fonctions des « espaces ruraux », de nature résidentielle, récréative, environnementale. Ce *« développement de la fréquentation des espaces ruraux par les urbains est porteur de nouvelles façons de vivre et d'habiter le rural »*, commentent, non sans optimisme, les auteurs, qui constatent que les déplacements *quotidiens entre domicile* rural et lieu de travail urbain – favorisés par la voiture individuelle et les transports publics – sont devenus des *« éléments structurants des espaces périurbains et ruraux »*. Au passage, ils mettent en évidence un paradoxe : les actifs habitant dans les communes périurbaines, s'ils parcourent de longues distances pour aller travailler (21 km en moyenne), se déplacent à une vitesse plus élevée que les *« banlieusards »* des grandes cités.

Répartition de la population active totale

en %	PÔLES URBAINS	COMMUNES PÉRIURBAINES	ESPACE À DOMINANTE RURALE	FRANCE
AGRICULTEURS	0,5	5,3	13	4
ARTISANS, COMMER., CHEFS D'ENTREPRISE	6,4	7,6	9,3	7,2
CADRES, PROF. INTEL. SUP.	13,4	8,4	4,6	10,7
PROFES. INTERM.	20,5	19,2	13,1	18,6
EMPLOYÉS	29,8	25,4	21,7	27,3
OUVRIERS	27,5	32,3	36,1	30,2
AUTRES	1,9	1,8	2,2	2

Source : Insee

Autre interrogation : les mouvements de population constatés de l'urbain vers le rural sont-ils porteurs d'emplois *sur place ? Les* chercheurs des deux instituts en sont persuadés, qui estiment, dans leur langage, que *« toute dispersion de populations hors des villes, toute forme de fréquentation des campagnes par des populations extérieures devraient constituer autant d'atouts potentiels pour l'emploi rural »*.

A cette tendance favorable, un bémol est apporté, avec la régression des commerces et services dans certaines zones rurales, tandis que les communes périurbaines, en forte croissance démographique, sont bien sûr les principales bénéficiaires. Autre phénomène *d'évidence :* l'importance grandissante des retraités. Les politiques publiques qui seraient menées dans ce domaine ne pourraient qu'influencer l'emploi dans les services aux personnes âgées en milieu rural.

> « Du fait des mobilités croissantes, les modes de vie s'homogénéisent à grands pas »

Villes et campagnes : vers un même mode de vie ? *« Du fait des mobilités croissantes, les modes de vie s'homogénéisent à grands pas. »* Il est observé que *« la consommation des ménages suit, partout, la même évolution »* et que *« l'amélioration des revenus des ruraux et le mouvement d'urbanisation des campagnes, liés à l'arrivée de nouvelles populations, y contribuent fortement »*. Une spécificité perdure cependant : *« Même s'ils sont majoritairement locataires, alors que les ruraux sont propriétaires, les citadins dépensent plus pour leurs logements. Et c'est ce différentiel, lié au niveau de la rente foncière, qui incite les citadins à prendre la clé des champs. »*

Mais, revers de la médaille : *« Les ruraux dépensent plus pour se déplacer et communiquer. »* Enfin, l'étude confirme l'existence de graves disparités territoriales : la proximité d'une grande ville dyna*mise les espaces ruraux qui l'envi*ronnent ; un gros bourg rural jouant le rôle de *« pivot »* peut faire de même. Mais il est aussi des territoires non irrigués par cette fertilisation. Leur sont réservés l'isolement et le déclin.

« Depuis longtemps déjà, précisent encore les auteurs, *les moteurs économiques, démographiques, culturels, politiques, administratifs de la société, se situent dans les villes. (...) Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le monde rural soit souvent défini de façon résiduelle par rapport au monde urbain. »*

Jean Menanteau

★ *Les Campagnes et leurs villes*. **INRA/Insee. Contours et caractères. 203 pages. 79 francs.**

COMMENTAIRE

UN ÉCLAIRAGE NEUF

Le ministère de l'aménagement du territoire, détenu par Dominique Voynet, et la délégation à l'aménagement du territoire (Datar) pourraient utilement s'inspirer du document rendu public par l'Insee et l'INRA sur *Les Campagnes et leurs villes* : le travail collectif de ces deux instituts publics est remarquable à plus d'un titre. Il montre que les activités industrielles et de services sont en train de changer de localisation, que les préoccupations environnementales sont en voie de *« changer le regard des urbains sur les ruraux »*, dans une campagne où les agriculteurs sont désormais minoritaires.

Les Campagnes et leurs villes, titre apparemment paradoxal, apporte un éclairage neuf, peut-être aussi risqué, sur l'aménagement du territoire. Il est vu par des chercheurs dont ce n'est pas le métier premier. Ils ont su faire preuve d'un esprit d'analyse sociologique et de prospective pour abattre des pans entiers de la vieille opposition entre villes et campagnes. Dans cette étude, qui se veut modeste, sont évoqués des préoccupations principales : la nécessaire adaptation de l'intervention publique sur les espaces ruraux, la compréhension par tous de la réforme des fonds structurels européens qui va, d'ici à l'an 2000, redéfinir l'ensemble des politiques *territoriales de l'Union européenne*.

Assiste-t-on, contrairement à l'idée répandue, à une « renaissance rurale » génératrice d'emplois ? Peut-être. Les deux instituts posent la question. S'ils disent vrai, nous sommes alors les spectateurs d'un véritable basculement des valeurs établies depuis des décennies, qui pourrait enfin donner raison à la fameuse boutade sur l'intérêt de « mettre les villes à la campagne ».

J. M.

Adoption sans passion du budget de Paris

LE BUDGET 1998 de la capitale a été adopté, mardi 24 mars, par la majorité RPR-UDF du Conseil de Paris. Avec 35,5 milliards de francs pour la ville et le département, ce budget est le plus important de toutes les collectivités locales. A lui seul, il représente la moitié de celui de tous les conseils régionaux et deux fois et demi celui de l'Ile-de-France.

Les impôts locaux augmenteront de 2,9 % en 1998. Ce chiffre comprend la hausse des taux de 1,9 % votée par les conseillers de Paris et la revalorisation de 1 % des valeurs locatives votée par le Parlement. Ce qui indique une stagnation des bases elles-mêmes. De même, les bases de la taxe professionnelle stagnent quasiment (+ 0,47 %).

« UN BUDGET DE ROUTINE »

Ouverte lundi matin dans la polémique sur les suites des élections des présidents de conseils régionaux, la discussion s'est poursuivie sans grandes incertitudes : les élus UDF avaient déjà fait savoir qu'ils n'étaient pas prêts à mettre Jean Tiberi, le maire (RPR), en minorité, pour éviter toute menace de dissolution du Conseil.

C'est pourtant autour des amendements déposés par le groupe UDF que la discussion s'est un peu animée : son président, Jacques Dominati, souhaitait en effet *« stabiliser la pression fiscale »* en réduisant les charges de personnel et en diminuant certaines subventions, ainsi que la part de l'action sociale. Un seul de ces amendements, portant sur un transfert de charges d'environ 20 millions susceptible d'infléchir la politique foncière, a été retenu. Jean-François Legaret, adjoint (RPR) aux finances, s'est cependant engagé à faire connaître rapidement les résultats d'une étude sur la productivité des services de la ville.

Alors que Jean Tiberi s'est félicité de l'adoption de ce budget dans un *« contexte économique difficile »*, l'opposition a dénoncé le *« manque d'ambition »* du projet. Georges Sarre (MDC) a évoqué *« un budget de routine et d'immobilisme »*. Alors que Bertrand Delanoë (PS) a estimé que les investissements n'augmenteront que de 167 millions en 1998, Henri Malberg (PC) a qualifié de *« trompe-l'œil »* la hausse annoncée (10 %) de ceux-ci.

Christophe de Chenay

■ **AÉROPORT DE ROISSY : la Seine-et-Marne a mis en place l'opération « Papa-Charlie »**, qui permet aux jeunes des villages ruraux voisins de l'aéroport de Roissy de louer, durant trois mois, une voiture dans un parc de 82 véhicules, pour 600 francs par mois. Avec ce prix acceptable pour un ancien chômeur, 130 habitants ont déjà pu trouver un emploi sur le site de l'aéroport, a indiqué un responsable d'Initiatives-77, qui coordonne l'opération avec l'Association pour la réinsertion économique et sociale.

Les dix jours qui ont déchiré la droite

De sa défaite aux élections régionales du 15 mars à l'ultimatum de démission lancé le 24 mars par l'UDF à ses cinq présidents de conseils régionaux élus avec les voix du Front national, la droite a affronté une tourmente. Accords avec le FN réclamés par des militants, refusés par les états-majors, conclus par des élus, hésitations de certains dirigeants : « Le Monde » raconte le séisme qui contraint la droite à se reconstruire

LA nuit a été courte. La veille, dimanche 15 mars, la France des régions est sortie incertaine du scrutin : la gauche obtient la majorité relative des sièges dans dix conseils régionaux ; la droite est assurée d'en conserver sept ; dans quatre autres, dont Rhône-Alpes, l'opposition et la majorité sont pratiquement à égalité. La défaite annoncée de la droite est bien là, mais pas la déroute. « *Avec les résultats de ces élections, somme toute moyens, nous soldons, ce soir, les comptes de la dissolution* », commente Philippe Séguin, ajoutant que la droite n'as pas besoin de « *recomposition* », mais de « *réhabilitation* ». Edouard Balladur, qui attribue lui aussi la défaite à la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en avril 1997, plaide, au contraire de Philippe Séguin, pour « *une organisation nouvelle, exprimant le besoin d'unité, de cohérence* » de l'opposition « *républicaine et libérale* ».

Lundi matin, au siège des partis, comme dans chaque équipe de campagne, on épluche les résultats, on compte et on recompte. Dans quelques heures, la droite va entrer dans l'une des plus grandes tourmentes de son histoire. Tout commence banalement par une chasse à l'homme : le « divers ». Là, un dissident mécontent ; ici, un chasseur ; ailleurs, un indépendantiste savoisien ; ailleurs encore, le petit maire indépendant ou l'écologiste singulier. Leur voix peut faire basculer la majorité. Objets de toutes les sollicitudes pendant la journée de lundi, ce sont eux les héros des journaux télévisés du soir. On les voit, tout sourire et minaudant, entretenir le mystère sur leurs intentions de vote et révéler avec coquetterie les multiples propositions qu'ils ont reçues. La carte politique régionale dépend alors des pigeons ramiers, des tourterelles et des palombes, de nostalgies historiques et de complicités de terroir. Douce France...

Dans leurs bureaux parisiens, les dirigeants de droite en sont encore à commenter tranquillement ces premiers résultats, finalement moins terribles qu'ils n'avaient pu le craindre, et instruisent, comme d'habitude, le procès des instituts de sondage. Rue Pierre-Charron, non loin des Champs-Elysées, Edouard Balladur commente déjà l'échec de la droite en Ile-de-France, mais s'empresse de corriger : « *A Paris, l'hémorragie a été arrêtée, dans un climat qui n'était pas facile.* » « *Quand je fais quelque chose, je m'y investis à fond. Ensuite...* » Ensuite, il pense à Paris, il pense à la France. « *Il y a peu de risque pour que ma voix ne soit pas entendue* », assure l'ancien premier ministre. « *Il y a là des problèmes sociologiques de fond, et il faudra une génération pour les résoudre* », observe-t-il. Comme il l'avait annoncé, M. Balladur ne sera pas candidat à la présidence de la « *région-capitale* ». « *Il va falloir être très calé pour gérer une région* », confie-t-il, pas mécontent de laisser la tâche à d'autres.



De l'autre côté de la Seine, au siège du RPR, Philippe Séguin soupire. « *C'est bien la première journée, c'est ça ?* » Il est 20 heures, le président du RPR s'affale dans son fauteuil. Deux de ses fidèles l'ont rejoint, Roger Karoutchi et François Fillon, pour cette ultime rencontre de la journée. « *Y'a quoi, à la télé, ce soir ?* » Un imprudent risque : « Casque d'or. » Le président du RPR fait la moue. Il songe à la semaine qui l'attend. Deux heures auparavant, on lui a tendu une dépêche, selon laquelle le président sortant du conseil régional d'Aquitaine, Jacques Valade (RPR), pourrait proposer un « *contrat d'exécutif* » à qui voudrait le saisir. « *Appelez-moi Valade !* », dit-il à sa secrétaire, avant de refermer rageusement la porte de son bureau. Du quatrième étage de la rue de Lille, à Paris, qui donne sur les bâtiments annexes de l'Assemblée nationale, le président du RPR veille à plomber en vol « *toutes les velléités, toutes les tentations de passer un accord avec le Front national* ». Une heure après ce coup de téléphone, un nouvelle dépêche d'agence indique que M. Valade a été mal compris et qu'il dément les propos qu'on lui a prêtés.

PENDANT ce temps, au siège du Front national, Bruno Mégret met la dernière main à ce qui va faire exploser la droite. Dans le huis clos du bureau politique, il parvient, à l'issue d'une discussion tendue avec Jean-Marie Le Pen, à convaincre les autres dirigeants de l'extrême droite de lancer une opération de séduction sur les responsables locaux du RPR et de l'UDF. Des conditions initiales mises à tout accord avec l'opposition, le Front national retire l'exigence de la « *préférence nationale* ». Dans une déclaration lue en début de soirée, Jean-Marie Le Pen propose aux « *élus locaux* » de les aider à « *faire barrage aux socialo-communistes* », pour peu qu'ils se démarquent de leurs états-majors et acceptent un « *programme minimum* ». Invité, le soir, du journal de France 2, M. Mégret insiste : « *Nous sommes des gens réalistes, des gens pondérés. Le Front national ne demande aucune prébende pour lui-même. Il n'exige pas la prise en compte de l'intégralité de son programme. Il ne retient de celui-ci que ce sur quoi devrait se manifester le plus large accord de bon sens* », explique-t-il. Le piège est tendu. La nuit tombe. Il suffit maintenant d'attendre.

Mardi matin, le parti du « *bon sens* » voit affluer les adhérents. Tandis que, sur les ondes, les plateaux de télévision et dans la presse, les dirigeants nationaux continuent de répéter leur refus de tout accord ou alliance avec le Front national, les standards téléphoniques du RPR et de l'UDF sont pris d'assaut. Rue de Lille, au siège du mouvement gaulliste, les militants et les sympathisants ne décolèrent pas. « *Arrêtez de faire des conneries ! Il faut faire alliance.* » Tant bien que mal, les secrétaires notent les appels et transmettent les fiches à Nicolas Sarkozy. A la colère des sympathisants se mêlent les menaces des militants du Front national : « *Puisque vous ne voulez pas gagner, on va vous faire battre !* » Bruno Mégret assure, de son côté, que des « *négociateurs* » sont partis dans les régions et qu'« *il y a pas mal de discussions en cours* ».

Très vite, à l'occasion des réunions d'état-major convoquées dans la journée, les dirigeants se rendent compte de l'ampleur des dégâts. Le matin, Alain Madelin réunit le bureau politique de Démocratie libérale. « *La base nous pousse à l'accord* », plaide, avec d'autres, Hervé Novelli, délégué général. Jean-Claude Gaudin prend alors la parole. Le président sortant de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait pactisé avec les élus d'extrême droite de 1986 à 1992, explique longuement ce que signifie concrètement une alliance avec le Front national. « *Pacte avec le diable* », « *opprobre* », « *piège* » : son témoignage impressionne.

Au RPR, aussi, l'atmosphère est lourde. Philippe Séguin rentre de son déjeuner hebdomadaire avec le chef de l'Etat. Devant ses collaborateurs, il maugrée : « *Chirac ne pense qu'à 2002 !* » Le matin, il a rejoint la réunion où l'attendaient toutes les personnalités du mouvement, dont Edouard Balladur, Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Debré. Alain Juppé, invité pour la circonstance, a décliné l'invitation : il se trouvait, au même instant, dans le bureau du chef de l'Etat. Une à une, les situations régionales ont été exposées. Est venu, justement, le tour de l'Aquitaine. Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy ont fait état d'une demande de Jacques Valade, qui réclame que sa région soit traitée « *à part* ». Le sénateur de la Gironde fait valoir que la situation politique en Aquitaine a toujours été particulière et qu'il est toujours parvenu, depuis 1992, à obtenir l'abstention conciliatrice des communistes sur son budget. Il espère encore, affirme-t-il, que le PC s'abstiendra, lui permettant d'être élu avec le seul ralliement des Chasseurs.

Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin assurent alors que la requête de Jacques Valade a reçu l'assentiment d'Alain Juppé, qui, en tant que maire de Bordeaux, craint un basculement de la région à gauche. Edouard Balladur et Charles Pasqua prennent la parole pour s'insurger, tour à tour, contre cette demande. Il ne saurait y avoir de traitement exceptionnel, « *en fonction du titre* » de celui qui la présente, tonne alors l'ancien ministre de l'intérieur, en visant explicitement Alain Juppé. Philippe Séguin s'engage à « *transmettre* » ce refus aux intéressés. Cette histoire aura une suite.

Les principaux dirigeants de l'UDF se retrouvent, quant à eux, dans l'après-midi pour un bureau politique, avenue Charles-Floquet, dans le 7e arrondissement de Paris. François Léotard, battu en Provence-Alpes-Côte d'Azur, fait un rapide bilan des scrutins, évoque l'essoufflement des institutions, le poids des composantes de l'UDF, puis propose, comme il l'avait déjà fait en juin, après l'échec de la droite aux élections législatives, sa démission de président. François Bayrou refuse aussitôt. Cet épisode clos, les participants passent en revue, deux heures durant, les tractations locales en cours et prennent la mesure du désastre qui s'annonce.

« *Le bateau prend l'eau de toutes parts* », résume un responsable de la confédération. Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat, explique, dans le détail, comment, quand et avec qui Jean-Pierre Soisson, candidat à la présidence de la région Bourgogne, a « bouclé » son dispositif. D'autres témoignent que les négociations en Picardie, autour de Charles Baur, sont aussi en bonne voie. Jacques Blanc, dans le Languedoc-Roussillon, n'est décidément pas le seul à vouloir s'entendre avec le Front national. Renaud Donnedieu de Vabres (DL), candidat dans le Centre, raconte comment deux élus du Cher, Yves Fromion, député RPR, et Alain Tanton, élu centriste, jouent les chevilles ouvrières avec le parti d'extrême droite. François Bayrou regarde ses chaussures. Evoquant le cas de Midi-Pyrénées, où le président sortant, Marc Censi (UDF-FD), est privé de majorité, Dominique Baudis, maire centriste de Toulouse, stupéfie ses collègues en observant, faussement innocent, que si un candidat de droite recevait davantage de suffrages que prévu il ne pourrait pas être prouvé que les voix proviennent de l'extrême droite. Le vote, rappelle-t-il, a lieu à bulletin secret...

Au bout de deux heures, la question essentielle n'est pas tranchée : que faire si des UDF sont élus avec les voix du Front national ? Chacun se satisfait d'un communiqué final *a minima*, s'opposant à tout « *accord* » avec le Front national. « *L'avantage, c'est que ça se lit comme on veut. Cette réunion était un chef-d'œuvre de jésuiteries* », observe l'un des principaux chefs de l'UDF.

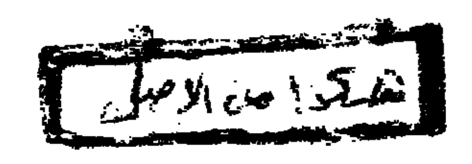
INVITÉ le soir même sur le plateau de LCI, François Léotard s'adresse directement à ses troupes et les exhorte à ne pas être les « *marionnettes* » du Front national. Philippe Séguin occupe, lui, le plateau du « 20 heures » de France 2. « *Nous ne sommes pas des tricheurs !* », lance-t-il, en expliquant que tout accord avec les élus du Front national serait « *un détournement de voix* », « *un hold-up* ». En privé, le président du RPR est encore plus explicite : « *Tout ça pour garder une bagnole avec chauffeur... Vous savez ce que c'est que la nature humaine !* »

Marionnette ? Pas du tout, rétorque Jacques Blanc. « *Il ne s'agit pas de faire une alliance avec le Front national*, explique le président sortant du Languedoc-Roussillon. *J'ai dit depuis le début que je ne récuserais aucune voix et que ceux qui voudraient, de droite ou de gauche, considérer que je suis le meilleur seront les bienvenus.* » Tricheur ? Non, réaliste, réplique Jean-François Mancel. A l'heure du déjeuner, dans une pizzeria de l'Oise, au bord de la Nationale 1, l'ancien secrétaire général du RPR livre au *Monde* ses nouvelles convictions. « *Il faut saisir cette chance qui nous est offerte. Le Front national a enlevé tout ce qui peut nous hérisser sur le plan des valeurs. Ils se rendent compte qu'ils doivent devenir une partie de la droite de demain. (...) A partir du moment où cette stratégie de guerre avec le FN a été un échec total, il faudrait être cinglé pour la poursuivre.* »

L'un et l'autre disent ce qu'ils font. D'autres le font sans le dire. Au siège de la région, mercredi, à 15 heures, Charles Millon, président sortant (UDF-DL) du conseil régional Rhône-Alpes, rencontre Bruno Gollnisch, chef de file régional du Front national, officiellement pour « *organiser la séance de vendredi* ». Leur entretien dure une heure. A Dijon, l'agenda de Pierre Jaboulet-Vercherre, membre du bureau politique du FN, est très chargé. Jean-François Bazin, président sortant (RPR), l'a convié dans un café. Jean-Pierre Soisson, lui, l'attend dans un restaurant en compagnie de deux autres conseillers régionaux de Bourgogne. L'ancien ministre lui soumet la déclaration de candidature qu'il a l'intention de présenter, vendredi 20 mars, et dans laquelle il affirme sa « *volonté de fonder en Bourgogne une droite enfin rassemblée* ». La formule plaît au conseiller FN, qui n'a jamais caché ses préférences pour M. Soisson. Délicat, ce dernier va même jusqu'à le raccompagner en voiture, mais le quitte avant d'arriver à la réunion des conseillers de droite... Dans la région Centre, c'est l'ancienne députée Marie-France Stirbois qui négocie l'apport des voix FN avec certains candidats de droite.

CINQ RAISONS POUR S'ALLIER AVEC LE FRONT NATIONAL





SI J'AI PU VOUS TRAHIR UNE FOIS, JE POURRAI LES TRAHIR À NOUVEAU.

L'OPPORTUNISME

« On les a rencontrés, tous les jours, les RPR comme les UDF, confiera-t-elle plus tard. *Il a fallu se cacher et, même, changer d'appartement. Les journalistes étaient partout, même dans les toilettes de l'hôtel de région ! »*

De Paris, Jean-Marie Le Pen distribue les *« bons points »* – l'expression est la sienne – aux élus. Il en octroie un à Jean-François Mancel et un à Jacques Blanc : *« S'il doit prendre les voix du Front national, il les prendra »*, dit-il. Philippe Séguin, lui, explose à la lecture du *Monde*, qui rapporte les propos de l'ancien secrétaire général du RPR. Le verdict tombe : exclusion. Dans le même temps, plusieurs personnalités du RPR s'interrogent sur la position d'Alain Juppé. Elles s'interrogent même suffisamment fort pour que la « fuite » parvienne à quelques rédactions. Le récit de la réunion de la veille concernant l'Aquitaine est rapporté par le menu. Interrogé dans la soirée sur cette question, Alain Juppé finit par répondre lui-même en mettant en avant son hostilité de principe à toute alliance avec le Front national. *Par son entourage parisien*, il fait démentir avoir demandé la moindre *« autorisation »*. Les amis de l'ancien premier ministre crient au règlement de comptes interne. Le lendemain matin, à l'hôtel de ville de Bordeaux, l'ancien président du RPR rappelle solennellement son refus, *« pour des raisons morales et pour des raisons politiques »*, de *« toute forme d'accord ou d'accommodement »* avec le Front national. Toutefois, il accepte la candidature de Jacques Valade en assurant ce dernier de sa *« confiance pour tenir ce cap, qui est celui du courage et de l'honneur »*.

A règlement de comptes, règlement de comptes et demi. Dans la soirée de mercredi, d'autres coups de téléphone alertent les rédactions sur la préparation d'un accord, pour l'Ile-de-France, entre Edouard Balladur et le Front national. *« Quand il n'y a plus grand-chose à bouffer, on se bouffe entre nous... »*, résume, amer, un élu RPR.

Face à la débandande des élus locaux de droite, l'Elysée garde le silence. Les socialistes, eux, s'inquiètent de voir la victoire du 15 mars leur échapper. Lionel Jospin décide de réagir. A 13 heures, sur le perron de l'Hôtel Matignon, le premier ministre s'adresse solennellement aux Français : *« En tant qu'une des autorités de l'Etat, il est de mon devoir de m'exprimer sur la situation créée par les tentations, voire les tentatives d'alliance entre des responsables régionaux de la droite et l'extrême droite. Je mets en garde*, poursuit le chef du gouvernement, *contre ces combinaisons qui risquent de mettre en cause le sens du suffrage universel,* [...] *de mettre en danger des valeurs essentielles et des droits fondamentaux de la République. »*

CETTE intervention irrite au plus haut point le président de la République. Dans son entourage, on considère que M. Jospin est allé *« trop loin »* en *« singeant »* la fonction présidentielle. *« La ficelle est grosse comme un câble : il a instrumentalisé ses convictions au profit de son intérêt »*, souligne-t-on. Il n'empêche que la déclaration du premier ministre contraint Jacques Chirac à entrer à son tour, et contre son gré, dans le débat ouvert par le Front national. Saisissant, dans l'après-midi, l'occasion de l'inauguration du Salon du livre, à Paris, il déclare, aux journalistes qui l'interrogent : *« Il n'est pas très sage d'utiliser ces questions à des fins de polémiques policitiennes ou partisances et, en plus, cela peut être dangereux. J'estime que, lorsqu'on a des convictions républicaines, ce qui est mon cas et ce qui est le cas, heureusement, d'une très grande majorité de Français, il ne faut pas transiger, il faut les respecter, il ne faut pas accepter de compromettre. »*



Quelques heures auparavant, Philippe Séguin avait lui-même laissé éclater en direct son indignation. *« Les leçons, qu'il se les garde ! »*, avait-il lancé à l'adresse de Lionel Jospin. Le président du RPR avait, en effet, déjà suffisamment à faire avec ses propres troupes, convoquées à la hâte, dans la matinée, à la Maison de la chimie, pour une ultime reprise en mains. La ligne du RPR a été fixée, et elle ne souffrira aucune exception, rappelle-t-il aux cadres et aux élus du mouvement, en compagnie de Nicolas Sarkozy et Charles Pasqua. Les rares téméraires qui tentent alors d'invoquer la *« situation particulière »* de leur région ou de leur département se font sèchement rabrouer : *« Il n'y a pas de situation particulière ! »* L'ancien ministre de l'intérieur lui soufflera, avec le sourire : *« Philippe, tu ne peux quand même pas exclure tout le monde ! il faut bien qu'il nous en reste quelques-uns ! »*

Le matin, sur France 2, François Bayrou, président de Force démocrate et du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a demandé aux chefs de file régionaux de la droite d'être candidats, partout, à la présidence des conseils. *« Dans la tempête,* dit-il, *c'est au capitaine de tenir la barre, pas au quartier-maître. »* Autrement dit, s'il faut des candidatures de « témoignage », pour faire barrage à d'éventuels élus prêts à accepter les voix du Front national, c'est aux premiers responsables d'assumer ce rôle. Et si le Front national les fait élire, que devront-ils faire ? François Bayrou laisse la question sans réponse.

C'est bien ce qui gêne Edouard Balladur. Invité la veille, par Philippe Séguin, François Léotard et Nicolas Sarkozy, à présenter sa candidature au conseil régional d'Ile-de-France, alors qu'il avait affirmé pendant sa campagne qu'il ne le ferait que si la droite avait la majorité relative, l'ancien premier ministre s'indigne de l'appel au *« courage »* lancé par François Bayrou. Il fait savoir qu'il ne sera candidat à Paris que *si les dirigeants* du RPR et de l'UDF le lui demandent par un communiqué officiel et s'il y précisent ce qu'il devra faire au cas où il serait élu avec les voix de l'extrême droite.

Pour les *« exclus du RPR »*, le délégué général du FN, Bruno Mégret, a un plan de recyclage : il se déclare le jour même *« prêt à les accueillir »*, pour peu qu'ils adhèrent aux *« valeurs »* et au *« projet »* du Front national.

Menaces, rappels à l'ordre, rodomontades et, même, un « appel de Pékin », lancé par Raymond Barre, qui, entre deux rendez-vous officiels en Chine, trouve le temps de penser aux cantonales dans le Rhône et faxe son soutien à *« tous ceux qui sont attachés aux principes démocratiques et républicains »* : vendredi 20 mars, le barrage édifié par les états-majors des partis politiques apparaît bien fragile. Dès les premières heures de la matinée, il s'effondre. Languedoc-Roussillon : Jacques Blanc est élu dès le premier tour avec la totalité des voix du Front national et pleure d'émotion et de bonheur devant les caméras. Rhône-Alpes : Charles Millon intègre, dans sa déclaration de candidat, les six points du *« programme minimum »* concocté par le Front national. Bruno Gollnisch pavoise : *« Notre scénario se déroule comme prévu. »* Bourgogne : dans l'après-midi, Jean-Pierre Soisson est élu président avec les neuf voix Front national. Centre : Bernard Harang l'emporte avec les treize suffrages d'extrême droite. *Picardie* : Charles Baur est réélu grâce aux onze voix FN.

Tous appartiennent à l'UDF. Leur président, François Léotard, est à Marseille, lui aussi dans la tourmente. Entre deux suspensions de séance, menacé de trahison par ses colistiers, confronté à Jean-Marie Le Pen en personne, l'ancien ministre donne ses ordres. Jacques Blanc (DL), suspendu. Charles Millon (DL), suspendu. Jean-Pierre Soisson (apparenté FD), suspendu. Bernard Harang (DL), suspendu. Charles Baur (FD), suspendu. Jean-François Humbert (PPDF) ? Félicité. Elu lui aussi, dès le premier tour, avec les voix du Front national, le tout nouveau président de Franche-Comté a annoncé, dans l'heure, sa démission. Durant tout le week-end, Jean-François Humbert ne reçoit aucun message des responsables de l'UDF autre que celui de son



LA NAÏVETÉ

ami Hervé de Charette. Il est vrai qu'il avait eu quelques difficultés, durant la campagne, avec François Bayrou, qui voulait imposer sur sa liste Michel Jacquemin (UDF-FD), conseiller régional sortant, parce que ce dernier avait été battu aux élections législatives. Dans son coin, au dernier moment, M. Humbert avait bâti sa liste en enlevant tous ceux qui tentaient de se mettre au chaud derrière son nom.

Pour François Léotard, les épreuves s'accumulent. Après le premier tour, les partisans d'une alliance avec le Front national, emmenés par le député RPR Christian Estrosi, manquent de le déborder. Le ton monte lorsque, à la demande de M. Estrosi, le doyen d'âge Front national lève la séance. *« Sors avec tes amis ! »*, lui lance François Léotard, blême de rage. *« Salaud ! »*, lui rétorque une conseillère UDF. Mais il paraît qu'on a mal entendu : mardi 24 mars, Ivane Eymieu, élue des Bouches-du-Rhône, fera savoir qu'elle n'a pas traité François Léotard de *« salaud »*, mais seulement de *« félon »*, considérant qu'il trahissait les décisions prises en groupe...

SANS être trop regardant, Alain Madelin décerne ses brevets de bonne conduite depuis son bureau parisien. A Montpellier, Jacques Blanc se prévaut aussitôt, publiquement, de son soutien. Le président de Démocratie libérale justifie l'élection des cinq présidents avec les voix du Front national : *« Il ne faut être ni sourd, ni aveugle, ni inerte »* face à la pression de la *« base »*, affirme-t-il. Très discret pendant la campagne, François Bayrou se montre ce soir-là sur France 2. Il esquisse déjà *« une reconstruction de l'opposition sur des bases nouvelles »*, en se gardant bien de toute condamnation des présidents élus avec les voix de l'extrême droite.

Le patron du RPR a passé cette première journée de scrutin, un oeil rivé sur LCI, un autre sur les téléscripteurs, à surveiller et à arbitrer par téléphone les querelles régionales. Soulagé de constater qu'aucun membre du RPR n'était élu avec les voix du Front national, *Philippe Séguin, lui*, peut assener une leçon de morale : *« En vérité, et une fois de plus, certains ont choisi de faire cuire leur petite soupe dans leur petit coin. Ceux-là et tous ceux qui auront la faiblesse de les suivre en acceptant des postes dans leurs équipes se mettront hors des mouvements et partis de l'opposition »*, déclare-t-il, en dénonçant ceux qui ont *« pactisé avec l'extrême droite »*. A l'heure où il parle, l'avertissement vaut tout particulièrement pour l'Ile-de-France.

PAR choix délibéré, l'opposition a préféré reporter l'élection au lundi. Depuis le début de la semaine, les réunions se sont multipliées pour trouver un candidat de substitution à Edouard Balladur, sous la haute surveillance de l'Elysée, qui veut une candidature fiable par rapport au Front national. Samedi matin, lors d'une nouvelle rencontre des têtes de liste, Charles Pasqua propose le nom d'Eric Raoult, dont on est sûr que le Front national, qui le fait battre aux cantonales au Raincy, dans la Seine-Saint-Denis, ne votera pas pour lui. Mais il refuse : *« C'est sympa, mais je ne suis pas un Kleenex »*, a répondu l'ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration. L'émissaire de l'Elysée, Jacques Toubon, a préalablement fait savoir qu'il appuyait la candidature de Dominique Versini, présidente du SAMU social et numéro deux de la liste d'Edouard Balladur à Paris. Ce sera la solution définitivement retenue lundi.

S'il restait quelques hésitations, elles sont balayées, samedi en fin de journée, lorsque Jean-Marie Le Pen *« revendique, dans un souci de réciprocité »*, après l'élection de cinq présidents de régions UDF, les voix des conseillers régionaux RPR et UDF de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur son nom. Au RPR, cette déclaration inattendue est aussitôt ressentie comme *« une bouffée d'oxygène »*. *« Il n'a pas mis vingt-quatre heures pour présenter l'addition »*, constate Nicolas Sarkozy. Pour les quatre régions restant à pourvoir, la stratégie de la séduction, développée par Bruno Mégret, a vécu. Les cinq présidents élus avec les voix du Front national sont isolés. De tous, Charles Millon est celui qui est le plus condamné.

Muré dans son bureau du conseil régional, l'ancien ministre de la défense répète, depuis vendredi, qu'il n'a passé *« ni accord, ni alliance, ni compromis »* avec le Front national. Les désavœux, pourtant, se succèdent. Ils font mal. A peine rentré de Chine, le maire de Lyon, Raymond Barre, qualifie de *« faute politique grave »* la réélection de M. Millon, en souhaitant que l'*« on sorte rapidement de cette situation malsaine »*. *« Du fait de l'importance de la région et de la personnalité de son président, elle offre au Front national une reconnaissance inespérée de respectabilité démocratique »*, déclare-t-il, avant d'appeler les élus RPR et UDF à ne pas participer à l'exécutif régional. Deuxième coup de poignard : l'Elysée fait savoir que Jacques Chirac a appelé M. Millon avant même sa réélection pour tenter de le *« dissuader »* de se faire élire avec les voix du Front national.

Isolé, désavoué, Charles Millon ne peut même pas trouver, dimanche soir, dans le résultat du second tour des élections cantonales, la caution de son choix. Un peu partout en France, et jusque *dans son canton de Belley, la ville* dont il est le maire, les électeurs ont rejeté toute forme de rapprochement avec les représentants de l'extrême droite. Dans les quatre régions restant à pourvoir lundi, la leçon est entendue. Marc Censi, en Midi-Pyrénées, qui avait laissé planer une certaine ambiguïté sur ses intentions, démissionne de la présidence sitôt élu avec les voix du Front national. Jean-Paul Gauzès suit son exemple en Haute-Normandie. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Ile-de-France, la droite républicaine se résout finalement à céder la place aux socialistes.

Dans *Le Monde*, lundi, Hervé de Charette sort du silence pour dénoncer un *« sinistre complot »* qui, dit-il, a *« préparé de longue main, au cours des dernières semaines »*, ce qui s'est passé le 20 mars. C'est, à ses yeux, la *« ruine de la droite française »*. Valéry Giscard d'Estaing, qui devait participer lundi soir à une nouvelle émission de TF 1, « Droit de cité », se décommande. Le lendemain, Charles Millon officialisera l'appui qu'il avait reçu de l'ancien président de la République avant son élection en faisant savoir que, *« compte tenu de la situation politique actuelle, il souhaite recueillir l'avis de Valéry Giscard d'Estaing »* pour décider s'il doit ou non se maintenir à la présidence du cosneil régional Rhône-Alpes.

Dès lundi matin, Jacques Chirac a décidé de tirer, lui-même, devant les Français, la leçon des deux scrutins. Il y réfléchit depuis ce terrible vendredi noir de son ex-majorité. Dans une allocution radio-télévisée, diffusée à 20 heures, le chef de l'Etat désapprouve publiquement *« celles et ceux ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience »*. *« Cette attitude, même si elle répond à la volonté de faire barrage à l'adversaire, n'est pas digne et peut être dangereuse »*, dit-il. Dénonçant la nature *« raciste et xénophobe »* du Front national, M. Chirac affirme que *« la droite républicaine peut convaincre sans se renier »*. *« De l'épreuve que traverse notre vie politique, sachons tirer l'énergie, l'imagination et la force pour dessiner le visage de la démocratie française de demain »*, conclut-il. L'énergie ? Cinq régions paralysées, des militants déchirés, des électeurs désemparés. L'imagination ? Une UDF brisée, un RPR éprouvé. La force ? Un Front national galvanisé.

Pages réalisées par Raphaëlle Bacqué, Bruno Caussé, Cécile Chambraud, Ariane Chemin, Christiane Chombeau, Jean-Baptiste de Montvallon, Pascale Robert-Diard, Pascale Sauvage et Jean-Louis Saux, avec nos correspondants régionaux à Lyon, Claude Francillon, et Marseille, Michel Samson.

Dessins : Denis Pessin

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Socialismes européens

LE socialisme à la française et le New Labour *britannique* recouvrent toujours deux conceptions bien différentes de l'action de la gauche. Le discours de Tony Blair à l'Assemblée nationale, mardi 24 mars, le visage fermé de Lionel Jospin pendant une partie de l'intervention du *premier ministre* britannique, l'agacement manifeste de Martine Aubry après cette intervention, ont souligné, *une fois de* plus, cette différence.

Le pragmatisme et l'absence de complexes du Parti travailliste et de son chef face aux dogmes traditionnels de la gauche soulignent-ils la rigidité du PS français, même modernisé, même *débarrassé de ces archaïsmes* ? C'est ce que répondront ceux qui se désolent de ne pas trouver en Lionel Jospin un « Tony Blair français ». On peut aussi juger que les positions exprimées par le premier ministre britannique, sans doute adaptées au contexte *politique de son pays, apportent*, en France, une réponse discutable, quant au fond même de la démocratie, au moment où celle-ci et les hommes qui l'incarnent traversent une grave crise de légitimité.

En affirmant qu'il n'y a pas une *politique économique de gauche* et une de droite, mais seulement une « *bonne* » et une « *mauvaise* » politique, M. Blair semble s'inscrire dans une école de pensée qui tient qu'au fond les différences politiques n'importent plus guère et que, face à la mon*dialisation*, version libérale, de l'économie, il n'y a plus de choix possible : seule une gestion « technicienne » et « performante » serait désormais possible.

La gauche française elle-même a intégré ce raisonnement dans sa pratique, à la fin des années 80 et au début des années 90, ce *qui* a débouché sur... le désastre électoral de la gauche en 1993 et l'élection, en 1995, de Jacques Chirac à l'Elysée. Le discrédit de la classe politique en France ne tient pas seulement à ses défaillances face aux exigences de la *morale publique. Il tient aussi* beaucoup – et peut-être d'abord – au sentiment des Français que leurs dirigeants sont impuissants à améliorer leur sort face aux contraintes de l'économie. La persistance d'un chômage massif et la multiplication des exclus sont les symboles de cette impuissance, et les succès du Front national tiennent précisément pour partie au fait que, *seule* dans la classe politique et au prix d'une robuste démagogie, l'extrême droite prétend que ses solutions apporteraient un soulagement radical.

Lionel Jospin a bien conscience de ce phénomène. Il est peut-être *même le premier chef de* gouvernement, en France, à avoir compris qu'il lui faut exploiter à fond des marges de manœuvre désormais réduites pour *tenter de ne pas désespérer* un peu plus l'électorat, et pas seulement celui de la gauche. Le paradoxe est que, de ce point de vue, une fois passé l'agacement des socialistes devant l'accueil enthousiaste que lui a réservé la droite, la leçon de pragmatisme administrée *par* Tony Blair n'est pas forcément si éloignée de la démarche gouvernementale de M. Jospin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le plus Français des musiciens

IL Y A TRENTE ANS aujourd'hui que mourut Claude Debussy, dans cette maison du square du Bois-de-Boulogne où l'on a ce matin apposé une plaque commémorative. Epuisé par une *longue maladie, il s'en allait au* moment où les canons à longue portée, à la veille de l'attaque allemande, ravageaient Paris. Il laissait à l'état d'esquisse une *Ode à la France*, exprimant une fois encore sa foi, son amour du pays.

Ses derniers ouvrages, ses trois *Sonates*, Claude Debussy les avait signés en ajoutant à son nom ces deux mots : « *musicien français* ». *Il avait* voulu passionnément être cela, renouer une tradition affaiblie, exprimer dans sa musique le tempérament national en se tenant aussi loin des brumes germaniques que de la légèreté italienne. Et pour cela, il s'était efforcé de remettre – comme il l'a dit en parlant de Gluck et de l'influence du maître autrichien sur l'art lyrique – « *la musique française dans le bon chemin, alors qu'elle s'obstinait à demander sa route à des gens trop intéressés à la lui faire perdre* ». Cette route, c'était celle qui, de Rameau et des clavecinistes de l'âge classique, remonte aux polyphonistes de la Renaissance.

On a traité Claude Debussy de révolutionnaire, et il le fut, mais comme le sont les vrais novateurs, ceux qui, réagissant contre la mode du moment, s'appliquent à rattacher ce qu'ils apportent de neuf au passé. Bien plus qu'un ré*volutionnaire, il a été un libérateur*, et, comme l'a si bien dit André Suarès, il fut le plus musicien des Français et le plus Français des musiciens.

René Dumesnil
(26 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Chirac, Kohl et Eltsine, ou la fraternité du sauna

ON CONNAISSAIT le « triangle de Weimar », créé entre la France, l'Allemagne et la Pologne en 1992. On attendait le « triangle d'Ekaterinburg », lancé en octobre 1997 par une initiative spontanée de Jacques Chirac, entre la France, l'Allemagne et la Russie. Las ! La Faculté interdisant à Boris Eltsine de prendre l'avion, la rencontre entre les trois hommes d'Etat n'a pas lieu dans l'Oural, dans l'ancien fief du président russe, mais plus prosaïquement à Moscou, mercredi *25 et jeudi 26 mars*.

Les Polonais s'en inquiètent. Que les grandes puissances européennes se concertent en l'absence des petits pays ne leur dit rien qui vaille. Ils craignent toujours qu'elles ne s'entendent à leurs dépens. L'expérience leur donne quelques raisons d'être méfiants, mais tout laisse à penser que, en l'occurrence, leurs craintes sont vaines. Pour des raisons différentes, les trois protagonistes du triangle de Moscou accordent une grande importance aux relations personnelles. Plus que le fruit d'une stratégie bien réfléchie, leur rencontre est l'expression de cette fraternité du sauna dont Boris Eltsine raffolait. *En bonne santé*, le numéro un russe aimait à partager avec ses interlocuteurs cette tradition bien russe, et Helmut Kohl s'y plia à plusieurs reprises. Quand, profitant du sommet du Conseil de l'Europe, le président français proposa cette réunion triangulaire, Helmut Kohl pouvait difficilement dire non, et Boris Eltsine sauta sur l'occasion. Il ne laisse en effet passer aucune occasion de montrer que son pays est partie prenante dans les affaires européennes.

Que le président de la République française, le chancelier allemand et le « tsar » d'une Russie en quête de démocratie se retrouvent dans une atmosphère amicale est, quoi qu'il en soit, un événement positif. De la Triplice, au début du siècle, à la paix séparée de Brest-Litovsk, pour ne pas parler du pacte germano-soviétique de 1939, l'histoire n'est pas avare de pactes et d'ententes en tout genre, dans lesquels la France, l'Allemagne et la Russie (ou l'URSS) ont cherché à s'entendre à deux pour faire pièce à la troisième. L'idée d'une alliance de revers ou d'une « réassurance » soviétique par rapport à *l'Allemagne n'avait pas disparu* avec la guerre froide. Il y a moins de dix ans, la diplomatie française allait chercher encore en URSS une garantie contre une réunification trop rapide de l'Allemagne.

UN GOÛT DE DIRECTOIRE

Début 1997, Helmut Kohl et Jacques Chirac s'étaient succédé auprès d'un Boris Eltsine déjà convalescent pour le convaincre d'accepter un accord Russie-OTAN, en contrepartie de l'élargissement à l'Est de l'organisation atlantique. Ils avaient tenu le même langage, mais en ordre dispersé. Maintenant, ils font le voyage de conserve, excluant par la même toute tentation de concurrence, a fortiori de rivalité entre la France et l'Allemagne dans leurs relations avec la Russie. Même si la substance fait défaut, c'est un progrès symbolique considérable.

Reste à savoir quel est l'avenir de ces arrangements tripartites dans l'organisation future de l'Europe. Quand plusieurs grandes puissances européennes se concertent, l'idée de directoire n'est pas loin. Et, en ce sens, les *Polonais n'ont pas complètement* tort de se poser des questions. Il y a quelques années, quand les Russes avaient proposé de mettre une sorte de Conseil de sécurité à la tête de l'OSCE, il avait trouvé des oreilles complaisantes à Paris. La création en 1993 du Groupe de contact pour la Bosnie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) a été assez mal reçue par d'autres pays engagés dans les Balkans.

Tous ces regroupements de circonstance n'ont pas la même valeur. Ils ont cependant en commun de rompre avec le principe fondateur de la Communauté européenne. A l'ombre du rideau de fer, l'Europe occidentale a été fondée pendant quarante ans sur l'égalité entre les Etats – petits ou grands. Les Européens voulaient en finir avec la politique du *balance of power*, de l'équilibre des forces sur le Vieux Continent, qui avait certes garanti la stabilité pendant une grande partie du XIXe siècle, mais avait conduit à deux catastrophes au XXe. La Communauté, puis l'Union européenne, est un ensemble d'Etats démocratiques acceptant des transferts de souveraineté pour le bien commun et rejetant, par là même, les ententes changeantes entre les « grands » à la recherche de clientèles.

Aussi longtemps que le continent était divisé, le système a à peu près fonctionné. Avec la multiplication du nombre d'Etats membres, l'élargissement vers l'Est et la nécessité d'organiser la Grande Europe, est-il encore adapté ? Le risque est de voir se multiplier à l'intérieur de l'Union (noyaux durs, solidarités renforcées, etc.), ou à l'extérieur, des constellations multiformes. Les Grands chercheraient dans des accords bi- ou tripartites un contrepoids à la montée d'un rival ; chacun soignerait ses relations avec les « petits » pour s'assurer leur soutien lors des scrutins décisifs ; des sous-groupes apparaîtraient : méditerranéen, nordique, germanique...

RECHUTE TOUJOURS POSSIBLE

Cette évolution n'est certes pas inéluctable. Le risque ne sera écarté que si l'Union européenne est capable de réformer ses institutions pour ne pas devenir une grande Société des nations complétée par une zone de libre-échange. Si elle est capable aussi de codifier ses relations avec ses voisins immédiats qui ne pourront en être membres à part entière dans un avenir prévisible. Pensons à la Russie, l'Ukraine, voire la Turquie.

L'éclatement de la Yougoslavie et la crise prolongée dans les Balkans ont montré que l'Europe – y compris les pays qui avaient développé une étroite coopération depuis des décennies – n'était pas à l'abri d'une grave rechute dans des divisions traditionnelles. Raison de plus pour se méfier de toutes les pratiques pouvant rappeler les jeux du passé. Et pour ne pas faire la fine bouche quand les ministres français et allemand des affaires étrangères voyagent ensemble à Sarajevo, Zagreb ou Belgrade, comme ils viennent de le faire. Ou quand Français et Allemands se retrouvent à Moscou, prouvant ainsi que les antipathies ancestrales sont bel et bien enterrées.

Daniel Vernet

L'ange du destin *par Ronald Searle*



RECTIFICATIFS

ELECTIONS RÉGIONALES

● **ALSACE** : dans le Haut-Rhin, la liste div.g. conduite par Roger Winterhalter a obtenu 9 668 voix (4,05 %) et aucun élu, tandis que la liste de la Gauche plurielle conduite par Serge Rosenblieh (PS) en a recueilli 35 975 (15,09 %) et obtenu 4 sièges. Les scores *avaient été inversés.*

PREMIER TOUR DES CANTONALES

Un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans les résultats du premier tour des cantonales, tels que nous les avons publiés dans nos éditions du mardi 17 mars. Nous les corrigeons ci-dessous.

● **CHARENTE-MARITIME, canton de Marennes.** Ballottage. Roger Hattabe, UDF, m. de Marennes, 1 544 ; Roland Garraud, PS, 843. *Eliminés* : Jacques Lévy, div.d., 828 ; Marc Pellacœur, dv., 828 ; Jean-Luc Rousseau, RPR, 806 ; Gabriel Archambeau, FN, 431 ; Georges Fernand, PC, 273.

● **DORDOGNE, canton de Périgueux-Nord-Est.** *Ballottage*. Francis Colbac, PC, s., m. de Trélissac, 2 622 ; Guy Marsaud, RPR, c.m. de Trélissac, 2 475 ; Jean Naturel, PS, c.m. de Périgueux, 1 450. *Eliminés* : Michel Courtois, FN, c.r., c.m. de Villard, 693 ; *Lionel Agullo*, Verts, 383.

● **MEURTHE-ET-MOSELLE, canton de Laxou.** Nouveau canton. Ballottage. Claude Guillerme, UDF-DL, m. de Laxou, 3 205 ; Pierre Baumann, PS, 2 196. *Eliminés* : Christian Godfroy, FN, 877 ; *Gilbert Bauquel, PC, 320.*

Canton de Villers-lès-Nancy. Canton créé par scission de celui de Laxou. Le sortant, Jean Bernadaux, UDF-FD, a choisi de se re*présenter à Villers-lès-Nancy.*

Canton de Nancy-Est. Dans ce nouveau canton, créé par coupure d'un ancien, le conseiller général sortant, Jean-Paul Bolmont, PS, a choisi de rester élu dans la partie composant le canton de Malzéville, qui n'était pas renouvelable. Il n'est donc pas conseiller général sortant.

● **SARTHE, canton de Saint-Calais.** Il n'y a pas ballottage, Michel Letellier, div.g., m. de Saint-Calais, a été élu dès le premier tour avec 2 615 voix sur 5 227 suffrages exprimés. *Ont obtenu* : *Jean* Mauclair, div.d., s.m. de Bessé-sur-Braye, 1 725 ; Jean-Marie Ravé, PC, 333 ; Christophe Lemaitre, FN, 319 ; Gérard Baudry, PT, c.m. de Saint-Calais, 242. Mais la préfecture a reconnu qu'une erreur matérielle avait été commise à La Chapelle-Huon qui entache la régularité du scrutin. Le préfet n'a pas le pouvoir de la corriger ; ils a donc saisi le tribunal administratif. Mais ce recours n'est suspensif, M. Letellier peut donc siéger au conseil général en attendant la décision du tribunal.

Canton Le Mans-Nord-Campagne. Ballottage. Georges Bollengier-Sragier, UDF-DL, s., m. de *Coulaines*, 3 380 ; *Christophe* Rouillon, PS, c.m. du Mans, 2 330. *Eliminés* : Claude Vignot, FN, 655 ; Solveig Allet, MEI, 500 ; Jocelyne Totée, PC, 415 ; Dominique Leylavergne, dv.g., c.m. du *Mans*, 328.

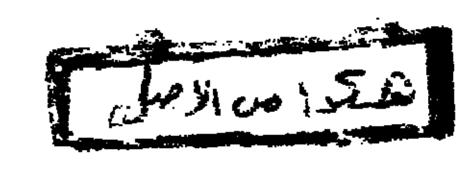
● **HAUTE-SAVOIE, canton de Saint-Julien-en-Genevois.** Ballottage. Marc Favre, RPR, m. de Valleiry, 2 049 ; Georges Etalaz, div.d., *m. de Collonges-sous-Sallève*, 1 624. *Eliminés* : Bernard Gaud, dv.g., m. de Chevrier, 1 438 ; Michel Basset, UDF-FD, c.m. de Saint-Julien-en Genevois, 1 277 ; *Charles Wagner, FN, 728 ; Jean-*Paul Dunoyer, PC, 929.

Canton d'Annecy-le-Vieux. Ballottage. *Antoine de* Menthon, UDF-DL, m. de Menthon-Saint-Bernard, 4 511 ; Alain Pitte, PS, 2 218. *Eliminés* : Joël Gruz, div.d., 2 043 ; Didier Jouffrey, FN, 1 297 ; Jean-François Macchi, UDF-DL diss., m. d'Alex, 989 ; Eric Domenge-Abeau, Verts, 788 ; Eric Servel, div.g., 517 ; Robert Garrette, PC, 411.

Canton d'Annecy-Nord-Ouest. Ballottage. Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 3 589 ; Alain Veyret, UDF-FD, s., 3 461. *Eliminés* : Pierre Bruyère, div.d., m. de Poisy, 1 882 ; Jacques Vassieux, FN, c.m. de Meythet, 1 773 ; Yolande Trouillet, div.d., 516 ; Francine Sanchez, PC, 485 ; *Evelyne Tonnelier*, PT, 435.

● **YONNE, canton de Flogny-la-Chapelle.** Pierre Delépine, qui a obtenu 366 voix, est PC et non PS. Il s'est retiré pour le second tour.

● **SEINE-ET-MARNE, canton de Torcy.** Ballottage. Gérard Eude, PS, adj.m. de Torcy, 2 812 ; Gérard Burlet, RPR, s., 2 727 ; *Eliminés* : Gilles Ragouin, FN, 1 583 ; Sylvie Rouan, Verts, adj.m. de Torcy, 920 ; Estelle Bourette, PC, adj.m. de Torcy, 679 ; Dominique Lambert, MDC, c.m. de Torcy, 379.



L'heure du grand centre nouveau

par Jacques Barrot et Henri Plagnol

LES arrangements auxquels se sont prêtés dans plusieurs régions les élus de l'opposition avec le Front national ne constituent pas un simple épisode, une parenthèse que l'on pourrait refermer. L'union RPR-UDF est entrée dans une *crise* grave, les responsables de l'opposition, aussi bien UDF que RPR, se sont vus désavoués par des conseillers régionaux prisonniers de calculs à court terme, affaiblissant gravement la cohésion de leurs formations respectives.

En tombant dans le piège machiavélique de l'état-major du FN, bien décidé à diviser la droite modérée pour pouvoir ensuite la dominer, certains responsables UDF *et RPR ont ébranlé les fondations* des partis qui composent la droite républicaine depuis vingt ans. La situation nouvelle est dramatique pour l'opposition, mais plus encore pour la France.

Elle consacre la montée des extrêmes. Alors même que le FN ne progressait plus et était en proie à des divisions internes, l'acceptation de ses voix lui apporte une dose inespérée de respectabilité républicaine, et donc une bouffée d'oxygène. *Dans le même temps,* la gauche plurielle a entraîné le retour en grâce du Parti communiste, dont le nombre de conseillers régionaux a notablement augmenté à cause de la logique d'union. Si l'on ajoute à cela les scores obtenus par des listes d'extrême gauche, on peut affirmer que près d'un électeur sur trois est tenté par une forme d'extrémisme. Il y a là une anomalie qui risque de porter préjudice à l'image de la France au sein de l'Europe communautaire.

Le deuxième danger vient du déclin de la droite libérale *et démocratique,* qui a réalisé le plus mauvais score de son histoire électorale et ne rassemble plus qu'un tiers des électeurs, c'est-à-dire, si l'on tient compte d'un taux d'abstention exceptionnellement élevé, guère plus d'un Français sur six.

A cela, il faut ajouter la perte de crédibilité d'élus qui avaient *urbi et orbi* annoncé leur refus de toute alliance avec le FN et qui n'ont pas su résister aux manœuvres de ses dirigeants trop heureux de les compromettre. Comment regagner la confiance des électeurs si le vote du vendredi renie tous les engagements pris le lundi ? Une fois élu avec les voix du FN, comment un président de région pourrait-il mener une action sans être tôt ou tard sous l'influence des états-majors de l'extrême droite ? La droite ne peut pas accepter d'être discréditée moralement parce que certains de ses élus franchissent dans la clandestinité des urnes la ligne jaune définie par les formations nationales auxquelles ils appartiennent. Elle ne peut pas ignorer que la compromission de certains de ses membres donne au PS le prétexte rêvé pour se poser en défenseur de la vertu démocratique et récupérer à son profit la fuite de beaucoup d'électeurs modérés, comme cela s'est hélas vérifié au second tour des cantonales.

C'est donc bien à la fois au nom de l'intérêt de l'opposition, mais aussi au nom de l'avenir de la France, que nous ne pouvons pas accepter de nous installer dans une situation aussi confuse, laissant en quelque sorte s'organiser peu à peu un face à face singulier entre la gauche plurielle et le FN. Rien ne serait plus dramatique pour notre pays que de laisser aux électeurs le choix entre une gauche restée très idéologique et une droite prise en otage par le FN. La droite ne peut et ne doit en aucun cas accepter d'être prise en tenaille, divisée entre ceux qui n'hésitent pas à parler de recomposition avec l'extrême droite et ceux qui risquent de se révéler vulnérables à la tentation du Front républicain, c'est-à-dire résignés à faire l'appoint d'un gouvernement dominé par les socialistes.

La droite ne peut et ne doit en aucun cas accepter d'être divisée entre ceux qui n'hésitent pas à parler de recomposition avec l'extrême droite et ceux qui *risquent* de se révéler vulnérables à la tentation du Front républicain

Si ce double refus est le préalable indispensable à tout renouveau, *il* ne suffit pas à redonner une dynamique à l'opposition. La refondation intellectuelle, morale et politique de la droite et du centre, qui n'a pas été sérieusement engagée au lendemain des élections du mois de juin, ne peut plus être différée. Pour réussir cette refondation, il faut sans tarder démocratiser le choix des idées et des équipes, simplifier l'organigramme de l'opposition, ouvrir largement le débat interne pour retrouver un projet attractif et promouvoir une nouvelle génération d'hommes et de femmes. *L'union RPR-UDF ne peut plus se* contenter d'être un cartel électoral accouchant laborieusement d'une plate-forme minimale à la veille des élections et choisissant ses candidats dans le secret des commissions d'investitures. Porter l'ambition européenne, promouvoir l'esprit d'entreprise et l'économie sociale de marché, réformer l'Etat, donner toute sa place à la communauté familiale, revivifier la démocratie de proximité, *tels sont les repères qui* doivent nous guider, les enjeux qui commandent l'avenir.

L'heure est venue de constituer un grand rassemblement républicain au centre de l'échiquier politique, refusant tout compromis avec les extrêmes de droite comme de gauche, ayant vocation à rassembler les Français autour des réformes indispensables pour tenir notre rang en Europe et dans le monde. Tous les responsables de l'opposition doivent engager dans les semaines qui viennent une réflexion en profondeur pour voir comment jeter les bases de cette organisation dont les modalités, confédérales ou non, sont secondaires, mais dont la dynamique unitaire autour d'un projet pour la France est *indispensable* si nous ne voulons pas que les Français s'enfoncent dans le découragement et le refus de l'avenir. Les socialistes, *qui ont obtenu leur* succès au prix d'arrangements avec un PCF pourtant foncièrement rebelle à l'Europe et méfiant vis-à-vis de l'entreprise et de l'économie de marché, ont tout à perdre à un face-à-face brutal avec une opposition dominée par l'extrême droite. La France a impérativement besoin d'une opposition démocratique suffisamment attractive pour redonner sens et vie à un militantisme responsable, capable d'éviter la dérive de notre pays vers les extrémistes de tous bords et de le préparer à jouer le rôle que lui confère l'histoire dans l'Europe de demain.

Jacques Barrot, *ancien ministre, est député (UDF-FD) de la Haute-Loire.*

Henri Pagnol *est député (UDF-FD) du Val-de-Marne.*



La stratégie du nœud coulant

Suite de la première page

Il s'agit en effet, fondamentalement, d'une filière de corruption dans laquelle le corrompu est celui qui, avec ses colistiers, accepte que sa présidence, ses orientations, ses alliances, soient achetées par les voix du corrupteur, c'est-à-dire le Front national. Par sa logique, ce marché corrompt le principe démocratique lui-même, lequel interdit qu'on trompe ainsi les électeurs. Corruption, oui, je le répète, puisqu'on récompense, *en les portant à la direction des* régions, les conseillers complaisants, cependant qu'on punit en les laissant battre ceux qui refusent ce sale troc.

Il faut avoir à l'esprit les prochaines étapes, si le ressaisissement indispensable n'avait pas lieu. Dans les mois qui viennent, on verrait se révéler les clauses secrètes et toute la logique politique de ces accords. D'autres expériences de déstabilisation *seraient engagées.* Le prochain objectif d'ensemble assigné à cette stratégie méthodique d'affolement serait la tentative de conquérir les municipalités par les mêmes méthodes. Partout, le choix serait offert à la *droite* : ou bien vous vous ralliez, ou bien vous échouez.

Le corps des idées républicaines a été enfoncé sur plusieurs points. Le terreau de la compromission a d'abord été celui-là

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il ne serait désormais *plus impossible, si cela* devait continuer ainsi, que le FN soit représenté, le jour venu, directement ou indirectement, par des ministres dans un gouvernement de droite, au sein d'un régime qu'on hésiterait alors à qualifier encore de démocratie.

Ecrivant cela, lisant cela, on mesure le chemin parcouru en quelques années par ce parti et par ses thèses, alors même que les plus hauts responsables de notre Etat y sont foncièrement opposés. Le corps des idées républicaines a été enfoncé sur plusieurs points. Le terreau de la compromission a d'abord été celui-là.

Que peut-on faire ? Comme toujours lorsque l'essentiel est en jeu – car là est désormais le grand clivage – cela tient en quelques mots. D'abord combattre. Combattre une dérive qui, certains l'ont montré, n'est pas fatale. Combattre l'oubli de ce qui *s'est passé ces jours-ci, ceux qui* ont franchi la ligne jaune et ceux qui sont restés dignes. Combattre les idées du Front national, fussent-elles contenues dans son *« programme minimum »* en six points, dont le septième, non écrit, constitue l'essentiel : accepte mon pacte et tu mets en danger la République.

Résister. Résister, quand on est à droite, en se battant sur ses propres idées : plusieurs dirigeants l'ont compris et dit. Résister aux nouvelles occasions d'alliance qui ne manqueront pas de leur être proposées à mesure que, par une dialectique diabolique, cette stratégie rencontrerait un écho croissant dans l'électorat de droite et d'extrême droite. Résister, à gauche, en ne cédant pas d'un pouce devant les fausses solutions du FN, qu'il s'agisse de la sécurité, de l'emploi, de l'éducation, de l'immigration, secteurs dans lesquels il faut marteler, au-delà de considérations strictement morales, combien les positions de l'extrême droite sont contraires aux intérêts concrets des Français. Résister dans sa vie professionnelle, dans sa vie associative, dans sa vie personnelle, partout.

Et entraîner les citoyens, ceux qui n'ont pas renoncé et ceux qui se sont éloignés. La politique actuellement engagée par le premier ministre doit impérativement réussir. Il est capital que le gouvernement et la majorité parlementaire confirment leur stratégie de croissance, que le chômage – qui repassera *bientôt sous* la barre des 3 millions – recule durablement, que nous parvenions à sortir de cette contradiction insoutenable où les profits se comptent par milliards mais les exclus par millions. Entraîner nos compatriotes, non seulement bien sûr en modernisant la vie publique mais en améliorant des secteurs décisifs du quotidien tels que les logements, les conditions générales de vie ou le poids excessif de l'impôt. Entraîner en favorisant, à travers la France et l'Europe, la créativité, l'initiative, le souffle de l'avenir plutôt que de laisser s'installer les miasmes du repli sur soi et du découragement.

Un nœud coulant vient d'être passé. Pas seulement autour du cou d'*élus de droite discrédités.* C'est le cou de la République qu'il enserre. Il est grand temps de couper le nœud.

Laurent Fabius

FINANCE **Le groupe des Banques populaires a annoncé, mercredi 25 mars, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale sur les trois quarts du capital de Natexis qu'il ne détient pas encore. ● LE 8 OCTOBRE 1997, le groupe présidé par Jacques Delmas-Marsalet avait pris 23,35 % de Natexis, investissant 1,53 milliard de francs, avec l'intention déclarée de porter cette participation à 30 %. ● LES BANQUES POPULAIRES offrent 440 francs par action Natexis ce qui valorise la banque à 6,6 milliards. ● NATEXIS est issu de la fusion du Crédit national et de la BFCE. La banque a dégagé pour 1997 un bénéfice net part du groupe de 289 millions de francs contre 98 millions en 1996. ● EN ACCÉLÉRANT leur montée en puissance dans Natexis, les Banques populaires montrent détermination des groupes mutualistes et coopératifs à participer à la restructuration du secteur bancaire.**

Le groupe des Banques populaires lance une OPA sur Natexis

A l'image du Crédit agricole avec Indosuez ou du Crédit mutuel, toujours en course pour la reprise du CIC, les groupes mutualistes et coopératifs veulent occuper une place de choix dans la restructuration du secteur bancaire français

LES GROUPES mutualistes seront-ils les « *restructurateurs* » de la finance française ? C'est bien l'impression qu'ils donnent. Après le Crédit mutuel, retenu par la Commission de privatisation parmi les trois candidats finalistes pour le rachat du CIC, Groupama, qui étudie la privatisation du GAN, les Banques populaires prennent à leur tour l'initiative, en décidant d'asseoir solidement leur influence sur un établissement qui *n'est ni coopératif ni mutualiste* : le groupe Natexis, né de la fusion du Crédit national et de la BFCE. Elles ont annoncé, mercredi 25 mars, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le capital de Natexis qu'elles ne détenaient pas encore. *Le* 8 octobre 1997, le groupe présidé par Jacques Delmas-Marsalet était entré à hauteur de 23,35 % dans ce groupe, investissant 1,53 milliard de francs, avec l'intention déclarée de porter cette participation à 30 %.

L'offensive des Banques populaires illustre la détermination des *groupes mutualistes et coopératifs* à participer à la restructuration de la banque française. A l'exception des Caisses d'épargne dont la réforme paraît enlisée – la remise du *rapport* Douyère *au premier* ministre pour lui proposer les grandes orientations d'une réforme vient encore d'être retardée – tous cherchent à tirer au *maximum parti de leurs atouts*. Ceux-ci sont nombreux, comme le souligne une étude publiée le 17 mars par le cabinet Eurostaf : leurs réseaux d'agences sont *denses, leur productivité, mesurée* en rapportant le chiffre d'affaires aux effectifs, est bonne. Selon Eurostaf, le Crédit agricole est la banque la mieux placée, suivie par *la Société générale*, le Crédit mutuel et les banques populaires, les Caisses d'épargne, qui ne sont ni mutualistes, ni banques AFB, affichant la moins bonne performance.

FONDS PROPRES EXCÉDENTAIRES

Le principal atout des mutualistes est incontestablement leur puissance financière. Réglementairement, les capitaux propres *des banques doivent couvrir au* moins 4 % de leurs engagements de crédits. Pour être jugées solides sur les marchés financiers, elles doivent porter ce ratio, connu *sous le nom de ratio Cooke, à au* moins 6 %. Selon Eurostaf, les réseaux mutualistes et les Caisses d'épargne disposeraient aujourd'hui de 100 milliards de francs *de fonds propres excédentaires* par rapport à l'exigence de 6 % ! Ils ont accumulé cette puissance financière au fil des années grâce à leur statut particulier.

Historiquement très décentralisées et tournés vers le marché de l'épargne et des particuliers, ils ont évité les grands accidents qui ont frappé les banques commerciales *classiques, dites banques AFB. Ils* n'étaient que marginalement engagés sur le marché de l'immobilier de bureaux parisiens. Ils étaient moins présents que les *banques classiques sur le marché* des PME et n'ont pas autant souffert qu'elles de la crise des années 80. Ils n'étaient pas non plus, à la différence des banques cotées en *Bourse, tenus de verser un dividende* à leurs actionnaires et ont donc, année après année, accumulé leurs résultats en capital.

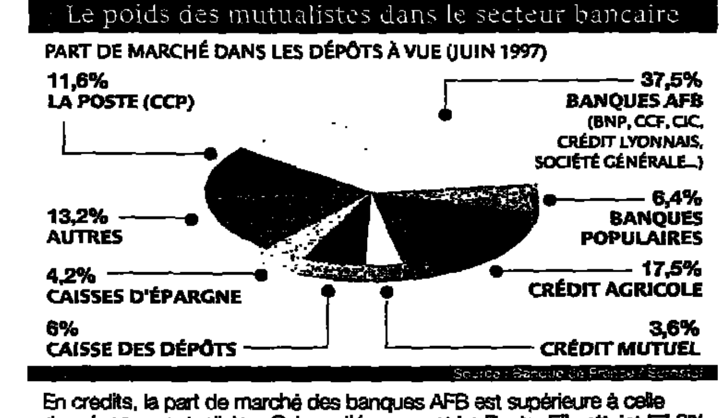
Aujourd'hui, les mutualistes *peuvent afficher un fort appétit*. Car leurs résultats restent élevés : le Crédit agricole se prépare à annoncer, jeudi 26 mars, pour 1997, le bénéfice net le plus élevé du sec*teur, supérieur à 9 milliards de* francs. En outre, la relative faiblesse des banques AFB leur offre une chance historique de rattraper le décalage qui existe depuis toujours entre leur part de marché en épargne et leur part de marché en crédits, en entrant dans des activités qui leur étaient encore très récemment fermées.

Dans cette logique le Crédit agricole a repris Indosuez en 1996, au nez et à la barbe de la BNP, et le groupe Banques populaires se renforce dans Natexis. *Déjà très déve*loppés sur le marché des PME et des particuliers, ces deux groupes poussent leurs pions en direction des grandes entreprises, des marchés de capitaux et de l'international. Le Crédit mutuel veut, lui, mettre *la main sur le CIC* pour allier son expérience de logisticien des moyens de paiement et de collecteur de dépôts – avantagé par le livret bleu, équivalent du Livret A – *à l'expertise des banques du* CIC en matière de distribution de crédits et de gestion du risque PME notamment.

En réfléchissant aux possibilités de *croissance externe*, les *groupes* mutualistes se sont modernisés et ont renforcé leur organisation. Ils n'ont jamais été aussi menaçants pour les banques AFB. Pour la *deuxième fois*, la BNP, *écartée de* la course au CIC, vient de s'incliner devant l'un d'entre eux. Seule la Société générale semble avoir les moyens de rivaliser aujourd'hui. Elle l'a *montré* en rachetant le Crédit du Nord et reste en lice pour le CIC. Mais la bataille sera rude. Ce qui explique l'agressivité de son *président, Daniel Bouton, toujours* prêt à dénoncer les distorsions de concurrence et à les contester à Bruxelles, faute d'obtenir gain de cause auprès du gouvernement français pour obtenir leur suppression.

Pour autant, le monde mutualiste est loin d'être parfait. Arrivés tardivement sur le marché de la banque de grandes entreprises et de marché, le Crédit agricole et les Banques populaires auront du mal à retirer de leurs investissements dans Indosuez ou dans Natexis le rendement qu'exigent les banques européennes de ce type d'activités. Il leur manque *en outre* une dimension européenne. Ils y songent. Après Indosuez, Le directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, Lucien Douroux, examine toutes les occasions de croissance externe dans la banque de détail en Europe.

Sophie Fay



En crédits, la part de marché des banques AFB est supérieure à celle *des réseaux mutualistes, Caisse d'épargne et La Poste. Elle atteint* 57,8% à fin 1996 sur l'ensemble des établissements soumis a la loi bancaire.

440 francs par action Natexis

Les Banques populaires ont annoncé, mercredi 25 mars, le lancement d'une offre publique d'achat amicale à 440 francs par action sur les trois quarts du capital de Natexis qu'ils ne détiennent pas encore. Ce prix est équivalent à celui payé par les Banques populaires en octobre 1997 pour reprendre un quart du capital de Natexis, et valorise la banque à 6,6 milliards de francs. Après avoir pris le contrôle de Natexis, les Banques populaires souhaitent maintenir le groupe en Bourse.

Le groupe Natexis a dégagé, pour 1997, un bénéfice net part du groupe de 289 millions de francs, contre 98 millions en 1996. Son activité s'est redressée, mais il reste pénalisé par son insuffisance de fonds propres, un lourd effort de rattrapage de provisions, son patrimoine immobilier ainsi que par une provision de 550 millions de francs pour faire face à ses engagements en Asie, couverts à hauteur de 11 %.

Les géants américains investissent le secteur financier français

L'ATTRAIT des Américains pour la place financière française ne faiblit pas. Au départ plutôt centré sur le secteur immobilier (les im*meubles et les créances dans un* premier temps), il touche désormais l'ensemble des activités financières. Les Anglo-Saxons veulent profiter de la restructuration de la banque et de l'assurance en France, d'autant plus qu'ils estiment que les prix sont attractifs.

General Motors Acceptance Corporation (GMAC), filiale financière de General Motors, et General Electric Capital (GE Capital) sont tous deux candidats à la reprise du Crédit foncier. Plus récemment, le tandem Goldman Sachs-Whitehall et General Electric Capital s'est porté acquéreur de l'UIC et l'UIS, *deux filiales immobilières du GAN* (*Le Monde* du 4 mars). L'intérêt des Américains pour l'Europe, et notamment l'Hexagone, s'explique aussi, selon certains analystes, *parce qu'ils estiment pouvoir* mieux rentabiliser les clientèles, l'objectif étant de les fidéliser au maximum.

Dernier exemple en date, l'amé*ricain AIG (American International* Group, l'un des géants de l'assurance aux Etats-Unis) est entré dans la course pour se porter candidat à la privatisation du GAN. Mais à pas feutrés. Très discrètement, le groupe dirigé par Maurice Greenberg depuis plus de trente ans participe, depuis lundi 23 mars (*Le Monde* du 23 mars), aux salles d'information (*data rooms*) pour consulter les informations sur la vente de la compagnie publique d'assurances. Il vient s'ajouter aux trois candidats déjà en lice, Groupama, Swiss Life et Eurêko, et pourrait être rejoint par l'américain General Electric, autre géant aux Etats-Unis, présent en France via la Sovac et le Crédit de l'Est.

L'échec d'AIG dans sa conquête de l'assureur crédit American Bankers Insurance (ABI), au profit du groupe de services américain Cendant, au terme d'une bataille boursière engagée fin décembre, ne peut que le motiver un peu plus *dans sa démarche sur le GAN*. D'autant plus que, selon certains, la défaite sur ABI a provoqué la colère des dirigeants d'AIG.

La discrétion d'AIG est peut-être éloquente. Soit il veut accéder aux informations sur le GAN « *pour voir* ». Soit cette discrétion pourrait signifier qu'il ne veut pas rater son coup. L'assureur américain a jusqu'ici essuyé trois échecs sur le marché français. Il a d'abord échoué, aux côtés des AGF, dans le rachat de Victoire en *1989*, puis dans la prise de contrôle de l'UAP, dont il voulait prendre une participation minoritaire dans le courant de l'été 1996. C'est finalement AXA, préféré par Jacques Friedmann, alors président de l'UAP, qui l'a emporté. Enfin, AIG s'est cassé les dents, également pendant l'été 1996 sur... le Foncier.

Les dirigeants de la compagnie new-yorkaise avaient été, à l'époque, sérieusement échaudés, notamment par Bercy. Jean Arthuis, alors ministre de l'économie, sollicité par M. Greenberg, n'avait pas daigné les recevoir, sans explication aucune. Quelque peu refroidi, *AIG* avait jeté l'éponge, s'abstenant de tout commentaire, mais ce ratage a sans doute laissé des traces. D'où, sans doute, la discrétion actuelle de l'américain. Son porte-parole à *New York n'a fait* aucun commentaire sur un éventuel intérêt pour le GAN.

FORCE DE FRAPPE

AIG a les moyens de ses ambitions. Les chiffres sont parlants : l'assureur dispose d'une force de frappe financière impressionnante, avec des fonds propres de 22 mil*liards de dollars (quelque 130* milliards de francs), des actifs gérés de 148,3 milliards de dollars, un chiffre d'affaires de *28,2* milliards de dollars et un résultat net de 2,9 milliards de dollars – ce qui en fait l'un des assureurs les plus rentables outre-Atlantique. Il n'empêche, *AIG restera fidèle à ses objectifs* : ne pas altérer son rendement sur fonds propres de 15 % et ne jamais payer trop cher une acquisition.

Agé de 72 ans, Maurice Greenberg, *le patron* d'AIG, n'en demeure pas moins infatigable. La reprise du GAN serait un beau coup final, sorte d'adieu en beauté pour cet entrepreneur adulé... et redouté. *D'autant plus* que la présence d'AIG en France – il dispose d'une petite compagnie vie, Alico, et d'une activité dommages assez restreinte – reste assez marginale.

Pascale Santi

La Bourse de Paris s'envole dans l'euphorie

LE MARCHÉ français est avide de records. Mardi 24 mars, l'indice CAC 40 a atteint son vingt-qua*trième sommet de l'année*, à 3 738.54 points. Mercredi, peu après l'ouverture, il dépassait même les 3 800 points. Mais un autre record a été approché. Celui de la meilleure performance mensuelle : la liquidation boursière du mois de mars s'est soldée par une hausse de 14,5 %, la plus forte de*puis dix ans* ans. Il *faut* remonter à février 1988 (la Bourse parisienne se redressait après le krach d'octobre 1987) pour retrouver une telle euphorie, avec un gain de 18,08 %.

La place financière est portée par un environnement économique et financier exceptionnellement faste. La croissance économique est de retour. La production industrielle a augmenté de *8,8 %* en un an, malgré la baisse attendue de 1,1 % en janvier. Cette croissance vertueuse, car non inflationniste, pousse les taux d'intérêt à long terme à la baisse. Ainsi, l'OAT à dix ans se traite à un taux de 4,90 %, à *comparer au taux* « au jour le jour » de 3,37 %. Comme la différence de rémunération entre ces deux échéances est très faible, l'espoir de nouveaux gains sur les placements obligataires est réduit. De plus, la rumeur d'une éventuelle baisse de la rémunération du Livret A, actuellement à 3,50 %, a été démentie, mais les ménages se souviennent que la précédente réduction (de 4,50 % à 3,50 %, *en mars* 1996) l'avait également été. La logique veut que les taux administrés ne demeurent pas longtemps supérieurs aux taux de marché.

Si une réduction est finalement adoptée, près de 15 milliards de francs supplémentaires pourraient quitter le Livret A et se déverser sur le marché des actions. Aujourd'hui, sur ce marché, des transactions de 16 milliards de francs par jour n'impressionnent plus les opérateurs. Il y a deux ans, la moyenne des capitaux échangés par séance était inférieure de moitié.

Si les investisseurs ne manquent pas de *munitions*, ils ne *manquent* pas non plus de convictions. La Bourse de Paris n'est pas surévaluée, ne cessent de répéter les « stratégistes ». Interrogée par l'agence Reuters, Michèle Jardin, stratège de marché à Crédit lyonnais Securities Europe estime qu'« *il n'y a pas d'élément qui justifie une consolidation. Il n'y a pas d'inflation, pas de hausse des taux, le dollar se tient bien et les résultats des sociétés sont bons. Il y a la perspective de la monnaie unique et les sociétés se restructurent. L'ensemble de ces facteurs sont positifs* ». Un inventaire à la Prévert qui tient lieu d'assurance-vie contre une chute brutale du marché... Dans ce contexte, de moins en moins de gérants osent émettre une opinion contraire, de peur de rester à l'écart de ce puissant mouvement. Encore faut-il trouver des idées d'investissement. A court terme, les opérateurs s'amusent à jouer la publication des résultats. Ceux de Schneider, en hausse de 61 % (une progression meilleure que prévu), ont déclenché une nouvelle vague d'achat sur la valeur. Elle s'est appréciée de 5,7 %, à 435,50 francs, lors de la seule séance de mardi. Les opérateurs réagissent également aux nouvelles recommandations d'achat distillées par les sociétés de Bourse. Enfin, ils spéculent sur les valeurs financières en ayant bien soin de changer d'opinion tous les jours. Lundi 23 mars, les actions BNP et Société générale ont fortement baissé, l'une parce qu'elle était écartée de la course à la privatisation du CIC, l'autre parce qu'elle était qualifiée. Le lendemain, ces deux titres rebondissaient pour des raisons encore différentes.

Enguérand Renault

Toujours plus haut

INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS

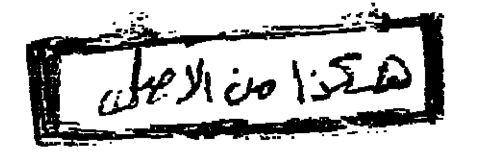
3 738,54

3 800 – 3 600 – 3 400 – 3 200 – 3 000 – 2 800 – 2 600 – 2 400 – 2 200 – 2 000

31 JANV. – 25 AVR. – 18 JUIL. – 10 OCT. – 2 JANV. – 24 MARS

1997 – 1998

Les valeurs françaises ont gagné en moyenne près de 25 % depuis le début de l'année et 65 % depuis le 1er janvier 1997.



M. Folz veut tripler la rentabilité des capitaux de PSA d'ici à 2001

Le résultat d'exploitation devra atteindre 5 milliards de francs en 1998

Arrivé à la tête de PSA en octobre 1997, Jean-Martin Folz vient de dévoiler ses objectifs : le groupe devra plus que doubler son résultat opérationnel dès cette année. L'essentiel de l'effort incombera à la branche automobile, déficitaire, sommée d'atteindre en 2001 une marge de 4,5 %. Le successeur de Jacques Calvet compte y parvenir en mettant en place une organisation commune à Peugeot et à Citroën, et en innovant davantage.

« RETROUVER les voies de la croissance, de l'innovation et de la rentabilité » : dès son arrivée à la tête du directoire de PSA Peugeot-Citroën le 1er octobre 1997, Jean-Martin Folz a affiché ses ambitions. Mercredi 25 mars, en présentant les résultats 1997 du groupe automobile, le successeur de Jacques Calvet les a précisées.

En 1997, PSA a perdu 2,5 milliards de francs (*Le Monde* du 14 février 1998). Si ces pertes sont dues à des éléments non récurrents, il n'en reste pas moins que le groupe est peu profitable : hors éléments exceptionnels, il a gagné 881 millions pour un chiffre d'affaires de 187 milliards, soit une marge nette inférieure à 0,5 % ! Si l'on regarde la rentabilité, avant frais financiers et impôts, des capitaux employés (actifs immobilisés, besoins en fonds de roulement et crédits aux concessionnaires accordés par les sociétées financières), le bilan n'est guère meilleur : 2,4 % l'an dernier et 4,3 % en moyenne entre 1994 et 1997. *« Un niveau largement insuffisant : mieux vaut investir dans les marchés financiers que de construire des voitures dans ces conditions »*, estime un cadre du groupe.

M. Folz veut tripler cette rentabilité des capitaux employés, et la porter à *un minimum* de 12,5 % à l'horizon 2001. D'une part en abaissant le niveau des capitaux employés, *à activité comparable*, de 80 milliards de francs aujourd'hui à 70 milliards dans quatre ans. D'autre part en augmentant la marge opérationnelle. Dans les deux cas, l'activité automobile du groupe fera l'objet de tous les soins.

Elle représente en effet l'essentiel des capitaux employés (69 milliards en 1997) *et son exploitation* est négative : elle a, en 1997, perdu 355 millions, là où les activités financières de PSA ont gagné 1,128 milliard et ses autres activités (essentiellement Ecia et Gefco) 1,165 milliard. *« La marge opérationnelle de l'automobile devra dépasser 4,5 % du chiffre d'affaires en l'an 2001*, développe PSA, *et 1,5 % dès 1998. »* Au total, le groupe devra dégager en 1998 un résultat opérationnel d'au moins 5 milliards de francs, plus du double de celui enregistré en 1997.

PLATES-FORMES COMMUNES

C'est en remédiant au *« déficit d'innovation et de croissance »* du groupe, tout en limitant les dépenses au minimum, que M. Folz compte parvenir à ses fins. La nouvelle organisation (*Le Monde* du 23 janvier) est au cœur de cette préoccupation. En dotant Peugeot et Citroën d'une organisation commune pour l'ensemble de leurs fonctions, à l'exception de ce qui sert à *les différencier* pour le client (marketing, réseaux, commerce...), M. Folz attend d'im*portantes économies. Les deux* marques partageront notamment leurs plates-formes (soubassement, moteur, transmissions, liaisons au sol, et autres équipements comme la climatisation) pour des modèles d'un même segment, qui *ne se distingueront plus* que par leur apparence extérieure. *« La plate-forme commune doit représenter 60 % du prix de revient d'un véhicule, à comparer à un taux de communauté inférieur à 40 % actuellement dans le groupe*, précise PSA, *l'objectif est de ramener de 7 à 3 le nombre de plates-formes et de produire dans quatre ans 75 % des véhicules vendus sur ces plates-formes. »* Et les voitures faites sur la même plate-forme seront fabriquées dans la même usine. Chaque site du groupe sera donc affecté à une plate-forme, et non plus à une marque. Cette politique de plates-formes va aussi générer des économies dans la recherche et le développement de nouveaux modèles. D'autant que la réorganisation de PSA s'accompagne d'une refonte de cette activité, qui doit favoriser la différenciation des marques d'une part et l'innovation d'autre part.

Multiplier les modèles, renforcer la personnalité de chacune des marques, telle est la stratégie de M. Folz pour remettre le groupe sur le chemin de la croissance. Objectif : amortir les dépenses sur de plus gros volumes et résoudre le problème de surcapacité dont *souffre PSA, à l'image de ses* concurrents européens. Depuis plusieurs années, la production du groupe français stagne autour de 2 millions d'unités alors que ses usines sont à même d'en construire 2,5 millions. En dix ans, le groupe, qui fait travailler 140 000 personnes, s'est séparé de 35 000 salariés. *« Nous aurons des mesures de réduction d'emploi récurrentes. Dans les prochaines années, le simple jeu de l'amélioration de la productivité dans un marché sans croissance mettra en évidence des sureffectifs de 3 000 à 4 000 personnes »*, déclarait M. Folz dans *Le Monde* du 14 février.

DIVIDENDE

La remplaçante de la 205 et le monospace Xsara, qui seront présentés au Salon de Paris en octobre, seront les premières armes de cette politique produit. Ces modèles doivent notamment permettre au groupe de regagner des parts de marché en France et en Allemagne, où il ne cesse de reculer, et de renforcer son assise hors d'Europe, où il compte réaliser 25 % de ses ventes en l'an 2000, contre 16 % en 1997.

Pour afficher sa confiance dans l'avenir, le directoire de PSA va, malgré les pertes du groupe en 1997, proposer aux actionnaires de leur verser un dividende de 3 francs par action, avoir fiscal non compris.

Virginie Malingre

Aéroports de Paris lance des investissements massifs d'infrastructure

15 milliards de francs seront dépensés en cinq ans

LES PROCHAINES années ne seront pas faciles pour Aéroports de Paris (ADP). L'autorité aéroportuaire, qui a présenté mercredi 25 mars ses résultats pour 1997, aura du mal à maintenir ses bénéfices : ils se sont élevés, l'an dernier, à 415 millions, en légère progression sur 1996 (410 millions), pour un chiffre d'affaires de 7,3 milliards (7,2 milliards).

L'établissement public va réaliser le plus important programme d'investissement de son histoire : sur la période 1998-2002, il va consacrer entre 13 et 15 milliards de francs, dont 3 milliards cette année, à l'amélioration et à l'augmentation des capacités d'accueil des aéroports parisiens. *« La croissance annuelle moyenne attendue sur la place de Paris jusqu'en 2002 est de l'ordre de 4,5 % pour les passagers, 6 % pour le fret et 4 % pour les mouvements d'avions »*, explique ADP. Les capacités aéroportuaires parisiennes, en l'état actuel, ne peuvent répondre à cette future demande. Pour Air France, qui compte sur le développement de son « hub » (plate-forme de correspondances) installé à Charles-de-Gaulle-2 (CDG-2), l'enjeu est capital.

Le programme d'ADP est chargé. Deux nouvelles pistes seront construites à Roissy d'ici à 2001. De nouvelles aérogares sont prévues : terminal F de CDG-2, qui *sera achevé au printemps 1999*, terminal E de CDG-2 à l'étude pour une mise en service partielle *à partir de 2003*, construction d'un satellite longs-courriers devant le terminal A de CDG-2 avec une mise en exploitation en 1999, extension du terminal T9 réservé aux trafics saisonniers et charters. La modernisation des aérogares d'Orly et de Roissy est aussi à l'ordre du jour.

ADP devra financer ces investissements. En 1997, l'établissement public a autofinancé 70 % de ses 2,2 milliards de francs d'investissements. Son endettement net s'élève à 7,4 milliards de francs, soit 1,01 fois son chiffre d'affaires et ses capitaux propres. L'autorité aéroportuaire a donc une marge de manœuvre réduite. D'autant que le renforcement de la concurrence et les nouvelles règles liées à la politique communautaire *« rendent vulnérables ses recettes »*.

La Commission européenne a fixé au 30 juin 1999 la fin du commerce hors taxe dans les aéroports européens pour les passagers intracommunautaires. Or les commerces dans les aérogares versent à ADP une redevance qui dépend de leur chiffre d'affaires. Les aéroports européens, en association avec les entreprises de transport par ferry, Eurotunnel, les compagnies aériennes, et l'Association française de commerce hors taxes, essaient de faire changer d'avis Bruxelles. Sans succès pour l'instant. Pour ADP, le commerce hors taxes représente 200 millions de francs de résultat net. *« Nous réaménageons nos installations pour créer des zones de commerce plus accueillantes et renforcer les possibilités d'achats, dussent-ils être toutes taxes, des passagers »*, explique ADP.

SITUATION DE CONCURRENCE

Autre activité d'ADP concernee par une décision bruxelloise : l'assistance aéroportuaire, qui lui a apporté un chiffre d'affaires de 953 millions de francs en 1997. A partir de *1999* pour l'assistance en piste et de 2001 pour l'assistance en aérogare, il devra y avoir au *moins trois opérateurs*. A Paris, aujourd'hui, ADP et Air France se partagent le gâteau. Il leur faudra donc, à l'avenir, *affronter un troisième acteur*. Enfin, la directive de Bruxelles, qui a instauré l'ouverture du marché des télécommunications au 1er janvier 1998, met également ADP dans une nouvelle situation de concurrence. ADP est en effet opérateur de télécommunication à Roissy, où les PTT avaient à l'époque de la construction de l'aérogare refusé d'investir.

Dans ce contexte d'augmentation des investissements et de réduction des recettes, ADP va devoir, à tout prix, surveiller ses dépenses.

V. Ma.

Une à une, les entreprises belges tombent dans des mains étrangères

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

Que va devenir la Générale de banque ? Alors que les rumeurs d'une fusion avec le groupe belgo-néerlandais Fortis se précisent, les Belges s'interrogent sur l'avenir du grand établissement financier du pays, mais sans pouvoir réellement peser sur son destin. Détenue à 30 % par la Société générale de Belgique, la banque n'est plus qu'une filiale indirecte du groupe français Suez-Lyonnaise des eaux.

Il y a quelques semaines, on commémorait avec une certaine amertume en Belgique le dixième anniversaire de la bataille financière homérique qui aboutit à la prise de contrôle de la « vieille dame », la Société générale de Belgique, par Suez. Ce pays qui, jadis menait des aventures industrielles et financières hors de ses frontières, dans sa colonie *congolaise* comme chez ses voisins européens, se sent devenu une sorte de supermarché ouvert à tous au cœur de l'*Union européenne*, où les grands groupes du continent se pressent pour faire les soldes.

Ainsi, le Crédit communal de Belgique a accepté de fusionner avec le Crédit local de France pour former Dexia. Le sidérurgiste néerlandais Hoogovens a racheté, l'an dernier, les aciéries Boël, tandis qu'Usinor faisait l'acquisition de Fafer (Fabrique de fer) de Charleroi. Depuis deux ans, le financier Albert Frère, figure du capitalisme belge, reconvertit ses principales participations dans les entreprises belges (Banque Bruxelles Lambert, Tractebel) en actions dans des groupes étrangers. Aucun secteur n'échappe à cette tendance, comme le montre l'entrée à hauteur de 27,5 % du groupe de distribution français Promodès dans le capital de GB, la première entreprise belge de cette branche.

« La Belgique est à vendre à l'encan ! », constate avec une rage impuissante un patron francophone. Difficile, en effet, de se consoler avec la reprise, par la sucrerie de Tirlemont, du principal producteur de nougat de Montélimar !

Même s'ils ne sont pas viscéralement nationalistes, les acteurs belges de l'économie et de la politique sont quelque peu désemparés par ce phénomène sur lequel il n'ont que peu de prise : *« Nous avons toujours été un pays très ouvert, très exportateur. Nous avons apris à vivre à l'étranger »*, constate Philippe Delaunois, administrateur délégué de Cockerill. *« Des concentrations sont inévitables, mais il n'y a pas réciprocité. Aujourd'hui aucun grand groupe belge ne mène des acquisitions importantes à l'extérieur. C'est pourtant essentiel : l'affaire de Renault-Vilvorde a démontré qu'avoir des sièges sociaux, conserver dans un pays des centres de décision sont des choses vitales pour un pays. »* Beaucoup déplorent que la Belgique n'ait pas su s'organiser pour protéger ses entreprises, à l'instar des Pays-Bas, qui ont constitué des grands groupes comme Royal Dutch, Philips, Heineken, ABM Amro, ING, et les gardent en ayant rendu toute OPA quasiment impossible.

LES COULEURS NOIR-OR-ROUGE

Trois décennies de disputes communautaires entre Flamands et Wallons, l'expression de plus en plus affirmée d'une « non-envie de vivre ensemble », de jouer seul sa partie sur la scène européenne ont contribué au délitement d'une économie nationale. *« Les seuls liens qui unissent encore le pays sont les dettes et le roi »*, grince un dirigeant. Quelques entreprises, vestiges d'un passé glorieux, continuent à porter au-delà des frontières les couleurs noir-or-rouge : Tractebel (électricité et gaz), Petrofina (pétrole), Solvay (chimie) Interbrew (brasseries), *Glaverbel* (verre) et une poignée de compagnies bancaires et financières.

La régionalisation des pouvoirs de décision économiques a engendré des réactions divergentes, mais tout aussi défensives des deux côtés de la frontière linguistique. En Wallonie, le gouvernement régional, dominé par les socialistes constatant que *« le capital a déserté la Wallonie »*, a pris le contrôle lui-même de groupes industriels comme Cockerill-Sambre ou FN Herstal abandonnée par GIAT-Industries. Une « nationalisation » que les responsables politique espèrent provisoire dans l'attente d'hypothétiques sauveurs capitalistes.

La Flandre, où domine le « capitalisme rhénan » incarné par le Parti social-chrétien, dominant dans la région, pourrait paraître plus à même de résister. C'est loin d'être le cas. Dans un pamphlet publié récemment, Hendrik Seghers, ancien animateur virulent du mouvement *étudiant flamand dans les années 60, devenu* PDG de Seghers Better Technology Group (déchets), lance un cri d'alarme : *« La Flandre est un pays de PME, enchevêtrée dans des structures familiales. Dès que nos entreprises atteignent une certaine dimension, les propriétaires cèdent au grand capital. Nous n'avons pas d'entreprises qui croissent jusqu'à atteindre le stade de "global companies" »*, s'insurge-t-il.

Conscients du danger, des acteurs économiques liés à l'establishment politique flamand ont engagé des grandes manœuvres. Ils ont chaperonné le regroupement des deux principaux établissements financiers de la région, la Kredietbank et Cera, afin de créer la grande banque flamande. Le capital du nouvel ensemble vient d'être verrouillé « à la hollandaise ». Pour protéger ce qui peut encore l'être...

Martine Orange
et Luc Rosenzweig

Cockerill-Sambre hésite entre le célibat et le mariage

BRUXELLES
de notre correspondant

Le suspense devrait durer jusqu'à l'été, dernier délai : la région wallonne, actionnaire à 80 % du groupe sidérurgique Cockerill-Sambre, devra choisir l'avenir du groupe sidérurgique, implanté dans les bassins de Liège et de Charleroi. Il s'agit pour les dirigeants d'opter entre le célibat et le mariage avec un autre « grand » de l'acier européen.

Jean Gandois, l'ancien président du CNPF, appelé en 1983 par les pouvoirs publics belges pour redresser cette entreprise, est presque arrivé au bout du chemin qu'il avait tracé il y a quinze ans. *« Sauver Cockerill-Sambre*, expliquait-il à l'époque, *cela ne veut pas dire maintenir pendant cinquante ans une sidérurgie wallonne glorieuse, mais tenir sans pertes importantes le plus longtemps possible, en continuant à moderniser, puis arriver, d'ici vingt-cinq à trente ans, à une sidérurgie beaucoup plus petite, mais sans drame économique, sans drame social, mais avec une véritable reconversion régionale. »*

Ce pari est en passe d'être gagné en dépit des obstacles de toute nature : un encadrement déboussolé et très marqué par la culture ingénieur, les rivalités régionales et sous-régionales, les tensions communautaires entre Flamands et Wallons.

En naviguant entre ces écueils, sous le regard sourcilleux de la Commission de Bruxelles et de syndicats puissants, Jean Gandois et son numéro deux belge, Philippe Delaunois, ont réalisé une sorte de tour de force : remettre en état de marche une entreprise dont beaucoup présageaient le naufrage. Recentré sur des spécialités, comme les produits plats revêtus (notamment dans l'automobile), l'acier utilisé dans le bâtiment et en prenant position à proximité des marchés d'Europe de l'Est par la prise de contrôle de l'aciérie est-allemande Eko-Stahl, l'entreprise peut voir son avenir avec une relative confiance. *« Nous ne nous classons pas parmi les ""grands" de la sidérurgie européenne, comme Krupp-Thyssen ou Usinor*, explique-t-on au siège bruxellois de Cockerill, *mais nous comptons dans les créneaux que nous avons choisis. »*

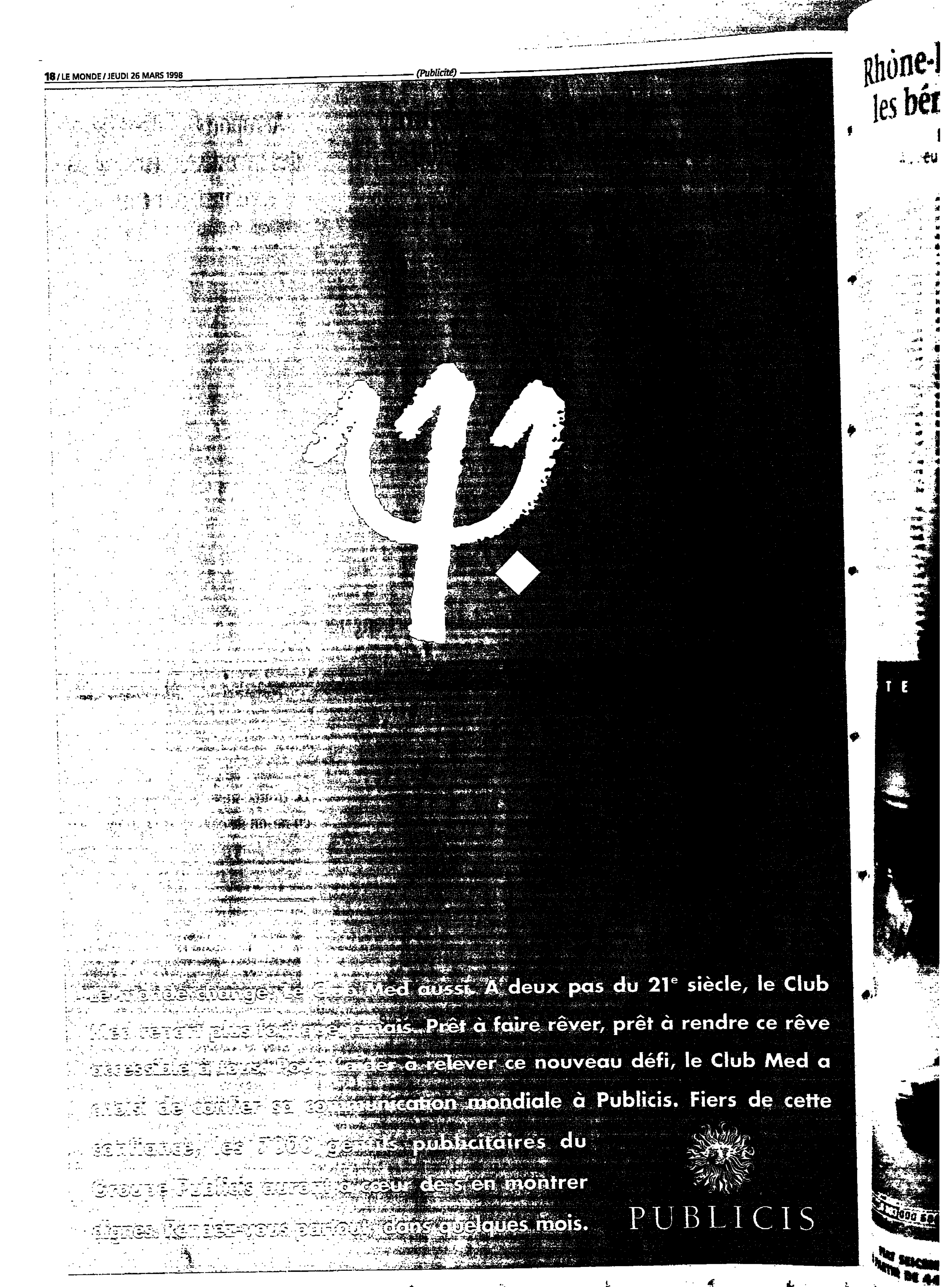
RISQUE SOCIAL

Ce positionnement du groupe wallon n'a pas échappé aux concurrents, dont certains, comme le néerlandais Hooghovens, le français Usinor et le britannique British Steel, ont déjà manifesté leur intérêt à un mariage avec Cockerill. Le handicap que constituait le « risque *social » d'une Wallonie* syndicale batailleuse a été en partie levé par la mise en œuvre du « plan Horizon 2000 » de réduction de 9 000 à 7 500 salariés des usines du groupe. La région wallonne, où le Parti socialiste joue un rôle dominant, n'entend pas, cependant, privatiser totalement ce groupe, des expériences lui font craindre qu'une reprise totale par un groupe étranger aboutisse à des délocalisations dans une région sinistrée en termes d'em*plois. Dans les semaines qui* viennent, le gouvernement de la région, dirigé par Robert Collignon, *va avoir sur la table* deux scénarios élaborés par la direction de Cockerill : celui du célibat (*« stand alone »*) et celui d'une alliance avec un partenaire dont nul ne peut aujourd'hui, sauf peut-être Jean Gandois et ses plus proches collaborateurs, dire s'il sera français, hollandais ou britannique.

L. R.

Le groupe suisse Roche en perte en raison de charges exceptionnelles

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE suisse Roche a annoncé, mardi 24 mars, une perte de 2,031 milliards de francs suisses (8,35 milliards de francs) pour 1997 en raison de charges exceptionnelles, estimées à 6,308 milliards de francs suisses, liées à l'acquisition de Corange, maison mère de Boeringher Mannheim et DePuy. Le bénéfice hors charges gagne 10 %, à 4,277 milliards de francs suisses.


Le monde change, Le Club Med aussi. A deux pas du 21e siècle, le Club Med revient plus fort que jamais. Prêt à faire rêver, prêt à rendre ce rêve accessible à tous. Pour l'aider à relever ce nouveau défi, le Club Med a choisi de confier sa communication mondiale à Publicis. Fiers de cette confiance, les 7 000 gentils publicitaires du Groupe Publicis auront à cœur de s'en montrer dignes. Rendez-vous partout dans quelques mois.
PUBLICIS



Rhône-Poulenc Agrochimie engrange les bénéfices de sa décentralisation

Management. En 1993, ce secteur était en crise. Au lieu de licencier, son dirigeant a bouleversé l'organisation. En trois ans, le résultat opérationnel a triplé

SPÉCIALISÉ dans les insecticides et herbicides, Rhône-Poulenc Agrochimie a subi de plein fouet, en 1993, l'impact de la réforme de la politique agricole commune. Alors que le chiffre d'affaires s'élevait à 10 milliards de francs, son résultat opérationnel – 511 millions de francs – ne représentait même plus la moitié de celui atteint trois ans plus tôt (1,1 milliard). Pourtant, la direction n'était pas restée inactive. Sur les conseils d'équipes de consultants, des programmes de réduction des coûts avaient été mis en œuvre en 1989, puis en 1992 : des 2 200 salariés employés en France en 1990, il ne restait plus que 1 500 personnes, sur un effectif mondial de 7 000.

Directeur général depuis 1992, Alain Godard aurait pu faire un énième plan social. Mais cet ingénieur agronome, arrivé au sommet en dix-huit ans de maison, ne se faisait guère d'illusions : le mal était davantage dans l'organisation que dans le dimensionnement du secteur. Modeste, il reconnaît que la solution lui est venue d'une lecture estivale : *L'Entreprise libérée*, l'hymne à la décentralisation du gourou américain Tom Peters.

« Je me suis dit : c'est là la voie. Nous sommes beaucoup trop centralisés. Il faut non pas couper des têtes, mais remettre l'organisation à plat. Quatre cents personnes, au siège, ont le droit de passer leur temps à emm... les autres en leur demandant des reportings. J'ai décidé qu'il n'en fallait pas plus de cinquante. » Dès l'automne 1993, M. Godard commence à faire passer le message. *« La crise est durable. Un choc culturel est impératif »*, titre le bulletin interne en septembre. L'homme brise un tabou : la grand-messe budgétaire annuelle est détournée de son objet. Les 80 principaux dirigeants mondiaux de Rhône-Poulenc Agro sont priés d'oublier les chiffres et de réfléchir durant trois jours à l'organisation et à la décentralisation. *« Les gens ont alors compris que je mettais mon poste en jeu. J'étais prêt à modifier 20 % de mon projet mais pas davantage »*, explique aujourd'hui M. Godard. Avec l'aval de Jean-René Fourtou, le PDG de Rhône-Poulenc, il s'était donné deux ans pour réussir et doubler le résultat opérationnel.

SYNDICALISTES INTÉGRÉS

Est-ce, comme certains le murmurent, le résultat de sa présence au Portugal en 1974, durant la « révolution des œillets » ? M. Godard entend associer l'ensemble des salariés à sa démarche. Durant six mois, huit groupes de travail, dont un sur le dialogue social, rassemblent 300 personnes et s'emparent des principaux sujets, que résument trois lettres : SDM, pour « simplifier, décentraliser, manager ». Les syndicalistes sont invités en tant qu'observateurs munis d'un droit d'alerte. *« Nous avons été intégrés au processus en amont, ce qui explique qu'aujourd'hui nous avons acquis une culture de la négociation qui n'existe pas encore dans le reste du groupe »*, estime François Vergne, délégué de la CFDT, syndicat majoritaire.

M. Godard rencontre la quasi-totalité des salariés du siège pour les rassurer et les inciter à repenser leur place dans la nouvelle organisation. Juin 1994 : après deux séminaires de synthèse, les nouvelles structures émergent. Les patrons des 80 pays où Rhône-Poulenc Agro est présent deviennent de véritables chefs d'entreprise désormais libres de recruter, de fixer le prix de vente de leurs produits et même de mettre les services internes en concurrence avec l'extérieur. Le siège a été réduit à une trentaine de personnes. Les services centraux (comptabilité, communication, service juridique...) sont devenus des unités qui facturent leurs services, à charge pour elles d'être à l'équilibre au bout de deux ans.

« Seules cinquante personnes n'ont pas trouvé leur place dans la nouvelle organisation. Certains ont regretté qu'il n'y ait pas davantage d'emplois supprimés, mais ce n'était pas mon objectif », commente M. Godard. Surtout, les critères de la performance ont été modifiés. *« Cela a joué un rôle fondamental dont je n'avais pas conscience »*, reconnaît-il. Sur proposition d'un des groupes de travail, le résultat opérationnel a, en interne, laissé la place à la valeur économique créée (VEC), traduction française d'*economic value added* (EVA) utilisée par des groupes comme Coca-Cola ou Dow Chemicals.

« La VEC, explique M. Godard, *c'est ce qui reste du résultat opérationnel d'une activité une fois déduit le coût des capitaux engagés. Elle incite donc les managers à mieux gérer leur fonds de roulement et est un bon outil d'accompagnement de la décentralisation. »* Quatre ans après, le pari est incontestablement réussi : le résultat opérationnel a atteint 1,2 milliard en 1995 et 1,55 milliard en 1996, soit une marge opérationnelle de près de 12 %. Ce qui fait dire à la CGT que l'objectif de la direction était d'augmenter la rentabilité des capitaux engagés. Les effectifs progressent légèrement en France.

Le taux de fréquence des accidents du travail a chuté de 2,1 à 0,4 par million d'heures travaillées : un record dans le groupe. En trois ans, les indices de satisfaction des salariés ont progressé de 62 % en 1994 à 81,2 % aujourd'hui.

M. Fourtou a reconnu les mérites de ce dirigeant peu conventionnel. En janvier 1997, il l'a fait entrer au comité exécutif du groupe, nommé superviseur du secteur santé animale et végétale – dont Rhône-Poulenc Agro n'est qu'une des composantes –, et a généralisé le principe de la VEC.

Frédéric Lemaître

Un exemple pour Bruxelles

La Commission européenne a commandé en 1997 à des consultants un rapport sur la façon dont certaines entreprises de l'Union s'étaient restructurées sans effectuer de licenciements secs. Le travail des experts est maintenant terminé et pourrait donner lieu à une publication.

En France, le cabinet RDE (réseau des entreprises) a retenu quatre exemples : Rhône-Poulenc Agrochimie, pour le dialogue social ; les Fonderies Bouhyer, pour l'anticipation ; IBM, pour avoir privilégié la baisse des salaires par rapport aux suppressions d'emplois ; et un GIE d'employeurs en Rhône-Alpes, spécialisé dans l'emploi des personnes en difficulté.

De nouveaux prestataires de services émergent sur Internet

250 firmes employant 12 000 personnes existent déjà

EN 1997, les investissements informatiques des entreprises françaises ont retrouvé un rythme de progression qu'ils n'avaient plus connu depuis le début de la décennie. La nécessité d'adapter les systèmes d'information à l'an 2000 et à l'euro n'y a pas été étrangère. Mais – pour une petite part encore – cette croissance a aussi été le fait de l'essor des projets faisant appel au réseau Internet pour des transactions électroniques.

Sylvie Chauvin-Bénech, qui dirige la branche française du réseau franco-américain de conseil et d'étude Mark Ess International, s'apprête à publier une étude sur les changements occasionnés par ce développement de l'utilisation d'Internet.

Première conclusion : du côté des utilisateurs, *« de nouveaux centres de décision émergent »* hors des directions informatiques. *« On voit des directions de la logistique, des ressources humaines ou financières, développer des projets de commerce électronique »*, explique-t-elle, notant que ces projets ont pour caractéristique de devoir être *« vite mis en place »* et de ne pas être *« trop structurants »*.

BESOINS NOUVEAUX

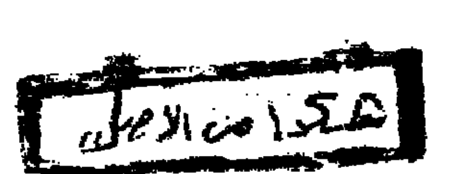
« Souvent, les directions informatiques ne peuvent pas répondre. Par manque de temps et de moyens, notamment parce qu'elles travaillent au passage à l'an 2000 et à l'euro », relève Mme Chauvin-Bénech, selon laquelle *« ces nouveaux clients dans l'entreprise ont aussi des doutes sur les capacités de réponse »* des prestataires habituels, sociétés de services (SSII), revendeurs (VAR), constructeurs. *« Face à ces nouveaux besoins, on voit émerger une nouvelle catégorie de prestataires, qui, aux Etats-Unis, ont été baptisés " e-VAP " pour prestataires de services électroniques à valeur ajoutée »*, explique Mme Chauvin-Bénech. *« Ce sont des sociétés capables de conseiller et de mettre en place très rapidement des applications à base d'Internet, prenant à droite et à gauche et intégrant des matériels, des logiciels et des services, qu'elles assemblent, avec, en plus, des capacités de création graphique. Leur apport se traduit souvent davantage par de l'innovation organisationnelle que par de l'innovation technologique. »*

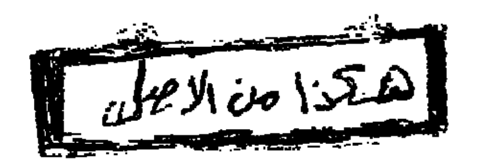
PROJETS DE PETITE TAILLE

Mark Ess a recensé en France 250 firmes de ce type, employant 12 000 personnes – la profession informatique, hors utilisateurs, représente 1 763 500 emplois – et générant un volume d'affaires de plus de 10 milliards de francs (y compris la vente de matériels et logiciels).

Certaines de ces sociétés ont été fondées par d'anciens collaborateurs de SSII. Ces sociétés de services ont, elles aussi, créé leurs propres filiales. *« Parce qu'elles n'ont pas les structures de coûts et d'organisation pour prendre en charge de tels projets, souvent de petite taille »*, assure Mme Chauvin-Bénech. *« Des opérateurs de télécommunications, des agences de communication et de marketing, ou des entreprises utilisatrices, qui ont développé une solution à base d'Internet pour leurs propres besoins, se sont également lancés. »*

Philippe Le Cœur





La télévision en 16/9 se cherche un avenir en Europe

L'Union européenne a distribué 1,5 milliard de francs d'aides pour favoriser le développement de la télévision au format élargi. Malgré l'arrêt de ces subventions, les chaînes continuent leur diffusion. Si France 2 a arrêté France Supervision, elle pilote pour le Mondial une chaîne de football

JEAN-LUC GODARD l'avait baptisée le *« format-chéquier »*. La télévision en 16/9, ou format large, a été au centre de l'un des feuilletons économico-politiques européens les plus étonnants de l'histoire de l'audiovisuel des années 90. Initialement, la problématique était celle de toute nouvelle technologie : qui devait démarrer en premier ? les industriels ou les chaînes de télévision, la diffusion de programmes dans ce nouveau format pouvant créer la demande de nouveaux téléviseurs ?

Pour tenter de résoudre cet inévitable problème de la poule et de l'œuf, la Commission européenne a voté, en 1993, un plan d'action de 228 millions écus (1,516 milliard de francs) – sur les 850 réclamés –, divisés à parts égales entre les aides aux producteurs et les subsides accordés aux diffuseurs. Ce programme d'une durée de quatre ans, qui initialement visait à promouvoir la norme D2 MAC – censée être la voie royale vers une télévision haute définition européenne – a été officiellement arrêté en juin 1997. Alors qu'au Japon la NHK a poursuivi son chemin et diffuse aujourd'hui une chaîne en haute définition, accessible par près de 500 000 foyers (*Le Monde* du 12 mars), en Europe, l'organisme chargé de distribuer ces aides communautaires, le GEIE (Groupement européen d'intérêts économiques) vision 1250, a été dissout en août 1997. Quelques contrats pluriannuels se poursuivront quand même jusqu'en 1999.

La norme D2 MAC n'a pas, loin s'en faut, répondu aux attentes. Destinés à la promouvoir, les satellites TDF1 et TDF2 en France et TV Sat en Allemagne sont tombés en panne. De plus, au mépris des directives européennes et malgré des pressions fortes du gouvernement d'Edith Cresson, les chaînes commerciales françaises sont clairement restées opposées à l'adoption de cette norme. Au point que le D2 MAC (analogique) a été bel et bien doublé par l'avènement du tout numérique. Le D2 MAC – qui devait surtout améliorer la qualité des images – a finalement servi comme norme de cryptage et a réussi tant bien que mal à imposer un nouveau format.

« Le marché a pris la relève, explique Didier Bouis, en charge du dossier à la Commission européenne. *Il existait près de 2 millions de récepteurs au format 16/9 en Europe fin 1997, ce qui doublera fin 1998. L'an dernier, nous avions soixante-trois chaînes sous contrat qui diffusaient des programmes au format large »*. Selon lui, France 2 est de loin la chaîne qui a reçu le plus d'aides européennes (plus de 10 millions d'écus), suivie par Canal Plus (environ 7 millions d'écus), puis par Premiere (Allemagne) et la chaîne néerlandaise TV Plus. *« Les Français ont eu beaucoup d'argent, essentiellement parce que ce sont les premiers qui se sont lancés dans la diffusion en 16/9*, précise-t-il. *Les Allemands ont pris du retard avec le Pal Plus. »*

DÉRAPAGES

Michel Oudin, ex-dirigeant de Vision 1250, ne cache pas certains dérapages. L'expérience la plus décevante a été celle de TV Plus aux Pays-Bas : après avoir récupéré d'importants subsides et fidélisé près de 10 000 abonnés (qui ont dû acheter un décodeur *ad hoc*), la chaîne a purement et simplement fermé fin 1996. Certains ont aussi utilisé l'argent de la Commission pour consolider leur expansion internationale. *« Si une chaîne comme MCM en a profité, cela ne nous regardait pas. La Commission vérifiait simplement la qualité et le nombre d'heures diffusées en 16/9 »*, explique-t-on à Bruxelles. *« Nous distribuions 3 000 écus l'heure* [environ 20 000 francs] *pour les cinquante premières heures de diffusion en 16/9, pour payer les investissements, puis le tarif passait à 1 250 écus de l'heure »*, ajoute M. Bouis.

Au total, entre 1992 et 1996, 57 000 heures au format 16/9 ont été diffusées en Europe. *« Qu'on reçoive des aides communautaires ou non, cela ne se voit pas à l'antenne*, affirme Bruno Delecour, président de CanalSatellite. *Même si cela nous coûte 20 millions de francs par an et par chaîne, nous continuerons à diffuser Canal Plus et Ciné Cinéma au format élargi »*. D'autant plus qu'un quart des abonnés à CanalSatellite possède un téléviseur au format large.

En revanche, c'est au moment où Bruxelles met un terme à ces aides que France 2 arrête France Supervision, l'une des rares chaînes entièrement diffusées à ce format. Elle a été remplacée le 21 mars par Mezzo, une chaîne codétenue avec France Télécom et Arte-La Cinquième et consacrée à la musique, l'opéra et la danse. Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2, explique cet arrêt pour des raisons essentiellement budgétaires. Tout en précisant : *« De plus, nous sommes dans une logique différente depuis que nous avons investi dans le bouquet numérique TPS. La diversification dans une chaîne se fait en fonction de sa thématique et non plus du format »*. France 2 prépare parallèlement une version au format élargi de ses programmes pour les diffuser sur TPS avant la fin de l'année. France 3 devrait suivre cette voie plus tard.

Par ailleurs, Bruxelles donnera un ultime coup de pouce pour la production de SuperFoot 98, une chaîne 16/9 qui diffusera sur TPS en clair des matches de football, à raison de 18 heures par jour, pendant la Coupe du monde. La Commission européenne attribuera 1,4 million d'écus à France 2 (soit le dixième du budget) pour qu'elle filme, en partenariat avec la NHK, 44 matches en haute définition et au format 16/9. Ce signal sera ensuite vendu. La NHK est preneuse, comme Télé Globo au Brésil, qui retransmettra ces programmes haute définition dans des stades. Sans compter que les chaînes publiques anglaise, italienne ou espagnole programmeront ces matches non pas en haute définition, mais au format 16/9. Une méthode forte pour doper la vente des téléviseurs.

Nicole Vulser

Le numérique peut servir de locomotive

Une étude assez critique de Vision 1250, publiée lors de l'arrêt de ce groupement européen d'intérêts économiques (GEIE), a fait le point sur l'état et les perspectives du marché 16/9 en Europe. Constatant que *« les acquis sont bien fragiles »*, il note *« un développement inégal »* du marché des téléviseurs au format large en Europe : *« L'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse concentrent près de 90 % des ventes. »*

En outre, différentes études réalisées auprès des consommateurs démontrent que *« l'avenir du format large est lié à une offre variée de téléviseurs dont le prix de vente ne doit pas excéder de 30 % le prix d'un téléviseur au format 4 × 3 de même taille (...) et la possibilité d'associer ce format à d'autres équipements comme le DVD, le son stéréo surround, le caméscope ou la photo numérique »*. Cette étude conclut que le développement du marché est maintenant lié au numérique, qui permettra de multiplier la diffusion de chaînes en 16/9 dans les bouquets.

« Glory » veut se situer entre les paparazzi et les communiqués officiels

APRÈS avoir dirigé Fun Radio pendant près de dix ans, Benoît Sillard s'essaie à la presse « people ». Mercredi 25 mars, il lance *Glory* (108 pages, 15 francs). Avec l'inévitable Leonardo DiCaprio en couverture et un budget promotionnel de 13 millions de francs, l'arrivée de ce nouveau mensuel tiré à 350 000 exemplaires ne devrait pas passer inaperçue. Pour ce magazine, Benoît Sillard a créé la société BSFT avec le publicitaire François Trabelsi, qui prévoit d'investir 40 millions de francs sur les neuf premiers mois. La rentabilité se situe à partir de 100 000 exemplaires diffusés. Après son départ en octobre de Fun Radio, conséquence de sa mésentente avec la CLT, actionnaire majoritaire, Benoît Sillard, trente-neuf ans, a décidé *« d'être* [son] *propre patron »*. Ce collectionneur de BD qui a plus la réputation d'un battant que celle d'un gestionnaire et qui aime les défis a étudié le dossier RMC, mais sans aboutir.

Un passage auprès d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, a aussi donné à Benoît Sillard le goût de l'écrit. *« Dans le secteur que nous visons, nous avons essayé de croiser trois paramètres qui doivent aboutir à un produit original : nos lecteurs auront entre entre vingt et quarante ans, le journal sera plutôt haut de gamme. En ce qui concerne les relations avec les stars, nous voulons réaliser une formule se situant entre les paparazzi et les communiqués officiels »*, explique-t-il.

L'équipe de *Glory*, dans laquelle il n'y a ni *« journalistes mondains »*, ni *« indicateurs véreux »*, a élaboré une maquette en huit rubriques. *« Nous sommes un journal de divertissement. Une sorte de généraliste pour les jeunes, sans la politique et l'économie »*, explique Benoît Sillard. Musique, beauté, décoration, voyages sont traités à travers et par des stars : le groupe Simply Red fait visiter Londres, Claudia Cardinale présente l'horoscope, etc. L'originalité de *Glory* tient à la collaboration de Glory Khill, mannequin virtuel dont chaque numéro racontera un épisode de la vie à Paris.

Inspiré de l'américain *Vanity Fair*, *Glory* ambitionne une diffusion de 200 000 exemplaires et veut concurrencer *Entrevue* (Hachette). Mais il arrive dans un secteur déjà encombré qui se dispute les mêmes annonceurs. Et la mort de Diana a entraîné un renchérissement de la « matière première » : hésitant à publier les photos des paparazzi, ces magazines se disputent les photos des agences, qui en profitent pour augmenter leurs prix.

Françoise Chirot

Havas Advertising nettoie ses comptes pour sa prochaine fusion

PLUS DE DETTES et de l'argent dans les caisses. Le premier groupe européen de publicité, Havas Advertising, propose la conversion en actions de ses deux emprunts obligataires contractés en 1992 et 1994 pour 980 millions de francs. Cela devrait permettre au groupe, qui annonçait encore 714 millions de francs de dettes à fin 1997, de renouer avec une trésorerie positive (environ 250 millions de francs) pour la première fois depuis 1991, date de la fusion entre RSCG et Eurocom. En cas de succès auprès des porteurs, cette double opération déclenchera l'émission de 1,433 million de nouvelles actions qui feront tomber la part d'Havas dans sa filiale publicitaire de 37,45 % à environ 30 %.

L'emprunt obligataire de 1992 porte sur 130 millions de francs. Les détenteurs pourront choisir à partir du 2 avril de recevoir 697,32 francs par titre ou de convertir leur obligation en actions. Si la conversion est choisie par tous, 195 000 nouvelles actions seront émises. Le 14 avril, ce sera la conversion du deuxième emprunt obligataire (850 millions de francs) qui sera proposée, à son tour, pour trois mois. Le groupe offrira 798,57 francs par titre ou une contre-valeur de 954 francs en actions. Si tous les souscripteurs choisissent d'avoir des actions, 1,238 million de titres supplémentaires seront encore émis.

En réalisant ces deux opérations, l'état-major augmente la capitalisation boursière du groupe – qui passera de 5,4 milliards de francs à 6,7 milliards de francs –, mais dilue la part des actionnaires (Havas, Société générale, BNP et Caisse des dépôts) d'environ 20 %. Ainsi, ne détenant plus d'obligations convertibles, Havas devra se porter acquéreur de nouveaux titres s'il veut conserver sa quote-part actuelle.

Les dirigeants du groupe, actuellement à la recherche d'un partenaire anglo-saxon pour faire d'Havas Advertising l'un des cinq plus gros groupes de publicité au monde (*Le Monde* du 7 mars), espèrent *« avoir un poids financier plus fort et indiscutable pour pouvoir négocier »* la fusion, selon Jacques Hérail, directeur financier du groupe. Pour accélérer les échances, Havas Advertising proposera l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions, sortes de *« prime à la rapidité »*, qui permettront aux personnes détentrices d'actions à fin avril d'acquérir, dans trois ans, d'autres actions mais à un prix fixé d'avance. *« Une façon intelligente aussi de se préparer à la vente »*, commente un analyste financier parisien.

Florence Amalou

L'édition américaine bouleversée par la montée en puissance de Bertelsmann

APRÈS la tentative avortée de fusion entre Reed-Elsevier et Wolters Kluwer (*Le Monde* du 11 mars), la concentration reste à l'ordre du jour dans l'industrie éditoriale, comme le montre le spectaculaire rachat de l'américain Random House par le géant allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 23 mars). Avec cette acquisition – dont le coût avoisinerait 1,2 milliard de dollars (environ 7,3 milliards de francs) et qui est la plus grosse de son histoire –, Bertelsmann devient non seulement la première *« superpuissance »* de l'édition mondiale, comme l'écrit le *Wall Street Journal*, mais se hisse d'un coup au premier rang des éditeurs de langue anglaise. En effet, Random House, qui est aux Etats-Unis le deuxième éditeur de littérature générale, possède également de nombreuses maisons en Grande-Bretagne (Jonathan Cape, Chatto and Windus, Hogarth Press ou Vintage pour les éditions de poche) et étend son emprise du Canada à l'Australie, en passant par la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Surtout, si elle est approuvée par l'autorité des cartels, cette opération va modifier profondément le paysage éditorial américain. Bertelsmann, qui possédait déjà Bantam Doubleday Dell (BDD, numéro cinq sur le marché), ne cachait pas, depuis la dernière Foire de Francfort, son intention de renforcer sa présence outre-Atlantique. Mais les observateurs s'attendaient plutôt à ce que son choix se porte sur HarperCollins ou Simon and Schuster, deux grandes maisons en quête de repreneurs. En rachetant par surprise Random House à S. I. Newhouse, le troisième groupe de communication mondial devient le numéro un de l'édition américaine. Le nouvel ensemble, composé de BDD et des nombreuses maisons de Random House (Knopf, Crown, Pantheon, Ballantine, les guides Fodor, etc.), devrait peser près de 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires (environ 9,1 milliards de francs).

TENDANCE ANCIENNE

« Ce qui frappe ici le milieu éditorial, c'est qu'un pays étranger se taille la part du lion en littérature générale », commente François Cusset, président du Bureau du livre français à New York. Mais le rachat de *Random House* ne fait qu'accentuer une tendance plus ancienne. Aujourd'hui, sur les vingt premières maisons d'édition aux Etats-Unis, la moitié sont aux mains de groupes étrangers. Penguin appartient au britannique Pearson et Harper Collins est la filiale de Newscorp, empire de l'australo-américain Rupert Murdoch. D'où l'inquiétude de cet éditeur indépendant : *« Avec la création d'un supermonopole dont les intérêts principaux sont extérieurs au pays, il est à craindre que le livre soit de plus en plus instrumentalisé. Comme dans le cas où Rupert Murdoch a interdit les Mémoires de Chris Patten. »* (*Le Monde* du 2 mars.)

Chez Random House, Alberto Vitale, le président-directeur général, qui devrait demeurer au sein du groupe pour diriger sa stratégie, se veut rassurant. La leçon de cette fusion, c'est qu'*« un groupe d'envergure mondiale veut continuer à croître dans le livre*, dit-il, *ce qui est encourageant »*. Il reconnaît cependant que Bertelsmann, en achetant l'immense fonds de Random House, a d'abord voulu acquérir un *« réservoir de contenus »*, susceptible de dynamiser ses clubs de livres et de nourrir *« ses activités sur Internet »*. Après Amazon.com et les grands superstores américains, tels que Barnes and Noble ou Borders, Bertelsmann a annoncé la création d'une nouvelle librairie en ligne.

Florence Noiville

DÉPÊCHES

■ **RADIO : les syndicats CFDT, FO et SNJ de RMC** ont appelé l'ensemble du personnel, soit 150 personnes, à un mouvement de grève de vingt-quatre heures reconductible, à partir de mardi 24 mars à 19 heures. Ils protestent contre le projet de reprise du groupe par Sud Communication et NRJ et LV and Co., et s'inquiètent d'un éventuel démantèlement du site parisien.

■ **Le Mouv' a commencé son déménagement** vers Toulouse. La cinquantaine de collaborateurs de la station publique destinée aux jeunes va s'installer dans le centre-ville. Les émissions devraient être diffusées de Toulouse jeudi 2 avril.

■ **PRESSE : le groupe Spir Communication** (journaux gratuits, contrôlés par le groupe Ouest-France) a réalisé en 1997 un bénéfice net part du groupe de 153,4 millions de francs (– 4,4 % par rapport à 1996), mais un résultat d'exploitation de 288 millions (+ 21 %). Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes, qui a atteint 1,543 milliard de francs (+ 19,5 %), intègre le groupe Galibot, dont Spir contrôle désormais 66 %.

AFFAIRES

● **PEUGEOT SA : le PDG du groupe automobile, Jean-Martin Folz,** veut tripler la rentabilité de l'entreprise grâce à son plan de réorganisation (*lire p. 17*).

● **SAMSUNG : après Hyundai, l'autre groupe sud-coréen est à son tour candidat** à la reprise du constructeur automobile Kia Motors, en quasi-faillite, contrôlé à 17 % par Ford et Mazda.

● **BRITISH PETROLEUM : le groupe britannique investira 1 milliard** de dollars au Venezuela pour l'exploitation de nouveaux champs pétrolifères représentant un potentiel de 4,8 milliards de barils de pétrole brut.

● **BOEING : le constructeur aéronautique a reconnu,** mardi 24 mars, que ses difficultés de production sur ses nouveaux modèles 737 n'ont pas disparu et pourraient le contraindre à passer de nouvelles provisions exceptionnelles dans les comptes du premier trimestre.

● **XEROX : le groupe de bureautique** s'apprête à annoncer, dans les prochaines semaines, la suppression de plusieurs milliers d'emplois, afin de diminuer ses coûts.

● **TÉLÉPHONE : le Conseil d'Etat se prononcera dans une quinzaine de jours** sur la *demande de sursis à exécution* déposée par AXS Telecom contre la décision d'attribution par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) des préfixes téléphoniques.

● **MICROSOFT : un tribunal californien a interdit** au groupe américain d'utiliser sur ses produits le logo « Java », du nom du logiciel de la société Sun utilisé pour écrire des programmes informatiques liés à Internet.

● **CABLE & WIRELESS : le groupe britannique veut céder ses 20 %** de Bouygues Télécom, évalués à 6,16 milliards de francs. Bouygues assure n'avoir pas encore reçu de demande formelle en ce sens.

● **BRISTOL HOTEL : la chaîne hôtelière sera rachetée** par le groupe américain FelCor Suite Hotels Inc. dans le cadre d'une opération d'échange d'actions évaluée à 1,9 milliard de dollars.

● **NATEXIS : le Groupe Banques Populaires a lancé,** mercredi 25 mars, une offre d'achat amicale pour prendre 76,6 % du capital de la banque née de la fusion du Crédit national et de la BFCE (*lire p. 16*).

● **MIDSHIRES : la mutuelle britannique a rejeté l'offre de rachat** de la Royal Bank of Scotland pour 630 millions de livres. Midshires fait également l'objet d'une OPA de 780 millions de livres du groupe bancaire Halifax.

RÉSULTATS

■ **SGB : La Société générale de Belgique (Suez-Lyonnaise)** a réalisé un résultat net consolidé part du groupe en hausse de 41 % en 1997 à 19,32 milliards de francs belges (environ 3,1 milliards de francs français).

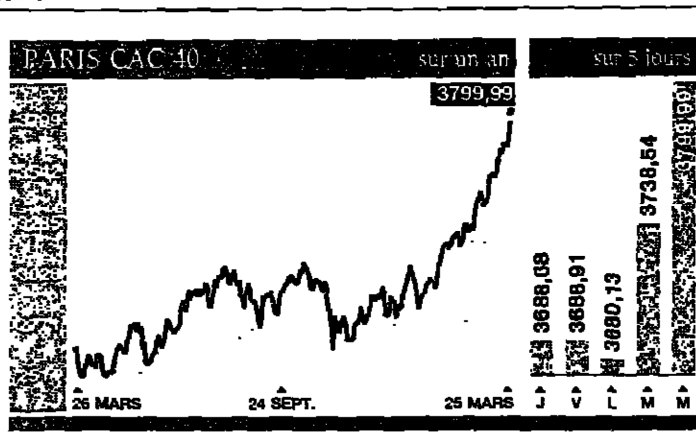
■ **GENERALI FRANCE ASSURANCES : la filiale de l'assureur italien** a enregistré un recul de 41 % de son bénéfice net consolidé, part du groupe, en 1997 à 124 millions de francs.

■ **SNECMA : le constructeur de moteurs d'avions** a dégagé un résultat net consolidé de 750 millions de francs en 1997, contre une perte de 280 millions en 1996.

■ **PIRELLI :** le groupe italien de pneumatiques et de câbles a annoncé à Milan une hausse de 17 % de son bénéfice net consolidé pour 1997, à 512 milliards de lires (1,8 milliard de francs).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

PARIS CAC 40



Principaux écarts au règlement mensuel

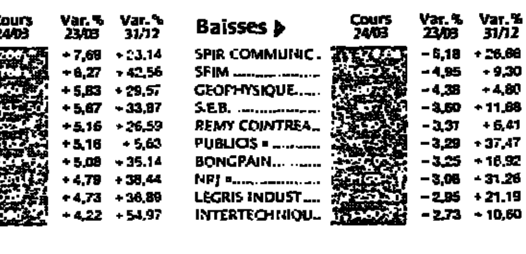
Hausses	Cours 24/03	Var. % 23/03	Var. % 31/12
SEITA	[illegible]	+7,69	+23,14
SOCIETE GENER	[illegible]	+6,27	+42,56
ACCOR	[illegible]	+5,83	+29,57
SCHNEIDER SA	[illegible]	+5,67	+33,87
CLUB MEDITERR	[illegible]	+5,16	+26,59
CANAL +	[illegible]	+5,16	+5,63
DASSAULT SYST	[illegible]	+5,08	+35,14
LEGRAND	[illegible]	+4,79	+38,44
LEGRAND ADP	[illegible]	+4,73	+36,89
MARINE WENDEL	[illegible]	+4,22	+54,97

Baisses	Cours 24/03	Var. % 23/03	Var. % 31/12
SPIR COMMUNIC.	[illegible]	-6,18	+26,66
SFIM	[illegible]	-4,95	+9,30
GEOPHYSIQUE	[illegible]	-4,38	+4,80
S.E.B.	[illegible]	-3,60	+11,68
REMY COINTREA.	[illegible]	-3,37	+6,41
PUBLICIS	[illegible]	-3,29	+37,47
BONGRAIN	[illegible]	-3,25	+16,92
NRJ	[illegible]	-3,08	+31,26
LEGRIS INDUST	[illegible]	-2,95	+21,19
INTERTECHNIQU.	[illegible]	-2,73	+10,60

Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 25/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	1,64	26,71
- SBF 120	[illegible]	1,80	25,76
- SBF 250	[illegible]	1,34	25,32
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,12	20,98
- MIDCAC	[illegible]	1,35	18,52
LONDRES FT100	[illegible]	-0,12	16,38
AMSTERDAM AEX	[illegible]	0,80	24,69
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,86	25,51
FRANCFORT D30	[illegible]	1,34	19,91
MADRID IBEX35	[illegible]	1,46	41,14
MILAN MIB30	[illegible]	1,84	38,24
SUISSE SMI	[illegible]	0,46	18,77
STOXX 666	287,67	0,64	—
EURO STOXX 326	269,65	1,12	—
STOXX 50	[illegible]	0,92	—
EURO STOXX 50	[illegible]	1	—

Monde	Cours 24/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8904,44	1	12,60
- SP 500	[illegible]	0,92	13,93
- NASDAQ	[illegible]	1,11	16,42
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,34	3,02
JOHANNESBURG	[illegible]	0,71	15,78
MEXICO BOLSA	[illegible]	-1,08	-4,71
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-0,26	-7,87
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-1,10	16,75
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,55	12,71
ASIE 10 h 15	25/03	24/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-2,92	34,48
HONGKONG H.	[illegible]	1,42	10,15
SÉOUL	[illegible]	0,60	38,43
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,68	8,98
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,37	6,31
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,31	9,17



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8904,44 — 29 DÉC. 10 FÉV. 24 MARS

LONDRES FT100 3 mois — 5976,70 — 29 DÉC. 10 FÉV. 25 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5095,86 — 29 DÉC. 10 FÉV. 25 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois — 16658,34 — 26 DÉC. 9 FÉV. 25 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a débuté, mercredi 25 mars, le terme boursier d'avril sur les chapeaux de roue dans un environnement financier euphorique, toutes les places étant orientées à la hausse. En hausse de 1,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a, dans la foulée, franchi pour la première fois le niveau des 3 800 points pour atteindre le record absolu de 3 809,70 points. Deux heures et demie plus tard, cet indice enregistrait un gain de 1,56 % à 3 796,77 points. Mardi, le terme de mars s'est achevé sur un gain de 14,59 %, une performance exceptionnelle qui n'avait pas été réalisée depuis dix ans (février 1988, avec un gain de 18 %).
En trois mois, la Bourse de Paris a déjà réalisé une grande partie du chemin parcouru durant toute l'année 1997 (+29,5 %). Les gains depuis le début de l'année s'élevaient en effet mardi soir à 24,66 %.

TOKYO

CÉDANT À UN SENTIMENT pessimiste sur les perspectives économiques de l'archipel, la Bourse japonaise a effacé l'essentiel de ses gains, mercredi 25 mars en clôture.
L'indice Nikkei a modestement gagné 0,31 % (51,95 points), à 16 658,34 points, alors qu'en cours de journée la hausse des valeurs nippones était supérieure à 2 %.
Cette hausse initiale s'était effectuée en réaction à une phrase d'un haut responsable laissant espérer des mesures audacieuses pour redynamiser l'économie japonaise.

NEW YORK

LES VALEURS AMÉRICAINES *sont reparties à la hausse, mardi* 24 mars, se rapprochant de leur *record affiché à la veille du week-end.* L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 1 %, à 8 904,44 points.

FRANCFORT

L'indice DAX a dépassé les 5 100 points, à 5 101,30 points, mercredi à l'ouverture des transactions informatisées. La veille, il avait battu un nouveau record à la clôture de la séance officielle en gagnant 1,14 %, à 5 028,24 points. Sur Xetra, il avait gagné 1 %, à 5 064,35 points. Selon les courtiers, l'afflux de liquidités et les bons résultats des entreprises continuent de pousser l'indice DAX. Un autre intervenant notait que les investisseurs avaient *« peur de vendre en ce moment, craignant de ne plus pouvoir acheter bon marché par la suite »* !

LONDRES

L'indice Footsie a terminé en hausse de 36,7 points, à 5 983,7 points, soit un gain de 0,62 %, grâce à la progression individuelle de certaines valeurs.

Valeur du jour : la Seita regagne des parts de marché

DANS UN MARCHÉ euphorique, l'action Seita, le producteur et distributeur de tabac français, s'est distinguée, mardi 24 mars. Elle a devancé toutes ses concurrentes pour gagner 7,7 %, à 266 francs. Cette hausse a été déclenchée par la publication, *dans la revue des tabacs,* d'une étude démontrant que la Seita a récupéré, en janvier, une partie des parts de marché abandonnées en 1997 dans le tabac blond. La nouvelle tarification, imposée par les pouvoirs publics le 5 janvier 1998, a stoppé la guerre des prix déclenchée par la producteur sud-africain Rothmans. Un mois plus tard, la part de marché de Rothmans a reculé de 2,7 points tandis que celle de la Seita a progressé de 1,4 point. Mais sur un an, la part de marché de la Seita a, tout de même, baissé de 0,9 point.

Cours de l'action Seita — en francs à Paris — 266 — 280, 260, 240, 220, 200, 180, 160 — 10/10, 21/11 1997, 2/1, 13/2, 24/3 1998

Cette annonce intervient une semaine avant la publication du résultat annuel pour 1997. Celui-ci ne devrait pas être très bon. Les analystes s'attendent, au mieux, à un maintien du résultat d'exploitation, à 1,2 milliard de francs. Et le résultat net ne devrait progresser que de 4 %, à près de 815 millions de francs. *En revanche, l'exercice 1998, s'annonce meilleur.* Le groupe devrait renouer avec une croissance de 10 %, en *raison de la fin de la guerre des prix mais également* grâce aux fruits de l'accord signé en février 1998 avec *son homologue espagnol Tabacalera. Les deux groupes* doivent créer une structure commune destinée à accélérer les opérations de croissance à l'étranger. Ce programme ne parvient pas à convaincre tout le monde. Selon un analyste, même en unissant leurs forces, les deux groupes ne sont pas assez puissants pour s'imposer face aux géants *américains (Philip Morris)* ou britanniques (BAT) dans la compétition *qu'ils vont se livrer pour la pri*vatisation des producteurs de tabac de l'Europe de l'Est. A défaut d'opérations spectaculaires, la Seita pourrait toujours retenir l'attention du marché grâce à son programme de rachat d'actions. Une fois que la loi le permettra, la Seita consacrera une partie de sa trésorerie pléthorique (4,5 milliards de francs dont 3,2 milliards provenant des collectes de taxes pour le compte de l'Etat) au rachat de 10 à 15 % de ses titres. Annie Bonal, analyste chez Cholet Dupond, estime qu'un rachat de 10 % des actions en circulation pourrait avoir un effet positif de 6 % sur le bénéfice par action 1998. L'action Seita a déjà atteint *l'objectif de cours fixé par la plupart des analystes. Le* multiple de capitalisation des bénéfices estimés pour 1998 s'élève à 15,2 *fois. Un PER difficilement comparable* à celui de Tabacalera. Le PER du groupe espagnol est de trente fois en raison des perspectives de croissance des bénéfices plus importantes.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 24/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,23
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,27
PLOMB 3 MOIS	571	0,53
ETAIN 3 MOIS	5470	—
ZINC 3 MOIS	1069	0,28
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,36
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	2,49
PLATINE A TERME	[illegible]	-15,74
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	331,75	0,15
MAÏS (CHICAGO)	255,5	—
SOJA GRAINE (CHG.)	653,5	0,31
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,4	0,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1649	-2,02
CAFÉ (LONDRES)	1720	0,31
SUCRE BLANC (PARIS)	268,7	0,06

Pétrole

En dollars	Cours 24/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	-0,75
LIGHT SWEET CRUDE	15,52	-1,96

Or

En francs	Cours 24/03	Var % 23/03
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,88
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,08
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+2
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+2,11
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+1,81
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+1,50
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+0,20
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+19,44
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	+2,31

ÉCONOMIE

Onze pays pourraient adhérer à l'euro, selon Bruxelles

LA COMMISSION EUROPÉENNE recommande, dans un rapport sur la convergence économique des pays candidats à l'euro, publié mercredi 25 mars, *d'intégrer sans conditions dans l'euro les onze pays européens qui se sont portés candidats.* Seuls la Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne et la Grèce ne feraient donc pas partie du *« premier train »* de 1999. De son côté, l'Institut monétaire européen dresse un constat positif sur la convergence des économies européennes (*lire pages 2 et 3*).

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat américain devait étudier mercredi** 25 mars l'octroi par les Etats-Unis de 17,9 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI), dont une majorité sous conditions, a-t-on indiqué au Congrès.
■ **Le département américain du Trésor** a annoncé mardi 24 mars qu'il vendra pour 6,25 milliards en bons à trois mois et 7,25 milliards en bons à six mois lors de l'adjudication hebdomadaire de lundi 30 mars, qui serviront à rembourser 14,9 milliards en bons arrivant à maturité. Le solde proviendra des réserves du Trésor.
■ **Les Etats-Unis ont décidé d'accorder** à l'Indonésie une aide alimentaire et en médicaments de 56 millions de dollars pour *« faire face aux besoins humanitaires »*, a annoncé mardi le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques Stuart Eizenstat.

■ **OCDE : le président du groupe de négociations** de l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI), le *néerlandais Frans Engering,* démissionnera de ses fonctions après *le 28 avril, a annoncé mardi* l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

■ **RUSSIE : le ministère des Finances** a annoncé mardi 24 mars le lancement le même jour d'un emprunt euro-obligataire, dont le montant a été porté à 1,25 milliard de deutschemarks en raison de l'intérêt des marchés. Son rendement annuel est de 9,375 %, payable chaque année sur sept ans.

■ **ALLEMAGNE : l'inflation en Allemagne de l'Ouest a ralenti** en *mars, atteignant 1 % sur un an,* contre 1,1 % en février, selon des chiffres provisoires publiés mardi 24 mars, en ligne avec les prévisions des analystes. Cette progression annuelle est la plus basse enregistrée en Allemagne de l'Ouest depuis mars 1988.

■ **ITALIE : un projet de loi prévoyant l'instauration des 35 heures** hebdomadaires à partir du 1er janvier 2001 pour les entreprises de plus de 15 salariés a été adopté mardi soir par le gouvernement de centre-gauche italien.

■ ***BANQUE MONDIALE* : la crise asiatique** a violemment contracté les flux de capitaux privés vers les pays en développement fin 1997, mais sur l'année leur volume a augmenté et l'impact pour 1998 devrait être limité, affirme la Banque mondiale, dans un rapport sur les transferts de capitaux privés vers les pays émergents.

■ **MEXIQUE : le gouvernement mexicain** a annoncé une réforme de la loi bancaire pour permettre à des étrangers de prendre le contrôle de banques mexicaines.

■ **ALGÉRIE : une importante délégation du patronat français** *doit effectuer* à partir du vendredi 27 mars une visite de quatre jours en Algérie, au moment où la France souhaite relancer de *« manière forte »* ses relations économiques avec ce pays.

NOMINATIONS

■ ***MITSUBISHI* : le président de Mitsubishi Electric,** Takashi Kitaoka, a démissionné mercredi 25 mars pour assumer la responsabilité des premières pertes en cinquante-deux ans de son groupe. Il est remplacé par Ichiro Taniguchi, soixante et un ans, qui assumait les fonctions de directeur.

■ **PRIMAGAZ : Franck Bruneau** a été nommé vice-président-directeur général de Primagaz.

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine était stable, mercredi 25 mars, face aux devises européennes. Dès les premières transactions interbancaires, le billet vert s'échangeait à 6,13 francs et 1,8292 deutschemark, contre respectivement 6,1304 francs et 1,8290 deutschemark mardi dans les derniers échanges entre banques.
Face au yen, le billet vert est repassé sous la barre des 130 yens, à 129,75 *yens pour un dollar, contre* 130,24 yens dans les derniers échanges interbancaires de mardi. Le manque d'avancées du débat au sein du Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir), sur le report d'un plan fiscal de rigueur, a empêché les investisseurs de continuer à réduire leurs positions longues sur le billet vert, ont expliqué des cambistes. Très peu d'investisseurs s'attendent que le plan du gouvernement donne le coup d'envoi à de nouveaux achats de yens sur fond d'un regain d'optimisme sur l'économie nippone.

Cours de change

25/03 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,12	6,66	10,25	4,11	2,97	4,70	0,34	3,35	...
DM	1,83	1,99	3,06	1,22	0,89	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1901,78	1955,27	3017,98	1204,85	874,07	1369,19	....	984,67	293,87
YEN	129,69	140,76	217,28	86,74	62,92	....	7,20	70,91	21,16
FLORIN	2,06	2,24	3,45	1,38	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S	1,50	1,62	2,50	..	0,73	1,15	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,65	..	0,40	0,29	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	. .	1,54	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	.	1,09	1,68	0,67	0,49	0,77	0,06	0,56	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,46	4,90	5,45
ALLEMAGNE	[illegible]	3,45	4,85	5,43
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,42	5,90	5,71
ITALIE	[illegible]	6,22	5,13	5,67
JAPON	[illegible]	0,48	1,31	..
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,15	5,57	5,87
SUISSE	[illegible]	1,36	2,84	—
PAYS-BAS	[illegible]	3,38	4,87	5,43

Matif

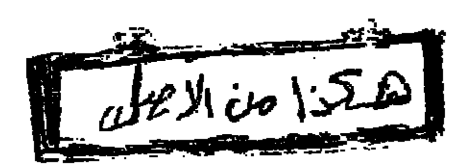
Cours 12 h 30	Volume 25/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	104,32	104,22
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,31	96,31

Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 24/03	Achat 24/03	Vente 24/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,01	4,61
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,83	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,81	10,66
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,51	4,86
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, mercredi 25 mars. Dès les premières transactions, le contrat notionnel, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 14 centièmes, à 104,36. La veille, ce même contrat avait gagné 26 centièmes dans des volumes étroits. *L'absence de publication de chiffres économiques américains importants a contribué* à l'atonie du marché, qui a fini en hausse, notamment en raison de la publication des bons chiffres d'inflation en Allemagne de l'Ouest.
● **États-Unis** : le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à trente ans, *qui évolue à l'inverse du* prix, se situait, mardi soir, à 5,876 %, contre 5,88 % lundi en clôture.
● **Chine** : la Banque populaire de Chine a réduit en moyenne de 6 centièmes son taux d'intérêt sur les prêts, mesure qui devait entrer en vigueur mercredi. La dernière baisse du loyer de l'argent remonte au 23 octobre.



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 25 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,50 %
CAC 40 : 3794,72

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1030	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	938	[illegible]	– 1,06	[illegible]
Renault (T.P.)	2015	[illegible]	+ 6,74	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2525	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Accor	1450	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
AGF	335	[illegible]	– 1,16	[illegible]
Air Liquide	1063	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Alcatel Alsthom	1070	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Altran Techno. #	● 750	[illegible]	+ 6	[illegible]
Atos CA	1065	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Axa	642	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Chargeurs	402,10	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Christian Dalloz	742	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Christian Dior	815	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Ciments Francais	308,80	[illegible]	+ 6,21	[illegible]
Cipe France (Ly) #	209,80	[illegible]	+ 2,90	[illegible]
Clarins	545	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Club Mediterranee	529	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Coflexip	740	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Colas	1045	[illegible]	+ 3,25	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Comptoir Entrep.	15	15,50	+ 3,33	[illegible]
Comptoirs Mod.	3108	3160	+ 1,67	[illegible]
CPR	470,30	480	+ 2,06	[illegible]
Cred.Fon.France	116,80	119	+ 1,88	[illegible]
Credit Lyonnais CI	518	528	+ 1,93	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	298,50	298,30	– 0,06	[illegible]
Damart	3930	4035	+ 2,67	[illegible]
Danone	1401	1422	+ 1,49	[illegible]
Dassault-Aviation	1740	1790	+ 2,87	[illegible]
Dassault Electro	635	649	+ 2,20	[illegible]
Dassault Systemes	248	259	+ 4,43	[illegible]
De Dietrich	357,90	368	+ 2,82	[illegible]
Deveaux(Ly)#	909	906	– 0,33	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	64	68,40	+ 6,87	—
Dexia France	798	793	– 0,62	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	130,50	132,90	+ 1,83	[illegible]
Dynaction	188	193	+ 2,65	[illegible]
Eaux (Gle des)	991	1015	+ 2,42	[illegible]
Ecia	1559	1600	+ 2,62	[illegible]
Eiffage	403,60	411,70	+ 2	[illegible]
Elf Aquitaine	785	780	– 0,63	[illegible]
Eramet	247	256	+ 3,64	[illegible]
Eridania Beghin	1168	1183	+ 1,28	[illegible]
Essilor Intl	2080	2090	+ 0,48	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1938	1990	+ 2,68	[illegible]
Esso	546	545	– 0,18	[illegible]
Eurafrance	2900	2970	+ 2,41	[illegible]
Euro Disney	10,05	10,20	+ 1,49	[illegible]
Europe 1	1509	1540	+ 2,05	[illegible]
Eurotunnel	5,80	4,50	– 22,41	[illegible]
Immeubl.France	450,50	450,10	– 0,08	[illegible]
Infogrames Enter.	243	245,50	+ 1,02	[illegible]
Ingenico	143	146	+ 2,09	[illegible]
Interbail	162,20	163,50	+ 0,80	[illegible]
Intertechnique	1460	1510	+ 3,42	[illegible]
ISIS	670	683	+ 1,94	[illegible]
Jean Lefebvre	405	405	—	[illegible]
Klepierre	977	970	– 0,71	23/03/98
Labinal	1900	2000	+ 5,26	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Silic CA	944	950	+ 0,63	15/07/97
Simco	478	474,50	– 0,73	04/07/97
S.I.T.A	1380	1362	– 1,30	23/07/97
Skis Rossignol	124	123,90	– 0,08	30/09/97
Soc.Fonc.Lyonnai.#	873	891	+ 2,06	31/07/97
Societe Generale	1169	1211	+ 3,59	20/05/97
Sodexho Alliance	4065	4221	+ 3,83	05/03/98
Sogeparc (Fin)	417,50	417,50	—	05/03/98
Sommer-Allibert	260,10	275	+ 5,72	19/06/97

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Electrolux #				
Ericsson #				
Ford Motor #				
Freegold #				
Gencor act.regr.				
General Elect. #				
General Motors #				
Gle Belgique #				
Harmony Gold #				
Toshiba #	25,15	25,55	+ 1,59	10/12/97
Unilever act.Div.#	421,60	424	+ 0,56	19/12/97
United Technol. #	564	572	+ 1,41	10/03/96
Vaal Reefs #	245	236,80	– 3,34	20/03/98
Volkswagen A.G #	4780	—	—	20/06/97
Volvo (act.B) #	200,70	204,10	+ 1,69	28/04/97
Western Deep #	113,30	111,90	– 1,23	20/03/96
Yamanouchi #	132,70	133,50	+ 0,60	10/12/97
Zambia Copper	14,20	13,50	– 4,92	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 25 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,77	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,46	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,19	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,20	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,80	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,89	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	106,95	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,05	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,37	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,70	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,35	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	111,93	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,64	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,87	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	140,85	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	143,10	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,85	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1005	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	52	[illegible]
Baccarat (Ny)	800	[illegible]
Bains C.Monaco	660	[illegible]
Bque Transatlantl.	260	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1180	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Gevelot ◆	1300	1300
G.T.I (Transport)	380,10	384
Immobail	211,10	210,30
Immobanque	729	725
Lucia ◆	56,10	56,10
Monoprix ◆	395	395
Metal Deploye ◆	400,50	400,50
Mors	8	8,50
Navigation (Nle) ◆	130	130
Optorg	374,90	431
Paluel-Marmont ◆	451	451
Exa.Clairefont(Ny)	951	945
Parfinance	365	356
Paris Orleans	320,10	317,10
Promodes (CI) ◆	2089	2089
PSB Industries Ly	610	601
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	280	280
Gd Moul.Strasbourg ◆	2005	2005
Hotel Lutetia	423	430
Hotels Deauville	700	700
Immeubl.Lyon (Ly)	547	574
L.Bouillet (Ly) ◆	280	280
Lloyd Continental ◆	10490	10490
Matussiere Forest	52,50	53
Moncey Financiere ◆	3050	3050

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	42	[illegible]
AFE #	715	[illegible]
Aigle #	475	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	210,60	[illegible]
Arkopharma#	435	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	1996	[illegible]
Assystem #	312	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	850	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	409	[illegible]
Bque Vernes	179,70	[illegible]
Beneteau CB#	498	[illegible]
B I M P	135	[illegible]
Boiron#(Ly)	408,50	[illegible]
Boisset (Ly) #	460	[illegible]
But S.A.	330	[illegible]
C.E.E #	90,30	[illegible]
Change Bourse (M)	239	[illegible]
CNIM CA#	234	[illegible]
Codetour #	366	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	304	[illegible]
Confiandey #	330	[illegible]
C.A. Hte Normandie	337	[illegible]
C.A. Paris IDF	880	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	302,50	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	295	[illegible]
C.A.Pas de Calais	555	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	500	[illegible]
C.A. Oise CCI	323	[illegible]
C.A. Somme CCI	347	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	422	[illegible]
Devanlay ◆	715	[illegible]
Devernois (Ly)	577	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	40	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	386	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	497	[illegible]
Expand s.a	1005	[illegible]
Factorem	699	[illegible]
Faiveley #	253	[illegible]
Finacor	62	[illegible]
Fininfo	899	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	670	[illegible]
Gautier France	310	[illegible]
Gel 2000	36,60	[illegible]
GEODIS #	390	[illegible]
GFI Industries #	1347	[illegible]
Girodet (Ly) #	25,60	[illegible]
GLM S.A	235	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	258	[illegible]
Kindy #	182,20	[illegible]
Guerbet	215	[illegible]
Hermes internat.1#	498	[illegible]
Hurel Dubois	869	[illegible]
ICBT Groupe #	191,20	[illegible]
Petit Boy # ●	92,25	92,25
Phyto-Lierac #	278	280
Pochet	879	870
Poujoulat Ets (Ns)	222	222
Radiall #	720	722
Robertet #	1298	1288
Rouleau-Guichard	255	250,20
Securidev #	108,70	106
Smoby (Ly)#	576	578

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	49,50	45
Belvedere	965	975
BVRP	288,90	288
Coil	168,50	170
Electronique D2	140	139
FDM Pharma n.	143	145
Genset	508	505
Guyanor action B	10,30	10
High Co.	242	250
Infonie	90	90
Joliez-Regol	115	113
Mille Amis	69,15	68
Naturex	95,90	96
Olitec	1142	1140
Picogiga	235	229
Proxidis	23	23
R21 Santé	551	556
Stelax	6	6,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	886	886
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	188	152,30
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	162,34	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	147,15	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14504	[illegible]
Natio Epargne	2278,19	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	891,33	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4027,66	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	168,01	[illegible]
Natio Epargne Retraite	194,39	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11586,36	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1363,65	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1068,13	[illegible]
Natio Euro Opport.	1428,40	[illegible]
Natio Inter	1159,22	[illegible]
Natio Opportunités	236,17	[illegible]
Natio Revenus	1132,26	[illegible]
Natio Sécurité	11382,31	[illegible]
Natio Valeurs	1713,56	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	94457,86	[illegible]
Oblig. tres caté. ◆	290,92	[illegible]
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1044,18	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2720,27	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2570,36	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,42	[illegible]
Patrimoine Retraite D	311,69	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2462,67	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20091,59	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19715,67	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	358,62	[illegible]
Écur. Capitalisation C	267,42	[illegible]
Écur. Expansion C	84939,55	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4295,51	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	285,53	[illegible]
Écur. Monépremière	11577,35	[illegible]
Écur. Monétaire C	13267,47	[illegible]
Écur. Monétaire D	12297,53	[illegible]
Écur. Trésorerie C	325,57	[illegible]
Écur. Trésorerie D	305,27	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2092,63	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	198,66	[illegible]
Géoptim C	13644,78	[illegible]
Géoptim D	12533,28	[illegible]
Horizon C	2776,43	[illegible]
Prévoyance Écur. D	110,01	[illegible]
Sensipremière C	14182,18	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12455,15	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12282,42	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM		
Amplia ◇	122174,99	[illegible]
Atout Amérique	222,58	[illegible]
Atout Asie	89,91	[illegible]
Atout France Europe	1096,16	[illegible]
Atout France Monde	268,22	[illegible]
Atout Futur C	1048,92	[illegible]
Atout Futur D	977,10	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	189,02	183,96
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,01	948,01
Créd.Mut.Ep.Ind.C	186,02	181,04
Créd.Mut.Ep.J	23377,02	23377,02
Créd.Mut.Ep.Monde	2010,10	1956,30
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1960,02	1921,59
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,35	1075,83
Solstice D	2371,66	2365,75
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38737,45	38737,45
Actimonétaire D	30690,16	30690,16
Cadence 1 D	1076,42	1065,76

SCIENCES Les géophysiciens ont accompli d'immenses progrès dans la connaissance de la structure et de la dynamique internes de la sphère terrestre, grâce aux stations sismologiques numériques déployées autour du globe. Mais plus des deux tiers de la surface de la planète, recouverts par les océans, échappent encore à leur surveillance. ● POUR SONDER les abysses, des chercheurs ont imaginé d'installer, par plusieurs milliers de mètres de fond, des observatoires permanents. ● CETTE CONQUÊTE de l'espace sous-marin pose des problèmes complexes. Une expérience pilote a été menée par des équipes américaines et françaises, au large des côtes californiennes. ● POUR LEURS prochaines expéditions, les scientifiques seront assistés par un robot construit par l'Ifremer et qui sera opérationnel à 6 000 mètres de profondeur.

Des observatoires sous-marins pour mieux connaître la Terre

Des chercheurs projettent de mettre en place un réseau de stations dans les grands fonds océaniques. Une expérience pilote a été menée au large de la Californie, à plus de 1 000 mètres de profondeur, par une équipe franco-américaine

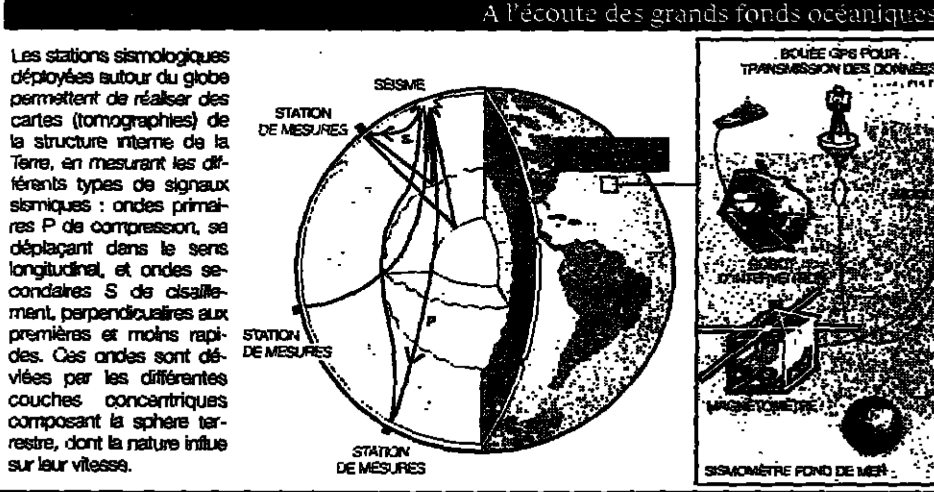
*« **LES OCÉANS** sont les dernières* terrae incognitae *de notre planète. C'est en explorant leurs profondeurs que nous pouvons espérer découvrir le comportement de ses enveloppes liquides et solides, comprendre sa dynamique globale et, peut-être, percer le secret des origines de la vie. »* Jean-Paul Montagner, directeur du département de sismologie de l'Institut de physique du globe (IPG, CNRS-Université Paris-VII), trouve des accents épiques pour défendre le projet qu'il a formé, avec une poignée de collègues visionnaires : l'installation, dans les tréfonds marins, d'un réseau d'observatoires scientifiques.

Voilà longtemps que les géophysiciens rêvent d'ausculter les grands fonds océaniques. Depuis vingt ans, ils ont accompli de grands progrès dans la connaissance de la structure interne de la sphère terrestre, des mouvements qui l'animent et des phénomènes violents auxquels ils donnent lieu : séismes, éruptions volcaniques, glissements de terrain et autres raz de marée.

SONDER LES ABYSSES

Ces avancées ont été permises par la mise en place de réseaux sismologiques numériques, dont le réseau français Géoscope a été l'un des précurseurs. Ce maillage est aujourd'hui formé de près de deux cents stations – pour moitié américaines – disséminées à la surface du globe. Grâce aux sismomètres ultra-sensibles qui les équipent, ont pu être réalisées les premières tomographies (cartes en coupe de l'intérieur de la Terre). Ces capteurs ont montré, en enregistrant des vitesses de propagation des ondes sismiques différentes de celles prévues par les modèles, que la représentation en « pelure d'oignon » des entrailles terrestres – une graine centrale entourée successivement d'un noyau liquide, d'un manteau et enfin d'une croûte – restait très sommaire.

A l'écoute des grands fonds océaniques



Pour pénétrer plus avant dans l'intimité de la Planète Bleue, dont 70 % de la superficie, recouverts par les océans, échappent à la surveillance de ces stations émergées, les chercheurs veulent sonder ses abysses. Ils souhaitent placer des observatoires permanents sur le plancher océanique, en choisissant les zones de foyers sismiques et volcaniques que sont les frontières de plaques et les dorsales, ces chaînes de montagne sous-marines agitées par de puissantes remontées de magma. Ces « antennes » subaquatiques leur permettraient, espèrent-ils, de mieux analyser – et peut-être de prévoir – les mouvements telluriques.

Les sismologues ne sont pas les seuls intéressés. Au voisinage des dorsales, dans la chaleur des sources hydrothermales engendrées par des coulées de lave brûlante, s'épanouit, malgré l'obscurité et la pression qui règnent par 2 000 ou 3 000 mètres de fond, un bestiaire qui passionne les biologistes. Son étude pourrait contribuer à lever le voile sur le mystère de l'apparition de la vie. Les climatologues, eux, aimeraient en savoir davantage sur le cycle du carbone, qui est au cœur du couple océan-atmosphère.

Avec trois autres scientifiques – deux Américains et un Japonais –, Jean-Paul Montagner a donc créé, en 1993, l'International Ocean Network (ION). Le groupe s'est agrandi, a animé un atelier international à Marseille (*Le Monde* du 20 janvier 1995) et, depuis, s'emploie à démontrer que son projet n'a rien d'une utopie. « *La conquête des fonds marins est une aventure presque aussi complexe que celle de l'espace* », souligne le sismologue. Comment installer, dans un milieu hostile à l'intervention humaine et soumis à des conditions extrêmes, des instruments sophistiqués qui devront résister plusieurs années à la corrosion et aux courants ? Comment les alimenter en énergie ? Et comment transmettre les données, dans un environnement où la portée des ondes électromagnétiques n'excède pas quelques dizaines de mètres ?

LABORATOIRE IMMERGÉ

De premières réponses ont été apportées, grâce à l'expérience pilote menée, entre juin et septembre 1997, par une expédition associant trois équipes françaises – IPG, Institut national des sciences de l'univers (INSU, CNRS), Laboratoire des domaines océaniques (CNRS-Université de Bretagne occidentale) – et trois américaines – Monterrey Bay Aquarium Research Institute, Université de Berkeley, Scripps Institution of Oceanography de San Diego.

Un robot d'intervention sous-marine manœuvré par câble, le ROV américain *Ventana*, a été utilisé pour déposer au large des côtes californiennes, par 1 015 mètres de fond, une batterie de sismomètres, de capteurs électromagnétiques et d'appareils de mesure de pression et de température, alimentés par des piles au lithium. Pendant cent jours, ces « ouïes » ont pu enregistrer, malgré le bruit de fond de courants plus intenses que prévu, les signaux de plusieurs séismes proches ou lointains, dont certains non détectés par les stations terrestres.

Cette campagne a montré que les techniciens, conduits, côté français, par Jean-François Karczewski (INSU), étaient capables d'installer et de faire fonctionner un laboratoire immergé. Il reste toutefois à résoudre le problème de la transmission et du recueil des données. Il reste aussi à obtenir les financements, évalués entre 3 et 5 millions de francs par observatoire, hors frais d'exploitation.

La prochaine étape devrait être, en 1999 si tout va bien, un programme franco-portugais mené avec l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Il prévoit de mettre en service un sismomètre à 2 000 mètres de profondeur, à proximité de l'archipel des Açores, qui forme un « point chaud » volcanique. Une répétition générale, avant la création d'un premier observatoire sous-marin, espérée pour l'an 2000 ou 2001.

Pierre Le Hir

Des bathyscaphes aux robots téléopérés

Pour accéder au domaine océanique profond, les chercheurs disposent aujourd'hui de plusieurs types d'engins. Aux bathyscaphes des années 60, qui ont rendu possibles les premières explorations des très grands fonds, ont succédé des sous-marins habités, comme la soucoupe plongeante *Cyana*, puis les submersibles *Nautile* (France), *Alvin* et *Sea-Cliff* (Etats-Unis), *Shinkai-6000* (Japon) ou *Mirs* (Russie). Ces véhicules ne possèdent qu'une autonomie de quelques heures en énergie et en oxygène. Aussi les techniciens développent-ils aujourd'hui des robots d'intervention manœuvrés par câble : des ROV (Remotely Operated Vehicle). De tels appareils sont déjà utilisés par les Etats-Unis, le Canada et le Japon, ce dernier détenant le record mondial de profondeur (moins 10 911 mètres). En France, l'Ifremer a conçu le *Victor*, qui, opérationnel d'ici à l'an 2000, sera le premier système européen téléopéré pouvant atteindre 6 000 mètres de profondeur.

Strasbourg veut attirer les meilleurs « jongleurs » de molécules

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de chimie 1987, est, depuis longtemps, un apôtre convaincu de la pluridisciplinarité. Il a des raisons pour cela : la chimie supramoléculaire, son domaine de recherche, se situe au carrefour de la chimie, de la biologie et de la physique. S'intéressant aux relations des molécules entre elles et leur environnement, aux propriétés des ensembles moléculaires complexes et, de façon générale, à l'organisation de la matière, elle a de nombreux points de contact avec la biologie. Elle entretient, aussi, de fortes relations avec la physique, en particulier dans le domaine des nanotechnologies, par la production de grandes architectures de molécules possédant de nouvelles propriétés physiques.

C'est à partir de ce constat que le chimiste alsacien a proposé la création d'un Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (ISIS) qui permettrait aux chercheurs les plus avancés dans ces différents domaines de mettre leurs efforts en commun. L'idée fut lancée il y a dix ans, dans l'euphorie des déclarations qui suivirent l'obtention de son Nobel. Mais, très vite, Jean-Marie Lehn fut à nouveau happé par ses travaux et, bien que les responsables locaux se soient montrés intéressés, le projet « *couvait doucement* », reconnaît-il. Jusqu'à ce que, en 1994, l'université Louis-Pasteur de Strasbourg (ULP) décide de nommer un groupe de travail pour le concrétiser.

UN PROJET INTERNATIONAL

Depuis, les choses sont allées très vite. Certes, ISIS n'est encore, pour l'instant, qu'un laboratoire de l'ULP associé au CNRS. Mais les collectivités locales (conseils régional et général, communauté urbaine de Strasbourg) ont décidé de financer la construction de ses futurs locaux. Le bâtiment de 4 000 mètres carrés devrait ouvrir ses portes à l'automne 2 000 sur le campus de l'ULP, proche du centre de Strasbourg. L'arrivée de Thomas Ebbesen, chercheur renommé *(lire ci-dessous)*, qui a démissionné d'un poste enviable au Japon pour participer au projet, « *a largement contribué à débloquer la situation* », reconnaît Jean-Luc Lips, directeur de cabinet du président du conseil général du Bas-Rhin.

Résolument international, ISIS s'appuiera sur cinq laboratoires dirigés par des « *chercheurs permanents de très haut niveau* ». S'y ajouteront cinq « *pépinières* » – des unités de recherche confiées pour cinq à sept ans non renouvelables à « *des chercheurs particulièrement prometteurs en début de carrière* » – et cinq « *antennes* » de laboratoires publics ou industriels soucieux de profiter de la richesse de ce genre de structure. Ces quinze unités mèneront des recherches dans le cadre de l'orientation générale du projet, mais garderont leur autonomie. L'Institut fournira, par ailleurs, à l'université un temps d'enseignement correspondant au total des postes que cette dernière aura mis à sa disposition. Tous les chercheurs doivent s'engager à en assurer éventuellement une partie.

PAS DE « CHÈQUE EN BLANC »

« *Nous désirons garder à ISIS le caractère expérimental voulu par Jean-Marie Lehn*, souligne Gilbert Weill, vice-président pour la recherche à l'ULP. *Son mode de fonctionnement emprunte à la fois aux instituts Max-Planck allemands et aux* departments *des universités américaines.* » L'autorité y est détenue en dernier recours par un directoire formé des chefs des cinq laboratoires permanents, parmi lesquels un directeur est nommé à tour de rôle. « *Mais, afin que les chercheurs ne soient pas accaparés par les tâches administratives, c'est le directeur exécutif qui fait marcher la maison* », explique Jean-Marie Lehn. Ce poste est occupé actuellement par Jean-Pierre Kintzinger, ancien vice-président pour la recherche de l'ULP.

Si les collectivités locales fournissent les murs, c'est l'Etat qui assurera les frais de fonctionnement. Sans, pour autant, fournir un « chèque en blanc » au Prix Nobel alsacien. Le déblocage des fonds se fera progressivement. L'université fournit déjà trois postes d'enseignant-chercheur : celui de Thomas Ebbesen, de son futur adjoint, et de Véronique Gouverneur, une jeune chimiste belge, première responsable de l'une des « pépinières ». A terme, affirme Gilbert Weill, l'ULP devrait fournir cinq postes et le CNRS cinq autres.

« *Nous aurons besoin d'au moins 35 millions de francs d'équipement*, estime Jean-Pierre Kintzinger. *L'Etat nous en garantit 5 d'ici à 1999. Bien sûr, cela ne suffira pas. Mais l'on se fait fort d'obtenir des cofinancements.* » Thomas Ebbesen a déjà commencé. « *Le succès de l'entreprise dépendra évidemment de la personnalité des chercheurs qui nous rejoindront* », reconnaît Jean-Marie Lehn.

Les pourparlers vont bon train. On parle déjà d'un biochimiste allemand et d'un biophysicien français installé aux Etats-Unis. Par ailleurs, le NIK, un institut de nanotechnologie qui vient d'être créé à Karlsruhe (Allemagne) a émis l'intention de travailler en étroite collaboration avec ISIS. Les deux instituts échangeront une « antenne ».

Jean-Paul Dufour

Les pérégrinations d'un chercheur sans frontières

PORTRAIT

Thomas Ebbesen a une règle de conduite : être là où les choses se passent

LA FUITE des cerveaux ? Thomas Ebbesen ne connaît pas. Il est plutôt du genre « cerveau transfrontières ». Après dix ans passés à Tsukuba (Japon), puis à Princeton (Etats-Unis), dans les laboratoires de recherche fondamentale de la firme japonaise NEC, ce grand migrateur vient de se poser à Strasbourg. Prêt pour une nouvelle aventure scientifique que lui propose le Prix Nobel de chimie français Jean-Marie Lehn...

Norvégien de nationalité, Franco-Américain de culture, Japonais d'adoption, ce grand jeune homme de quarante-quatre ans admet volontiers qu'il se sent surtout européen. « *Vues de Tokyo*, dit-il, *les différences entre les pays européens semblent vraiment bien minces.* » Mais sa vraie patrie, c'est la science. Sa règle de conduite : être là où les choses se passent.

Ses pérégrinations ont commencé tôt. A dix ans, en 1964, il débarque à Paris où son père, haut fonctionnaire de l'OTAN, vient d'être nommé. Huit ans plus tard, bac C en poche, il éprouve le besoin de prendre l'air et embarque pour neuf mois comme simple matelot sur un navire de commerce. Une tradition norvégienne : « *On dit chez nous que cela vous forme un homme. Pour ma part, ça m'a plutôt donné envie d'étudier !* »

« EMPLOYÉ À VIE »

Il reprend donc les études avec un entrain renouvelé. Au programme : chimie et biologie. Au collège d'Oberlin (Ohio, Etats-Unis) d'abord, « *parce que c'est l'un des meilleurs au monde pour le* bachelor of arts », équivalent américain de la licence. A Paris, ensuite, à l'université Paris-VI et au laboratoire de biophysique de Claude Hélène au Muséum d'histoire naturelle (Muséum/Inserm/CNRS), pour une thèse sur la photosynthèse artificielle. Un stage de « post-doc » complète le tout, outre-Atlantique comme il se doit.

Le stage se transforme en poste permanent, mais Thomas Ebbesen n'est pas du genre à s'installer. Quand la National Science Foundation offre une possibilité de stage au Japon, il hésite d'autant moins que son épouse est une pianiste japonaise tout aussi « multiculturelle » que lui. Nouveau coup de chance : à cette époque, la société NEC cherche, précisément, des scientifiques ayant son « profil ». Deux ans de négociations, et il entre dans la multinationale.

Par la grande porte : il y est chargé de fonder, avec un collègue japonais, un laboratoire de sciences moléculaires. Il devient ainsi l'un des tout premiers « chef de groupe » et « employé à vie » d'une grande firme japonaise. Six ans plus tard, NEC l'envoie aux Etats-Unis dans son tout nouvel Institut de recherche, à Princeton (New Jersey), pour qu'il tisse des collaborations avec les chercheurs locaux. « *Parti au Japon en tant que scientifique américain en dépit de ma nationalité norvégienne, j'y suis retourné avec l'étiquette de chercheur japonais* », s'amuse-t-il.

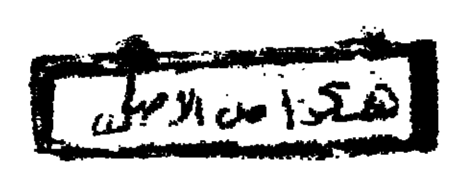
ÉLARGIR L'HORIZON

Chez NEC, Thomas Ebbesen va se plonger dans l'univers des fullerènes, ces molécules de carbone en forme de ballon de football découvertes en 1985. « *En 1990, quand Kratschmer, du Max-Planck Institute de Heidelberg, trouva le moyen d'en fabriquer en quantité importante, il ne nous fallut que quelques semaines pour mettre sur pied une équipe interdisciplinaire et nous lancer dans l'aventure.* » En 1992, il découvre le moyen de fabriquer en grande quantité des « nanotubes », molécules de carbone en forme de tube et non plus de ballon de football. Il devient également un expert dans la confection de structures moléculaires de graphite aux formes les plus diverses (cônes, surfaces courbes ou pliées).

« *J'étais heureux à Tsukuba et à Princeton* », tient-il à préciser. Il éprouve, pourtant, le besoin d'élargir son horizon. Jean-Marie Lehn est de passage au Japon. Il l'invite à « *montrer aux chercheurs de NEC les beautés de la chimie supramoléculaire* ». Les deux hommes s'apprécient et, quand le Prix Nobel français lui propose de le rejoindre à l'Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (ISIS) qu'il se propose de fonder à Strasbourg, Thomas Ebbesen n'hésite pas.

« *Je fabrique des nanostructures de plus en plus petites, il façonne des molécules de plus en plus grosses* [en forme de cage ou de double hélice, similaire à l'ADN]. *Nos domaines se rejoignent.* » ISIS est encore à l'état de projet ? Sa présence n'en sera que plus utile. Raison de plus pour accourir.

J.-P. D.



Séoul, des temples derrière les banques

Dépités par la brusque crise asiatique, les Sud-Coréens reviennent à leurs trésors nationaux et pressent les visiteurs étrangers de venir les découvrir

CHARLES-DE-GAULLE, 22 h 05. L'avion bleu turquoise à deux étages de Korean Air décolle à l'heure. On dîne de nouilles transparentes sautées, garnies de bœuf à l'ail, le tout arrosé d'un blanc de Corée rappelant notre riesling. Le vol n'est qu'aux trois quarts plein car, depuis la crise économique soudaine de fin 1997 qui a privé le won d'environ la moitié de sa valeur, les Coréens du Sud voyagent moins. Les Français, industriels ou touristes, n'ont été que 27 000 l'an passé (contre 62 000 Coréens venus en France) à visiter le pays du Matin-Clair (et non pas « calme », comme persiste à le faire croire la petite erreur de traduction d'un *missionnaire de jadis*, consacrée par l'usage).

Après 9 000 kilomètres et 11 heures de vol – le décalage horaire avec l'Europe occidentale est de 8 ou 9 heures de plus, selon la saison –, montent au hublot en rangs serrés les gratte-ciel de Séoul à perte de vue. Dix millions d'âmes et plus y vivent. On se souvient alors de ce grand voyageur qui plaçait la capitale sud-coréenne en tête du palmarès de la laideur urbaine *ex aequo* avec Téhéran, Tel-Aviv et Créteil.

Les formalités sont réduites au minimum, les ressortissants de l'Union *européenne entrant sans visa en Co*rée. La fourmilière tourne toujours, mais depuis le régime minceur imposé par le Fonds monétaire international elle ressemble à un film au ralenti, gestes et dépenses confondus. Sur les innombrables marchés spécialisés de la mégapole : fringues et chaussures de style *yanqui* ; soies locales ; plantes médicinales indigènes telles que la fameuse racine panacée du ginseng ; jades ou céladons ; fruits de mer, y compris huîtres géantes ou saumure de méduse... *Les visiteurs étrangers*, majoritairement japonais, achètent en revanche à tour de bras, profitant à fond de la déconfiture *du won*.

La Corée fabricante et négociante n'est pas née avec le miracle économique de l'après-guerre. Des siècles auparavant, elle jouissait déjà en Asie d'une solide réputation pour ses étoffes, ses armes, ses papiers et surtout ses cuirs. Itaewon, Kouanghi, Pyonghoua sont parmi les lieux actuels de Séoul où se vend, en confection ou sur mesure, tout ce qui peut être taillé dans la peau des buffles ou des veaux. Séoul n'est pas qu'un immense souk asiatique surplombé par les immeubles des banques, ministères et palaces. Derrière le béton, il faut savoir chercher les monuments d'hier ou d'avant-hier. Les Coréens eux-mêmes, qu'ils soient chamanistes, *confucianistes*, *bouddhistes* ou chrétiens, reviennent aujourd'hui vers ces trésors.

LA JEANNE D'ARC D'ASIE

La dynastie nationale des Yi, qui a fait Séoul et y a régné de 1392 à 1910, malgré tripotages et invasions du Japon, avait le goût des arbres et des arts. Un prunier vieux de quatre siècles fleurit chaque printemps à l'entrée du Piwon, le jardin personnel des rois de Corée, ombragé de *ginkgos et d'érables. Le bureau royal* a toujours son toit recourbé de tuiles bleu canard : « *Regardez*, dit notre guide, *c'est la couleur de la loyauté et de la royauté, c'est également celle du toit de la Maison-Bleue, là où siège notre nouveau président. Il s'appelle Kim, comme son prédécesseur. Mais lui, il a reçu de Nelson Mandela, comme talisman, la montre que le président sud-africain portait en prison.* » Les Coréens croient aux gris-gris, surtout par les temps qui courent.

Comme pour conjurer encore le sort, ils seront sans doute plus nombreux *que d'habitude le premier di*manche de mai, dans la cour du temple de Chongmyo, derrière les descendants des monarques Yi, à célébrer – selon le rite confucéen et en ample costume traditionnel violine et chapeau noir à ailettes – les mânes des souverains défunts. L'Unesco a classé au patrimoine mondial ce mémorial princier à l'architecture simplissime de grès et de chêne, dont la première pierre remonte à 1394.

D'autres fidèles iront à Koumgok, *aux environs de la ville, là où sont* gardées les cendres de la reine nationaliste Min. Cendres, c'est bien le cas de le dire, car une nuit de 1895, après avoir été lardée à coups de sabre par un commando japonais dans son kiosque des jardins toujours existants de Kyongbokung, la dame, encore palpitante, fut brûlée. Avec ce personnage, les Coréens tiennent une synthèse de Jeanne d'Arc et de Sissi d'Autriche, sans oublier un zeste de Tseu-Hi, l'impératrice *chinoise, et de Catherine de Médicis.* Une figure à la fois historique et esthétique autour de laquelle sons et lumières, opérettes, musées et bibelots ont une carrière déjà toute tracée, à l'heure où la Corée espère compenser par le tourisme une partie de ses déboires en Bourse.

Les Coréens pourront également aller au vieux temple de la Reconnaissance, dont la restauration des multiples pavillons remplis de bouddhas dans toutes les poses est à *présent l'un des chantiers les plus ac*tifs de Séoul. Du temple, on aperçoit l'interminable tour du Commerce-International. Par ces *jours* de banqueroute, il faut bien le dire, elle n'a pas l'air très fine malgré ses vertigineuses façades miroitantes.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Voyagiste** : Mantravel, séjours à la carte, tél. : 01-42-79-01-03. Korean Air relie directement Paris à Séoul cinq fois par semaine à partir de 6 000 F aller-retour, tél. : 01-42-97-30-80.

● **Lectures** : *La Corée, chamanes, montagnes et gratte-ciel*, de Juliette Morillot, Autrement, 1998, 285 p., 120 F. *La Corée du Sud*, de Frédéric Max, L'Harmattan, 1984, 225 p., 95 F. *Mémoires d'une reine de Corée*, de Dame Hong (1735-1815), Picquier, 13200 Arles, 1996, 190 p., 110 F. *Une enfance en Corée*, de Li Mirok, Picquier, 1994, 180 p., 125 F.

● **Renseignements** : Office du tourisme coréen à Paris, tél. : 01-45-38-71-23.



DESSIN LIONEL PORTIER

Antilles, mode d'emploi

Plébiscitées par les métropolitains, les Antilles françaises occupent une place de premier plan dans les voyages au long cours. Mer tiède toute l'année, ciel bleu, 30 à l'ombre, cuisine créole goûteuse. Sous les tropiques, des vacances faciles à *organiser*, accessibles en huit heures d'avion, à des prix compétitifs depuis l'ouverture du ciel aux charters.

Corsair affiche l'aller-retour de 2 500 F à 2 800 F, taxes incluses (jusqu'à 580 sièges par vol), durant les vacances de Pâques (4-27 avril) pour la Guadeloupe, la Martinique et Saint-Martin. Chez les trois autres transporteurs français, les sièges sont rares aux premiers prix (2 700 F). Avec Air France, dont les 28 liaisons hebdomadaires demeurent chargées *jusqu'en mai, les places grimpent* à 3 500 F (en Tempo 2, 5 600 F ou 7 100 F en classe Alizé). Mêmes niveaux de tarifs chez AOM comme chez Air Liberté, qui remplace le vol vers Saint-Martin par une ligne directe sur Sainte-Lucie.

Les îles-phares des Caraïbes sont dotées d'une petite hôtellerie familiale de bonne *qualité, souvent située à l'écart des foules*, réunie sous le label des Relais créoles (300 F à 600 F la chambre). Pas question d'y trouver l'équipement sportif de l'hôtellerie « de loisirs » (notamment les enseignes Coralia du groupe Accor), laquelle est commercialisée en formule tout compris, avec l'avion depuis la métropole. Les unités néocoloniales ont partout fleuri grâce au financement défiscalisé de la loi Pons. Maisons « créoles » avec varangues, plus ou moins bien conçues. Elles abritent des hôtels et des résidences locatives. Pour ne *pas être déçu du choix de l'étape* comme de son emplacement, il faut s'informer auprès des offices de tourisme de Martinique (01-44-77-86-00) et de Guadeloupe (01-46-04-00-88).

Si l'on cherche le dépaysement, on évitera Le Gosier, en Guadeloupe – les hôtels bétonnent la baie, et les hypermarchés rappellent le paysage familier des faubourgs urbains – ou les Trois-Ilets, en Martinique, trop construits. On privilégiera *caps et bourgades difficilement accessibles*, les plages qui se méritent, et l'on n'hésitera pas à s'établir sur les flancs des volcans, occasion de découvrir des randonnées balisées de toute beauté. Plusieurs guides (notamment Visa, Routard et Guide bleu chez Hachette, Lonely Planet et Gallimard) donnent les clés d'un voyage réussi.

Les agences de voyage vendent des forfaits « avion-hôtel » à la semaine, avec des tarifs basse saison après le 20 avril. Gamme standardisée (2 à 4 étoiles, de 4 000 F à 6 500 F de Paris), dans les brochures *Accor Tour, Jet Tours* (prix enfant : 1 950 F), Réductour (sur le 3615) et JV (bon choix de locations, tél. : 01-43-35-55-55). Certains voyagistes annoncent encore des disponibilités. Kuoni affiche des 3 - 4 étoiles de 6 000 F à 7 700 F ; Nouvelles Frontières, outre ses propres hôtels palladiens, offre une gamme d'étapes bien situées (4 500 F à 6 500 F, tél. : 08-03-33-33-33). Directours s'attache aux maisons de charme et met à disposition une Twingo, à l'Habitation Lagrange, en Martinique (12 000 F, tél. : 01-45-62-62-62), au Jardin Malanga (8 700 F, cottage vue sur mer) et au Domaine de Malendure (6 900 F, en duplex), à *la Guadeloupe*. Ces prix baissent de plus de 2 000 F en mai. Enfin, il propose sur les Terres-Basses, à *Saint-Martin, des villas luxueuses* (standard américain, 13 000 F la semaine, 6 personnes, après le 15 avril) à louer, avec vue panoramique sur la mer et piscine privée.

Florence Evin

PARTIR

■ **RAID AU VIETNAM.** *Découvrir* à son rythme, seul ou en groupe, au guidon d'une moto ou au vo*lant d'un 4 x 4 fournis par les or*ganisateurs, des lieux touristiques ou rarement visités par les étrangers. Le Raid Découverte Vietnam, dont la 3e édition partira de Paris, est également conçu comme un moment d'échanges avec la population vietnamienne. Trois possibilités : le parcours sud, sur la piste Ho Chi Minh et la route mandarine (du 15 au 25 avril, 15 jours, à partir de 15 000 F par personne pour un groupe de 3 voyageurs dans un véhicule 4 x 4) ; le parcours nord, sur les routes du Tonkin (du 21 avril au 7 mai, 16 500 F) ; et le raid complet (28 000 F). Un aventure encadrée et balisée puisque les tarifs incluent les vols, l'hébergement et la restauration, mais aussi l'assistance mécanique des guides interprètes, une équipe de sécurité routière *et le véhicule*.

★ **Vietnam Découverte, tél. : 01-49-45-21-64.**

■ **AU CŒUR DE LA BAIE.** Pour mieux faire connaître la baie du Mont-Saint-Michel, le Centre d'animation de la baie organise régulièrement des sorties pédestres. Cette année, une randonnée de 25 km permettra notamment de découvrir le « Banc des Hermelles » (un récif sableux construit par des vers marins) ainsi que les « oiseaux d'eau » et la « faune sauvage » de la région. Afin de promouvoir cette nouvelle *sortie*, une « *grande randonnée de* la baie » est organisée samedi 23 mai, de 8 à 17 heures (8 heures de marche). Participation : 35 F par personne et 20 F pour les enfants de 12 à 15 ans. Inscription préalable obligatoire.

★ **Centre d'animation de la baie, gare maritime, 35960 Le Vivier-sur-Mer, tél. : 02-99-48-84-38.**

■ **PEINTURE SUR PORCELAINE.** Un art minutieux dont Limoges est le temple. Aujourd'hui, le temps d'un *week-end*, des artistes acceptent de partager leur savoir-faire. Françoise Villegoureix, *peintre émailleur* modeleur décoratrice sur porcelaine, prodigue ses conseils à l'amateur auquel la pièce décorée par ses soins sera envoyée, après cuisson. Le forfait (970 F en hôtel 2 étoiles, 1 140 F en hôtel 3 étoiles) comprend 2 nuits et petits déjeuners, 4 heures de cours de peinture, les frais d'expédition de la porcelaine et l'entrée au Musée de la céramique. *Loisirs* plus toniques : une route de l'art roman limousin, à bicyclette, ou des *week-ends* équestres à la résidence des Hauts-de-Blond.

★ **Service Loisirs Accueil Haute-Vienne, 4, place Denis-Dussoubs, 87031 Limoges Cedex, tél. : 05-55-79-04-04.**

La pluie arrive par le nord-ouest

LES HAUTES PRESSIONS s'éloignent vers les pays baltes et les perturbations qui circulaient sur les îles Britanniques commencent jeudi à descendre sur le nord de la France. Les régions méridionales restent sous le soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel reste gris et faiblement pluvieux toute la journée. Le vent de sud-ouest sera modéré. Les températures atteindront 11 à 13 degrés.

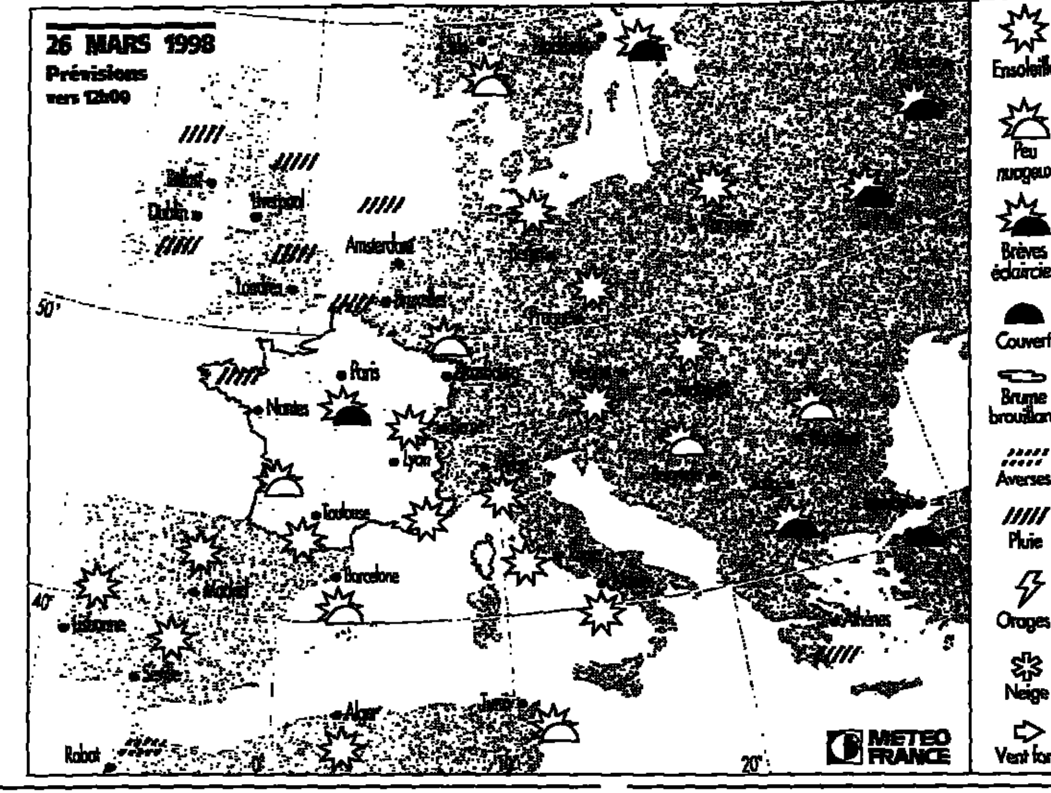
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel deviendra couvert et faiblement pluvieux. Le matin des gelées, jusqu'à – 5 degrés, seront encore possibles sur les Ardennes. Ailleurs, il fera plus doux, entre 3 et 6 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera 9 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera dans l'ensemble ensoleillée après quelques brumes ou brouillards matinaux. Sur la Champagne et la Lorraine des nuages vont arriver et donneront quelques gouttes en fin d'après-midi. Les températures varieront entre – 2 et – 5 le matin et 8 à 10 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera agréable après quelques brouillards matinaux. Des nuages élevés voileront le ciel et seront plus épais sur Poitou-Charentes. Les températures de l'après-midi varieront entre 14 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel sera voilé. Ailleurs, le soleil brillera plus largement. Les gelées matinales pourront descendre jusqu'à – 6 degrés et les maximales seront comprises entre 10 et 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps ensoleillé va dominer. Les températures matinales seront relativement fraiches avec 2 à 6 degrés près des côtes mais jusqu'à – 6 dans l'intérieur. L'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 13 ou 16 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle, les comptoirs d'enregistrement et de billetterie de la compagnie British Airways, qui assure 30 vols quotidiens, sont regroupés depuis mardi 24 mars dans l'allée 28 du terminal 1. Les passagers, uniquement munis d'un bagage à main, peuvent se rendre directement, avec leur billet, au satellite 5, pour procéder à l'enregistrement au moyen des bornes électroniques.

■ **ITALIE.** Les salariés de Wasteels International France (couchettes, restauration, nettoyage à bord des trains) poursuivent leur grève commencée vendredi 20 mars. Il n'y a plus de restauration ni de wagons-lits sur les trains de nuit entre la France et l'Italie depuis cette date selon les syndicats du groupe qui a repris en septembre 1997 les activités de la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT).

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 C	KIEV	-3/2 N	VENISE	-2/10 S	LE CAIRE	16/28 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	13/24 S	VIENNE	-4/8 S	MARRAKECH	17/29 C
				ST-DENIS-RÉ.	24/30 S	LIVERPOOL	10/14 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/23 N
				EUROPE		LONDRES	9/15 P	BRASILIA	21/30 N	PRETORIA	20/28 S
				AMSTERDAM	5/11 P	LUXEMBOURG	0/8 N	BUENOS AIR.	13/20 C	RABAT	11/26 P
FRANCE métropole		NANCY	-1/9 N	ATHENES	8/12 P	MADRID	6/21 S	CARACAS	24/30 N	TUNIS	6/12 S
AJACCIO	2/13 N	NANTES	2/12 N	BARCELONE	8/16 S	MILAN	2/12 S	CHICAGO	12/20 S	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	4/15 N	NICE	4/12 S	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	-8/-2 N	LIMA	23/29 S	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	1/16 N	PARIS	3/12 N	BELGRADE	-5/8 S	MUNICH	-5/7 S	LOS ANGELES	12/16 N	BOMBAY	23/35 S
BOURGES	0/12 N	PAU	3/14 N	BERLIN	1/10 S	NAPLES	3/11 S	MEXICO	11/29 N	DJAKARTA	27/31 N
BREST	6/10 P	PERPIGNAN	5/14 S	BERNE	-5/9 S	OSLO	0/8 S	MONTREAL	-2/5 P	DUBAI	23/33 C
CAEN	5/9 P	RENNES	5/11 P	BRUXELLES	5/10 P	PALMA DE M.	-1/16 S	NEW YORK	3/11 N	HANOI	20/22 C
CHERBOURG	6/12 P	ST-ETIENNE	-2/11 S	BUCAREST	-6/7 S	PRAGUE	-5/7 S	SAN FRANCIS.	11/15 S	HONGKONG	18/22 C
CLERMONT-F.	0/13 S	STRASBOURG	-1/9 S	BUDAPEST	-3/8 S	ROME	-3/12 S	SANTIAGO/CHI	11/22 S	JERUSALEM	13/26 S
DIJON	1/10 S	TOULOUSE	2/16 N	COPENHAGUE	1/8 N	SEVILLE	11/25 S	TORONTO	2/9 P	NEW DEHLI	13/29 S
GRENOBLE	-1/15 S	TOURS	0/11 N	DUBLIN	9/12 P	SOFIA	-3/4 N	WASHINGTON	5/19 S	PEKIN	8/20 N
LILLE	4/11 N	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	2/10 S	ST-PETERSB.	-8/2 N	AFRIQUE		SEOUL	6/14 S
LIMOGES	3/12 N	CAYENNE	24/31 S	GENEVE	1/9 S	STOCKHOLM	-3/7 N	ALGER	3/16 S	SINGAPOUR	28/35 N
LYON	0/12 S	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	-5/4 N	TENERIFE	15/19 C	DAKAR	20/25 N	SYDNEY	17/21 N
MARSEILLE	1/13 S	NOUMEA	26/29 S	ISTANBUL	4/6 C	VARSOVIE	-5/5 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	7/15 S

Situation le 25 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 mars à 0 heure TU

SPORTS

Bernard Lama retrouve l'équipe de France de football

POUR le football français, le printemps russe est celui de toutes les renaissances. Après Christian Karembeu, dont la forme éclatante sous les couleurs de son nouveau club espagnol du Real Madrid a justifié le retour en équipe nationale (*Le Monde* du 25 mars), après Sabri Lamouchi, auquel le forfait de Zinedine Zidane a ouvert la voie de la sélection, c'est au tour de Bernard Lama de retrouver le maillot bleu à l'occasion de la rencontre amicale Russie-France, jouée mercredi 25 mars, à Moscou, sur le terrain – boueux – du Dynamo.

L'ancien gardien du Paris-Saint-Germain doit cet honneur à la blessure de dernière minute de Fabien Barthez, en délicatesse avec sa cuisse gauche (contracture) depuis samedi 21 mars, date de la demi-finale de Coupe de France PSG-Monaco (1-0). Il le doit également à son obstination. Eloigné des terrains une première fois après un contrôle positif au cannabis à la veille du match France-Pays-Bas, disputé le 26 avril 1997, Bernard Lama, qui se voyait ensuite contraint à une longue inactivité pour avoir mal négocié son transfert, n'a jamais douté.

Même sa titularisation tardive dans les rangs de l'équipe anglaise de West Ham, qui l'a recruté au mois de janvier, n'a pas ébranlé ses convictions. « *C'est une de ses forces, ce n'est pas quelqu'un qui se perturbe facilement* », déclarait Aimé Jacquet dans un entretien accordé récemment à *France-Football*. Mais le sélectionneur national refuse souvent de brusquer les événements, alors, mercredi, Bernard Lama, trente-quatre ans, devait simplement occuper la place de remplaçant, laissant les filets au jeune Lionel Letizi, vingt-quatre ans, portier niçois du FC Metz.

« AIMÉ NE M'A JAMAIS LÂCHÉ »

Convoqué au dernier moment (il a rejoint Moscou mercredi matin peu après 3 heures), Bernard Lama a d'abord ronchonné. « *Je n'ai pas l'habitude de ce genre de périple, ni d'être la cinquième roue du carrosse* », a-t-il confié au *Parisien*, avant de reconnaître, un peu plus tard : « *J'y vais parce qu'Aimé ne m'a jamais lâché.* » S'il était rétif au voyage russe, c'est qu'il a mis du temps à convaincre son entraîneur anglais, Harry Redknapp, de lui faire confiance et qu'il redoute de perdre une place de titulaire acquise à la force du caractère.

Il sait aussi qu'un retour sur le banc de West Ham lui fermerait définitivement les portes du Mondial 1998. Or Bernard Lama rêve de cette compétition depuis toujours. C'est à son aune qu'il mesure son plaisir. « *Ce qui me réjouit, c'est de réintégrer le groupe. Je connais pas mal de garçons dans cette équipe, même si je ne les ai pas vus depuis un moment (...). Je serai vraiment heureux quand je disputerai le premier match de la Coupe du monde. Et puis, quand on aura gagné, là ce sera le nirvana* », a-t-il ainsi confié au *Parisien*.

Quant aux esprits chagrins qui trouveraient ce retour bien rapide (après tout il n'a renoué avec la compétition que le 2 mars) et rappellent qu'il était plutôt programmé pour le Suède-France du 22 avril, Bernard Lama répond : « *J'ai complètement retrouvé mes sensations et j'ai l'impression de l'avoir démontré en cinq matches avec West Ham. Le problème essentiel est de rester concentré. Or j'ai amélioré mon physique et mon mental. Et puis j'ai énormément travaillé. Il me faut désormais disputer beaucoup de matches de haut niveau.* »

Reste à savoir pour quelles raisons le sélectionneur national a pris sa décision aussi tardivement. Mardi 24 mars, au matin, il affirmait qu'aucun gardien ne serait convoqué pour pallier l'absence, alors éventuelle, de Fabien Barthez. Quelques heures plus tard, le téléphone portable de Bernard Lama sonnait. Une rapidité d'exécution qui pourrait inquiéter le gardien titulaire des Bleus si Aimé Jacquet ne cessait de répéter : « *Le numéro un aujourd'hui s'appelle Fabien Barthez. Il a démontré sa forme, ses qualités. Ce n'est plus un remplaçant.* »

Bernard Lama ne pense pas à tout ça. La Coupe du monde seule occupe son esprit. Il sait mieux que quiconque que la place de gardien de but – et le poid des responsabilités qui vont avec – ne se partage pas. Il sait aussi qu'Aimé Jacquet ne veut « *aucune concurrence à ce poste* » et fera une « *hiérarchie* », « *le moment venu* ». Il sait enfin pouvoir s'appuyer sur ses coéquipiers et l'a dit, à *France-Soir*, en riant : « *Je vais compter mes amis, ceux qui vont me filer des paires de chaussettes, parce que toutes mes affaires sont restées à Paris.* »

Michel Dalloni

Karel Van Miert indulgent envers la billetterie du Mondial

LA COMMISSION EUROPÉENNE a déploré, mardi 24 mars, le « *manque de sportivité* » du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football, qui a refusé de réserver la totalité des 160 000 billets encore disponibles à des supporters non français (*Le Monde* du 25 mars). Mais si le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a annoncé l'ouverture d'une procédure d'infraction, il n'a pas demandé l'imposition d'astreintes quotidiennes pour obliger le CFO à changer de stratégie. Il s'est déclaré prêt à faire preuve d'indulgence envers un système selon lui « *clairement discriminatoire* » pour les non-Français.

L'attitude plutôt modérée de Karel van Miert s'explique par la proximité du Mondial. Le commissaire à la concurrence a souligné qu'il fallait désormais « *se concentrer sur l'avenir* », sur le prochain championnat d'Europe, en l'an 2000. Ses coorganisateurs, la Belgique et les Pays-Bas, sont déjà en pourparlers avec la Commission.

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : l'Association des clubs à vocation professionnelle** (ACVP) a proposé, mardi 24 mars, que 24 clubs, répartis en deux poules de 12, participent au Championnat de France de rugby lors des deux prochaines saisons. Cette suggestion doit être transmise à la Fédération française, afin de préparer la réunion du comité directeur, prévue pour le 2 avril.

■ **VOILE : Christophe Auguin a terminé troisième** et dernier, lundi 23 mars, de la Route de l'Or, la course en équipage et sans escale entre New York et San Francisco. Son bateau, Geodis, est arrivé sept jours et huit heures après le vainqueur, Yves Parlier.

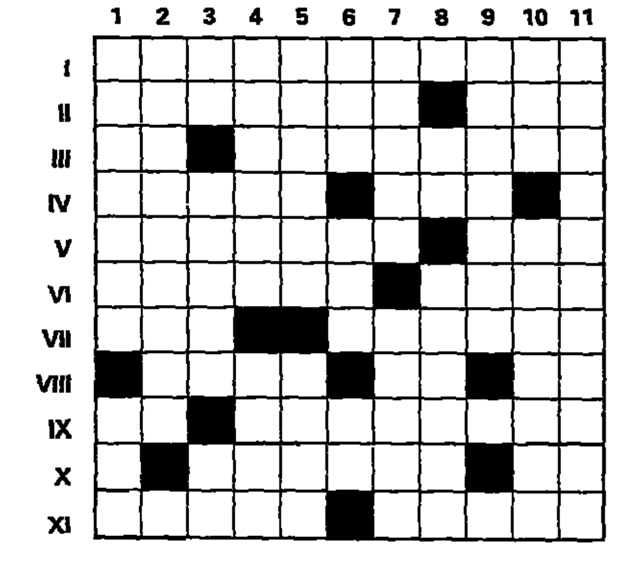
■ **FOOTBALL : Mulhouse a obtenu son premier succès** de l'année en dominant Lorient (1-0), le leader de la deuxième division, mardi 24 avril, lors de la 35e journée du championnat de France. Cette défaite n'empêche par le club breton de se maintenir en tête du classement avec 66 points, à égalité avec Nancy.

■ **Frédéric Antonetti**, entraîneur du SC-Bastia, a signé un contrat de deux ans avec le club japonais de Gamba Osaka.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98073

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Maladie professionnelle assez répandue. – *II. Risque d'avoir la grosse tête.* Supérieur et pédant chez le précédent. – III. Fait l'appel. Le bon endroit pour disparaître chaque jour. – *IV. Prépare les fêtes de Noël. Assureur mal assuré.* – V. Passage à l'eau claire. Une fois de plus. – VI. Mettra à jour. Même suspendu, il assure le trafic. – VII. Titre anglais. Trop gâté. – VIII. Comme une table vide. Participe gai. Lettres de Pagnol. – IX. Particule. Chasseur à poil long. – X. Creusé. Article. – XI. Arriver au bout. Poursuivre jusqu'à la cour.

VERTICALEMENT

1. Dans le vinaigre avant de passer à table. Le prix à payer pour l'autre moitié. – 2. Pieuse lecture. – 3. Possessif. Fit son apparition. Fin de verbe. – 4. Temps de parole. Fait parts égales. – 5. Rendait immortel. Assure la fermeture. – 6. Petits boulots disparus. Ecart peu apprécié des académiciens. L'actinium. – 7. Institue. Débordement en tous sens. – 8. Renforce l'affirmation. Ne pourront jamais être les premiers. – 9. Possesseur d'un bel organe. – 10. Possessif. Replié sur lui-même. – 11. Endormir de belle manière.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98072

HORIZONTALEMENT

I. Effloraison. – II. Nouet. Vraie. – III. Tunnelier. – IV. Ri. Dressoir. – V. Enée. Oa. UFO. – VI. Fermentée. – VII. Autan. Clio. – VIII. Is. Il. Ru. RG. – IX. Ternira. CEI. – X. Assassiné. – XI. Ses. Etables.

VERTICALEMENT

1. Entrefaites. – 2. Fouineuse. – 3. Fun. Ert. Ras. – 4. Lendemains. – 5. Oter. Enlisé. – 6. Léon. Rat. – 7. Avisât. Rasa. – 8. Ires. Ecu. Sb. – 9. Sarouel. Cil. – 10. Oi. If. Irène. – 11. Nécrologies.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1781

SAVOIR FAIRE UN PLACEMENT

Pour savoir s'il est possible de faire un placement de main, il faut reconstituer les jeux adverses en tenant compte des annonces et de l'entame, comme dans cette donne jouée lors d'une sélection.

Nord : ♠ D 9 7 5 2 ♡ V 4 ◇ A 8 3 ♣ R V 6
Ouest : ♠ 10 ♡ A D 10 9 5 2 ◇ R D 10 4 ♣ 8 3
Est : ♠ V 4 ♡ 8 7 3 ◇ 7 6 5 2 ♣ D 10 4 2
Sud : ♠ A R 8 6 3 ♡ R 6 ◇ V 9 ♣ A 9 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♡	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau pour le 5 d'Est, *comment Sud a-t-il gagné* le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Sud s'est rendu compte qu'il *pouvait gagner si Ouest avait la* Dame de Trèfle, mais aussi s'il ne l'avait pas, à condition qu'il n'ait que deux Trèfles...

Voici le déroulement du coup : *l'entame a été prise par l'As de* Carreau, et, après deux coups d'atout, Sud a rejoué le Valet de Carreau pris par la Dame *d'Ouest,* qui continua Carreau pour ne rien compromettre. Sud coupa, tira le Roi de Trèfle et continua avec... *le Valet de Trèfle dans l'intention de laisser courir* si Est fournissait un petit Trèfle.

Supposons que la Dame de Trèfle soit en Ouest et fasse la levée. Que peut-il rejouer ? L'As de Cœur libère le Roi, et, s'il joue le 10 de Carreau, il tombe dans coupe et défausse. Ouest doit alors rejouer Trèfle dans la fourchette A 9, et le quatrième Trèfle de Sud permettra de jeter un Cœur du mort et de ne perdre qu'un Carreau, un Trèfle et un Cœur.

En fait, c'est Est qui avait la Dame de Trèfle et qui couvrit le Valet. *Sud mit l'As,* et il joua Cœur pour remettre Ouest en main. Ainsi, celui-ci fit la Dame de Cœur, mais, n'ayant plus de Trèfle, il continua Cœur pour la défausse du dernier Trèfle du mort (le 6) et la coupe de Sud...

LE MANIEMENT DES PIQUES

Voici une donne jouée dans un *tournoi* par paires mixtes.

Nord : ♠ A V 7 5 4 ♡ 10 4 ◇ A 9 4 3 ♣ 8 4
Ouest : ♠ 8 6 ♡ V 6 3 2 ◇ 10 7 2 ♣ V 9 7 3
Est : ♠ D 3 2 ♡ D 9 7 5 ◇ R 6 ♣ D 6 5 2
Sud : ♠ R 10 9 ♡ A R 8 ◇ D V 8 5 ♣ A R 10

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 SA	passe	3 ♡	passe
3 ♠	passe	3 SA	passe...

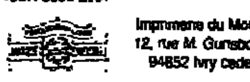
Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle pour la Dame d'Est, *comment la déclarante, en Sud, a-t-elle joué* pour faire douze levées au contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

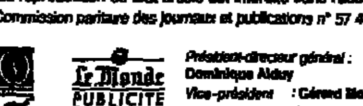
Nord-Sud jouaient le Texas classique, mais Sud, avec sa main régulière, a préféré rester à « 3 SA » (en raison des 10 points qui font toute la différence en tournoi par paires). Rappelons que le Texas, cette excellente convention sur « 2 SA » d'ouverture, a mis plus de trente ans pour entrer dans nos mœurs.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA C'est désormais une évidence : la dernière décennie de ce siècle aura été celle de l'essor d'un univers cinématographique complexe, venu d'Extrême-Orient. Les premiers films de deux cinéastes asiatiques majeurs – Takeshi Kitano et Tsai Ming-liang –, qui sortent cette semaine en France, révèlent une puissante énergie créatrice née de l'implosion d'un système de valeurs millénaire, blessé à mort par la quête frénétique d'enrichissement, la corruption, le cynisme, la crise. ● PROVOCATEUR, le réalisateur japonais Takeshi Kitano a créé en 1989, dans *Violent Cop*, le personnage d'un flic sans haine ni pitié, robot nietzschéen dans un monde en déroute. Ses articles satiriques fustigent le reniement par le Japon de sa culture. ● L'ENFANCE, désabusée et étouffée dans des banlieues sans visages, est au cœur du film *Les Rebelles du dieu néon*, du Taïwanais Tsai Ming-liang.

L'Asie, laboratoire d'images d'un monde détruit

« Violent Cop » et « Les Rebelles du dieu néon », premiers films de deux réalisateurs aujourd'hui consacrés – le Japonais Takeshi Kitano et le Taïwanais Tsai Ming-liang –, sortent cette semaine en France. Ils confirment la jeunesse et l'acuité du regard des cinéastes d'Extrême-Orient

ENCORE le cinéma asiatique ? Oui, encore. Ce n'est ni monomanie, ni manque d'attention à ce qui se passe ailleurs, mais manière d'obtempérer à cette évidence : la dernière décennie du siècle aura été celle de l'essor d'un nouvel et complexe univers des images filmées, venues d'Extrême-Orient. Voyez cette semaine : dans un premier temps, il y a une coïncidence, la sortie simultanée des premiers films de deux cinéastes consacrés récemment, le Japonais Takeshi Kitano, Lion d'or à Venise en 1997 pour *Hana-bi*, et le Taïwanais Tsai Ming-liang, Ours d'argent à Berlin en 1997 pour *La Rivière* après avoir reçu un Lion d'or pour *Vive l'amour* en 1994. Après tout, quoi de plus naturel que d'aller chercher les premiers opus de ces auteurs désormais reconnus ?

Mais il y a plus. Il y a les films, *Les Rebelles du dieu néon* et *Violent Cop*. Un par un, et ensemble. Un par un, ce sont des pures merveilles, des films qui, chacun, révélaient alors (en 1989 pour Kitano, en 1992 pour Tsai) d'emblée un style très personnel. On pourrait en profiter pour râler qu'ils n'aient pas été diffusés alors, ce serait être bien mauvais coucheur : il faut au contraire se réjouir qu'ils trouvent place sur des écrans en France, ce n'est le cas à peu près nulle part ailleurs – à peine dans leur pays d'origine.

La qualité et la singularité de ces œuvres, l'originalité de ces artistes exclut qu'on les amalgame dans quelque « package » géosociologique. Mais il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas percevoir les échos qui s'éveillent de l'un à l'autre, et qui courent au long de la plupart des splendides films originaires de cette partie du monde.

JEUNESSE DE REGARD

Echos de quoi ? Echos d'Hiroshima. Du traumatisme du monde chinois engendré par la révolution de 1949. De la course à la croissance et de l'explosion de mégapoles ayant perdu toute échelle humaine. De l'enrichissement frénétique des uns et du déphasage irrémédiable des autres. De la corruption généralisée. De l'effondrement d'un système de valeurs plurimillénaire remplacé par la violence et le cynisme rose-Disney. De l'explosion de la bulle financière au Japon au début des années 90. De la prémonition de la crise actuelle d'une économie extrême-orientale ayant poussé trop loin le bouchon virtuel... De tout cela, d'autre chose encore, dans une implosion au long cours, à l'ampleur d'une civilisation, comparable sans doute à celle que connut l'Europe d'après-guerre et qui engendra certains des grands courants modernes du cinéma d'alors, de Resnais à Antonioni.

Est-ce à dire que l'Asie serait « en retard » sur l'Europe, que nous avons vécu, et filmé, cette expérience de l'incommunicabilité, comme on disait alors ? Evidemment non. Plutôt que les conditions sociales plus aiguës, et une plus grande jeunesse de regard, produisent de manière plus expressive et constante cette « vision du monde » qui est celle de notre monde à tous. Et que cela est de mieux en mieux perçu, il n'est que de voir la multiplication des films et des récompenses dans les grands festivals généralistes, le nombre toujours croissant de manifestations spécialisées dans les films venus de cette région (cette semaine : Cinémas d'Asie à Vesoul, 18 films), ou le dynamisme d'une revue comme *HK* qui, appuyée sur le culte des films d'art martiaux (qui appartiennent de plein droit à cette révolution fin de siècle des genres), a rapidement élargi ses centres d'intérêt.


D.R.

Takeshi Kitano, le flic sans haine ni pitié de « Violent Cop ».

LA DOULEUR EST UNE LOI

Tsai et Kitano viennent chacun d'un versant de la culture ; l'un est issu du théâtre d'auteur, l'autre de la variété télé et du cabaret. Leurs films aussi arrivent chacun d'un bout, poème radical et hautain du Chinois, polar post-violence, post-morale, post-récit, post-tout du Japonais. Ils arrivent d'une origine opposée, mais ils marchent du même pas, celui d'un somnambule, dans des villes – Taipeh, Tokyo – qui semblent la même ville, au son des mêmes gimmicks électroniques.

Leur beauté est surréelle et glacée, les mots ont pratiquement disparu, la douleur est une loi abstraite et omniprésente, la mort est un artefact, le monde – qui n'est pas que l'Orient extrême – est foutu. L'argent, le virtuel, la corruption ont eu raison de lui. Il reste le cinéma, ce cinéma, pour imprimer le faire-part sur écran glacé.

Jean-Michel Frodon

« Beat » Takeshi et « Dirty » Kitano, réunis pour une cérémonie funèbre

Violent Cop. En 1989, le cinéaste de « Hana-bi » inventait ce polar brutal, ironique et somnambulique

Film japonais de « Beat » Takeshi Kitano. Avec Takeshi Kitano, Haku Ryu, Maiko Kawakami, Shiro Sano. (1 h 38.)

Il marche dans les rues, dans la ville. Un peu plus tôt, un jeune confrère lui a demandé : *« Pourquoi tu es flic ? » « J'ai eu du piston »*, a-t-il répondu, et ce fut une des plus longues répliques de ce personnage qui ferait passer Dirty Harry pour un bavard et pour un procédurier tatillon. Mû par une force sans nom, sans sens, l'inspecteur Azuma marche, attrape ceux qui font le mal, les tape, méthodiquement, sans haine ni pitié, exécute leurs commanditaires. Il ne s'agit plus d'un flic sécuritaire ni même de stylisation, mais d'une sorte de Golem post-catastrophe.

Robot nietzschéen, force en marge quand plus aucun garde-fou moral ou social ne se dresse contre une entropie généralisée, « Dirty » Kitano serait comme l'ultime fantôme de l'éthique, dans un monde où on aurait perdu jusqu'au souvenir de ce que ce mot a pu signifier. En 1989, quand il tournait ce film, l'acteur Kitano n'avait pas encore tout à fait la « gueule » que l'âge, un grave accident de moto et un certain détachement des futilités du monde lui ont désormais donnée – celle qu'il a dans *Hana-bi*. Il avait déjà ce physique impressionnant, et cette puissance intérieure pour lesquels Oshima l'avait fait débuter sur grand écran dans *Furyo*, six ans plus tôt. Il était alors, sous le nom de Beat Takeshi, une vedette de la télévision et de la scène, au Japon, dans un emploi de bouffon mal embouché qu'on a comparé à Coluche. Pour son public, la transformation physique et l'ambiance dans laquelle il se présente dans *Violent Cop* correspondent à une mutation bien plus profonde que celle opérée par le comique français pour *Tchao Pantin*.

L'INNOCENCE EST UNE BLAGUE POUR DÉBILES

Et le public japonais ne se soucia alors que de cette transformation, qu'il refusa absolument. Sans prêter la moindre attention à l'inventivité d'une mise en scène prise en charge au débotté par Kitano, après que le réalisateur prévu eut fait faux bond. Pourtant, il est rare qu'on assiste ainsi, dans un premier film, à la création aussi radicale, aussi pertinente, aussi esthétiquement aboutie d'un style : pénétrant inexorablement dans les règles du genre « film noir », le réalisateur distord méthodiquement, mais comme sans y prendre garde, toutes ces règles. Au son dérisoire d'une ritournelle électronique empruntée à Erik Satie, dans une sorte d'état second qui est autant l'état du genre lui-même que celui du flic supposé *combattre le mal dans un monde entièrement* corrompu, Kitano déplace avec une ironie souveraine et désespérée ce clone catatonique de tous les justiciers qui hantèrent jadis des récits policiers, du temps où on croyait encore vaguement au bon droit.

Désormais, et irrémédiablement, les femmes sont folles, les flics pourris, les amis morts, les enfants d'agressifs crétins, l'innocence est une blague pour débiles. L'inspecteur cogne sur ce tas-là, ce « ça » informe et interchangeable. Ce qui l'arrêtera ressemble à ce qui le faisait bouger, trait pour trait, et ça n'a aucune importance. Sans ambiguïté aucune, la mise en scène *inspirée comme par une voix d'outre-tombe* suggère ainsi, avec l'insistance d'un corps mort ramené sans cesse sur la grève par la marée, que la seule position digne est un refus radical. Et invente l'élégance d'en sourire quand même. Et ça, ça a de l'importance.

J.-M. F.

A Taïpeh, on s'ennuie comme chez nous

Les Rebelles du dieu néon. Un coup de maître

Film taïwanais de Tsai Ming-liang. Avec Chen Chao-Jung, Wang Yu-wen, Lee Kang-sheng, Jen Chang-bing (1 h 46.)

Avant *Vive l'amour*, bien avant *La Rivière*, Tsai Ming-liang avait réalisé *Les Rebelles du dieu néon*, qui arrive aujourd'hui sur nos écrans, six ans après sa sortie à Taïwan. L'aurait-on découvert à ce moment-là qu'on aurait regardé avec moins de surprise, mais toujours autant d'intérêt, ses films suivants. On aurait aboli les distances, regardé Taïpeh, la capitale de Taïwan, comme un espace indéterminé, proche de n'importe quelle banlieue parisienne ou américaine, et *Les Rebelles du dieu néon* comme les *Quatre Cents Coups* de Tsai Ming-liang, un essai transformé en coup de maître, où le regard du cinéaste passe par ce qu'il connaît le mieux, et ce qui lui est le plus proche : l'enfance.

La Rivière décline deux figures géométriques déja présentes dans *Les Rebelles*, une figure verticale – l'inexplicable envahissement d'un appartement par l'eau – et une figure horizontale – l'image d'un adolescent sur son scooter, parcourant à toute allure les rues de Taïpeh, sans savoir où il va, en sachant encore moins ce qu'il quitte. Ces deux figures mises ensemble contribuent à un étouffement et un aplatissement des personnages, définissant la ville comme un lieu clos, asilaire et concentrationnaire.

ESPACES CONTIGUS

Au-delà du simple aspect anthropologique et journalistique – à Taïpeh, on s'ennuierait comme chez nous –, le prétendu exotisme du cinéma asiatique serait donc de pacotille, et la jeunesse « spleenetique » de Taïwan n'aurait aucune différence de degré avec son homologue occidentale – *Les Rebelles du dieu néon* dessine sa propre géographie intime qui ne doit rien à un quelconque cadastre.

Inspirée des poupées russes, la topologie de Tsai Ming-liang emboîte des espaces de plus en plus contigus, qui vont d'une zone saturée par des autoroutes venant et repartant en tous sens à la scène pitoyable du jeu vidéo *Street Fighter* – celui sur lequel viennent rougir tous les soirs les yeux de Kang-sheng, l'un des jeunes adolescents du film, qui s'ennuie dans la vie sans savoir pourquoi, et détourne l'argent que ses parents lui ont donné pour l'université en se demandant bien ce qu'il peut en faire. *Les Rebelles du dieu néon* est le totem qu'on abandonne pour signer son larcin.

Il est l'emblème abstrait autour duquel circulent quatre adolescents, dont une Lolita qui marchande fermement le prix de ses tenues dénudées, qu'elle se paye avec l'argent gagné à travailler dans un dancing où l'on avance à patins à roulettes – figure typique d'une jeunesse dépensant ses deniers pour se retrouver dans une boîte où l'on tourne l'un derrière l'autre. Ce « dieu » est aussi bien un nom de code ultra-secret, dont Tsai Ming-liang serait le seul à connaître la clé, et qui évoque, dans ce film si peu éclairé, une denrée aussi rare que le feu pour les hommes préhistoriques.

Samuel Blumenfeld

« L'argent et les femmes ont ruiné le Japon »

Entre septembre 1989 et février 1990, à l'époque où il tournait Violent Cop, *Takeshi Kitano (ou plutôt Beat Takeshi) publiait des articles satiriques dans le journal* Shinko 45, *aujourd'hui compilés dans* Pourquoi ils me détestent. *En voici un extrait :*


VERBATIM

« Les enfants d'aujourd'hui inspirent une certaine crainte. Non seulement ils parlent avec insolence, mais ils ont une attitude insolente. En plus, ils sont menteurs. Si, dans un immeuble, il n'est pas possible de prendre l'ascenseur, ça veut dire à coup sûr qu'il est occupé par des mômes. Tu leur dis : *"Attention, les ascenseurs ne sont pas faits pour vous, petits crétins, j'ai du travail, moi, allez jouer dehors."* Ils répliquent : *"On n'est pas du tout en train de jouer, lui va au 12e, moi je vais au 7e"*, etc. Tu es prêt à les croire et voilà que le jour suivant tu les surprends à aller à un autre étage. *"Espèce de petit merdeux, tu ne vas pas au 12e ?"*, et il vous répond avec sa petite tête d'enfoiré : *"J'ai à faire."*

» En fait, les enfants disent des mensonges parce qu'ils n'ont pas peur de leurs parents. Les pères japonais ont vraiment touché le fond. Quand un mâle revendique une autorité, il est important qu'il possède un territoire ; les ours, les chiens et tous les autres animaux cherchent à défendre leur territoire, éventuellement en pissant autour. Le mâle japonais, lui, n'a aucun territoire. S'il possédait ne serait-ce qu'une pièce à lui, il réussirait à asseoir son autorité. Il pourrait dire : *"Taisez-vous"* ou *"N'entrez pas dans ma pièce"*. Mais s'il vit avec sa famille dans un petit appartement faisant partie d'un immeuble, il n'y a plus aucun espoir. La mère dispose de la cuisine, c'est peut-être pour cela qu'elle est forte, mais l'homme d'aujourd'hui n'a même plus un endroit pour pisser. En somme, le moindre élément lié à la figure paternelle a disparu du Japon.

» L'argent et les femmes ont fait le reste en envoyant le pays à la ruine. Lorsque les femmes ont de l'argent, elles ne savent pas l'utiliser. Elles le dépensent pour les mômes et pas pour ce qui est vraiment nécessaire. D'ailleurs, même le gouvernement se comporte en femmelette : quand il se fait engueuler par les Américains, il lui suffit de lâcher des sous pour être pardonné. Au Pérou, le président Fujimori n'arrive à rien. Il ne fait que s'émerveiller du fait que d'extravagantes petites vieilles lui ont filé 10 millions de yens. On comprend qu'un pays comme le Pérou demande de l'aide, mais compte tenu de sa faiblesse, il doit savoir qu'en acceptant cette aide, il lui faut se préparer à voir sa culture s'évanouir : il est impossible à la fois de préserver sa culture et de devenir un grand pays. Le Japon en est un bon exemple : la pauvreté peut faire partie du paysage culturel d'un pays et lorsque ce pays s'enrichit, la culture conservée jusqu'alors disparaît. Lorsque le Japon a décollé, il a renié sa culture à une vitesse vertigineuse. On peut dire qu'il n'existe pas de pays au monde qui soit meilleur en reniement. Les samourais ont été rapides à se libérer de leur traditionnelle coiffure au moment du passage de l'ère Edo à l'ère Meiji.

» En Amérique, la contradiction la plus évidente et la plus absurde réside dans le reniement de la culture du revolver ; une culture qui pourtant caractérise le pays, même si l'on ne cesse d'y répéter que le revolver est un mal. De fait, il est encore possible d'acheter une arme dans cette nation très civilisée. Le Japon, lui, a renié sa tradition de l'épée – qui, au regard du revolver, est tout de même plus sûre – et condamne également les couteaux. Comme ça, comme si de rien n'était. Renier ainsi sa culture est une pure folie. Le Japon a renié sa propre culture, mais en compensation, il a acquis un pouvoir économique. Il ne sert à rien de faire du bla-bla-bla sur l'instruction ou des trucs de ce genre si l'on n'a pas la conscience de tout cela : si nous voulons vraiment conserver notre culture, il nous faut tous redevenir pauvres. Moi, je le souhaite de tout mon cœur. »

Eric Rohmer, le « surgé » et ses jeunes invités

Anniversaires. Le réalisateur a réuni et soutenu les auteurs de quatre courts métrages, qui font ensemble un film tonique et original

Des goûts et des couleurs, film français d'Anne-Sophie Rouvillois, avec Laure Marsac, Eric Viellard. _France_, film français de Diane Baratier, avec Nathalie Moncorger, France Zobda, François-Raoul Duval. _Heurts divers_, film français de François et Florence Rauscher, avec Florence Rauscher, François Rauscher, Julie Debazac, Laurent Le Doyen, Jean-Claude Balard. _Les Amis de Ninon_, film français de Rosette, avec Rosette, Julie Jézéquel, Philippe Caroit, Michaël Kraft, Dominique Lyon, Pascal Gregory. Durée totale : 1 h 25.

Joyeux *Anniversaires* ! De qui, de quoi ? Au début, on ne sait pas, et à la fin guère davantage, mais ça n'a pas franchement d'importance. Comme une fête à laquelle on aurait été convié à l'impromptu par des connaissances de connaissances. On y serait allé un peu à reculons, et, finalement, on en aurait été bien heureux. Cette cérémonie sans façons quoique très urbaine et même franchement parisienne se déroule en quatre étapes.

La première s'intitule *Des goûts et des couleurs*, comédie des vérités et des apparences dont la fausse simplicité s'entrebâille sur quelques questions profondes, tandis qu'un jeune homme et une jeune femme musardent dans les rues de Paris, prétendent tomber d'accord en tout, puis se retrouvent pour constater une divergence dont chacun décidera si elle est futile ou cruciale. La deuxième, *France*, est une dérive sentimentale, une attente suspendue à des sons, des petits malentendus, un presque rien du quotidien tout en finesse. *Heurts divers* compose un chassé-croisé du discours amoureux, la fin d'une histoire d'amour et le début d'une autre, avec une virtuosité qui doit beaucoup au talent de ses auteurs-interprètes.

Le quatrième vend un peu la mèche des bougies plantées sur ce gâteau dont on aurait de toute façon depuis longtemps reconnu le traiteur. Rosette, actrice et héroïne rohmérienne bien connue des gourmets (*La Femme de l'aviateur, Pauline à la plage, Le Rayon vert, Conte d'hiver*) invente un dispositif un tantinet pervers de fête à domicile. Sa petite machination lui filera entre les pattes, en un succulent glaçage de comique sur une pâte feuilletée de mélancolie. Eric Rohmer, donc, présida à cette entreprise juvénile et ludique, qui prend à contre-pied à peu près tout ce qu'on peut redouter de l'assemblage de courts métrages « méritants » signés des épigones du maître.

Depuis toujours, le cinéaste des Contes moraux bâtit une œuvre dont trois des mots-clés sont la série, la pédagogie et le contrôle des moyens de production. Cette nouvelle aventure poursuit exactement dans le même sens. *Anniversaires* est en effet une production de la Compagnie Eric Rohmer (CER), structure ultra-légère créée pour réaliser des « *essais* », voire des « *brouillons* », en marge des réalisations dans le cadre du Losange, la société créée il y a plus de trente ans avec Barbet Schroeder. La CER avait ainsi produit *L'Arbre, le maire et la médiathèque* et *Les Rendez-vous de Paris*. Or ces films ont suscité du « soutien », cette aide automatique que le système français produit naturellement au profit d'une société de production dès qu'un film fait des entrées, et qui doit être réinvestie dans un autre film. Rohmer, absorbé par la réalisation des *Contes des quatre saisons* (le dernier, celui d'automne, sortira en septembre) que produit le Losange, n'avait pas l'usage pour lui-même des sommes ainsi allouées à CER.

Il décida donc d'en faire bénéficier des jeunes réalisateurs, en même temps qu'il mettrait à leur disposition l'équipe technique de sa « Compagnie » : Diane Baratier à la caméra, Pascal Ribier au son, Mary Stephen au montage et Françoise Etchegaray à la production. Lui-même ? « *J'ai joué le surveillant général* », dit-il, non sans amusement, alors que les génériques le créditent du « découpage », ce qui n'est guère plus précis. Rohmer en « surgé », l'expression a du moins le mérite d'évoquer le monde de l'enseignement, qui est depuis ses débuts l'une des dimensions du travail d'un cinéaste qui fut toujours un théoricien, réalisa d'innombrables films pédagogiques et enseigna le cinéma à Paris-I.



D.R.

Florence Rauscher, coréalisatrice avec François Rauscher et interprète de « Heurts divers ».

« LÉGÈRETÉ » ET « PLAISIR »

La pédagogie fonctionne ici à plusieurs niveaux. A destination des jeunes réalisateurs, techniciens et comédiens qui profitent de cette opportunité. Mais aussi en direction du monde du cinéma, qui fait si volontiers de prodigalité vertu et se déporte toujours davantage vers le versant industriel de la fabrication des films. Eric Rohmer revendique, lui, « *la légèreté de conception et d'exécution de ces films, et le plaisir pris à les réaliser. Sur ces tournages, tout le monde est bénévole : si on ne s'amusait pas, personne ne viendrait. Ces courts métrages me permettent également de défendre ma position en faveur des artistes amateurs, l'amour des arts implique de la connaissance, mais aussi de la pratique.* »

Le renfort logistique apporté par la CER à de jeunes cinéastes permet encore à Rohmer de tester une de ses thèses. Ce créateur qui n'a jamais cessé, depuis qu'il commença d'écrire dans des revues à la fin des années 40, de penser le cinéma en même temps que de vouloir en faire, en tient pour la distinction entre « mise en scène » (qui relèverait du seul auteur, celui ou celle qui signe le film – ici Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette) et « réalisation », qui se résumerait à une opération technique, celle qui est en l'occurrence prise en charge par la petite équipe de la CER qu'il anime. La distinction peut prêter à débat, le résultat filmé non : le film respire du souffle singulier de chacun de ses coauteurs, au sein d'une atmosphère générale qui est à l'évidence celle de son inspirateur.

J.-M. F.

DÉPÊCHES

■ **Catherine Trautmann** vole au secours des films choisissant de sortir en été, période réputée néfaste, ce qui entraîne chaque année une baisse de fréquentation dont ne réchappent le plus souvent que quelques « grosses machines » hollywoodiennes. La situation menaçait de s'aggraver encore cette année, du fait de la Coupe du monde de football. Répondant aux inquiétudes des professionnels, la ministre de la culture a annoncé qu'elle majorait de 50 % le soutien automatique aux films français distribués entre le 15 juin et le 15 août.

■ **La Saison cinématographique 1997**, édition de l'année de la compilation initiée il y a plus de quarante ans par feu la revue *Image et Son*, est parue. On y trouve le descriptif de tous les films sortis en France durant l'année de référence, ainsi que divers éléments concernant la vie du cinéma. *La Saison* est désormais éditée par la Bibliothèque de l'image-filmothèque (Bifi). 277 p., 150 F.

■ **Jean-Claude Biette**, critique et cinéaste, est présent dans deux publications récentes. Dans le nº 25 de *Trafic* (142 p., 95 F), il poursuit, en compagnie notamment des films récents de Jo-ao Cesar Monteiro et de Barbet Schroeder, une réflexion sur la nature des films. Dans la nouvelle livraison de *La Lettre du cinéma* (nº 5, 96 p., 50 F), il publie non le synopsis mais la « note d'intention » de son prochain film, *Trois ponts sur la rivière*.

■ **Philippe Carcassone**, producteur de Claude Sautet et de Michelangelo Antonioni, de Patrice Leconte (*Tandem, Monsieur Hire, Ridicule*) et d'Anne Fontaine (*Nettoyage à sec*), vient de signer un protocole d'accord avec le groupe Pathé en vue de constituer une filiale commune de production. Après Claude Berri, qui dirigeait jusqu'à présent l'essentiel des interventions de la major au coq dans ce secteur, c'est une sensibilité et une génération différentes qui devraient pouvoir s'exprimer au sein de la firme dirigée par Jérôme Seydoux.

Un homme de trop (peu)

Trop (peu) d'amour. Doillon fait bouillir trois jeunes actrices dans son chaudron des passions

Film français de Jacques Doillon. Avec Lambert Wilson, Alexia Stresi, Elise Perrier, Lou Doillon. (1 h 59.)

Est-ce un ogre, un magicien ou un preux chevalier qui habite le château de deux très gentes et très jeunes femmes, sa nouvelle compagne et sa fille ? Ogre, héros et mage, c'est un peu tout cela que vient chercher Emma, fascinée, attirée par Paul, cinéaste auquel elle a envoyé un projet de scénario. Dans les corridors et les terrasses, débute en jeans et baskets un rigodon des séductions, des tentations, des provocations. L'homme est le foyer de cette danse elliptique dont les figures se déclinent en caresses, en cris et coups, en regards et étreintes.

Jacques Doillon a prouvé, parfois avec une force presque insoutenable, combien le cinéma est capable de plonger au cœur des sentiments humains. Travail de vérité et de compassion, y compris par les chemins parfois ardus de la cruauté, que bien peu de metteurs en scène ont exploré avec autant de sensibilité. C'est donc depuis la démarche même de Doillon qu'il faut dire ici combien cette nouvelle entreprise paraît vaine, apprêtée, égocentrique et finalement antipathique.

PRÉTENTIEUSE LAVALLIÈRE

Le réalisateur y recroise les fils qu'il tisse de longue date. Mais la manière dont, cette fois, il les noue comme une prétentieuse lavallière transforme tout le film en une opération sans enjeu ni grâce. Sur un thème voisin, Doillon avait esquivé l'écueil dans *La Fille de quinze ans* en venant assumer lui-même à l'écran un trouble que sa propre opacité, sa propre gaucherie rendaient touchant, intrigant, porte ouverte vers une possibilité de fiction. Puisqu'il s'agit toujours de ça : raconter une histoire.

Mais l'aisance sans chaleur de Lambert Wilson en substitut du cinéaste renvoie *Trop (peu) d'amour* à un exercice de touche-pipi filmé, dont le titre confirmerait malgré lui qu'il y aurait ici trop d'amour de l'auteur pour lui-même et trop peu pour sa fiction. Il reste, tout de même, la chance offerte à trois jeunes actrices. Elise Perrier, la plus exposée dans le rôle de la jeune éperdue, s'en tire avec vaillance, Lou Doillon rayonne d'une présence physique qu'on ne demande qu'à retrouver ailleurs que chez son père. Mais c'est Alexia Stresi, toujours surprenante et séduisante, qui aura le plus profondément impressionné la pellicule, au terme d'un film entièrement construit autour d'un homme et dont les seuls moments attachants sont ceux où il est absent.

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Titanic	11	708 432	731	▽ - 5 %	15 723 778
2	*Les Couloirs du temps :* Les Visiteurs 2	6	204 965	605	▽ - 43 %	7 545 428
3	*Le Témoin du mal*	1	136 308	218	-	136 308
4	Will Hunting	3	112 180	221	▽ -21 %	472 498
5	In and out	4	106 233	267	▽ -34 %	964 849
6	L'homme est une femme comme les autres	2	94 760	158	▽ - 25 %	248 930
7	A armes égales	3	88 317	248	▽ - 38 %	521 674
8	Minuit dans le jardin du bien et du mal	2	85 718	203	▽ - 35 %	244 411
9	L'Enjeu	2	72 267	227	▽ - 47 %	232 927
10	Boogie Nights	1	59 182	127	-	58 182

* période du mercredi 18/03 au dimanche 22/03 inclus

C'est, logiquement, le creux de la vague, après le raz de marée *Titanic* (qui continue, et devrait même recevoir une impulsion supplémentaire grâce à sa moisson d'Oscars) et la déferlante des *Visiteurs 2* qui, pour n'être pas de même ampleur, représente tout de même un succès qu'en des temps pas si lointains, on aurait salué chapeau bas. Depuis la sortie des deux poids lourds du début d'année (en attendant *1 chance sur 2* et *Sphère*), aucun nouveau film ne s'est réellement imposé sur le plan commercial. Il faut néanmoins noter la très correcte carrière de la comédie *In & Out*, et la relativement bonne surprise de l'accueil réservé à *L'homme est une femme comme les autres*. Disparu du tableau, *Pour le pire et le meilleur* pourrait bien y réapparaître bientôt, dopé par les deux prix d'interprétation reçus à Hollywood par ses acteurs principaux. A une tout autre échelle, on remarque l'honnête tenue de *Secret défense*, puisque le film de Jacques Rivette enregistre, à Paris, une bonne moyenne de fréquentation par écrans, malgré sa durée.

En sombrant avec « Vingt Mille Lieues sous les mers »

Sphère. Une nouvelle adaptation, ratée, d'un roman de Michael Crichton

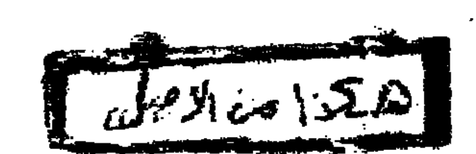
Film américain de Barry Levinson. Avec Dustin Hoffman, Sharon Stone, Samuel L. Jackson. (2 h 13.)

Sphère est la dernière adaptation d'un roman de Michael Crichton, après les transpositions de Steven Spielberg (*Jurassic Park, Le Monde perdu*), de Frank Marshall (*Congo*), de Philip Kaufman (*Soleil levant*) et de Barry Levinson déjà (*Harcèlement*). Le système Crichton est assez simple : il s'agit principalement de remettre au goût du jour les vieilles recettes du roman populaire en les dopant avec les avancées technologiques les plus récentes. *Jurassic Park* et *Le Monde perdu* sont ainsi des variations du *Monde perdu* d'Arthur Conan Doyle, *Congo* brodait sur les récits de cités disparues au cœur de l'Afrique chères à Edgar Rice Burroughs. *Sphère*, quant à lui, renvoie explicitement à *Vingt Mille Lieues sous les mers*, de Jules Verne.

Confiée à un réalisateur à la fois prestigieux (*Rain Man* a été couvert d'Oscars) et homme à tout faire, cette adaptation démontre qu'il faut aussi un minimum d'inspiration pour porter à l'écran un roman de Crichton. La marine des Etats-Unis découvre au fond de l'océan un gigantesque engin spatial, en fait un vaisseau américain provenant du futur après une chute dans un trou noir. A l'intérieur de l'aéronef, une sphère dorée, de provenance extraterrestre, semble être à l'origine d'événements étranges et menaçants, qui feront croire à la présence d'une intelligence venue d'ailleurs. Contraint de réduire et de simplifier tout l'attirail scientifique, Levinson échoue à donner vie à des personnages dont l'inexistence se résume à quelques notations psychologiques banales. Dès lors, la présence de Dustin Hoffman et de Sharon Stone n'est plus qu'un calcul commercial.

Passé une première heure d'attente, durant laquelle la peur s'installe, le film sombre alors dans l'indifférence. Les morceaux de bravoure sont rares, à l'exception d'une éprouvante attaque de méduses. Celle d'un poulpe géant (toujours Jules Verne !) a lieu hors champ et se réduit à une ombre sur un écran de radar. La montagne sous-marine a accouché d'une crevette.

Jean-François Rauger





Fin de partie pour Belmondo et Delon

Une chance sur deux. Autour de Vanessa Paradis, le duo tente de faire revivre un cinéma obsolète

Film français de Patrice Leconte. Avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Vanessa Paradis. (1 h 50.)

Deux films cohabitent à l'intérieur d'*Une chance sur deux*, menant chacun une existence autonome, comme si l'enjeu était de s'assurer que le spectateur aura bien vu au moins l'une des deux histoires proposées. La première montre Vanessa Paradis, avec des cheveux couleur serpillière, en ancienne détenue voleuse de voitures (un chewing-gum collé sur la serrure d'une Porsche lui suffit à s'emparer de l'engin), héritant de sa mère une cassette audio. Sur celle-ci, une révélation de taille : Vanessa est la fille de Jean-Paul Belmondo ou d'Alain Delon. A elle de déterminer le géniteur.

Belmondo étant concessionnaire automobile, Vanessa est nécessairement sa fille. Les psychiatres décrivent d'ailleurs ce phénomène sous le terme d'« atavisme ». Mais Delon est un ancien cambrioleur de haut vol, celui qui fait dire aux flics : *« Nous savons qui tu es, nous savons ce que tu as fait, mais celui qui sera en mesure de le prouver ne se trouve pas dans nos rangs. »* Atteint par la limite d'âge, Arsène Lupin s'est reconverti dans l'hôtellerie. Vanessa Paradis débarque dans sa salle à manger et, en cinq minutes, suscite chez lui un désir de paternité incontrôlable. Une telle intuition ne saurait mentir, d'où une situation cornélienne entre deux pères revendiquant farouchement leur titre.

MISE EN BIÈRE

Le second film met le couple Delon/Belmondo aux prises avec la mafia russe. Pas seulement un petit mafieux russe perdu en France et ne comprenant toujours pas comment il s'est fait faucher sa voiture par Vanessa Paradis avec une mallette remplie de 500 000 dollars, mais toute la mafia russe. Soit une armée de bouledogues à la mâchoire crispée, méchants, caractériels, susceptibles, psycho-rigides, avec un accent à couper au couteau, imperméables à tout sens de l'humour et gangrénant la Côte d'Azur de leur trafic de drogue. Le couple Delon/Belmondo, reformé pour la première fois depuis *Borsalino*, ne fera qu'une bouchée de ces sbires surentraînés.

La vraisemblance n'est pas le but recherché par Patrice Leconte. *Une chance sur deux* se joue sur le plan métaphorique et symbolique : ce soir, les stars procèdent à leur propre enterrement, dans la joie. Le rideau se baisse mais avec l'assentiment des artistes, dans un besoin de refermer la page et d'apposer soi-même le mot fin. *Une chance sur deux* ressemble à une tournée d'adieux, celle du cinéma français des années 60 et 70, et de son *star system* encore vivace, où nos deux vedettes pouvaient étaler leurs différends dans la presse, et régler leurs querelles en affichant *une courbe de chiffres d'entrées* ascendante.

Delon/Belmondo, Delo/Belmondon, on ne sait *plus*, *tant leur* soudure dans ce film ressemble à une tentative désespérée de prouver que l'union fait la force, ou dissimule la faiblesse des deux compères, qui ressortent la vieille mitraillette à rouleaux de *Borsalino*, comme un adjuvant nécessaire, tristement oublié, mais tellement plus performant que n'importe quel lance-roquettes. Belmondo nous fait une dernière fois sa célèbre cascade du *Guignolo*, suspendu à une échelle que traîne un hélicoptère, sous les yeux effarés de Delon et Paradis, se plaignant de voir l'acteur refaire en permanence la même cascade.

Paradoxalement, la mise en bière du couple Delon/Belmondo passait par la réinvention de leur mythe, au lieu d'un *zapping* inconsistant autour de leurs grands moments, ancrée dans un cinéma obsolète dont ils sont les derniers fantômes. *Une chance sur deux cherche à retrouver la tonalité des* dialogues d'Audiard – *« Je vais t'enfoncer le trou du cul jusque dans les narines »*, *explique Belmondo* à un mafieux russe trop insistant – mais s'inspire davantage des *graffitis des toilettes de la gare du* Nord. La soudure ne prend pas, la tournée d'adieux ressemble à un spectacle de vieux clowns pétomanes et le film de trop est celui qui s'étale sous nos yeux.

S. Bd.

LES NOUVEAUX FILMS

IRISH CRIME

■ Après un séjour en prison, Git se voit obligé de rendre un service à l'un des chefs de la mafia, après avoir démoli deux de ses gardes du corps : trimbaler à travers l'Irlande un énergumène du nom de Bunny Kelly. *Irish Crime* est un polar honorable qui combine les ressorts du road movie et ceux du buddy movie (deux personnages étrangers l'un à l'autre qui finissent par nouer une amitié). Cet emploi de formules scénaristiques connues, augmenté d'emprunts à *Trainspotting*, souligne les limites de l'entreprise. ***S. Bd***

Film britannique de Paddy Breathnach. Avec Brendan Gleeson, Pete McDonald, Peter Caffrey. (1 h 45.)

DEVARIM

■ Adapté d'un ouvrage de Yaakov Shabtaï, *Pour inventaire* (Actes Sud), roman de la désespérance urbaine et œuvre majeure de la littérature israélienne, ce film d'Amos Gitai marque les retrouvailles du cinéaste avec son pays. L'action se situe à Tel-Aviv et met en scène la dérive existentielle de représentants de l'intelligentsia israélienne. Succession de tableaux n'obéissant pas à une stricte logique narrative, le film évoque leurs aspirations par de longues scènes statiques, généralement dans des espaces clos, qui ont pour vocation d'illustrer une thématique jusque-là peu abordée dans le cinéma israélien (sinon par Ouri Zohar, sur un mode beaucoup plus iconoclaste, dans les années 70) : le mal-être des *sabras* nés dans les années 50, psychologiquement écrasés par les pères fondateurs de la nation, qui se trouvent aussi être les leurs. Projet ambitieux qui souffre, depuis le jeu des acteurs jusqu'à la mise en scène, d'une ostentation fatale.

Jacques Mandelbaum

Film israélien d'Amos Gitai. Avec Assi Dayan, Amos Gitai, Amos Schub, Lea Konig. (1 h 50.)

LA DAME DE WINDSOR

■ Ancien directeur artistique de la Oxford et Shakespeare Company, John Madden est un nouvel exemple de ce que la majorité des ressortissants de ce genre d'institutions font subir au cinéma depuis quelques années : un calvaire. Calvaire en costumes, tourné dans de verdoyants paysages et des intérieurs picturaux, qui justifierait à lui seul le méchant aphorisme de Jean-Luc Godard sur le cinéma anglais d'après-guerre : *« Il a continué de faire ce qu'il a toujours fait : rien. »* L'insignifiance prend ici la forme de l'Angleterre du début du XIXe siècle et de la reine Victoria, si marrie de la mort du prince Albert qu'elle en oublie ses devoirs royaux. Désespérée, la cour fait appel à son fidèle intendant écossais, John Brown, qui, par son bon sens, va redonner goût à la vie à la dame, et peut-être même, chuchote-t-on, à l'amour. Brown finit par exercer un tel ascendant que le Parlement, représenté ici par Disraeli, s'en inquiète. La raison d'Etat aura évidemment raison de la raison du cœur. ***J. M.***

Film britannique de John Madden. Avec Judi Dench, Billy Connolly, Geoffrey Palmer. (1 h 43.)

LE CERCLE DES POUVOIRS

■ Où il est question de l'éternel combat du bien et du mal, dont un nouveau round se déroulerait au Cameroun sur fond de dévaluation du CFA et de pseudo renouveau démocratique (deux articles d'importations françaises en vente forcée dans la région). Dans le coin du bien se retrouvent côte à côte un journaliste intègre et inquisiteur – nommé JC pour qu'on suive mieux –, une jolie commerçante mère célibataire et un « bon » féticheur, face à un affairiste corrompu, un directeur de journaux prêt aux compromissions, une bureaucratie vendue et un marabout malfaisant. Le scénario, qui choisit pour terrain de cet affrontement le commerce en gros des belles, des postes politiques, de l'âme et de la vie des enfants, et des manières de jouer au football, aurait pu être réjouissant. Mais l'application à démontrer ce qui n'a pas besoin de l'être (c'est vilain de voler, de mentir, d'abuser de sa puissance et de sacrifier les siens à son ambition), la lourdeur des dialogues et du jeu, la maladresse dans l'utilisation de la langue française, maintiennent ce que *Le Cercle des pouvoirs* pouvait avoir d'intrigant dans les limbes d'un projet non abouti.

J.-M. F.

Film camerounais de Daniel Kamwa et Jules Takam. Avec Daniel Kamwa, Ambroise Mbia, Aissatou Gidjir, Françoise Kamga. (1 h 55.)

LES SEIGNEURS DE HARLEM

■ L'acteur Bill Duke continue depuis 1991 une carrière de cinéaste spécialisé dans les films mettant en vedette les acteurs noirs de Hollywood. Son œuvre évoque ainsi une version luxueuse de la « blaxploitation » des années 70, ces films à petit budget destinés à la communauté noire. *Les Seigneurs de Harlem* concerne une figure historique, le gangster noir Bumpy Johnson, qui contrôlait, dans les années 30, la loterie clandestine dans le quartier et s'était opposé au caïd Dutch Shultz. Le film condense, à une dose indigeste, les conventions du film de gangsters d'époque, mises en scène avec une *platitude constante*. *Bill Duke* transforme, au terme d'un parcours édifiant, son héros en Robin *des bois de Harlem voué à la* promotion (grâce à ses activités clandestines) de la communauté noire de New York. La conversion religieuse finale du personnage relève-t-elle du culot de scénariste ou du ridicule achevé ? ***J.-F. R.***

Film américain de Bill Duke. Avec Laurence Fishburne, Tim Roth, Andy Garcia. (2 h 10.)

VIOLENT COP
Lire page 27

LES REBELLES DU DIEU NÉON
Lire page 27

ANNIVERSAIRES
Lire page 28

TROP (PEU) D'AMOUR
Lire page 28

SPHERE
Lire page 28

UNE CHANCE SUR DEUX
Lire ci-dessus

LA PLANTE HUMAINE
Critique dans un prochain numéro

ADOS AMOR
Critique dans un prochain numéro

SORTIR

PARIS

Panorama du cinéma anglais
Le cinéma Le Champo présente une quarantaine de films anglais de 1933 à nos jours. D'Alfred Hitchcock à Stephen Frears, de Michael Powell à Peter Greenaway, d'Alexander Korda à Kenneth Branagh, une sélection de films pour revivre l'histoire de ce cinéma dans toute sa splendeur. Ce sont *Au nom du père*, de Jim Sheridan (1993), et *Passeport pour Pimlico*, de Henry Cornelius (1949), qui ouvrent ce panorama.
Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Saint-Michel. A partir du 25 mars. Tél. : 01-43-29-79-04.

Julos Beaucarne
Sourd aux modes et à l'air du temps, le chanteur wallon, fondateur du Front de libération des arbres fruitiers, quarante ans après ses débuts, est toujours sur la brèche pour livrer sa vision tendre et libertaire de la vie.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Jusqu'au 4 avril, à 21 heures. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et 100 F.

RENNES

François Verret
Dans le cadre de la manifestation « Mettre en scène », qui présente depuis le 20 mars une rencontre internationale de metteurs en scène et de chorégraphes, François Verret propose une création à partir de la lecture d'un texte écrit par Anselm von Feuerbach, président de la cour d'appel bavaroise en 1832 : *Kaspar Hauser, exemple d'un crime contre la vie de l'âme.*
Salle Didier-Georges Gabily, rue Jean-Marie-Huchet, Rennes. Les 25 et 28, à 19 heures ; le 26, à 22 heures ; le 27, à 21 heures. Tél. : 02-99-31-55-35. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ados Amor
de Zarina Khan et François Stuck (France, 2 h 05).
Anniversaires
programme de courts métrages de Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette (France, 1 h 25), avec le concours *de l'équipe technique de la Compagnie d'Eric Rohmer.*
Le Cercle des pouvoirs
de Daniel Kamwa et Jules Takam (France-Cameroun, 1 h 55).
La Dame de Windsor
de John Madden (Ecosse, 1 h 43).
Devarim
de Amos Gitaï (France-Israël-Italie, 1 h 50).
Irish Crime
de Paddy Breathnach (Irlande, 1 h 45).
Les Rebelles du Dieu néon
de Tsai Ming-liang (Taïwan, 1 h 46).
Les Seigneurs de Harlem (*)
de Bill Duke (Etats-Unis, 2 h 10).
Sphere
de Barry Levinson (Etats-Unis, 2 h 13).
Trop (peu) d'amour
de Jacques Doillon (France, 1 h 59).
1 Chance sur 2
de Patrice Leconte (France, 1 h 50).
Violent Cop (**)
de Takeshi Kitano (Japon, (1 h 38).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

La Plante humaine
dessin animé de Pierre Hébert (Canada, 1996, 1 h 15).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

VERNISSAGES

Richard Mortensen
- Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 25 mars au 20 juin. Entrée libre.
- Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 25 mars au 20 juin. Entrée libre.
Réalistes des années 20
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 25 mars au 7 juin. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre de Paris
Messiaen : *Les Offrandes oubliées*. Berlioz : *Les Nuits d'été*. Rachmaninov : *Symphonie no 3*. Vesselina Kasarova (mezzo-soprano), Paul Daniel (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.
Les Solistes de Moscou
Œuvres de Mozart, Schubert, Mahler et Brahms. Elena Revich (violon), Youri Bashmet (alto), Nicolas Solonovitch (violoncelle).
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 200 F.
Stephen Kovacevich (piano)
Bach : *Partita*. Brahms : *Variations sur un thème de Haendel, Ballade op. 10 no 4, Intermezzi*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 111.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 90 F à 240 F.
Ballet C. de la B.
Hand Van der Broeck : *Eat, Eat, Eat.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille.. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Didier Lockwood, Benoit Sourisse, André Charlier
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

ANNULATIONS

Montserrat Caballe
Suite à des problèmes de santé de Manuel Burgueras, le récital de Montserrat Caballe prévu le lundi 25 mars est annulé et reporté au lundi 1er juin à la salle Gaveau.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-49-53-05-07.

DERNIERS JOURS

28 mars :
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
L'Annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.





EN VUE

■ Afin de maintenir « *une certaine harmonie d'apparence* », la mairie d'Islington, quartier gris de Londres, demande à **Mofakharul Shahin** de barbouiller de suie la façade de son restaurant oriental flambant neuf.

■ **Vasile Simion**, professeur de ballet a Cluj, en Roumanie, qui, cet hiver, faute de moyens, faisait répéter *Le Lac des cygnes dans une* cave, transportera dans un jardin, avec l'arrivée des beaux jours, ses *ballerines blessées à la tête en* sautant.

■ *Les talibans, contraints, le mois* dernier, à Kandahar, d'épargner la vie de trois sodomites, qui, une *demi-heure après leur supplice*, respiraient encore sous les décombres d'un mur abattu sur *leurs corps* lapidés, n'ont pas laissé la moindre chance, samedi 21 mars, à deux sodomites d'Hérat, fusillés publiquement, puis ensevelis sous un mur effondré par un char d'assaut.

■ La police de Tel-Aviv vient d'arrêter un pyromane qui, en écoutant « *le crépitement des gouttes d'eau sur des palmes en flamme* », ressent, à chaque fois, un plaisir sexuel. Ces derniers mois, dans la région, plus de cent palmiers ont été incendiés.

■ Les avocats de **Charles Singleton**, meurtrier âgé de trente-huit ans souffrant de troubles psychiques, ont récemment obtenu le report de son exécution en s'appuyant sur un arrêt de la Cour suprême des Etats-Unis qui interdit l'application de la peine capitale à des malades mentaux. Les juges de l'Arkansas, tout en admettant la démence, justifient leur sévérité : le condamné avait, « *par deux fois* », renoncé à faire appel « *en raison de son état de santé* ».

■ **Richard Wilson**, qui, lors d'une *récente vente aux enchères à New* York, avait acquis, pour environ 21 000 francs, des caleçons longs *de* **John Fitzgerald Kennedy**, *afin* de les apparier avec des petites culottes de **Marylin Monroe**, *fleurons de sa collection, n'a pas* été intéressé par un fauteuil à bascule utilisé par l'ancien *président*.

■ **Gerald Stano**, lundi. **Leo Jones**, *mardi*, ont été exécutés, en Floride, sur *Old Sparky*, la vieille incendiaire, qui avait enflammé, *l'an dernier*, la tête d'un supplicié. Depuis 1923, deux cent trente-huit condamnés ont été électrocutés *aux Etats-Unis, sans compter le* sergent-chef **John Woods**, le bourreau du procès de Nuremberg, *mort* au Texas quelques années plus tard, en s'asseyant sur une chaise mal *isolée*.

■ Lundi 23 mars, après trois mois de *célibat*, **Sultan**, *gorille au zoo* de Kyoto, mis en présence de trois femelles, est mort d'épectase, *malgré le bouche-à-bouche d'un* vétérinaire.

Christian Colombani

La presse européenne et les élections françaises

Les journaux espagnols et italiens sont sévères à l'égard de la droite, les allemands distribuent aussi des blâmes à la gauche, tandis que les britanniques s'interrogent

LA PRESSE ESPAGNOLE a la *dent dure* envers les hommes politiques français, surtout ceux qui ont « *pactisé* » avec le Front national. Ainsi, le quotidien *Diario 16* n'hésite-t-il pas à parler de « *pactes ignobles* », ajoutant que « *le pauvre argument qui consiste à dire que les socialistes, eux aussi, ont accepté l'appui des communistes, ne justifie pas le fait d'accorder une place politique aux racistes* ».

La Vanguardia, quotidien catalan, n'est pas en reste. Il explique lundi que « *dans le climat de désintégration de la droite* », Jean-Marie Le Pen a « *misé sur l'indiscipline des conseillers* [régionaux] *de centre droit* » et qu'à présent, réclamant une « *réciprocité* » dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il « *a présenté la note* ». « *Une note*, poursuit *La Vanguardia*, *qui a mis en évidence l'humiliante déroute morale du centre droit, dont cinq des dirigeants régionaux ont accepté de recevoir les votes du FN pour sauver leurs sièges.* » Mais, ajoute *La Vanguardia*, dans son édition de mardi, en constatant que M. Le Pen n'a pas eu ce qu'il voulait, heureusement « *une chose est d'accepter avec mauvaise conscience les votes du diable, une autre est de voter pour le diable : l'exigence de réciprocité de Le Pen a servi de révulsif auprès des électeurs* ».

Le quotidien *ABC* (conservateur) s'inquiète, mardi matin, du « *séisme Le Pen* » et parle du « *champ de ruines* » qu'est devenu le panorama politique français. Un champ de ruines dans lequel, ajoute le quotidien, « *ni le RPR, ni l'UDF ne sont aujourd'hui en situation de résoudre rapidement ce problème de fond* ». Quant à *El Pais* (proche des socialistes), il consacre lundi un éditorial à « *la difficile recomposition des conservateurs* » face à la « *marée montante* » du FN, dont les arguments tels que « *les idées xénophobes et la nostalgie d'une prétendue gloire passée* » ont fini par toucher une partie du corps politique conservateur.

ALLEMANDS MOINS ALARMISTES

La presse italienne accorde également une grande place à l'événement. « *Il semblait que c'était un vote sans importance pour des institutions sans pouvoir comme les régions. Au contraire, il a mis en marche un processus qui marque – personne n'en doute – la fin d'une époque*, écrit le *Corriere della sera*. *Le problème est de savoir si le coup d'épaule du Front national et la dissolution d'une partie de la droite modérée ne provoquent pas directement la fin de la Ve République à travers l'embrassade mortelle avec Jean-Marie Le Pen* », souligne Stefano Cingolani à la « une » du quotidien milanais.

Pour l'*Unita*, « *le détonateur du tremblement de terre qui secoue la France a un nom précis : la proportionnelle. Les élections régionales sont les seules, à l'exception des européennes, à se dérouler selon ce système. En conséquence, le chantage explosif auquel s'est livré cette semaine le parti de Jean-Marie le Pen était prévisible* ». De son côté, *Il Messaggero* insiste sur l'importance acquise par M. Mégret. « *L'entière opération d'offre gratuite des votes a été pilotée non pas par Le Pen, mais par son second, Bruno Mégret, qui en France est présenté comme le Gianfranco Fini* [leader d'Alliance nationale] *de la situation, dont l'ambition déclarée est de positionner le parti vers le centre. En conséquence, il paraît légitime de penser que le résultat du processus en cours pourrait être non pas l'extrémisation du centre droit mais la normalisation du Front national.* »

La presse allemande est à la fois moins alarmiste et plus critique à l'égard de la gauche française, accusée d'être en partie responsable de l'émergence du Front national. Dans un éditorial intitulé « Hypocrisie de gauche », la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) s'en prend au premier ministre Lionel Jospin, qui met en garde la droite contre une alliance avec le Front national : « *Il oublie de dire que c'est le président Mitterrand qui, pour des considérations de tactique électorale, a permis à cette formation d'entrer dans le système français des partis. On ne mentionne pas le fait que les socialistes gouvernent avec un Parti communiste qui est encore dominé en partie par d'anciens stalinistes.* »

Dans un pays où l'anticommunisme est viscéral, le quotidien conservateur *Die Welt* et la *Süddeutsche Zeitung* insistent eux aussi sur les alliances de gauche avec les communistes et la tactique électorale des socialistes, accusés de s'être servis du Front national. « *Il faut se rappeler que le premier ministre ne s'appellerait aujourd'hui certainement pas Lionel Jospin si le Front national avait retiré ses candidats des circonscriptions lors des élections législatives d'il y a neuf mois* », explique *Die Welt*.

La *Süddeutsche Zeitung* rappelle que François Mitterrand, au deuxième tour de l'élection présidentielle contre Charles de Gaulle, en 1965, « *n'avait aucunement dédaigné les voix des électeurs du candidat d'extrême droite Tixier-Vignancour* ». « *Depuis la seconde guerre mondiale, c'était une constante de la politique française qu'entre un quart et un cinquième des électeurs utilisent leur droit de vote à faire peur aux puissants. Avant, pour cela, on votait en grande majorité communiste* », juge la *Süddeutsche Zeitung*, qui explique que ce vote est passé au Front national lorsque les communistes sont devenus, en 1981, un parti de gouvernement.

« L'AVERTISSEMENT FRANÇAIS »

Selon le quotidien de gauche *Tageszeitung*, « *un consensus de l'histoire française de l'après-guerre s'est effondré. Tous les partis français, du PC aux néogaullistes et aux libéraux-conservateurs en passant par les socialistes se réclamaient, pour des raisons historiques différentes, des valeurs de la Résistance. C'était une profession de foi contre la collaboration. Contre le régime de Vichy, qui signa la capitulation et transporta le système nazi en France. Seul le Front national ne le faisait pas. L'alliance des conservateurs avec l'extrême droite dissout la ligne de séparation la plus importante qui existait jusqu'à présent dans la politique française.* »

En Grande-Bretagne, *The Independent* (centre) écrit que « *ce qui se passe est un avertissement que de sinistres forces sont prêtes, en période de difficultés économiques, à exploiter des institutions européennes arrogantes, bureaucratiques et distantes. En Grande-Bretagne, nous devrions nous réjouir que l'establishment conservateur ait réussi à empêcher le racisme de devenir respectable. Mais nous congratuler ne suffit pas : l'avertissement français devrait être entendu à travers toute l'Union européenne. Une des fautes des politiciens français a été leur dévotion à l'objectif de l'intégration européenne, et en particulier à la monnaie unique, aux dépens de graves problèmes sociaux.* »

Sur un mode moins sérieux, le *Daily Telegraph* (conservateur) s'est demandé, sous la plume de « *Peter Simple* », « *pourquoi n'y a-t-il pas en Grande-Bretagne de parti correspondant au FN ? Est-ce parce que l'expérience historique des Français est différente de la nôtre ? Est-ce parce que mille ans sans invasion ou occupation ou révolution nous ont laissé un sentiment d'invulnérabilité ?* »

De nos correspondants à Madrid, Rome, Bonn et Londres

www.vif.fr/proxima/proxjava

Des Marseillais séduisent leurs clients étrangers grâce à des créations animées et sonores, voire bruyantes

PENDANT QUINZE ANS, Marc Saffioti, Pascal Hella et Christophe Chaunac ont dirigé une agence de communication à Marseille. Amateurs de bandes dessinées, ils se *sont naturellement tournés vers* l'animation et le CD-ROM grand public, notamment avec le *Code de la route* d'Hachette. Quand, en 1995, ils ont vu arriver Internet en France, ils se sont senti pousser des ailes. Pour eux, c'est clair, la communication n'est plus dans le *off-line*. Il y a deux ans, ils ont créé leur site Web – hébergé par Gulliver et Vif, l'un des plus gros fournisseurs d'accès de Marseille – *pour se faire la main et s'amuser*.

A côté de leurs réalisations professionnelles, se bousculent, en effet, *plusieurs créations animées et* sonores, voire bruyantes, dont « L'Atelier des monstres », destiné *aux tout-petits. Il s'agit de l'un des* premiers jeux développés par Proxima Century, il y a quatre ans. *Quatre monstres en kit dont les* yeux, les cheveux, la bouche et le nez sont interchangeables. Chaque *modification* est ac-



compagnée d'un bruit, bien entendu *monstrueux*. « *C'est un site expérimental, il sert à édifier les clients, à montrer ce que nous savons faire*, explique Marc Saffioti. *C'est une vitrine où nous testons les nouveaux trucs.* »

Les feux d'artifice virtuels, par exemple. Conçus à la dernière minute pour le 14 juillet 1997, ils sont aujourd'hui très demandés. « *Nous avons envoyé des messages dans la nature, ce qui n'est pas toujours bien vu, mais nous avons eu un lien au Québec, et cela nous a amené 5 000 Québécois en dix jours. Maintenant, il y a environ cent personnes par jour.* »

Spécialisés dans le Web multimédia, les concepteurs de Proxima Century restent un peu sur leur faim dans l'Hexagone. A l'exception d'un projet encore confidentiel avec Wanadoo, ils sont obligés de se tourner vers l'étranger pour laisser libre cours à leurs envies et à leurs idées multimédiatiques. Le mensuel japonais de mangas en ligne *Morning Weekly* leur a commandé dix jeux et en publie un par mois depuis octobre 1997 ; les feux d'artifice ont été repris par une arcade virtuelle basée à New York ; les Suisses également font appel à eux. En France, cependant, il n'y a pas vraiment de demande.

« *De toute façon, nos clients institutionnels, les entreprises, ceux qui nous font gagner de l'argent, ne nous ont pas connus par le site. C'est notre travail de prospection commerciale qui a fonctionné. Et une certaine notoriété locale.* »

Judith Silberfeld

« SUR LA TOILE »

VACHE FOLLE

■ Le site de la commission britannique chargée d'enquêter sur la gestion politique et scientifique de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », a enregistré cinquante-deux mille connexions en un peu plus de deux semaines d'existence. Il propose des informations relatives à l'histoire de la maladie ainsi que les comptes rendus intégraux et quotidiens des auditions d'hommes politiques, de scientifiques, de fonctionnaires, de représentants de l'industrie bovine et agroalimentaire. – *(AFP.)*

www.bse.org.uk

LANGUE ESPAGNOLE

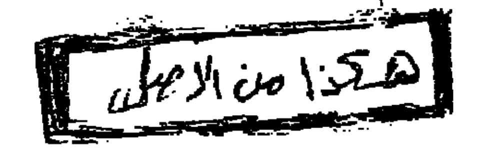
■ Conçue par le correspondant du journal espagnol *El Pais* en Uruguay, *La Pagina del Idioma Español* fournit de nombreuses informations et des liens sur la langue castillane indispensables pour les traducteurs, les enseignants et les étudiants. On y trouve en particulier de la grammaire, des dictionnaires, des points de vue et des commentaires linguistiques. Un vrai site de référence.

www.el-castellano.com

Jeux de mains *par Alain Rollat*

LES CAMÉRAS sont parfois ingrates avec les hommes publics en quête d'image. Bill Clinton vient d'en faire l'expérience en Afrique. Sa chère Hillary avait pourtant mis la main à la pâte pour que son voyage officiel ne s'écarte pas du *scénario qui devait en faire une success story* promise à l'Oscar de la meilleure mise en scène, malgré la concurrence de l'héroïne du « Monicagate ». Elle était parfaite dans le rôle de l'épouse solidaire. La caméra de connivence n'avait *pas raté le plan du départ offrant* à l'Amérique l'image d'un couple en voyage de noces. Elle avait soigneusement filmé les deux amants embarquant, main dans la main, à vitesse lente, à bord de l'avion présidentiel. Elle n'avait *pas raté non plus leurs* premiers pas au Ghana. Il y avait un savoir-faire de *Titanic* dans le zoom idyllique montrant Hillary amoureusement accrochée à l'épaule de Bill à la descente de la première estrade exotique. Et patatras ! Qui a *eu l'idée saugrenue* de ce bain de foule ? Les images en provenance d'Accra diffusées, mardi soir, par LCI, risquent de réduire à néant les efforts d'Hillary. On y voit Bill au contact des mains tendues vers *lui par-dessus une barrière*. Il est tout sourire. Soudain, la foule s'agglutine. Que se passe-t-il exactement ? Les spectateurs du premier rang sont-ils victimes de la bousculade ? On ne sait. Toujours est-il que, tout à coup, la *caméra en plongée cadre Bill en* train de changer de visage. Il crie : « *Back off !* » (« Reculez ! »). Ses gardes du corps gardent leur calme. Les mains se font plus pressantes. Et, cette fois, Bill Clinton perd toute contenance. Son *visage se décompose*. « *Back off ! Back off !* » Il ne crie plus, il hurle. Il a peur. Tout simplement peur. Cela ne dure qu'un instant, mais n'échappe pas au *commentateur* de LCI : le président des Etats-Unis a « *visiblement peur* » ! A-t-il peur pour lui ou pour les gens qui se bousculent ? On ne sait toujours pas. Mais est-il seulement permis au président de la toute-puissante Amérique d'avoir peur ? Lui est-il permis, surtout, de montrer sa peur ? Un tel aveu de faiblesse est-il compatible avec les normes du politiquement correct ? On le saura quand Hillary aura fini le montage du film.

Il n'y a aucun doute, en revanche, sur la signification de la *mimique* joyeuse dont Marie-France Stirbois a gratifié, le même jour, à Orléans, une partie de notre propre corps électoral : il s'agissait bien d'un bras d'honneur, absolument conforme aux normes de la vulgarité. Patrick Poivre d'Arvor a été bien inspiré de télécommander un arrêt *sur* images : ce geste résumait à la perfection ce que veut dire M. Le Pen quand il s'avance « *main tendue* ».



MERCREDI 25 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Thérèse ■■■ Alain Cavalier (France, 1986, 90 min). Cinéstar1

20.30 Les Portes de la nuit ■■ Marcel Carné (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil

20.30 La Dernière Tentation du Christ ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1988, 160 min). Ciné Cinémas

22.25 La Clé de verre ■■ Stuart Heisler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 85 min). 13e Rue

22.50 Les Camisards ■■ René Allio (France, 1971, 110 min). TMC

22.50 Tant qu'il y aura des hommes ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min). Cinétoile

22.55 Jude ■■ Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1996, 119 min). Canal+

0.30 Le Journal du séducteur ■■ D. Dubroux (F, 1995, 95 min). Cinéstar2

1.05 La Main du diable ■■ M. Tourneur (F, 1942, N., 80 min). Arte

1.30 Ma femme est une sorcière ■■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Comment ça va ? Asthme, eczéma, même combat. TV 5
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. *L'Euro, une pièce en trois actes* [1/3]. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Alertez les enfants ! A travail égal, salaire... inégal ! Jackpot City. France 3
20.55 Spécial Sans aucun doute. Invités : Ilie Nastase ; Michèle Bernier ; le professeur Escande ; Ysabel Lacamp ; Virginie Lemoine. TF 1
21.00 L'Hebdo. Des jeux sans pains. L'école de la dernière chance. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. *Ferrari. Calcutta.* Histoire
22.55 La Vie à l'endroit. Aveugles, des images plein la tête. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Corbin ; François Gèze ; Max Gallo et Bernard Pivot. Histoire
23.10 1 mois, 1 heure. TF 1
23.10 Un siècle d'écrivains. Curzio Malaparte. France 3
0.15 Le Canal du savoir. Alberto Manguel ou l'amour de la lecture. Paris Première
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial comédiens. Invités : Patrice Chereau ; Stanislas Nordey ; Nathalie Richard ; Emmanuel Salinger, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Baykal, la perle de la Sibérie. La Cinquième
18.30 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée
18.40 San Clemente. Planète
19.30 Otages du soleil. [2/3]. Economies d'énergie. Odyssée
20.00 Les Bébés animaux de la savane. Arte
20.20 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée
20.30 Variations. L'Indonésie. Mezzo
20.35 El Espectador. Planète
20.55 Femmes en Chine. Téva
21.00 The Film of the Royal Ballet. Muzzik
21.05 Les Alliés de la mafia. Odyssée
21.55 Oh ! Quel beau jour ! Planète
22.00 Africa. [8/8]. L'héritage. Histoire
22.00 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée
23.15 Les Nouveaux Explorateurs. Bébés-éprouvettes au zoo. Planète
23.50 Le Kangourou du désert. Odyssée
23.55 Les Etats-Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète
0.00 La Cité de la musique. Notes de parcours. Mezzo
0.10 Evgueni Khaldei, photographe sous Staline. TSR
0.20 Les Stars espagnoles de l'opéra. Montserrat Caballé. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

17.45 Football. Match amical. Russie - France. TF 1
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Eurosport
19.50 Football. Match amical. Suisse - Angleterre. TSR
21.00 Football. Match amical : Allemagne - Brésil. France 2

DANSE

22.30 Paris Danse Diaghilev. Mezzo

MUSIQUE

21.45 Musica. Mazeppa. Mise en scène d'Irina Molostova. Arte
21.55 Festival de Reading 1996. Concert. Paris Première

THÉÂTRE

22.35 Lily et Lily. Pièce. Barrillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Sa vie à elle. Romain Goupil. Festival
20.35 Attention espions. Kevin Connor. Disney Channel
20.40 Mon fils est innocent. Susan Rohrer. RTL 9
20.50 Sœur porteuse. Brigitte Coscas. M 6
22.35 Pour le meilleur et pour le pire. O Clive Donner. M 6
0.20 Les Rats du désert. Tony Wharmby. 13e Rue

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Sarek. Canal Jimmy
22.00 La Chambre secrète. Que la mort nous sépare (v.o.). 13e Rue
22.15 Presque parfaite. Panne des sens (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Gay avec (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Radiotages (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre VI. Série Club
23.40 Father Ted. Une chanson pour l'Europe (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Trois femmes et un berceau (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.55 France 2
« La Vie à l'endroit »

Victimes de malformations congénitales, de maladies génétiques ou d'accidents, 100 000 non-voyants vivent à nos côtés et pourtant dans un autre monde. Pour ce numéro intitulé *Aveugles, des images plein la tête*, Mireille Dumas a rencontré les résidants de l'Association Valentin-Haüy, à Paris. Ils racontent leur histoire, leur combat quotidien pour accepter leur condition, sortir de l'enfermement, s'extraire de la dépendance et s'intégrer. Ingénieur du son devenu aveugle à vingt-cinq ans, à la suite d'un accident, Alexandre continue d'aller au cinéma où il *« vi[t] le film par rapport aux réactions des gens dans la salle »*. Sophie nous rappelle combien l'existence de l'aveugle est hantée par la question du regard des autres. Refusant de se cantonner aux activités réservées aux aveugles, Antoine, Frédéric, Michel et Bernard ont réussi leur insertion professionnelle. Témoignages poignants et rencontres riches révèlent un monde de réceptivité et de sensibilité qui nous renvoie, nous les voyants, à nos limites... – *F. H.*

● 22.50 TMC
Les Camisards

En juillet 1702, dix-sept ans après la révocation de l'Edit de Nantes, les paysans et artisans des Cévennes se révoltent contre l'oppression catholique pour reconquérir le droit à la pratique de la religion protestante. Un premier essai – remarquable de réalisme historique – par René Allio, qui fait apparaître les soubassements du conflit entre la population huguenote des Cévennes et le pouvoir royal. Une œuvre quelque peu brechtienne sur la lutte des classes. Passionnant. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.45 Football. Russie - France.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Spécial Sans aucun doute.
23.10 1 mois, 1 heure.
0.30 Minuit sport. Spécial neiges.
1.00 et 2.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Football. Allemagne - Brésil.
22.55 La Vie à l'endroit. Aveugles, des images plein la tête.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial comédiens.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Des racines et des ailes. Alertez les enfants ! A travail égal, salaire... inégal ! Jack-pot City.
22.50 Soir 3.
23.10 Un siècle d'écrivains. Curzio Malaparte.
0.00 Cinéma étoiles.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Powder. Film O. Victor Salva.
22.50 Flash infos.
22.55 Jude ■■ Film △. Michaël Winterbottom.
0.55 Hercule et Sherlock. Film. Jeannot Szwarc.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Exclusion à la française. L'Europe des vingt : La Pologne.
20.00 Les Bébés animaux de la savane.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. L'Euro, une pièce en trois actes [1/3] : L'euro - acte I.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Le Veau*, de Peter Leibing, 1961.
21.45 Musica. *Mazeppa*. Opéra de Tchaïkovski.
0.45 ▶ La Lucarne. Les Mains.
1.05 La Main du diable ■■ Film. Maurice Tourneur.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Sœur porteuse. Téléfilm. Brigitte Coscas.
22.35 Pour le meilleur et pour le pire. Téléfilm O. Clive Donner.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonies I. [3/5].
20.30 Agora. Jean-Philippe Domecq (*Silence d'un amour*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Sept Portes*, de Botho Strauss.
23.00 Nuits magnétiques. Maurice Roche, de la mémoire au mythe.
0.05 Du jour au lendemain. Claude-Louis Combet (*Le Petit Œuvre poétique*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Paul Daniel : œuvres de Mes..., Berlioz, Rachmaninov.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Geen Boue, chanteuse.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Pelléas et Mélisande*, opéra d'après Maeterlinck, de Debussy, par le Chœur de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, Maria Ewing (Mélisande), François Le Roux (Pelléas), José Van Dam (Golaud).
23.10 Les Soirées... (suite). Bernard Kruysen chante Fauré, Ravel et Poulenc.

JEUDI 26 MARS

FILMS DU JOUR

15.05 La Peur ■■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Cinétoile

15.35 Les Portes de la nuit ■■ Marcel Carné (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil

19.30 The Snapper ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 90 min). Cinéstar 2

20.00 Vincent, François, Paul et les autres ■■ Claude Sautet (France, 1973, 115 min). TV 5

20.30 Sierra torride ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, 115 min). Ciné Cinémas

20.35 Le Groupe ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1966, 155 min). TMC

20.55 Signé Charlotte ■■ Caroline Huppert (France, 1985, 95 min). Téva

21.00 La Renarde ■■ E. Pressburger et M. Powell (GB, 1950, v.o., 115 min). Paris Première

22.05 Ma femme est une sorcière ■■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

22.20 More ■■ Barbet Schroeder (Luxembourg, 1969, v.o., 100 min). Canal Jimmy

22.25 Le Confessionnal ■■ Robert Lepage (France - Canada, 1995, 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Misery ■■ △ Rob Reiner (Etats-Unis, 1991, 110 min). M 6

22.35 Camille Claudel ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 175 min). TV 5

22.35 My Own Private Idaho ■■ Gus Van Sant Jr (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min). Cinéstar 2

22.45 Fargo ■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 94 min). Canal +

22.50 Baxter ■■ Jérôme Boivin (France, 1989, 85 min). 13e Rue

0.05 Chacal ■■ Fred Zinnemann (Fr.- GB, 1973, 135 min). Ciné Cinémas

0.05 La Femme en bleu ■■ Michel Deville (France, 1972, 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 22.55 ▶ Soirée thématique. L'Euro. Débats avec Louis Schweitzer, Luc Rosenzweig, Helmut Werner. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Faut-il donner la chair de poule aux enfants ? Avec Liliane Lurçat, Serge Tisseron. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. Le goût du terroir. La bataille du volcan. *P-s* : La vache folle. TV 5
13.40 Parole d'Expert. Invité : Gérard Lenormand. France 3
15.40 Le Vrai Journal. Canal +
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Corbin, François Gèze, Max Gallo et Bernard Pivot. Histoire
17.10 A bout portant. Alan Stivell. Paris Première
18.00 Stars en stock. Ann-Margret. James Dean. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Rachid Taha, Steve Hillage, Jean-Luc Crétier. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Avec Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
21.00 Envoyé spécial. La guerre de l'eau. Droit de regard sur une exécution. *P-s* : La voiture de l'an 2000. France 2
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle à la Une. Histoire
23.10 Boléro. Invitée : Marie-José Nat. TMC
23.15 Un monde foot. Avec Bernard Lama, Jean-Luc Ettori, Axelle Red, Patrice Laffont. France 2
23.20 Le Club. Invité : Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Zazie au Salon du livre. Des vérités bonnes à dire. France 3
0.20 Fréquenstar. Patricia Kaas. M 6
0.30 La 25e Heure. Fidalium - Tidalium. Le roi Tidalium. Fidalium, le dernier fils de Tidalium. France 2
0.50 Saga-Cités. Ados amor. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Sellafield. Le nucléaire britannique en question. Planète
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La filière Odessa. La Cinquième
18.00 La Palette de Rembrandt. Odyssée
18.30 Le Gardien des ours. La Cinquième
18.30 Des plantes et des hommes. [8/8]. La poudre et la feuille : une histoire de la coca. Odyssée
18.35 A la découverte de Mozart. L'enfant de l'Europe. Muzzik
19.20 Staline. [2/2]. Planète
19.55 Robert Rauschenberg. Arte
20.00 La Cité de la musique. Notes de parcours. Mezzo
20.05 Canadian Brass : Home Movies. Muzzik
20.35 San Clemente. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. *L'Euro, une pièce en trois actes.* Arte
20.50 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée
21.00 Cuivres débridés. Muzzik
21.15 Douaniers sans frontières. Odyssée
22.30 El Espectador. Planète
22.30 Ouverture. Trente-deux films brefs sur Glenn Gould. Mezzo
23.20 Les Alliés de la Mafia. Odyssée
0.00 La Bataille de l'avortement. Histoire
0.10 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). Eurosport
3.05 Hockey sur glace NHL. Colorado Avalanche - New Jersey Devils. Canal +

MUSIQUE

18.00 Jazz 625. Muzzik
20.30 Virtuoses. Mitsuko Uchida. Mezzo
22.50 Branford Marsalis. Muzzik
22.55 World Philharmonic Orchestra. Rio de Janeiro, 1987. Paris Première
23.50 Miles Davis. Québec, 1985. Muzzik
0.00 Ouverture. Bach. Mezzo
0.55 La Nuit des musiciens. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Des toques et des étoiles. Roger Pigaut [1/2]. Festival
18.00 Le Ciel pour témoin. Denis Amar. Téva
20.30 Antoine. Jérôme Foulon. Festival
20.35 La Dame aux camélias. Jean-Claude Brialy. Canal +
21.00 La Rose blanche de Tallien. Didier Grousset. Histoire
22.00 Chassés-croisés. Denys Granier-Deferre. Festival
22.35 Made in America. Une femme de trop. O Alan Metzger. TF 1
23.50 T'es grand et puis t'oublies. Serge Moati. Arte
0.15 Contre toute évidence. Michael Switzer. 13e Rue

SÉRIES

17.30 Docteur Quinn, femme médecin. L'affaire Washington. Série Club
17.35 Magnum. La prisonnière de la tour. RTBF 1
17.40 Super Jaimie. Rendez-vous en mer. 13e Rue
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.30 Rex. 13e Rue
19.10 Bonanza. L'étranger. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Theresa. 13e Rue
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Six mains sur la table (v.o.). La baleine tueuse (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Le procès. Disney Channel
20.40 Les Cordier, juge et flic. Une voix dans la nuit. RTBF 1
20.55 Navarro. O Triste carnaval. TF 1
21.50 P.J. : Police judiciaire. Vol à l'arraché. TSR
22.00 American Gothic. Amours incendiaires. 13e Rue
22.15 Gregory Hines Show. Epilogue to a Kiss (v.o.). Série Club
23.10 Code Quantum. L'amour aveugle. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 Odyssée
Les Alliés de la Mafia

Le pacte historique

DEPUIS de longues années, l'histoire de la Sicile est, du fait de la Mafia, jalonnée de milliers de cadavres, de femmes en pleurs et de chants funèbres. Malgré les plans d'urgence ou l'envoi de l'armée, les plus hautes autorités de l'Etat italien n'ont jamais pu éradiquer le mal et de nombreux policiers, militaires et magistrats – le général Alberto Della Chiesa, les juges Falcone et Barsalino... – ont payé de leur vie leur combat contre la Pieuvre.

« Les Américains ont une grande responsabilité dans l'extension de la Mafia », affirme sans détours Léoluca Orlando, maire de Palerme et rare élu de l'île à avoir déclaré ouvertement la guerre aux mafieux. *Les Alliés de la Mafia* vient confirmer ses déclarations en racontant par le détail l'histoire d'un pacte secret entre les Etats-Unis et la Mafia. Scellée en 1943, cette alliance contre nature a fait renaître l'organisation criminelle presque moribonde après la lutte sans merci engagée par le préfet Cesare Mori. En 1924, sur les ordres de Mussolini qui lui avait donné carte blanche, « le préfet de fer » avait frappé la Mafia au cœur en arrêtant plus de 10 000 personnes. Mais l'entrée en guerre de l'Italie en 1940 sonna le coup d'arrêt de cette bataille.

Sérieusement affaiblie mais pas totalement vaincue, la Mafia réapparut du côté de New York avec l'immigration de près de 500 000 Italiens. A sa tête, Salvatore, dit « Lucky », Luciano, parrain du syndicat du crime, que les services secrets américains soupçonnaient de renseigner les Allemands. Contre une certaine impunité, Luciano accepta de collaborer avec les services de renseignements. Cette collaboration mafieuse permit le débarquement allié en Sicile où, en contrepartie, les Américains assistèrent avec bienveillance à la prise des mairies par les anciens parrains combattus par le préfet Mori. La Mafia pouvait rentrer glorieuse au pays. Grâce à de nombreux témoignages et à des archives assez rares, ce documentaire de la BBC réalisé par Laurence Rees retrace minutieusement l'histoire de cette alliance dont la Sicile continue encore aujourd'hui de payer le prix.

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses.
20.55 Navarro. O Triste carnaval.
22.35 Made in America. Une femme de trop. Téléfilm O. Alan Metzger.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 et 1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 Tiercé. En direct.
16.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe.
23.15 Un monde foot.
0.15 Journal, Météo.
0.30 La 25e Heure. Fidalium - Tidalium.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.25 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Douze Salopards ■ Film O. Robert Aldrich.
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.50 Saga-Cités. Ados amor.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Cracker.
15.40 Le Vrai Journal.
16.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain... Venise.
16.55 Hercule et Sherlock. Film. Jeannot Szwarc.
18.20 Robin.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Dame aux camélias. Téléfilm. Jean-Claude Brialy.
22.35 Flash infos, Art.
22.45 Fargo ■■■ Film. Joel et Ethan Coen (v.o.).
0.20 L'Ile de la terreur ■ Film. Terence Fisher (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 La France aux mille villages.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 En votre âme et mauvaise conscience. 15.25 Entretien avec Bruno Waechter, président de Cour d'Assises.
16.00 Les Lumières du music-hall. Serge Gainsbourg.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La filière Odessa.
18.30 Le Gardien des ours.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Les spermatozoïdes perdus.
19.55 Robert Rauschenberg.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. L'euro. 20.45 L'Euro, une pièce en trois actes. 21.35 et 22.55 Débat. 22.05 L'Euro, une pièce en trois actes. 23.25 L'Euro et ceux qui le font.
23.50 T'es grand et puis t'oublies. Téléfilm. Serge Moati.
1.20 Orphelins.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Brigade suspecte. Téléfilm. Jerry Jameson.
15.15 Code 003.
16.10 et 1.20 Boulevard des clips.
17.30 Plus vite que la musique.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 L'Addition ■ Film △. Denis Amar.
22.30 Misery ■■ Film △. Rob Reiner.
0.20 Fréquenstar. Patricia Kaas.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonie I.
20.30 Agora. Gilles Plazy (*Gustave Courbet, un peintre en liberté*).
21.00 ▶ Lieux de mémoire. Le café parisien.
22.10 For intérieur. Ferrante Ferranti, photographe.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Suied (*Le Pays perdu*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. *Donné par l'Orchestre* symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste : *Feria*, de Lindberg ; *Concerto pour violon et orchestre*, de Brahms ; *Symphonie n° 2*, de Sibelius ; *Largo pour violon* (extrait de la sonate en ut majeur), de Bach ; Œuvres de Sibelius : *Une valse triste* ; *Finlandia*.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Huber, Lehmann.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le Quatuor Takacs. *Septuor op. 37*, de Dohnanyi ; *Quatuor op. 76 n° 6*, de Haydn ; *Notturno D 897*, de Schubert ; *Quatuor à cordes n° 5*, de Bartok ; *Bagatelles op. 47*, de Dvorak.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Castello, Marini, Monteverdi, Legrenzi, Vivaldi.

Deux garçons provoquent une tuerie dans l'Arkansas

Quatre écolières et une enseignante sont mortes

WASHINGTON
de notre correspondant

Jonesboro est une bourgade rurale de l'Arkansas, un Etat pauvre du Sud qui ne devait, jusque-là, sa notoriété qu'au fait d'avoir pour natif l'actuel président des Etats-Unis, Bill Clinton. Mardi 24 mars, l'Amérique a appris l'existence de Jonesboro, désormais synonyme de l'un des actes de criminalité juvénile les plus meurtriers de ces dernières années. Il était un peu moins de 13 heures lorsque l'alarme-incendie de la Westside Middle School a retenti, incitant les professeurs à évacuer les quelque deux cent cinquante élèves (âgés de onze à quatorze ans) de l'établissement.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que cette sortie précipitée ait été provoquée par un élève « complice ». Les enfants sont alors accueillis par un feu nourri. Deux tireurs – âgés de onze et treize ans – sont en embuscade dans un petit bois distant de moins de 100 mètres des bâtiments. En quelques minutes, treize adolescents et deux professeurs sont fauchés par les tirs. Mardi dans la nuit, le bilan était de cinq morts (quatre écolières et une enseignante), de six blessés, dont deux dans un état grave.

La police ne mettra que quinze minutes à rattraper les jeunes meurtriers. A Jonesboro, l'incrédulité le dispute à l'horreur : pourquoi ? Pourquoi ici, loin des grandes villes, où la criminalité et la violence sont endémiques ? Pourquoi ? Cette question, Ronald Stephens, directeur du Centre national de la sécurité à l'école, a tenté d'y répondre : « *Les jeunes qui commettent ces crimes ont souvent été victimes ou témoins de violences. Ils en viennent à considérer que c'est la seule manière de réagir à un problème auquel ils sont confrontés.* » Dans les villes, a-t-il rappelé, les écoles sont souvent équipées de détecteurs d'armes, ce qui est rarement le cas dans les zones rurales.

PUNITION ?

Il est essentiel, rappelle-t-il, que les enseignants connaissent, individuellement, chaque enfant : « *Des jeunes ne viennent pas sur un campus pour ouvrir le feu sans raison : il y a forcément* [dans leur comportement] *des signaux d'avertissement.* » Etait-ce le cas des deux jeunes meurtriers de l'Arkansas qui, selon certains témoignages, auraient été récemment punis par leurs professeurs ?

De Kampala (Ouganda), où il poursuit sa tournée africaine, Bill Clinton s'est dit « *profondément choqué* » par la tuerie de Jonesboro.

Laurent Zecchini

Les crédits d'équipement de l'armée devraient rester stables jusqu'en 2002

LE CHEF DE L'ÉTAT a présidé, mardi 24 mars, à l'Elysée, un conseil de défense consacré à la « revue » des programmes d'armement, c'est-à-dire à un examen systématique et prévisionnel des dépenses d'équipement nucléaire, spatial et classique entre 1999 et 2002. Le ministre de la défense, Alain Richard, a prévu de présenter, le 8 avril, les perspectives de cette politique nationale d'équipement militaire aux députés de la commission de la défense à l'Assemblée.

Il apparaît que, sur la proposition du ministre de la défense, Lionel Jospin n'a remis fondamentalement en question aucun des systèmes de forces inscrits dans la programmation militaire 1997-2002, conçue par le précédent gouvernement. Pour respecter les engagements, une « enveloppe » globale stable, minimale, a été déterminée, autour, semble-t-il, de 350 milliards de francs, durant les quatre années à venir, pour le titre V (dépenses d'équipement) de la loi annuelle de finances. Soit un maintien du pouvoir d'achat des armées à hauteur de quelque 85 milliards (valeur 1998) de francs par an, au lieu des 81 milliards attribués en 1998, mais nettement en retrait par rapport aux 89,7 milliards de la programmation initiale.

Depuis deux ans, en 1997 et 1998, le ministère de la défense a dû tailler dans ses crédits d'équipement – on parlait d'« encoches » au ministère de l'économie et des finances – pour reporter ses priorités sur le titre III du budget annuel, qui recouvre les dépenses, nécessairement en hausse sensible, liées à la professionnalisation des armées.

Le conseil de défense n'a donc pas eu à entériner formellement de suppressions dans les programmes d'armement majeurs. M. Richard s'était défendu, dès l'automne, de vouloir, compte tenu de la période de cohabitation, réviser de fond en comble une programmation militaire dont le chef de l'Etat s'était engagé, en 1996, à respecter les grandes orientations. Sans une stabilisation des crédits, c'est le modèle d'armée 2015, déterminé, à l'époque, par un vote du Parlement, qu'il faudrait alors redéfinir, et, du même coup, ce sont les missions édictées par le Livre blanc d'il y a quatre ans qui devraient être revues à la baisse.

RÉDUIRE LES COMMANDES

Pour autant, les armées seront une nouvelle fois contraintes de retarder au-delà de 2002 l'exécution de certains programmes dès le budget 1999 et de réduire le volume de leurs commandes d'autres équipements.

Dans les états-majors, on craint que ces reports de mise en service de tel ou tel matériel n'entraînent en réalité un abandon ultérieur. De même, chez les industriels de l'armement, on critique la baisse, qui est devenue une constante des budgets militaires, des dépenses de recherche, d'études et de développement en matière d'équipements nouveaux. A l'exception de l'espace, les économies pratiquées portent aussi bien dans le domaine nucléaire que sur les armements classiques.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : un gendarme de 41 ans a été tué et l'un de ses collègues, âgé de 42 ans,** *a été grièvement blessé au cours d'une* fusillade qui a eu lieu, mardi 24 mars dans la soirée, à Lussan (Gard). L'auteur présumé des coups de feu, un homme de 50 ans, a été blessé et interpellé.

■ **ÉDUCATION : les enseignants et parents d'élèves de Seine-Saint-Denis** devaient manifester pour la quatrième fois, jeudi 26 mars, à Paris. Ils ont choisi de se rendre devant l'hôtel Matignon pour réclamer un plan d'urgence en faveur de l'école dans ce département.

■ **SANS-PAPIERS : une manifestation contre les expulsions** vers les capitales africaines a eu lieu, mardi 24 mars, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Des militants d'extrême gauche ont demandé aux passagers « *de refuser d'être les complices passifs de cette déportation* ».

Tirage du *Monde* daté mercredi 25 mars : 533 444 exemplaires

La cour d'appel de Grenoble prononce la dissolution du Théâtre de Châteauvallon

Mme Trautmann salue l'action de Gérard Paquet et annonce la renaissance de l'association

LA MINISTRE DE LA CULTURE a annoncé, mardi 24 mars, plusieurs mesures pour la renaissance du TNDI, le Théâtre national de la danse et de l'image (Châteauvallon). Catherine Trautmann a réagi rapidement à la dissolution de l'Association Châteauvallon-TNDI, prononcée le matin même par la cour d'appel de Grenoble. L'Association Centre national de création et de diffusion culturelle prend le relais du TNDI. Ses membres sont l'Etat, la région, le département, la mairie d'Ollioules et plusieurs communes du Var.

Le centre sera voué en priorité à la danse, mais aussi au théâtre et à la musique. Un appel d'offres doit permettre de recruter, début mai, un directeur. L'association réintègre les quinze salariés actuels du TNDI. Dans l'immédiat, l'administration et les spectacles s'installeront en dehors du site de Châteauvallon. Les tutelles publiques du nouveau centre recherchent un lieu à Toulon. Christian Tamet, qui dirige avec succès, depuis 1983, le Théâtre contemporain de la danse, à Paris, a été pressenti, depuis plusieurs mois, pour diriger ce centre. D'autres candidatures sont en cours.

« *Nous serons hors les murs sans le Front national, nous reviendrons dans les murs sans le Front national* », a déclaré Mme Trautmann. Le retour sur le site de Châteauvallon ne sera pas possible avant l'été 1999, le temps de liquider les biens de l'association. Catherine Trautmann a aussi salué Gérard Paquet, le directeur fondateur de Châteauvallon, licencié le 1er février 1997.

ENQUÊTE DE LA CHANCELLERIE

« *Bien sûr, la dissolution d'une œuvre si intimement mêlée à ma vie me touche*, a confié Gérard Paquet au *Monde*. *Mais je ne ferai pas obstacle à une stratégie positive qui vise au maintien des salariés. Les élections régionales me donnent raison : on ne collabore pas avec le FN.* »

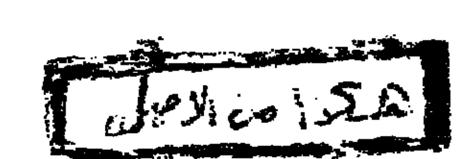
M. Paquet a estimé, mardi soir, que si la dissolution de Châteauvallon-TNDI était sans doute la seule solution pour sortir du blocage actuel, il n'appartenait pas à la justice de l'ordonner. « *La décision de la cour de Grenoble qui applique la loi sur les sociétés aux associations est inquiétante, car elle peut donner des idées à des élus mal intentionnés* », a-t-il déclaré.

Il a enfin précisé qu'il avait accepté de prendre pour l'instant quelque distance à l'égard de Châteauvallon. La cour d'appel de Grenoble a motivé sa décision de dissoudre l'association, notamment par « *l'impossibilité persistante dans laquelle se trouve la collectivité des associés d'obtenir le double accord du maire de Toulon et du ministère de la culture* (...), *tant pour la modification des statuts* (...) *que pour l'agrément d'un nouveau directeur dont la désignation* (...) *n'est toujours pas réalisable en l'état du conflit existant.* » Cette dissolution n'est pas une surprise. Elle avait été annoncée par Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, le 17 mars, devançant la justice.

Une enquête de la chancellerie déterminera s'il y a eu « *violation du secret du délibéré* », expliquant que l'élu FN ait été informé avant que l'arrêt soit rendu. « *Cette affaire est grave*, estime Catherine Trautmann. *Elle témoigne du mépris qu'affiche le Front national à l'égard des institutions de la République.* » Contrairement à ce qu'avait affirmé M. Le Chevallier, l'Etat, la région et l'Association Châteauvallon ne sont pas condamnés à payer des dommages et intérêts au maire et à son adjoint, mais à verser à chacun 20 000 francs de frais de justice.

A l'issue de la conférence de presse de Mme Trautmann, plusieurs questions restent en suspens : le ministère souhaite-t-il réintégrer Gérard Paquet quand le nouveau théâtre pourra retourner à Châteauvallon ? Si oui, devra-t-il faire équipe avec le directeur du centre, chacun étant chargé d'une mission précise ? Christian Tamet et Gérard Paquet ne sont ni l'un ni l'autre hostiles à cette éventualité.

Catherine Bédarida et Dominique Frétard (avec Nicole Cabret, à Grenoble)



Le Monde
VOYAGES

Terres d'été



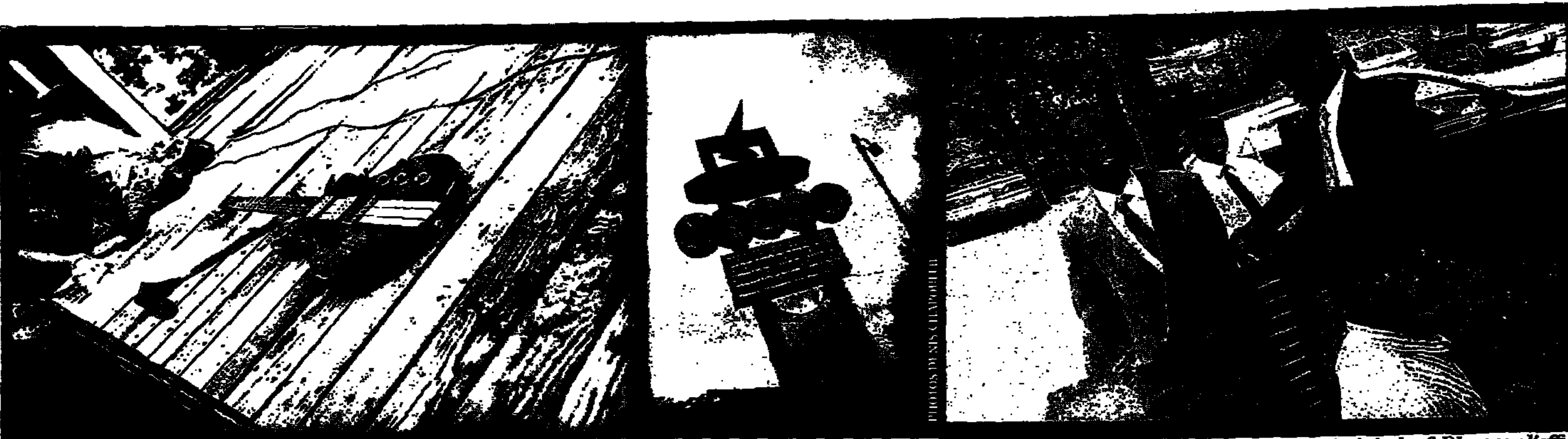
F. MAYER/MAGNUM

Pétra, Jordanie

CONCEPTION ET COORDINATION :
Patrick Francès
assisté de Danielle Tramard
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE :
Infographie *Le Monde*

Feu d'artifices

De Martin Luther King à Elvis Presley, l'art de reconstituer le passé et de célébrer l'« american dream »



« Graceland » — *Lorraine Motel* — *Arrivée des fidèles pour l'office*

MEMPHIS
de notre envoyé spécial

Les Américains aiment le passé sous la forme du réel reconstitué. La moulure et le miroir sont les artifices omniprésents de leur vision de l'histoire. Partout où vous irez, vous serez confronté à cette représentation de ce qui a été, à cette théâtralisation du passé, au point que, rompu à la gymnastique du virtuel, vous finirez par ne plus distinguer le faux du vrai. Vous vivrez désormais dans le *plus-que-réel*, et, finalement, cela vous ravira. Les manoirs couleur dragée, les meringues hyperboliques, les néons hystériques, les casinos flamboyants, les *freeways* cinétiques et les camions chromés, vous en redemanderez. Vous serez dupe et heureux comme un gosse en goguette. C'est ça, l'Amérique !

A Memphis, sur les bords du Mississippi, une formule revient comme un leitmotiv : « *C'est là que tout a commencé...* » Memphis cultive avec ferveur le mythe d'origine. Le blues, le rock'n'roll, au même titre que le coton, la noix de pécan, l'aggloméré ou la machine à écrire à ruban sont des produits locaux. La célèbre compagnie de bus Greyhound y a vu le jour. La ville s'enorgueillit aussi du premier Holiday Inn et du premier self-service (Piggy Wiggly). Vous étiez le dernier à le savoir.

Dans « Graceland », le manoir m'as-tu-vu d'Elvis Presley, les écoliers défilent avec des baladeurs didactiques sur les oreilles. Ils tombent en arrêt devant les trois téléviseurs que l'idole regardait simultanément pour ne rien perdre des programmes. Le professeur explique : « *En ce temps-là, le zapping n'existait pas...* » Le reste se perd dans le couinement des baskets sur le marbre et les lazzis chuchotés. Les enfants visiteraient Versailles qu'ils ne seraient pas plus dépaysés. Presley fait déjà partie du patrimoine.

Bon chanteur, bon fils, bon soldat, bon père. Le self-made-man Elvis sert aujourd'hui d'enseigne nostalgique à l'*american dream*. Son sandwich à la banane et au beurre d'arachide est passé à la postérité puisque vous pouvez le consommer au Sun Studio Café. Sa Cadillac rose, modèle 1955, deux de ses jets, le *Hound-Dog II* et le *Lisa-Marie*, son écurie de Harley Davidson, son permis de conduire et ses cartes de crédit font aussi partie intégrante de l'imposant dispositif rétrospectif. A cause de son nom et de la proximité du delta, Memphis s'est toujours senti une vocation égyptienne. Elle se donnera même une monumentale pyramide de verre et d'acier. Dans ce contexte, la place de Presley est toute trouvée : c'est le dernier pharaon de Memphis.

L'histoire de la ville a son revers : l'assassinat de Martin Luther King, le 4 avril 1968. Le leader noir prend l'air sur le balcon d'un modeste motel de Mulburry Street. Un tueur fou l'expédie *ad patres*. La rue s'agite. Le monde entier s'émeut. L'opprobe retombe sur la ville et ses habitants, qui, peu après, subissent une crise économique sans précédent. Beale Street ferme ses boîtes de blues. L'aristocratique Peabody Hotel met la clef sous la porte. Un vent de panique saisit les agioteurs et les banquiers. Il faudra attendre les années 80 pour que les affaires reprennent. Le Lorraine Motel, de sinistre mémoire, sera alors transformé en son contraire : le premier musée entièrement consacré aux droits civiques et à l'abolition de l'esclavage. L'Amérique sait ne pas manquer au devoir de mémoire, et ses capacités de récupération sont infinies.

Le National Civil Rights Museum, qui, grâce à des murs animés, vous fait revivre de plain-pied, grandeur nature, les combats de rue et les manifestations, illustre – avec ce qu'il faut de pathétique et de sérieux – la manière d'assimiler la faute et de conjurer la tragédie. La chambre à coucher de Martin Luther King, reconstituée au détail près, est bouleversante d'impersonnalité. Elle respire le confort d'étape et l'absurdité. Elle est entrée dans l'histoire par accident.

Le Peabody Hotel a rouvert en 1981. Il s'agit d'un palace de premier ordre, réputé pour son luxe et sa cuisine. « *Vous ne pouvez pas passer par Memphis sans avoir assisté à la parade des canards du Peabody !* », vous a-t-on dit, le doigt dressé. De fait, le Peabody Hotel, ancien repaire de chasseurs, a fait amende honorable, prenant en pension cinq canards. Ils vivent sur les terrasses du building, mais chaque jour, sur le coup de 11 heures, ils prennent l'ascenseur et vont s'ébrouer dans la fontaine rococo du grand salon. Ils repartent à 17 heures. Le préposé aux canards déroule le tapis rouge, et une fanfare joue *King Cotton March*. C'est immuable et évidemment bouffon. Des centaines de spectateurs assistent à la cérémonie. Vous sortez de là un peu éberlué et convaincu de la vacuité du monde. Votre vision de l'humanité y laissera sans doute quelques plumes. Même un triple bourbon n'arrivera pas à noyer les effets délétères du non-événement auquel vous venez d'assister.

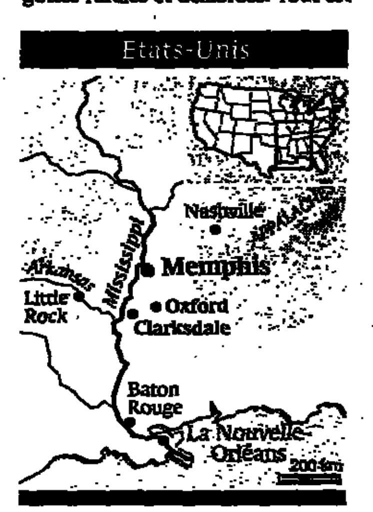
Le meilleur remède contre le blues, c'est le blues. Si, d'aventure, la déprime vous gagne, prenez la route 61 et allez vous frotter à plus malchanceux que vous. Le blues, plainte et protestation, est toujours chanté dans les *juke-joints*, gargottes rurales et délabrées. Tout est dans la syncope, le swing et la diction. Un type raconte : « *M'suis pointé à la station-service, mais z'avaient plus d'essence...* », et voilà que, par une inexplicable magie, le modeste message existentiel prend des proportions cosmiques. Le monde entier titube en vous.

Lever de soleil sur les champs de coton. Pain perdu au sirop d'érable. L'office de Bell Grove, l'une des églises baptistes de Clarksdale, commence à 10 heures. Le piano et les choeurs chauffent l'assemblée. L'assistant du pasteur Morganfield arrive en tirant une valise à roulettes. Il déballe les micros et les installe méthodiquement. Le sermon peut commencer : sur le mode parlé d'abord, puis chanté. La transe douce monte par paliers. Elle se traduit par des tics et signes imperceptibles. On desserre sa cravate, on s'évente avec le programme, on tend la paume de la main droite vers l'officiant. Les « *Alleluia !* » et les « *Amen !* » ponctuent l'exhortation ; le final balance franchement. Rien de plus fort à vivre dans cette contrée-là.

Croyant ou mécréant, le voyageur pratique parfois la morale d'esquive. Pour fuir les casinos flottants et les machines à sous, nouvelle manne de la région, pour ne pas trop sacrifier à l'héroïsme militaire des champs de bataille et aux souvenirs patriotiques de la guerre de Sécession (Viksburg), vous mettez le cap sur Oxford, tranquille bourgade universitaire et lopin électif de William Faulkner. Pour peu que vous ayez lu *Sartoris*, *Le Bruit et la Fureur*, *Absalon ! Absalon !*, *Lumière d'août*, *Tandis que j'agonise*, *Sanctuaire* ou *Requiem pour une nonne*, l'endroit ne vous est pas étranger. Le comté de Yoknapatawha est le double fictif du comté de Lafayette, et Jefferson ne se cache pas d'être une variante imaginaire d'Oxford.

Vous vous dirigez vers « Rowan Oak », la maison du maître. Un faulknérien idolâtre vous précède, et vous l'observez. Tout l'intéresse. Il caresse la rampe de l'escalier, il note le titre des livres disposés sur l'étagère, il photographie les touches de l'Underwood. Il lit d'un doigt tremblant l'esquisse d'un conte que l'auteur avait crayonné sur les murs. Deux vieux le regardent aussi, et l'un d'eux souffle : « *Il doit être un peu dérangé.* » « *Non*, répond l'autre, *il est comme un chien borgne dans une boucherie...* » Le vieux Sud n'est pas tout à fait mort. Dans cette maison assez vétuste, sans diaporamas ni hologrammes, sans mannequins de cire ni parcours obligé, le passé parle encore. Il ressemble terriblement à un roman de Faulkner : un récit qui aurait perdu le fil de son histoire et dont les personnages, voués à la répétition d'un deuil impossible, sont en état de choc. Le faulknérien vous a vu prendre des notes. Il vous sourit comme on sourit à un compère. Il va vous interpeller, et puis non... Il se ravise. Il vient d'apercevoir un objet qui lui avait échappé. Vous en profitez pour sortir.

Jacques Meunier



Carnet de route

■ **ACCÈS.** Vol quotidien Paris-Memphis via Detroit ou, au départ de province, via Amsterdam, avec Northwest Airlines (tél. : 01-42-66-90-00 ; Minitel : 3615 Northwest). A partir de 2 770 F A/R hors taxes, avec preacheminement gratuit de province. Chez Jetset (agences de voyages, renseignements au 01-53-67-13-00 et 3615 Allo USA). D'autres compagnies desservent Memphis. Consulter les agences de voyages.

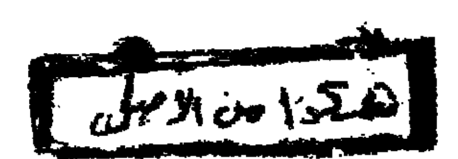
■ **AVEC QUI ?** Ce reportage a été réalisé avec Jetset, l'un des bons spécialistes des Etats-Unis, qui, dans le vieux Sud, programme notamment un circuit en boucle de 12 jours au départ de Memphis. Baptisé « Blues, jazz, country et rock'n'roll », il permet de découvrir Vicksburg, Natchez, Lafayette, La Nouvelle-Orléans, Jackson et Nashville. Compter 4 555 F par personne en chambre double avec une voiture (assurance LDW incluse). De Memphis, Jetset construit aussi des circuits à la carte, avec hôtels réservés et location de voiture (à partir de 1 160 F la semaine, avec assurance LDW). Cette région est bien entendu programmée par la plupart des spécialistes des Etats-Unis. Citons notamment la Compagnie des Etats-Unis, Comptoirs des Amériques, Council Travel, Directours, Forum Voyages, Jet Tours/Jumbo, Kuoni, Nouvelles Frontières, Tourmonde, Vacances fabuleuses, Voyageurs aux Etats-Unis et Wingate Travel. A noter, fin avril, chez America Forever (tél. : 01-42-37-02-64), un circuit Louisiane avec le Festival de jazz de La Nouvelle-Orléans.

■ **NAVIGUER.** Sur le Mississippi (hautes eaux en avril-mai), fleuve hors norme s'il en est : son bassin couvre 41 % du territoire américain (Alaska excepté) et, de sa source au golfe du Mexique, il parcourt 3 780 km ; 6 210 km avec le Missouri, son principal affluent. Pour tout savoir sur le « Père des eaux », visiter Mud Island et le Musée du Mississippi, à Memphis. Le Parc (Mud Island, 125 North Front Street, Memphis TN 38103) présente une réplique géante du fleuve en relief. Jetset propose des croisières à bord des célèbres bateaux à aubes. Certaines d'entre elles commencent ou finissent à Memphis.

■ **ÉTAPES.** A Memphis, une institution, le Peabody Hotel (555 F par personne en chambre double) ou Sleep Inn at Court Square (320 F avec le petit déjeuner). A Natchez, le Eola Hotel, un établissement de charme dans le quartier historique (245 F) ou dans une plantation telle que Monmouth Plantation (765 F avec le petit déjeuner). A Jackson, le Best Western Northeast (225 F) ou le Cabot Lodge Millsaps. A Vicksburg, le Park Inn International, au coeur du quartier historique (275 F avec petit déjeuner), ou dans l'un des charmants B&B comme The Corners, Annabelle ou la Balfour House. A Oxford, le Barsdale-Isom B&B (rocking-chairs et véranda) conjugue luxe et intimité. Tous ces établissements sont programmés par Jetset.

■ **À VOIR.** A Memphis, outre les lieux cités dans l'article, une soirée à Beale Street s'impose. Fondé en 1836 par un Alsacien, le magasin le plus ancien de la ville est un mirobolant drugstore à l'ancienne. Sa devise : « *Si vous ne le trouvez pas chez Schwab, mieux vaut vous en passer.* »
Le delta est une zone d'agriculture extensive. Le paysage y change en fonction de la saison. Le maïs et le riz se plantent en mars, le coton et le soja en novembre. Le riz sera récolté en mai, le maïs, le coton et le soja en novembre. Le comté de Coahama donne une bonne idée de l'économie du delta. La cuisine régionale mérite sa réputation, l'hospitalité n'est jamais de façade, et les couchers de soleil sont munificents. A Clarksdale, visiter le Delta Blues Museum (riche en disques, CD, livres, vidéos et autres souvenirs) et passer une soirée (ou une nuit) dans l'un des *juke-joints* locaux : Margaret's Blue Diamond Lounge (West Tallahatchie), Smitty Red Top Loudge (Yazoo), le Rivermont nd Red's (Sunflower), JJ's et Mr. Johnnie's. En août, deux festivals de gospel. Se renseigner auprès de la Coahama County Tourism Commission, PO Box 160, Clarksdale MS 38614.
A Vicksburg, le Musée du Coca-Cola (c'est ici que la célèbre boisson a été mise en bouteille pour la première fois, en 1894), et The Old Court House Museum, consacré à l'histoire et à l'ethnologie, mais plus sentimental que scientifique.
A Natchez, plus de cinq cents demeures coloniales, dont trente ont été transformées en B&B et quinze, parmi les plus belles, sont ouvertes au public. Côté jardins, azalées et magnolias. Côté architecture, cela va du néo-grec (péristyles, portiques, colonnes) au gothique (murs de brique peints, pignons, tours et fenêtres à encorbellement). Autres vedettes, les villas Toscane et Longwood, la plus grande (mais inachevée) maison octogonale des Etats-Unis. Renseignements auprès de Natchez Pilgrimage Tours, PO Box 347, Natchez MS 39120.
A Oxford, ville détruite pendant la guerre de Sécession et reconstruite à l'identique, l'université du Mississippi, avec la meilleure banque de données sur le blues. La place centrale (palais de justice et mairie) évoque la Vieille Angleterre. Une statue de Faulkner (assis sur un banc) alimente la polémique.

■ **À LIRE.** William Faulkner (La Pléiade). *La Vie sur le Mississippi*, de Mark Twain (Payot). *La Grande Encyclopédie du blues*, par Gérard Herzhaft (Fayard). *Old Man River*, de Jonathan Raban (Payot). Côté guides, citons le Guide bleu et le Routard (Hachette), les guides Petit Futé, Jika, Arthaud, Ulysse, Marcus, et celui de La Manufacture. En anglais, Lonely Planet et Let's Go.



L'Ouest, le vrai...

Le Stampede, un show géant où rien ne manque : ni la parade, ni l'hymne national, ni les Indiens, ni les rois du rodéo

CALGARY
de notre envoyée spéciale

Elle semble sortie d'un roman de Joyce Carol Oates. Santiags, moue frondeuse, blouson en vinyle, un drôle de bonhomme tatoué orne son poignet : *« Les Indiens appellent ça un* kokopelli, *ça symbolise la musique. »* Angela, seize ans, vient de l'Ontario. Elle a déjà roulé sa bosse, été serveuse chez un cousin, dans le Minnesota, et sillonné l'Amérique. C'est la seconde fois qu'elle fait le voyage jusqu'à Calgary : 2 000 kilomètres par la Transcanadienne à regarder défiler les derricks et les silos. *« La Prairie*, confie-t-elle en mâchonnant son chewing-gum, *c'est mortel. »* Le rêve d'Angela : devenir cascadeuse ou cow-girl, en tout cas avoir un ranch, quelque part *dans les Rocheuses. Les chevaux*, elle s'y connaît. *« J'ai déjà été avec mon oncle acheter des pur-sang à Phoenix »*, précise-t-elle, tout en guettant derrière l'enclos l'arrivée des cow-boys.

Sur les gradins, tout autour, une foule bigarrée. De tout. Des jeunes et des vieux. Des maigres et des gros, avec des cornets de frites. Des qui sont venus de près, des qui sont venus de loin. Des qui sont novices. Des à qui on ne la fait plus. Des qui ont sorti le chemisier à jabot et dentelles. Des qui ont le visage buriné de ceux *qui vivent au grand air*. Des qui s'embrassent, les yeux fermés, comme s'ils étaient à Vérone. Des qui biberonnent du Coca-Cola, des qui ne jurent que par la « Bud » (la Budweiser, la bière des cow-boys). Des qui embaument l'eau de Cologne, des qui sentent la paille, chiquent avec application et crachent un jus noirâtre. *« Le tabac Redman,* man, *y a qu'ça de vrai... »* Le rodéo, *yeah*, c'est aussi ça : un bouquet d'odeurs. Toutes les odeurs, à commencer par celles de l'écurie. Evidemment, il faut aimer. Surtout ne pas jouer les Japonaises, un masque de papier sur la bouche. Ou les Vénitiennes, un mouchoir de batiste sur le nez. Venir, au contraire, toutes narines dehors. Pour prendre une vraie bolée d'air agricole, et s'initier aux distinguos. Repérer, en humant, la vache Bluebell et le taureau Simmental ; savoir détailler le « bouquet » d'un équidé. Sans parler de l'odeur des oies égyptiennes, des lapins blancs de Floride, des ânes miniatures de Sicile et de Sardaigne, autant d'espèces exposées dans le bâtiment de l'agriculture. Ni des odeurs, entêtantes, qui s'exhalent des baraques foraines : l'odeur, exotique, du poulet à l'aigre-doux ; l'odeur, américaine, des hamburgers et des *donuts* (beignets) ; l'odeur, Mitteleuropa, des *beignets à la cannelle* ; l'odeur, suave, merveilleuse, enfantine, des pommes d'amour qui craquellent...

On l'aura compris : les Kate Moss et autres mannequins fil-de-férisés feront mieux de passer leur chemin. Ici, ni turbot ni épinards, mais d'énormes marmites pour faims sérieuses, pantagruéliques, gargantuesques. Ici, au Stampede de Calgary, on vient s'en mettre plein la lampe. Plein les oreilles aussi. Y a d'la country, du *larsen* et encore d'la country dans l'air, sur fond de récompense. Sur un *podium, une fille bien balancée* s'essaie au karaoké. Si la chance lui sourit, elle remportera le concours et le billet d'avion pour Nashville. Elle en prend droit le chemin : voix de velours, œil de biche et mélodie sucrée.

Bref, on aura aussi compris que le Stampede, c'est un show, gigantesque. *« Le plus grand spectacle en plein air du monde »*, proclament, d'ailleurs, les banderoles. Un spectacle qui, chaque année, se joue sous le soleil de juillet, avec fanfares et trompettes. Rien ne manque : ni la parade, ni l'hymne national, ni les Indiens ni, *of course*, les cow-boys. Ah ! les cow-boys ! Comme ils font rêver, avec leurs *chaps* (jambières en cuir), leur Stetson et leur ceinturon... Parmi les plus admirés, les champions de *bareback riding*, autrement dit la monte des chevaux sauvages sans selle. Huit secondes sans tomber, sur une monture rendue folle par la sangle à aiguillons qui l'enserre. Une discipline qui requiert le goût de l'adrénaline, et la foi. *« Je porte toujours autour du cou un ange gardien, attaché à un lacet de cuir, et je prie »*, confie le Québecois Roger Lacasse, trente-quatre ans. Beaucoup plus grande encore est la piété, légendaire, d'Adriano Moraes, le Brésilien. L'un des meilleurs dans sa spécialité : la monte des taureaux.

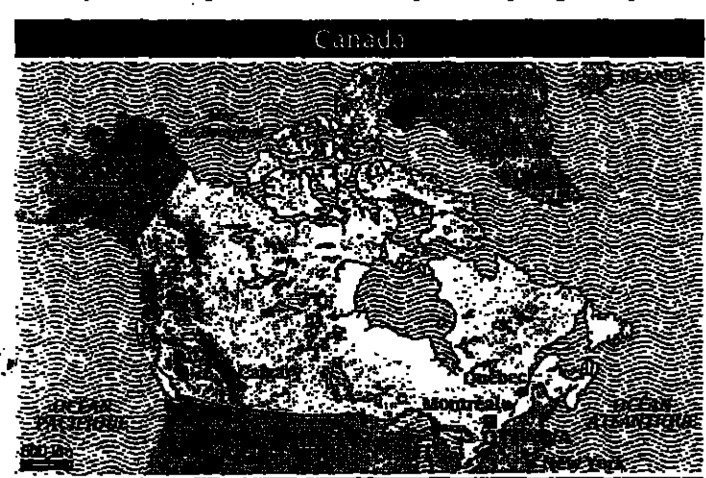

JIM WILEY/CANADA IN STOCK
Le « saddle bronc riding » (monte des chevaux sauvages avec selle)

Adriano Moraes, c'est la coqueluche du Stampede. Beau comme un *latin lover*, pur comme un diamant. Une *success story* à faire pâmer les petites Américaines : l'arrivée chez les Yankees, à vingt-deux ans, avec quelques billets verts en poche, puis les victoires, la gloire, la foi... et l'argent. Car le rodéo, c'est aussi une affaire qui rapporte. Enormément. Jusqu'à 250 000 dollars pour les vainqueurs des « National Finals » de Las Vegas. Et 50 000 dollars pour le champion de chacune des grandes épreuves du Stampede, une somme qui devrait être revue à la hausse en l'an 2000. *« En 1920, pour le premier Stampede, les cow-boys affluaient déjà du Canada et des Etats-Unis pour tenter d'empocher les 20 000 dollars promis au vainqueur »*, précise Bill Tidbore, membre du comité d'organisation, tout en reconnaissant, avec mélancolie, que les choses ont bien changé depuis. *« Dans les années 50, le cow-boy n'était pas un businessman. S'exercer au lasso, c'était une passion, un hobby... Aujourd'hui, cow-boy, c'est un métier à plein temps. Il s'agit de totaliser un maximum de points, pour pouvoir s'inscrire à un maximum de compétitions. Pendant la saison, de juin à septembre, certains participent à trois ou quatre rodéos par jour ! Ils jonglent avec les horaires d'avions et, quelquefois, ils affrètent un jet privé... »*

Première étape du parcours : chercher un sponsor. Les favoris n'ont aucun mal. Tommy Glass, par exemple, l'un des plus fameux conducteurs de chariots. *« Lors des dernières enchères printanières de Calgary, il a vendu sa bâche 130 000 dollars »*, confie, admiratif, Bert Croteau, quarante-trois ans, de Bonnyville. Lui avoue avoir eu plus de mal à trouver preneur, autrement dit à dénicher un industriel qui accepte de lui donner un coup de pouce moyennant l'impression de son nom sur la toile du chariot. Il a tout de même fini par conclure l'affaire : pour 37 000 dollars. Pas la moindre amertume, pourtant. Bert Croteau n'est pas un *wannabe cowboy*, un cow-boy raté. Seulement un cow-boy à mi-temps. L'hiver, il range sa panoplie et retourne travailler dans les pipe-lines. Le week-end, il va chasser l'orignal, ou pêcher le pageot et la truite.

Pour lui, le temps fort du Stampede, c'est cet instant électrique où, autour de 20 heures, il entre sur la piste, après qu'ait résonné l'hymne national, *Oh, Canada !* Soudain les chariots s'élancent, encadrés par des cavaliers. Nuage de poussière, excitation de la foule, qui pousse, comme un seul homme, son cri de guerre : *« Yaooh ! »* Une minute quinze sous les feux de la rampe, une minute quinze – un peu plus, un peu moins – et puis tout est fini. Bert Croteau ramène ses chevaux à l'écurie, retrouve la caravane, la famille attablée et les casseroles qui mijotent. Le parfum de l'Ouest, le vrai. Cuir et chique mêlés. *« Le tabac Redman, man, y a qu'ça de vrai... »*

Thérèse Rocher



Carnet de route

■ **ACCÈS.** *Canadian Airlines* (tél. : 01-69-32-73-00) assure une liaison directe (9 h) entre Londres et Calgary. A partir de 5 500 F. Desservent également cette ville : Air Canada (tél. : 01-44-50-20-20), British Airways (tél. : 0-802-802-902), KLM Royal Dutch (tél. : 01-44-56-18-25), Lufthansa (tél. : 01-55-60-43-43) et Northwest Airlines (tél. : 01-44-56-18-25). Pour le Stampede, impératif de réserver à l'avance, avions et hôtels affichant complet dès le printemps.

■ **LE STAMPEDE.** Cette année, du 3 au 12 juillet. Les festivités commencent avec une parade matinale. Les principaux rendez-vous ont lieu l'après-midi. Au programme, les épreuves de rodéo : le *bareback riding* (monte des chevaux sauvages sans selle), le *saddle bronc riding (monte des chevaux sauvages avec selle)*, le *steer wrestling* (maîtrise d'un taurillon), le *calf roping* (capture au lasso d'un veau), le *bull riding* (monté d'un taureau) et le *barrel racing* (course de tonneaux), seule épreuve réservée aux femmes. Autres rendez-vous, l'*evening show* et les courses de chariots. Parallèlement, des centaines de stands offrent des distractions, payantes ou gratuites. Insolites : les courses de cochons et d'oies, les déclamations de *cowboy poems*. Incontournable : le « Village indien » avec son tipi *géant*.
A noter le forfait spécial (2 nuits pour 1 160 F par personne) proposé par Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15 et dans les agences)

■ **DÉVORER.** Une institution : les *flapjacks*, petits-déjeuners copieux et gratuits servis un peu partout dans la ville lors du Stampede.

■ **GUINCHER.** Dès 10 h du matin, sur le Mall : quadrilles, polkas et pas de deux. Egalement dans les bars. Les plus populaires : *Cowboys, Ranchman's* et le *Rocking Horse Saloon*. Tenue western de rigueur.

■ **ÉCOUTER.** Pour s'immerger dans l'atmosphère du Stampede, *Cowboy up*, l'album officiel du rodéo (Edel America Records). Egalement les stations de radio locales, consacrées à la *country*.

■ **LIRE.** *L'Ouest canadien* (Ulysse), le *Grand Guide du Canada* (Gallimard) et le *Canada* (Lonely Planet), en anglais (la nouvelle édition française est consacrée aux seuls Québec et Ontario, et l'édition de 1995 est épuisée).
Sur place, les revues *American cowboy* et *Western Horseman* ainsi que *The Wild West*, de Bruce Patterson et Mary McGuire, guide très complet et illustré sur la vie et les rodéos dans l'Ouest canadien (Altitude Publishing).

■ **S'INFORMER.** A l'ambassade du Canada, division du tourisme, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris (tél. : 01-44-43-25-07 ; Minitel 3615 Canada). Sur place, au Calgary *Convention & Visitors Bureau* (tél. : (403)-263-8510).

Au fil du Saint-Laurent

Le Québec : trois cultures, deux langues et un fleuve, le « fleuve aux *grandes eaux* ». Hier sillonné par les Amérindiens, les pêcheurs bretons et portugais, les baleiniers basques et le Malouin Jacques Cartier. Aujourd'hui voie maritime la plus fréquentée du monde, entre les Grands Lacs et l'Océan. Y naviguer est une expérience forte. En vedette, une nature préservée, une faune variée (phoques, baleines, belugas, oies blanches, oiseaux marins par milliers notamment, dans le golfe, sur l'île de Bonaventure) et des escales séduisantes : Gaspé et le parc Forillon, Tadoussac et le fjord du Saguenay, la Malbaie-Pointe au Pic, l'île d'Orléans toujours hantée par Félix Leclerc, Québec, berceau de l'Amérique française, et Montréal avec son Vieux-Port réhabilité.

Embarquer, si possible, en automne, lorsque les érables s'embrasent. Divers itinéraires sont proposés, *dont* le plus classique, New York-Montréal, en une semaine, programmé notamment par la Cunard, à bord du *Queen-Elizabeth-II*. Deux croisières : la première, du 1er au 7 octobre, avec animation francophone, jusqu'à Québec, via Bar Harbor, Halifax et Gaspé (environ 11 800 F en port-port), la seconde, vers New York, sans escale québécoise. De son côté le *Vision-of-the-Seas*, dernier-né de la Royal Caribbean International, propose trois belles croisières de *10 jours, au départ de Boston*, les 20 et 30 septembre et le 10 octobre. Au programme : Québec et le fjord du Saguenay (à partir de 19 900 F de Paris). Chez Norwegian Cruise Line (NCL), les *Norwegian Crown* et *Norwegian Majesty* programment cet été des itinéraires jusqu'à Québec. Au sein de la même compagnie, les croisières du *Leeward* poussent jusqu'à *Montréal où accosteront également* le *Black-Watch* (Cie Fred Olsen), le *Royal-Princess* (Princess Cruises) et deux navires de grand luxe, les *Seabourn-Pride* (Seabourn) et *Silver-Cloud* (Silversea). Du 7 au 21 septembre, ce dernier quittera Leith (Edimbourg) pour faire ensuite escale aux îles Orcades et Féroé, en Islande, à Terre-Neuve, puis à Québec et *Montréal. Du 21 septembre au 1er octobre*, il proposera une croisière Montréal-New York via Québec, le Saguenay, Percé, Charlottetown, Badeck, Halifax et Cape Cod (à partir 43 195 F en port-port, boissons et pourboires compris). Enfin, *Le Levant* (Cie des îles du Ponant) inscrira, en 1999, le Saint-Laurent à son programme avec plusieurs itinéraires jusqu'à Montréal, voire au-delà vers les Grands Lacs.



Toutes ces croisières sont en vente dans les agences de voyages. Les prix *mentionnés (par personne*, taxes portuaires et éventuellement acheminement compris) correspondent au tarif le plus abordable pour une cabine extérieure à deux lits bas (suite sans balcon dans le cas des navires de luxe). La formule « forfait Paris-Paris », lorsqu'elle est proposée, est en général la plus économique, à moins de vouloir prolonger à la carte son *séjour sur* place. Pour plus de renseignements, contacter la Compagnie des îles du Ponant (tél. : 02-40-58-14-95), la Cunard/ATC (tél. : 01-49-27-07-43), Fred Olsen Cruises (tél. : 01-44-51-01-60), Norwegian Cruise Line (tél. : 01-47-55-03-15), Princess Cruises (tél. : 01-44-51-00-51), Silversea Cruises (tél. : 01-45-62-59-00) et Seabourn Cruise Line (tél. : 01-47-55-03-15). Consulter également les brochures des voyagistes spécialisés sur la destination et qui programment *éventuellement* des séjours terrestres, en extension de certaines croisières. Sur place, quelque soixante opérateurs locaux proposent plus d'une centaine d'itinéraires différents sur le Saint-Laurent. Citons notamment :

– à Montréal, des promenades en bateau-mouche, navette, bus-amphibie. Par exemple, à bord des 15 navires de la compagnie de croisières AML (500 000 passagers par an) dont le *M/V Montréal*, le *Nouvelle-Orléans* (avec repas gastronomique) ou le *Cavalier Maxim* qui effectue aussi, ponctuellement, des croisières d'un jour entre Montréal et Québec. Pour découvrir les rapides de Lachine, les amateurs de sensations fortes choisiront les embarcations Saute-Moutons. Ceux qui préfèrent rester au sec opteront pour l'*Explorathor* (Cie Les descentes du Saint-Laurent).

– à Québec, une excursion inoubliable sur la rive sud avec le traversier de Levis qui offre une vue saisissante sur la ville. Parmi les bateaux offrant des excursions courtes, le *Louis-Jolliet* (AML). Pour découvrir, dans la journée, baleines et fjord du Saguenay, le catamaran *Famille-Dufour-II*, d'une exceptionnelle rapidité (65 km/h).

– à Tadoussac, une noria de vedettes, *bateaux de croisière et canots* pneumatiques se consacre à l'observation des baleines. L'embarras du choix ! Egalement des croisières au départ de Chicoutimi et de quelques villages riverains pour parcourir la rivière Saguenay.

– à Percé, des excursions en catamaran (Croisières Duval).

Pour plus d'informations, on peut contacter Croisières AML (tél. : (514) 842-9300 à Montréal et (418) 692-2634 à Québec), les Croisières Duval (tél. : (418) 782-5401), les Croisières Saute-Moutons (tél. : (514) 284-9607), la Famille Dufour (tél. : (418) 827-8836 ou 1-800-463-5250, appel gratuit au Québec).

A Paris, on consultera avec profit Destination Québec, au 46, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 01-44-77-87-87.

Michèle Valandina



Confidences à l'heure du thé

D'un côté, la propagande officielle. De l'autre, quelque chose de presque latin, qui surprend et bouscule les clichés

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Mehrabad Airport. Les passagères du vol IR732 ont lissé et caché leur frange rousse, rajusté leur foulard en soie Céline ou Hermès de manière à masquer leur cou. Un homme en costume déboutonne le col de sa chemise après avoir ôté sa cravate. « *Trop bourgeois* », explique-t-il en riant. « *L'essentiel, c'est de savoir naviguer à vue, s'adapter suivant les gens que l'on va rencontrer.* » Patriote et pragmatique.

Dehors, devant l'aérogare, c'est une symphonie de noirs. Noir des hommes assis, fumant des *Magna*. Noir des femmes en tchador, serré entre les dents. Seules les fillettes, chaussettes volantées et robes à pois, éclaboussent la rue de gaieté. Malgré l'heure tardive, le trafic est dense. Les kilomètres défilent, rythmés par les visages de Khomeiny et de Khamenei (l'actuel « Guide de la révolution »), peints un peu partout sur les façades.

En quelques images, le ton est donné. D'un côté, la propagande officielle, l'embrigadement. De l'autre, quelque chose de presque latin, d'animé, qui surprend et bouscule le cliché d'un pays moribond et sinistre, abandonné aux mollahs. Pas question, pour autant, d'être candide. Dans ce pays, la peur rôde. « *Le soir, on ne peut pas se promener sur Jordan Khiaban,* confie une jeune Téhéranaise, *c'est un lieu de drague, alors il y a toujours des pasdaran, des gardiens de la révolution, postés dans un coin. L'été, le danger est plus grand. Les filles s'exposent davantage. Elles mettent des lunettes de soleil, se dévêtent. L'important, c'est de bien surveiller les voitures : les pasdaran, on les reconnaît à leurs 4 × 4 verts...* »

On sent qu'ici tout est possible, que tout est prêt à craquer sous les coutures. Douze millions d'habitants, faubourgs compris, au bord de la crise : trop de peurs, d'embouteillages, de pollution. Seules échappatoires, les amis, la maison et l'ailleurs : l'Europe ou l'Amérique, si on peut, sinon, la campagne... Prendre ses jambes à son cou. Inutile d'aller bien loin pour trouver l'oubli. Il suffit de gagner la petite ville de Darban, à 20 km au sud. Un décor de poupée : maisons menues, rivière, oies qui cancanent. A l'époque du shah, il y avait un casino, un palais où l'on organisait de somptueuses fêtes. Les temps ont changé. Mais, avec la fin de la guerre contre l'Irak et un certain assouplissement du régime, les habitants de la capitale ont retrouvé le chemin de la rivière et des maisons de thé.

Elles sont une quinzaine à s'étager depuis la place Saré Band jusqu'à la montagne. Ambiance de villégiature, délicieuse : assis sur un tapis, on y vient siroter son thé, grignoter des dattes et fumer un *ghalian* – un narguilé –, en parlant librement. Certains sont des habitués. Comme cette jeune femme, accompagnée de son mari et de sa mère. « *Nous venons ici au moins une fois par semaine* », confie-t-elle, en allumant une cigarette américaine. Lèvres peintes et cils lourdement fardés, elle s'est, audace suprême, mise pieds nus. « *A Téhéran, les femmes sont plus affranchies. Elles suivent la mode de près et nombreuses sont celles qui suivent un régime car, sous le tchador, on a tendance à se laisser aller...* »


ISABELLE ESHRAGHI
Sourires d'un jour d'été. Sur les berges du fleuve Zayandeh-rud, à Ispahan

L'homme, qui travaille dans la confection, parle des films qui l'ont marqué : *Proposition indécente, La Liste de Schindler, Bleu, Blanc, Rouge*. « *Les videos, on les obtient par l'intermédiaire des gens qui reviennent de Dubaï.* » Au fil de la conversation, se dévoilent frustrations et misères ainsi que l'incessant cache-cache avec la loi. « *Beaucoup de gens ont le satellite. Il en coûte 500 000 rials (1 500 F). Mais il faut faire très attention. Il y a eu des rafles et, en 1995, des hélicoptères ont commencé à survoler les toits....* »

Quinze heures, instant béni de la sieste. Allongé sur une banquette du restaurant voisin, *Behesht* (« Paradis »), un homme dort à poings fermés. Pendant ce temps, des alpinistes, bâton et chaussures de marche, se préparent à escalader la montagne. Darban, ah ! Darban !... Qui dira jamais le charme de Darban ?

Plaines arides succédant aux palmeraies, caravansérails et citadelles de pisé. La route est excellente, bien meilleure qu'on ne l'imaginait. Passent des camions, des Peykan (la voiture nationale) et deux ou trois vieilles Chevrolet, modèle « Celebrity » ou « Royale ». A mesure que l'on progresse vers le Sud, la chaleur devient plus étouffante. On jetterait volontiers aux orties chaussettes, manteau et foulard. Un « uniforme » qui a tout de même un avantage pour une étrangère à l'allure orientale : l'accès à certains monuments théoriquement interdits aux non-musulmans, à condition, toutefois, de louer un tchador. Parmi ces derniers, le mausolée de Shah Cheragh, à Chiraz, la ville des poètes Saadi et Hafez.

Moment étrange, presque théâtral. Ici, des enfants en bas âge, silencieux. Là, des corps de femmes allongées ; de très ferventes lisant à haute voix le Coran ou des pleureuses, embrassant les portes d'argent du mausolée abritant les restes d'Ahmed ibn Musa, le frère de l'imam Reza, huitième imam chiite. « *Bonjour au prophète et à sa famille* », scande la foule. Une femme s'approche des fidèles. C'est une nomade qashqai, en habits et coiffure traditionnels : robe superposée sur une jupe très longue et colorée, boucles tombant sur les joues. Sa fille offre des raisins secs et des pois, roses et ronds comme des billes, de l'*ajil moshguel gosha*, littéralement des « amuse-gueule pour résoudre la difficulté ». « *Mon père est très malade,* explique-t-elle gravement, *alors, s'il vous plaît, priez pour lui.* »

Dans les jardins alentour, tout embaume la fleur d'oranger. Odeur entêtante, comme celles qui flottent dans les ruelles de Yazd, la ville ocre et sucrée. Yazd et ses barbes à papa. Yazd et ses baghlava. Yazd, douce comme ses pâtisseries. Mais qui n'en cultive pas moins le souvenir des martyrs. Sur un mur, la silhouette de Mostafa Chameron, « héros de la guerre contre l'Irak ». « *Tout le monde ici a perdu quelqu'un dans cette guerre,* confie Mojgan, *et à elle seule la province d'Ispahan a offert 42 000 martyrs au pays.* » Mojgan est une amie de Mme Haghighi, une femme riche, très riche, même si elle ne le montre pas. C'est aussi une femme respectée, une *hajji* ; elle et son mari, un grand fabricant de tapis, sont en effet allés cinq fois à La Mecque, « *Et nous y retournerons sans doute encore* », précise-t-elle en s'éclipsant dans la cuisine. Elle en revient avec une assiette de *piloukis* – sucres caramélisés – au safran et un verre de *sékandjébine*, de l'eau sucrée à l'essence de menthe et au concombre râpé, qu'on offre traditionnellement aux invités.

Il règne dans la salle à manger une douce pénombre. Atmosphère cossue, chaises de style, alignées autour de la pièce, buffet, chaîne hi-fi. Sur la terrasse, des lunettes astronomiques pour contempler les astres. Au mur, un tapis représentant une partie de polo, un des thèmes qui ont fait la réputation de la maison Haghighi. Et qui ressuscitent l'âge d'or d'une ville dont on disait, à l'époque safavide (XVIe - XVIIe siècles), qu'elle était « la moitié du monde ». Une ville où, dans le somptueux palais Ali Qapu, sur la place Royale, on recevait des ambassadeurs et des dignitaires du monde entier. Aujourd'hui, la place Royale, récemment rendue aux piétons, s'appelle « place de l'Imam ». On y croise beaucoup de mollahs, sortant des *madrasseh* – écoles de prière – voisines, ou de la somptueuse mosquée du cheikh Lotfollâh.

On y côtoie aussi les commerçants du bazar, le vrai « ventre » de la ville : cinq kilomètres de long, sans compter les nombreuses placettes et *timcheh* – ruelles. Un endroit magique et vivant, où l'on ne pratique pas forcément la langue de bois. « *Entre nous,* lance un jeune négociant, *je suis sûr que sur les cinq mille personnes qui travaillent ici, une poignée seulement, disons cinq à dix pour cent, sont vraiment religieuses.* » Et d'ajouter : « *Ici, on vénère aussi le portable. Neuf commerçants sur dix en ont un.* »

Conservateurs et ultra-religieux, les Ispahanais n'en regardent pas moins vers l'avenir. Un avenir représenté par le tourisme, de nouveau florissant, les industries (Ispahan possède la plus importante fonderie du Moyen-Orient) et les villes nouvelles : Majlessi, Poulad Chahr et Baharestan, créées il y a quelques années. L'avenir, c'est aussi, espèrent-ils, la douceur de vivre retrouvée. « *A Ispahan,* souligne une étudiante, *on adore recevoir et les femmes d'ici sont réputées être d'excellentes maîtresses de maison. On aime également sortir et aller dans les endroits à la mode.* »

Encens, chapelets de derviches, petite fontaine miniature entourée de pommes en sucre : la maison de thé aménagée sous les arches du pont Pol-é Khaju est aussi kitsch que ravissante. La clientèle y est huppée, la vue imprenable. En bas coule le Zayandeh-rud, « le fleuve qui donne la vie », en persan. Les gens d'ici n'en sont pas peu fiers. « *C'est,* vous confie-t-on *, le général de Gaulle qui avait surnommé Ispahan "le Paris de l'Iran", à cause de notre rivière qui lui rappelait la Seine.* »

Il est vrai que ce coin est le plus poétique de la ville. Le soir, les gens y devisent, assis sur les marches, les pieds presque dans l'eau. Le matin, la promenade est tout aussi magique. Surtout aux abords de Si O Sé Pol, l'autre grand pont à étages, édifié au XVIIe siècle. Vélos, piétons, familles ; il règne une animation assez étonnante. Dès neuf heures. Neuf heures, c'est l'heure où appareillent les premiers pédalos oranges et jaunes. Pas de femmes à bord, autant que l'on puisse voir. Les femmes, elles attendent sur la berge en grignotant des pistaches ou des gaufrettes achetées dans les kiosques voisins. L'air est pur, des corneilles mantelées traversent le ciel. Une sorte de « gendarme du fleuve » règle la circulation nautique à coups de sifflet. Il y a même de la musique qui s'échappe des haut-parleurs. Bref, il y a du bonheur...

Sans les tchadors, on en oublierait presque les mollahs. Mais la réalité dissipe vite le rêve. « *Obéir à Khamenei, c'est obéir à Khomeiny* » proclame, à quelques pas de là, un slogan géant, rédigé en anglais, sur la façade de l'hôtel Khowsar. Et puis, il y a cette douleur muette, que l'on peut presque toucher. Près de l'église arménienne, dans le quartier Jolfa, un homme aveugle égrène son chapelet. « *Je compte tout le temps, je compte pour ne pas penser* », confie-t-il, mélancolique. Avant de s'en remettre de nouveau au ciel : « *Allah Akhbar, Allah Akhbar !* » Dieu est grand, Dieu est grand...

Thérèse Rocher

Iran
Mer Caspienne
Darban
Yazd
Golfe Persique
Firuzabad
100 km

Carnet de route

■ ACCES. Iran Air (tél. : 01-42-25-99-06) dessert Tehéran 2 fois par semaine, *le mardi* (via Genève) et *le vendredi* (vol direct), à partir de 5 230 F A/R, et accorde 2 vols intérieurs gratuits pour un A/R international. Le port d'un foulard dans l'avion est obligatoire pour les femmes. Egalement Lufthansa (tel. : 0-801-63-38-38), 5 vols hebdomadaires via Francfort, à partir de 3 565 F A/R et KLM (tel. : 01-44-56-18-18), 3 vols *par semaine*, a partir de 4 490 F A/R.

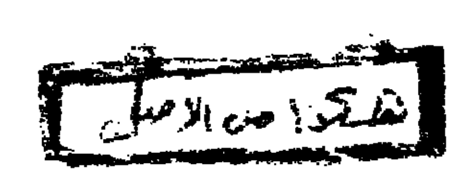
■ FORMALITÉS. *Visa à demander au* consulat de la République islamique d'Iran (16, rue Fresnel, 75116 Paris, tél. : 01-40-69-79-65), un mois à l'avance (les femmes doivent se couvrir les cheveux à l'intérieur des locaux consulaires). Le plus simple et le plus rapide est de passer par un voyagiste. Décalage horaire : ajouter 2 h 30.

■ FORFAITS. Voyager seul en Iran reste *une entreprise difficile*, notamment en ce qui concerne l'obtention du visa. Nouvelles Frontières (tel. : 0-803-333-333), avec qui ce reportage a eté effectué, propose un circuit intitulé « de Samarcande a Ispahan », 19 jours (ou 20, au choix), de l'Ouzbekistan a Dubaï, en passant par l'Iran (du 8e au 17e jour). Oasis, deserts, villes antiques (Persepolis) *ou chaotiques (Tehéran), l'aperçu* est varié. Le séjour à Ispahan inclut la *visite de l'extraordinaire* mosquée du cheikh Lotfollâh et de la mosquee de l'imam, ainsi que celle des palais Ali Qapu et Chehel Sotun (plafonds en bois, fresques murales et stalactites de miroirs). Nombreux departs au printemps, en eté et à l'automne (17 650 F ou 17 900 F). Autres voyagistes : Assinter (tél. : 01-45-44-45-87) en 15 jours, *17 700 F ; Clio (01-53-68-82-82)* en 18 jours, 16 200 F ; Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) en 15 jours, 14 950 F ; Ikhar (tel. . 01-43-06-73-13) en 18 jours, 17 900 F ; Orients (tél. : 01-40-51-10-40) *avec un circuit très complet de 19* jours, 19 180 F ; Oriensce (tel. : 01-43-36-10-11) avec un 16 jours (14 200 F) et Peuples du monde (tel. : 01-42-72-50-36) en 15 jours, 15 400 F, notamment.

■ LIRE. Le guide *Iran* (Olizane). Egalement, en anglais, les guides *Iran* et *Middle East* (Lonely Planet), ce dernier, récent, consacré au Moyen-Orient. Pour mieux *comprendre l'Iran actuel* : *Iran, la révolution islamique*, de Chapour Haghighat, ainsi que *Thermidor en Iran*, de Fariba Adelkhah, Jean-François Bayart et Olivier Roy, tous deux aux éditions Complexe ; *Anthropologie de la révolution iranienne*, de Farhad Khoskhavar (L'Harmattan) ; *La Révolution sous le voile* : *Femmes islamiques d'Iran*, de Fariba Adelkhah (Karthala), et *Téhéran, au-dessous du volcan* (Autrement revue, n° 27). Art et civilisation : *L'Ame de l'Iran*, un ouvrage collectif devenu un classique (Albin Michel) ; *L'Art persan*, de Vladimir Loukonine et Anatoli Ivanov (Parkstone Aurora), et *La Peinture persane*, de Basil Gray (Skira). Littérature : *Voyages*, de Pierre Loti (Laffont, « Bouquins »).

■ VOIR. Plusieurs films d'Abbas Kiarostami, *l'un des chefs de file du cinéma* iranien, sont disponibles en cassette vidéo, notamment *Au travers des oliviers* (Arte Video) et *Où est la maison de mon ami ?*, auprès de Ciné Horizon, qui diffuse également *Bashu, le petit étranger*, de Barham Beyzaie.

■ S'INFORMER. La Maison de l'Iran, 65, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-42-25-62-90.



Ce que les pierres racontent

Pendant des siècles, les Bédouins interdirent l'accès de Pétra aux étrangers. Aujourd'hui, leurs descendants guident les touristes

PÉTRA
de notre envoyée spéciale

L'homme qui a redécouvert Pétra avait vingt-huit ans. Les revers politiques de son père, un Suisse condamné à l'exil, l'avaient contraint à s'inventer un destin. Il apprit l'arabe, vécut trois ans à Alep, où il se fit appeler Cheikh Ibrahim, et le voilà parti, en août 1812, au cœur de la fournaise, sur une piste abandonnée de l'actuelle Jordanie, flanqué d'un guide méfiant et d'un âne croulant sous les ballots.

Johann Burckhardt est ainsi, depuis sept siècles, le premier Européen à s'engager dans le défilé du Siq, une faille de 200 mètres entaillant la montagne.

Après une bonne demi-heure de marche sur le sable, à l'ombre fraîche de la falaise, il aperçoit brusquement une façade monumentale sculptée dans le grès rose. Prudent, il cache sa stupéfaction : les Bédouins du cru sont en effet jaloux de leurs trésors et n'entendent pas les révéler au monde extérieur. Burckhardt parcourt donc en hâte, et sans dire un mot, l'un des plus beaux sites de l'Antiquité, l'ancienne capitale des Nabatéens, caravaniers de l'encens venus de la péninsule Arabique : Pétra, dont, pendant des siècles, Occident et Orient avaient oublié jusqu'au nom.

Soupçonné par son guide, il sera finalement contraint de repartir le soir même. Question de vie ou de mort. Et c'est ainsi qu'il sauvera également son journal de voyage.

D'autres, tout au long du dix-neuvième siècle, suivront sa trace.

Des lettrés anglais qui apercevront des tombeaux à la longue vue avant d'être chassés sans ménagement. Deux voyageurs français, Léon de Laborde et Linant de Bellefonds, qui, eux, réussissent à y séjourner une semaine. Il est vrai aussi que nos deux aristocrates, vêtus à la mode arabe, avaient mis les petits plats dans les grands pour impressionner les farouches gardiens du site : *drogman* (interprète), aide de camp, domestiques et guides, en tout une véritable caravane composée de « quinze chameaux et dix-huit personnes »...

Se succédant les uns aux autres et émoussant progressivement la méfiance des Bédouins, archéologues américains, assyriologues britanniques et historiens français emprunteront les anciennes pistes caravanières qui, dans l'Antiquité, reliaient Pétra, nécropole majestueuse, entrepôt florissant et ville de près de 30 000 habitants, à l'Egypte, à la Syrie et à l'Asie mineure...

Les chercheurs apprivoiseront à leur manière les tribus locales, et plus aucun gardien de chèvre bdoul ou layathne ne songera à chasser les premiers touristes qui débarqueront ici au début des années 30.

Ce qui n'empêche pas les Bédouins, qui depuis des lustres faisaient paître leurs troupeaux dans l'immense cirque abrité par les falaises sculptées, de se méfier encore des visiteurs étrangers qui fouinent aux abords des grottes où ils vivent. *« Ils sentaient monter une menace, qui parut se concrétiser au début des années 70 »*, explique Anna Ohanessian-Charpin, ethnologue spécialiste des Bédouins bdouls. *« En fait, ils craignaient que le gouvernement jordanien, désireux d'aménager le site pour le tourisme, ne les chasse d'un lieu qu'ils estimaient occuper légitimement. »*

Finalement, la tribu résistera aux plans d'évacuation, négociera et parviendra à un accord : les Bdouls, familles et troupeaux, quitteront leurs grottes pour aller s'installer dans des maisons neuves, sur une colline toute proche et, *de facto*, après moult négociations, ils obtiendront le droit quasi exclusif de développer l'accueil des touristes sur le site. Petits cafés blottis dans des grottes, échoppes à l'air libre, chevaux, chameaux, carrioles pour les balades et, plus récemment, coopératives autogérées de restaurants... Chaque matin, à pied ou en 4 × 4, les Bdouls quittent leur village de « sédentarisation » pour rencontrer des visiteurs venus du monde entier. Le ministère jordanien du tourisme et des antiquités estime que Pétra reçoit, en moyenne, 4 000 visiteurs par jour.


F. ELKOURY/RAPHO
Au débouché du défilé du Siq, le Khazneh

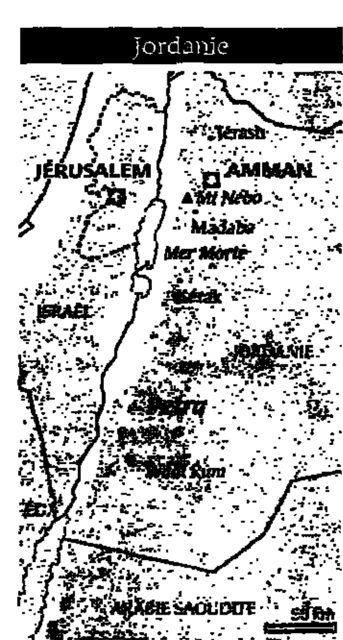
Les Bdouls ont tous appris l'anglais *in situ* et ils ont, des divers visiteurs, une opinion bien établie : les Japonais posent des questions mais n'achètent pas ; les Italiens s'amusent, racontent des histoires et finissent par acheter ; les Israéliens chipotent les prix et se font parfois humiliants ; quant aux Français, ils sont radins...

Il est vrai, à leur décharge, qu'à l'exception des bouteilles remplies des sables colorés de Pétra la plupart des souvenirs vendus sur place (des *« os de chameaux »* aux bijoux) sont directement importés de... Malaisie !

Invités, depuis un demi-siècle, à dévoiler les mystères d'une nécropole au charme irrésistible, les Bdouls ont, année après année, ciselé une histoire.

Leur histoire. Les touristes voulaient voir en eux les descendants de ces Nabatéens qui non seulement sculptaient merveilleusement mais étaient aussi des ingénieurs hydrauliques hors pair, des amateurs de théâtre, de bonne chère et de beauté... Qu'à cela ne tienne. *« Oui, nous sommes les descendants des Nabatéens »*, affirme, avec conviction, Dakhilallah, un Bdoul d'Oum Sayyun, le nouveau village de sédentarisation. Et de confirmer : *« C'étaient des génies. »* Il a appris à travailler à treize ans, sous la houlette d'une archéologue anglaise.

La cinquantaine aujourd'hui, il dirige une équipe d'ouvriers chargés de dégager les ruines



d'un temple immense, tout près de l'ancienne voie romaine. Sa passion pour la sculpture l'a poussé à se cultiver, et le voilà à présent qui restaure le passé de ses ancêtres, tout en assurant l'avenir de ses enfants. Un itinéraire qui reflète assez bien celui de l'ensemble des trois cents chefs de famille bdouls.

Certes, il lui arrive encore de regretter de ne plus dormir sous la lune, mais il apprécie l'eau courante, les écoles et toutes les facilités offertes par un village où il agrandit sans cesse la maison que lui a donnée le gouvernement. Sa porte est ouverte au voyageur, qu'il invite volontiers à venir boire un thé tout en bavardant. *« Pétra*, confirme-t-il, *c'est pour nous comme un puits de pétrole, mais nous devons préserver notre dignité et transmettre aux visiteurs les valeurs de nos ancêtres... »*

Marie-Odile Delacour

La vallée des tombeaux

IL Y A D'ABORD LA BEAUTÉ DES LIEUX. On en prend vraiment la mesure d'au-dessus, lorsqu'on arrive d'Aqaba, le long d'une route escarpée. On surplombe une mer pétrifiée, comme si la tempête s'était figée. Là se cache la vallée des tombeaux. Il y a bien sûr la topographie du site : une véritable forteresse naturelle où aucune route ne menait encore dans les années 60. Et puis il y a cette énigme : quelle force secrète a pu inspirer aux Nabatéens, caravaniers de l'encens venus du Yémen deux ou trois cents ans avant Jésus-Christ, ces quelque huit cents façades aux proportions gigantesques, sculptées dans la montagne ? Quelle inspiration sacrée, quels désirs de grandeur et d'éternité ?

Pasteurs nomades, les Nabatéens sont devenus des citadins, transformant une ville qui a pu abriter jusqu'à 30 000 habitants en un immense entrepôt sur la route des grandes caravanes de l'Orient. L'eau, partout présente, était acheminée par des canalisations vers des piscines et des réservoirs. L'historien grec Strabon précise que le mot « nabatéen » signifie spécialiste de l'eau. A Pétra, il y a encore l'espace, cet immense cirque naturel où, malgré l'afflux des visiteurs, il est toujours possible de se retrouver seul. Et cette sensation d'être minuscule au pied des façades somptueuses couronnant une envolée de marches taillées dans le rocher. Mystère de ces façades qui ne décorent que des caves fraîches où il ne reste rien, hormis le travail de l'érosion sur les couleurs vives de la roche, mais où l'on sait que les Nabatéens organisaient des banquets en l'honneur de leurs défunts.

Il y a enfin cette étrange proximité entre la vie et la mort : l'ancienne ville de Pétra, dont ne subsistent que les ruines romaines (théâtre, route pavée, arc de triomphe, palais), était en effet construite au milieu des sépultures silencieuses.

M.-O. D.

Carnet de route

■ ACCÈS. Trois vols hebdomadaires directs Paris-Amman avec Royal Jordanian Airlines (tél. : 01-42-44-45-80), à partir de 3 242 F A/R, et Air France (0802-802-802), à partir de 3 347 F A/R. Pétra, à trois heures de route au sud d'Amman, se visite toute l'année, y compris en été où la moyenne montagne tempère la chaleur.

■ CIRCUITS. Pétra est incontournable. Voyageurs dans les déserts (55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 01-42-86-16-21) y conduit un circuit « Les cités roses du désert d'Arabie » d'autant plus excellent qu'il accorde 3 *jours à Pétra* (12 jours, 10 900 F). Également Aslka (tél. : 01-42-80-41-11) dans 13 jours à 11 500 F, Africatours (agences), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87) dans un combiné Syrie-Jordanie (14 jours, 16 700 F), Clio (tél. : 01-53-68-82-82) dans un 9 jours dont 2 à Pétra (à partir de 8 850 F) et Oriensce (tél. : 01-43-36-10-11) dans un « Royaumes de Jordanie » de 10 jours dont 2 à Pétra (10 780 F).

■ ÉTAPES. Des dizaines d'hôtels de toutes catégories ont poussé à Wadi Moussa, le village qui « verrouille » le site.

■ VISITE. Partir à l'aube, équipé de bonnes *chaussures de marche*. Prendre le chemin emprunté, il y a presque trois siècles, par Burckhardt. Emprunter le défilé du Siq, en sentir la hauteur au-dessus de sa tête, en respirer la poussière et y écouter les sons résonner sur les parois. Le Khazné (le « *Trésor* »), l'un des décors naturels du film *Indiana Jones*. Ensuite, à chacun d'improviser. Se rendre, par exemple, jusqu'au tombeau d'Aaron, *situé sur* le mont du même nom, de préférence à dos de chameau. Du sommet, le spectacle est biblique avec, noyés dans la brume, la mer Morte, Jérusalem, Israël, la Palestine et la vallée du Jourdain. Les escaliers sculptés dans la montagne conduisent au « Deir », une *tombe-palais* du Ier *siècle* après J.-C. Nombreux monuments, façades, tombes, thermes, théâtres, temples ainsi qu'une nature intacte où seule l'érosion a travaillé la roche.

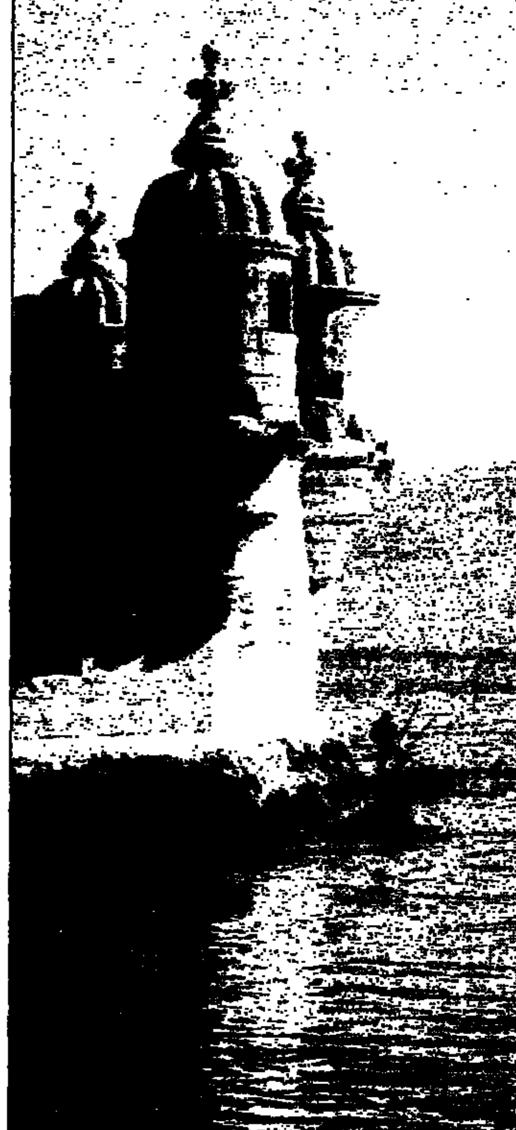
■ LIRE. Michelin met son savoir-faire au service d'une nouvelle collection de guides, NEOS (Nord, Est, Ouest, Sud) ; le format est plus maniable que celui du Vert, et la couverture orange. Parmi les premiers titres, un *Syrie Jordanie*, sobrement illustré, avec cartes et plans (416 p., 120 F). Concomitant, le guide Bleu *Jordanie* (Hachette), élégamment réactualisé. Lire le journal de voyage de Johann Burckhardt et celui de Léon de Laborde dans *Pétra retrouvée, voyage de l'Arabie Pétrée* (Pygmalion, Gérard Watelet éditeur).

■ S'INFORMER. L'Office du tourisme jordanien (12, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 01-42-60-46-91, fax : 01-42-60-48-19, Minitel 3615 Jordanie) n'est pas ouvert au public mais envoie la documentation souhaitée. A l'entrée du site, centre d'accueil des visiteurs.

Un Salon pour les voyages

Avec la tenue, en un même lieu et au même moment, du Salon mondial du tourisme (26 au 30 mars) et du Salon des vacances en France (27 au 29 mars), est présentée l'offre la plus complète de destinations et de produits touristiques. Rendez-vous des amateurs d'évasion tous azimuts, le SMT rassemble la quasi-totalité des voyagistes et des offices du tourisme ainsi que les grands réseaux de distribution. Un « plateau » idéal pour choisir sa destination et sa formule de voyage. A l'entrée, « le Kiosque des conseillers » oriente les visiteurs vers les exposants les plus aptes à répondre à leurs attentes, des experts les renseignent également sur les questions juridiques, la prévention médicale, les contrats d'assistance et d'assurance.

■ Paris Expo, Porte de Versailles, Hall 3. Jeudi 26 et vendredi 27 mars, de 10 h à 21 h. Samedi 28, dimanche 29 et lundi 30, de 10 h à 19 h. Entrée : 50 F, tarif réduit 40 F.




Symphonie en gris majeur

Ici, le ciel ne tient pas en place. Gris-blanc, gris-bleu, il bouge et roule à toute allure

HIGHLANDS
de notre envoyée spéciale

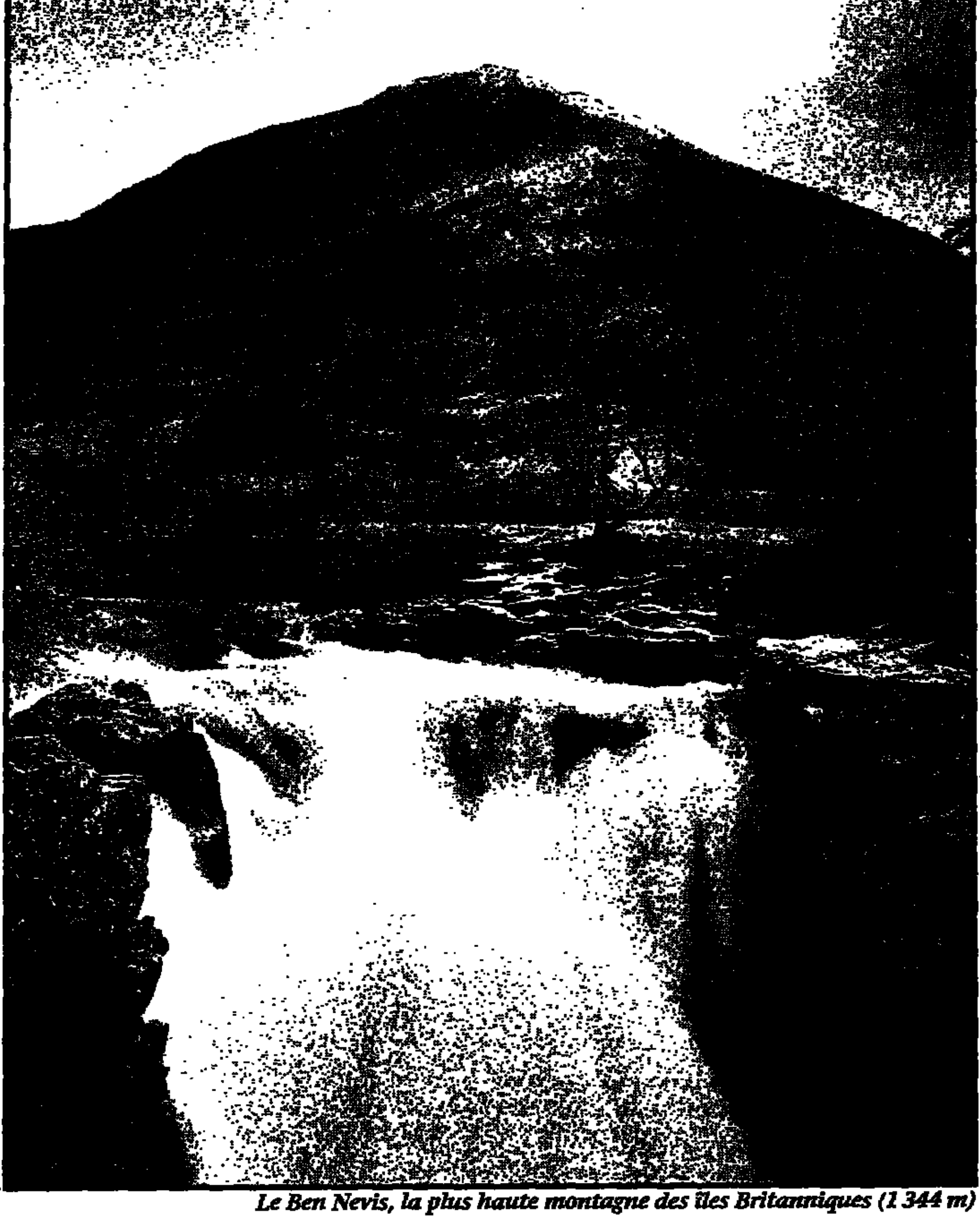
Suspendues entre ciel et mer, effilées comme le sourire du chat de Chester, dans *Alice au pays des Merveilles*, trois îles fantomatiques ont surgi de nulle part, aiguës, noires, évanescentes. Trois hiéroglyphes et puis s'en vont, mangés par le brouillard, cet ogre sans queue ni tête, cet immense rien laiteux où s'est englouti l'horizon. A nos pieds, paraît-il, s'étend le loch Scavaig. Et plus à l'ouest encore, c'est-à-dire droit devant, au large du hameau d'Elgol, dormiraient – pourquoi pas ? – les îlettes de Soay, Canna, Sanday et Rum. Sans oublier les montagnes Cuillins, dressées sur leurs ergots de granit (Red Cuillins) et de gabbro (Black Cuillins), dominant, *« par beau temps »*, toute l'île de Skye. Par beau temps ? Laissons rêver les optimistes.

Pour l'heure, on n'y voit goutte. Ou, plus exactement, on y voit gris. Non pas « un » gris, mais une infinité de gris, du plus sombre au plus lumineux, du plus glacial au plus sensuel, du plus charbonneux au plus diaphane. Un incessant remue-ménage. Car, ici, en Ecosse, le ciel ne tient pas en place. Gris-blanc, gris-bleu, teinté de cuivre ou de safran, il bouge et roule à toute allure, brillant comme le mercure, maussade comme l'acier, tendre comme la nacre. Il lui arrive même, au mois de juin surtout, de s'oublier un peu et de virer au bleu, parfois, *my God !* pendant des heures.

Mais nous n'en sommes pas là. En ce début d'été, le brouillard est coriace. Devant la minuscule école d'Elgol, une barque orange, posée sur l'herbe, sert de plate-bande aux mauvaises herbes. C'est à peu près le seul attrait de ce village du bord de mer, lieu de départ obligé pour les croisières sur le loch Coruisk, un ancien lit de glacier, enfoncé comme un clou dans le massif des Cuillins. Pour s'embarquer, il faut compter 12 livres par personne ; le voyage dure un peu plus de deux heures. Mais le jeu en vaut la chandelle.

Tandis que le bateau glisse lentement sur l'eau noire, longeant les rives moussues et les hautes falaises de pierre, des colonies de phoques, mollement allongés sur leurs îlots rocheux, observent d'un oeil rond les étranges visiteurs qui pénètrent sur leur territoire. Un héron, perché sur la rive, tend le cou et hésite avant de prendre son envol. Le capitaine du bateau a coupé le moteur. Le silence n'est rompu que par le rire des mouettes. Les phoques gigotent un peu. C'est l'heure de la sieste. Une mère surveille son petit en train de faire trempette, sans même lever le museau vers les intrus. Ces derniers, pour un peu, seraient presque déçus. Quelle extravagante contrée, si déserte, si paisible, que les bêtes dites sauvages ne s'enfuient même pas à l'approche des humains ! D'un bout à l'autre de l'Ecosse, de l'île de Skye aux Highlands, le même miracle se répète.

Au bord du loch Ossian, dans la région de Fort William, biches et cerfs viennent brouter devant l'entrée d'une vaste bâtisse en bois. C'est une auberge de jeunesse, la seule habitation sur cette rive du lac. Il n'y a pas l'eau courante, le confort est rudimentaire et aucune enseigne de pub ne pointe à l'horizon. Somptueuse, la nature se suffit à elle-même, mariant l'orgueil rocailleux des Alpes aux douceurs moirées de l'Irlande. Résultat : pour réserver une chambre, mieux vaut, dit-on, s'y prendre... un an à l'avance. Les seules voies d'accès à ce paradis (pas tout à fait) perdu, noyé dans le vert moelleux des prairies et celui, plus sec, des montagnes boisées qui l'encadrent, se résument à une piste en terre qui fait le tour du lac, à des sentiers de randonnée qui serpentent vers les cimes, et à une gare minuscule (Corrour Station), oubliée au milieu de la lande. Dans la guérite en bois qui sert de salle d'attente, une affiche met en garde contre les dangers de l'hypothermie et détaille les moyens de la combattre. Ici, l'hiver, la neige monte parfois jusqu'au faîte des maisons. Quand il y a des maisons...


J.-R. GILSON
Le Ben Nevis, la plus haute montagne des îles Britanniques (1 344 m)

Royaume des marcheurs, l'Ecosse, au contraire de la Bretagne, est peu peuplée et, par voie de conséquence, peu construite. L'étroitesse des routes goudronnées en témoigne, comme, *a fortiori*, l'incroyable courtoisie des automobilistes, allant jusqu'à saluer d'un signe de la main les piétons dont ils troublent la quiétude. Bien sûr, il y a les châteaux, hantés de préférence. Celui de Campbell, dans les Ochil Hillfoots, où l'ombre de Cromwell rôde encore ; celui de Threave, dans les environs de Rockcliffe, austère joyau du XIV[e] siècle ; celui de Stalker, l'une des ruines les plus romantiques de la région d'Argyll... Impossible de tous les citer, tant ils sont nombreux, vestiges de temps illustres où les chefs de tribus – pardon, de clans – imposaient leur ordre et leur loi.

Mais il est d'autres traces, plus modestes, ridelles de pierre enfouies sous la verdure, que l'on découvre, au gré d'une promenade, et qui racontent, pour peu qu'on s'en enquiert, la vie des petites gens, paysans sans terre et fermiers sans droits, poussés à l'exil par les guerres, les famines ou par la politique de « nettoyage » des terres (les fameuses *« clearances »*), imposée de force, dès le début du XIX[e] siècle, par les propriétaires. Plus rentables que les hommes, les troupeaux de moutons (notamment les moutons à tête noire, « importés » d'Angleterre) eurent vite fait de conquérir les landes de bruyère et d'ajoncs. Dans le seul comté du Sutherland, 15 000 habitants furent chassés, dans des conditions extrêmement brutales, entre 1807 et 1821. Sur l'île de Skye, la population, estimée à plus de 30 000 habitants avant 1745, ne dépasserait pas aujourd'hui les 8 000 – dont beaucoup de *white settlers*, expression par laquelle les autochtones désignent perfidement les « colons » anglais.

Ecosse

Elgol
Culloden
Loch Lomond
Glasgow
Edimbourg
Mer du Nord

Pour ceux que ce pan de l'histoire écossaise intéresse, un détour s'impose par le musée de Colbost, au nord-ouest de l'île de Skye. Le mot musée est-il trop fort ? A priori, l'oeuvre de Peter McAskill, fondateur du lieu, se résume à une petite bicoque de pierre, couverte d'un toit de chaume, réplique exacte de l'habitat rural du siècle dernier – avec feu de tourbe, banc de bois et rouet poussiéreux – sans oublier, dans un minuscule cabanon voisin, les précieux alambics d'une distillerie clandestine. Moins folkloriques sont les récits et extraits de presse, accrochés aux murs. Ils relatent le long – et souvent vain – combat des petits fermiers, les *crofters* (de *croft*, lopin de terre), la révolte des années 1880, l'humiliation, la rage et la rancoeur toujours vivaces à l'encontre des *landlords* et de leurs alliés de Londres.

Pour méditer sur cette triste et passionnante épopée, rien de tel qu'un thé brûlant au Three Chimneys Restaurant, haut lieu de la gastronomie locale, célèbre pour ses puddings à la marmelade. Encore que les milliers de touristes qui, chaque été, visitent le loch Ness ou les îles Hébrides ne soient pas vraiment des gourmets fanatiques. Ceux que l'on croise au sommet du Ben Nevis, la plus haute montagne des îles Britanniques (1 344 mètres), parlent anglais mais aussi polonais, allemand ou tchèque. L'ascension de ce pic fait partie du rituel. Certains viennent en famille. D'autres y promènent leur chien. Un habitant de la région, Kenny Campbell, natif du Ross-Shire, a réussi à transporter sur ses épaules, jusqu'à la cime, une charrue, puis un orgue à pédales, et, plus récemment, un tonneau de bière – chacune de ces performances donnant lieu à des quêtes fructueuses en faveur d'associations caritatives. On n'est pas obligé de suivre son exemple.

Les quelque trois heures de grimpette qu'exige la conquête du Ben Nevis sont suffisamment éprouvantes, surtout en plein brouillard, pour s'épargner ces coquetteries. Se contenter, plus humblement, d'y monter un sandwich. Ou une fiole de whisky de malt. Le paysage, lunaire, le mérite amplement. Pas de château hanté là-haut, mais les restes d'un observatoire météorologique, qui fonctionna entre 1833 et 1904. Lire les compte-rendus de l'époque consolera, peut-être, les nostalgiques des ciels torrides. En 1888, le mois le plus ensoleillé fut juin *« avec un peu plus de huit heures d'ensoleillement par jour »*, le plus sombre fut – naturellement – décembre, *« avec seulement une heure d'ensoleillement par jour »*. Pour 1998, les paris sont ouverts.

Catherine Simon

Carnet de route

■ **ACCÈS.** En avion, vols quotidiens au départ de Paris à destination d'Edimbourg, de Glasgow, d'Aberdeen et d'Inverness. Compagnies *concernées* : Air France (tél. : 0802-802-802), British Airways (tél. : 0802-802-902), British Midlands (tél. : 01-48-62-55-65), KLM et Air UK (tél. : 01-44-56-18-08). En bateau, aucun départ de France. La compagnie P.O. North Sea Ferries, que l'on peut joindre à Paris (tél. : 01-44-94-20-40), propose des liaisons quotidiennes entre Zeebrugge, en Belgique, et le port de Hull, au nord de l'Angleterre. Aller-retour pour une personne, sans véhicule, à partir de *420 F ; transport du véhicule, à partir* de 750 F.

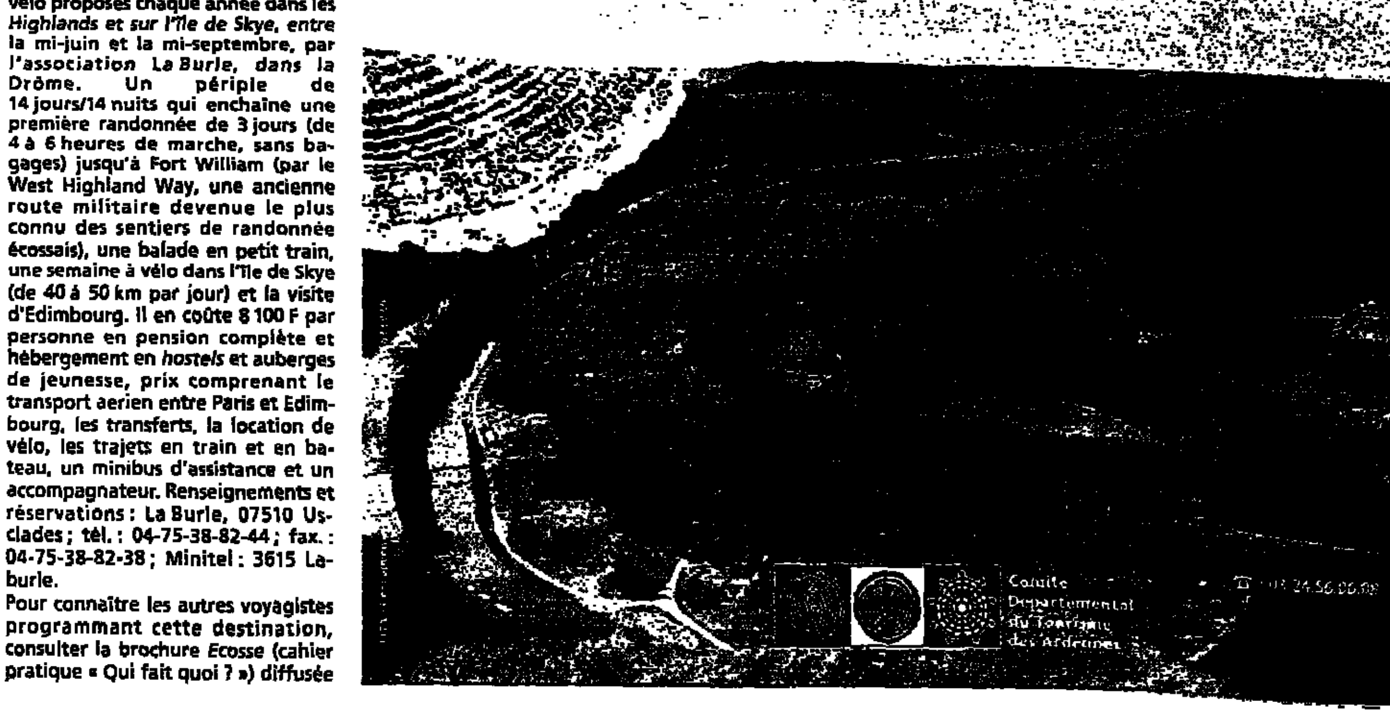
■ **CIRCUIT.** Ce reportage a été réalisé *sur le modèle des circuits à pied et à* vélo proposés chaque année dans les *Highlands et sur l'île de Skye*, entre la mi-juin et la mi-septembre, par l'association La Burle, dans la Drôme. Un périple de 14 jours/14 nuits qui enchaîne une première randonnée de 3 jours (de 4 à 6 heures de marche, sans bagages) jusqu'à Fort William (par le West Highland Way, une ancienne route militaire devenue le plus connu des sentiers de randonnée écossais), une balade en petit train, une semaine à vélo dans l'île de Skye (de 40 à 50 km par jour) et la visite d'Edimbourg. Il en coûte 8 100 F par personne en pension complète et hébergement en *hostels* et auberges de jeunesse, prix comprenant le transport aerien entre Paris et Edimbourg, les transferts, la location de vélo, les trajets en train et en bateau, un minibus d'assistance et un accompagnateur. Renseignements et réservations : La Burle, 07510 Usclades ; tél. : 04-75-38-82-44 ; fax. : 04-75-38-82-38 ; Minitel : 3615 Laburle.

Pour connaître les autres voyagistes programmant cette destination, consulter la brochure *Ecosse* (cahier pratique « Qui fait quoi ? ») diffusée par la Maison de la Grande-Bretagne *(adresse ci-dessous)*.

■ **SAVEURS.** *Goûter la Scots broth*, une soupe de céréales (lentilles, *pois, orge, avec un peu de viande de* mouton) servie dans tous les bons bistrots et les plus humbles *tearooms* de village, à l'instar du saumon grillé ou de l'inévitable et délicieux *haggis*, la fameuse panse de brebis farcie, quintessence de la cuisine écossaise.

■ **LIRE.** Les romans de Walter Scott, pour se mettre dans l'ambiance. Le Routard et le Visa *Ecosse* (Hachette), pour les renseignements pratiques, *ainsi que le Grand Guide de l'Ecosse* (Gallimard) et le Guide vert Michelin. *Scotland* (Rough Guides), pour l'information historique. *L'Ecosse avec Kenneth White* (Guides Flammarion) et le Petite Planète *Ecosse* *(Seuil), pour l'atmosphère*. A consulter également, le nº 33 (septembre 1988) de la revue *Autrement*, consacré à l'Ecosse.

■ **S'INFORMER.** Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris ; tél. : 01-44-51-56-20 ; Minitel : 3615 British. S'y procurer la brochure sur l'Ecosse, complète et illustrée, avec descriptions des grandes régions et cahier pratique très étoffé, ainsi que celle traitant des hébergements.



Nessie es-tu là ?

Le Loch Ness, sept milliards de mètres cubes d'eau où barbote un monstre lunatique

INVERNESS
de notre envoyée spéciale

Les Highlanders ont fait l'équivalent du pari pascalien sur l'existence de Dieu. En pariant, pour leur part, sur celle du monstre du loch Ness, le dénommé *Nessiteras rhombopteryx*, plus connu sous son affectueux diminutif de Nessie. Prompts à neutraliser sceptiques et railleurs, les responsables du tourisme local, qui semblent pratiquer à la fois l'intox et la méthode Coué, vous servent ce postulat d'une belle hypocrisie, impossible à démontrer autant qu'à récuser : Nessie fait tous les jours deux apparitions, cinq minutes avant votre arrivée et cinq minutes après votre départ...

Essayez de les prendre en défaut là-dessus et ils seront sans pitié pour votre prononciation. Ah, mais c'est qu'un loch (lac allongé occupant le fond des vallées d'Ecosse), ça se mérite, et d'abord par l'effort qu'il faut pour éructer ce « kh » caverneux, n'ayant d'équivalent que dans la phonétique arabe. Sitôt sorti des faubourgs de Glasgow, on entreprend de s'exercer. Et il y a de quoi faire avec loch Lomond, très couru par les plaisanciers qui cabotent entre ses îles, loch Long, réserve navale durant la dernière guerre et qui abritait tout récemment encore des sous-marins atomiques, loch Fyne, bordé de bars à huîtres, loch Awe, le plus long et le plus limpide d'Ecosse, loch Lochie, de loin le plus éprouvant pour la glotte, et la kyrielle de lochans (petits lacs) qui se succèdent en fondu enchaîné, encaissés entre les rondes collines laissées par des glaciers qui eurent l'art et la manière de polir et galber leurs roches précambriennes, vieilles de trois cent millions d'années.

Sauvage splendeur d'un paysage boisé d'épicéas, de mélèzes et de pins calédoniens, le seul conifère du cru. Une chape de nuages plombera ses couleurs en de ténébreux dégradés de bistre et d'anthracite, mais que brille un glorieux soleil et vous lui trouverez une grâce, une suavité de Suisse italienne. Mieux encore : certains jours, la teinte du Loch Awe approchera d'un bleu des mers du Sud. Le climat est d'ailleurs plus amène qu'on ne croirait dans ces parages, et Inverewe peut, à bon droit, revendiquer les palmiers les plus septentrionaux de la planète.

De conversations entre le guide et le chauffeur en panneaux qui, à partir d'Inveraray, deviennent bilingues, on a vite grappillé les quelques termes d'un indispensable petit lexique de gaélique (*pen* pour montagne, *aber* pour embouchure, *dum* pour fort, *glen* pour vallée, etc.), parfois parasité par des mots d'origine viking, dont l'omniprésent *inver* qui signifie, lui aussi, embouchure. La grande affaire de la région, c'est le Great Glen, stigmate majeur laissé par la dernière période glaciaire. Le loch Ness occupe cette gigantesque faille qui traverse l'Ecosse en diagonale sur une quarantaine de kilomètres. Sept milliards de mètres cubes d'eau qui, à en croire le Scottish Tourist Board, pourraient engloutir trois fois la population du globe ! De quoi, en attendant, loger confortablement une gent piscicole faite d'ombles chevaliers, de truites, de saumons et autres anguilles, espèces des plus triviales en regard d'un hôte d'exception, Nessie, Mathusalem des profondeurs de type plésiosaure – un saurien fossile de l'ère secondaire –, selon le naturaliste Sir Peter Scott, ancien président du World Wildlife Fund.

Pour se donner toutes les chances de le surprendre, s'il lui prenait fantaisie de quitter sa couche de limons abyssaux, il n'est pas de meilleur belvédère que le château d'Urquhart, ruine altière du XIIIe siècle qui, les pieds dans l'eau du loch, découpe contre le ciel une silhouette de burg hugolien. C'est dans ses environs, au bout du promontoire, qu'en 565, un évangélisateur qui allait devenir saint Columban fut le premier à voir l'*aquatalis bestia* à la tête emmanchée d'un long cou serpentin.


J.-R GILSON

Le château d'Urquhart, belvédère idéal pour surprendre le monstre du loch Ness

Sur la rive d'en face, le Père Gregory, un des douze moines bénédictins qui vivent dans Fort Augustus Abbey, l'aperçut lui aussi en 1976. Mais le Père Benedict contesta son témoignage. Et la controverse déchira autant la petite communauté que le sexe des anges avait autrefois divisé les théologiens de Byzance. *« Peut-être*, fut-il conclu avec une grande hauteur de vues, *peut-être après tout l'existence ou la non-existence de Nessie nous enseigne-t-elle qu'il faut parfois savoir à la fois croire et douter. »*

Citadelle édifiée après le soulèvement jacobite de 1715 et convertie en abbaye en 1876, Fort Augustus se veut aujourd'hui le gardien de la mémoire de l'Ecosse avec un musée qui raconte l'histoire du monachisme dans la région, mais aussi celle du système clanique dans les Highlands. Durant le parcours, on est prié de ne pas gêner les moines recueillis dans la chapelle voisine. Des moines qui, grâce à Nessie, n'en affichent pas moins une solide volonté d'être dans le siècle. Ce drôle de paroissien a ainsi inspiré au Père Tony un jeu de société intitulé Nessie's Hunt (« La chasse à Nessie »). Et le Père Andrew, qui alimente une station de radio en prévisions météorologiques, s'est spécialisé dans l'étude du microclimat créé par les couches profondes d'eau froide du Loch Ness. Quant aux touristes, ils sont invités à explorer les lieux à bord de bateaux de croisière qui partent quotidiennement de l'embarcadère du fort. La chasse à Nessie est bien ouverte, et des équipes de la télévision japonaise se relaient à longueur d'année, non loin de là, dans l'attente de ce qui, jusqu'ici, a fait plutôt figure de non-événement.

Le monstre existe pourtant. On peut le rencontrer, grandeur nature et barbotant dans un lochan, à l'entrée de l'exposition officielle consacrée au « Monstre du loch Ness », à Drumnadrochit. Un musée dont la conception est une prouesse de fieffés casuistes. De précautionneux points d'interrogation ornent ses portes et un commentaire à la rhétorique insidieuse (il n'affirme pas plus qu'il ne dément) n'aide guère le visiteur à se faire une religion. Tout est dit, néanmoins, sur la longue traque de Nessie : comment furent confondus les farceurs qui avaient trafiqué nombre de photos sensées le montrer, comment fut créé, en 1962, le Loch Ness Investigation Bureau, comment universitaires et autorités gouvernementales sont, aujourd'hui, impliqués dans des recherches utilisant, depuis 1987, les techniques les plus sophistiquées, avec, notamment, quelque mille cinq cents heures de balayage au sonar des eaux tourbeuses du loch. A l'embuscade passive des origines a succédé une prospection active de l'environnement.

Un magasin de produits dérivés jouxte évidemment le musée et on en repart avec un monstre patibulaire ou souriant, habillé de peluche ou du folklorique tartan. En fait, Nessie doit exister, coûte que coûte. Ainsi l'a voulu une région dont la beauté aurait pu suffire à combler le touriste, mais qui n'en a pas moins décidé de faire l'union sacrée autour de lui et de vivre à ses crochets. A commencer par les hôteliers qui, passées les affres hivernales, attendent impatiemment la « saison idiote » (*« the silly season »*), c'est-à-dire l'été, quand se multiplient les témoignages oculaires et enfle la rumeur. Au Knockie Lodge Hotel, guère plus qu'un élégant manoir mais où l'accueil de Brenda et Ian Milward – petits plats Wedgewood dans les grands – est d'authentiques châtelains, la conversation d'après dîner roule invariablement sur le monstre, incontournable sujet imposé. Mr. Milward cite d'abord un témoignage maison, celui d'une femme de chambre qui avait la tête bien faite et n'en jurait pas moins de l'avoir vu. Suit une statistique un rien élémentaire : il y a en Ecosse cinq millions d'habitants, dix millions de moutons et un seul Nessie (tant pis pour les vaches, qui, pourtant, sont partout, notamment dans la prairie, en contrebas, en longue toison blond vénitien). En conclusion, un vœu (celui qu'on ne fasse jamais la lumière sur Nessie) et quelques plaisanteries bien rodées. On tente en vain d'en placer une et l'on enrage que certains jeux de mots soient proprement intraduisibles. Par exemple ce conseil de Pierre Dac, comme fait sur mesure pour un pays dont les habitants sont réputés regarder à la dépense : *« N'achetez jamais de tissu écossais, écossez-le vous-même. »* Il restera hermétique au maître des lieux, justement vêtu d'un kilt, Ecosse oblige.

Se rendre, le lendemain, à Culloden, c'est tout apprendre sur les vieux clans et leurs tartans rien moins qu'interchangeables. Culloden, morne plaine – la lande marécageuse de Drumossie, piquetée de bruyères blanches –, paysage d'après la bataille, celle qui, en 1746, marqua la disparition d'un style de vie dont faisait partie le port du tartan. Elle dura moins d'une heure et s'acheva sur le massacre de mille deux cents Highlanders qui, derrière Bonnie Prince Charlie, avaient rêvé de rétablir la dynastie des Stuarts sur le trône d'Angleterre. S'ensuivit une sorte d'épuration ethnique, implacablement conduite par William Augustus, duc de Cumberland. S'il vous arrive de cueillir un œillet de poète (*« sweet William »* en anglais), sachez que cette fleur a reçu ici le sobriquet vengeur de « Willie-le-malodorant ». Car les Highlanders ont le passé chevillé au cœur et le ressentiment tenace. Deux siècles et demi après Culloden et la disparition des clans, les vieilles détestations subsistent. A l'entrée d'un pub de Glencoe, le Clachaig Inn, un écriteau n'annonce-t-il pas, sans ménagement, que les *Campbell* n'y sont pas les bienvenus...

Mirèse Akar

Irréductibles jacobites

LES HIGHLANDS étaient le fief des jacobites (de *Jacobus*, Jacques, en latin), partisans des Stuarts, écartés du pouvoir par la maison de Hanovre. Ils n'avaient accepté ni l'Acte d'établissement de 1701, qui réservait la couronne d'Angleterre à un prince protestant, ni l'Acte d'union de 1707, qui, en créant le royaume de Grande-Bretagne, supprimait le Parlement d'Edimbourg et mettait fin à l'indépendance de l'Ecosse.

En 1715, un an après le couronnement de George Ier, les irréductibles légitimistes du comté de Mar soulevèrent la région en faveur de Jacques III Stuart qui, battu par le comte d'Argyll à Sheriffmuir, fut finalement contraint de regagner le continent. Dépêché sur place en 1724 pour désenclaver les Highlands et prévenir toute tentative de sédition, le maréchal George Wade devait y construire quelque 400 kilomètres de routes ainsi que vingt-huit ponts destinés à relier Fort William, Fort Augustus et Fort George. En juillet 1745, Charles-Edouard Stuart, dit Bonnie Prince Charlie, dit le Prétendant, quittait Rome – où il était né en 1720 – pour débarquer sur une île des Hébrides, bien déterminé à s'emparer de l'Ecosse. Au cours d'une fulgurante campagne, il prit Edimbourg et poussa jusqu'à Derby. Le 16 avril 1746, ce fut pourtant la déroute de Culloden, en partie due à l'indiscipline de ses troupes. Quelque 500 soldats venus d'outre-Manche s'étaient engagés à ses côtés, ultime geste de solidarité de la France à l'égard de l'Ecosse, dans le droit fil de la « Vieille Alliance », scellée entre les deux pays à l'époque des croisades.

A part leurs prétentions dynastiques, définitivement balayées, les Highlanders laissèrent dans la bataille tous leurs particularismes, et jusqu'au droit de jouer de la cornemuse. Ils n'en continuèrent pas moins à sacrifier à un rituel ésotérique : placer leur verre au-dessus de l'eau quand ils portaient un toast à leur roi pour signifier que celui-ci se trouvait toujours au-delà de la mer.

M. A.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Vols quotidiens Paris-Glasgow avec British Airways (tél. : 0802-802-902), Air France (tél. : 0802-802-802) et KLM-UK (tél. : 01-44-56-18-08) à partir de 1 290 F A/R + 170 F de taxe. British Airways assure aussi trois liaisons quotidiennes Paris-Inverness via Londres : 2 400 F A/R + taxe.

■ **ÉTAPES.** *Le Ballachulish* (tél. : 00-44-1855-811606), sur le loch Leven : chambre de 370 F à 500 F. Le Corriegour Lodge Hotel (tél. : 00-44-1397-712685), sur le loch Lochy, belle demeure seigneuriale : de 500 F à 630 F. A Fort Augustus Abbey (tél. : 00-44-1320-366233), les moines proposent des chambres spartiates pour environ 200 F. *L'Old Pines* (tél. : 00-44-1397-712324), dans le Great Glen, un « restaurant avec chambres » (de 500 F à 700 F). Le Knockie Lodge Hotel (tél. : 00-44-1456-486276), un charmant manoir au nord des Highlands : environ 650 F et une table raffinée. Le loch Torridon Hotel (tél. : 00-44-1445-791242), ancien relais de chasse : 750 F.

■ **LIRE.** Le Guide bleu, les guides Visa, Routard et *Une semaine en Ecosse* (Hachette). *Le Grand Livre de l'Ecosse* (Gallimard). Le Guide Michelin, le Berlitz et, à paraître en avril, *Voyage en Ecosse*, de Jean-Yves Montagu (La Renaissance du livre/Casterman), un guide « écrit » avec cartes et nombreuses photos. Sur place, les excellentes plaquettes sur le château d'Urquhart, *l'histoire du monstre du loch Ness* et Culloden. Pour se mettre dans l'ambiance, les poèmes de Robert Burns et deux œuvres de Walter Scott, *Waverley* et *L'Antiquaire*. Pour tout savoir sur les clans, *Highlanders*, de Fitzroy Maclean (Gallimard), auteur d'une histoire de l'Ecosse et d'une biographie de Bonnie Prince Charlie. Enfin, édité par le Musée des beaux-arts du Havre, le catalogue de l'exposition d'Anthony Freestone, artiste franco-britannique qui interprète savamment les motifs des tartans.

■ **S'INFORMER.** La Maison de la Grande-Bretagne (19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20 et 3615 British) diffuse d'excellentes brochures sur l'Ecosse.

En famille

Un inventaire des diverses formules de vacances qui s'offrent aux parents

Encore un peu de patience et l'heure des vacances de Pâques va sonner. Quelques semaines plus tard, ce sera au tour de celles d'été. En fait, c'est avec une régularité de métronome que, toutes les six semaines environ, les vacances desserrent le carcan scolaire pour quelque treize millions d'enfants et d'adolescents. Au total, de longues plages de temps libre qui totalisent une centaine de jours par an. Bénédiction pour les intéressés, pactole pour les professionnels concernés mais casse-tête pour des parents qui, eux, ne bénéficient, dans le meilleur des cas, que de cinq semaines de congé.

Pour ceux qui décident de partir en famille, les formules ne sont pas légion : hôtel, village de vacances, locations, etc. Reste ensuite à espérer que les hébergements en question seront en mesure de proposer un minimum d'activités à cette jeune génération, cible privilégiée du marketing et dont les exigences sont, aujourd'hui, à la hauteur du rôle de prescripteur qui est désormais le leur. Défi de taille quand on sait que cette clientèle sombre facilement dans la déprime dès qu'elle quitte ses consoles vidéo ou ses écrans de télévision. Une affaire sérieuse, donc. D'autant que lorsque les enfants s'ennuient, ce sont les parents qui trinquent. Si les vacances des premiers ne tournent pas rond, il est, en effet, plus que probable que celles des seconds risquent fort d'en pâtir. Ainsi, faire le bon choix en matière d'hébergement est, d'une certaine façon, la clef de vacances familiales réussies. Pour le reste, on relèvera avec satisfaction l'éclosion, un peu partout dans l'Hexagone, de stages de cirque, de golf ou de poney, de festivals de toutes sortes, de parcs à thèmes, d'activités sportives (randonnées pédestres ou cyclistes), de chasses au trésor et de courses d'orientation. Autant d'antidotes aussi séduisants qu'efficaces contre l'ennui.

LES VILLAGES-CLUBS

A tout seigneur tout bonneur. Le tourisme associatif n'a pas attendu en effet la montée en puissance de la clientèle enfants pour développer et renforcer, au fil des années, son accueil familial. Historiquement consacrés aux vacances en famille, ses différents organismes proposent toute la gamme des clubs juniors, du baby-club au club-ado. Mieux, on y pratique des prix inférieurs (de 30 % en moyenne) à ceux du secteur privé et les enfants y bénéficient toujours de réductions de l'ordre de 20 % à 40 % selon l'âge. De plus, et pour être au-dessus de tout soupçon, 560 villages ont adopté une charte de qualité étalonnée de 1 à 3 lutins et qui permet également d'avoir, du premier coup d'œil, une idée précise sur la qualité de l'hébergement (lutin rouge), de l'environnement (lutin blanc) et des services et loisirs (lutin bleu) proposés. Enfin, ses villages couvrent les 22 régions de France et certains organismes n'ont pas hésité à traverser l'Atlantique pour aller en ouvrir une poignée sous le soleil des Antilles. Dans ce sillage, le secteur commercial propose, lui aussi, quelques très beaux fleurons mais, rentabilité oblige, montagne et littoral en sont les seuls bénéficiaires.

■ VVF :
DE 3 MOIS À 18 ANS

La plus puissante et la plus connue des associations compte quelque 120 villages à la montagne, à la mer et à la campagne. L'embarras du choix, donc. Mais ce sont les *Villagiums* qui, avec leur formule hôtelière en demi-pension ou pension complète, proposent aux jeunes les animations les plus variées. Les Gîtes clairs, eux, se contentent souvent d'offrir un hébergement en appartements ou en gîtes avec une quinzaine d'heures seulement d'animation hebdomadaire. A mi-chemin, les Canterelle programment 20 heures d'activités juniors hebdomadaires. Sous le signe de Léonard, la mascotte, on s'initie aussi bien à la voile qu'au Net ou encore au cirque et à l'astronomie. Parmi nos villages préférés, citons Cap-Breton, Giens, Saint-Martin-de-Ré, Trégastel et, à la montagne, Praz-sur-Arly. Prix moyen, en pension complète, dans un Villagium : 2 200 F la semaine pour un adulte. Renseignements au 0-803-808-808.

■ VAL :
LA CARTE VERTE

Champion des villages « au vert », VAL est né en Auvergne. D'où la présence de nombre de ses villages dans la région ou sur les marges du Massif central. En tout, 25 adresses. De la location simple à la pension complète, toutes les formules figurent au catalogue d'un organisateur sérieux qui se fait un devoir d'offrir aux parents et aux jeunes des vacances simples et économiques, dans une ambiance bon enfant. Partout, des miniclubs dès 4 ans et des baby-clubs dans une douzaine de villages. Nos préférés : le village de Tence (Haute-Loire) et celui de Najac (Aveyron). Prix moyen en pension complète : 2 000 F la semaine pour un adulte. Renseignements au 04-73-43-00-43.

■ RELAIS SOLEIL :
DE BEAUX FLEURONS

Moins connue, cette chaîne d'une trentaine d'établissements (son siège est à Annecy) dispose de nombreux atouts. Partout, les jeunes y font l'objet d'une grande attention et ce en journée continue. Une vingtaine de sites proposent des baby-clubs. Quelques établissements affichent des prestations « 3 étoiles », à l'instar du Télémark, à Pralognan-la-Vanoise, du château de Boisseron (Gard) ou, en bord de mer, de l'Arc-en-ciel, sur l'île d'Oléron. Prix moyen en pension complète : 2 000 F la semaine pour un adulte. Renseignements au 04-50-66-65-20.

■ CAP FRANCE :
INTIMES ET TRÈS FAMILIAUX

Opter pour les relais classés « 3 cœurs » parmi la centaine d'établissements équitablement répartis en bord de mer, sur les cimes et à la campagne. On y bénéficie d'un confort maximum, en pension complète ou en location. Les enfants sont en général pris en main dès l'âge de 3 ans, voire 6 mois comme à L'Escandille, à Autrans. C'est sans prétention et plutôt agréable. Prix moyen pour un adulte : 250 F par jour. Renseignements au 01-48-78-84-25.


FRÉDÉRIC BELLAY

La plage, destination privilégiée des enfants

■ VACANCES LÉO-LAGRANGE :
DES SITES REMARQUABLES

Une quinzaine de villages de toutes tailles proposent location d'appartements ou hôtellerie et ouvrent leurs clubs-enfants durant les vacances scolaires. Rare : un village en Provence, à Vaison-la-Romaine, doté d'une nurserie. Un autre en Guadeloupe, au Domaine de la Petite-Anse, mais le miniclub, n'accueille que les 6/12 ans. Prix moyen en pension complète : 2 200 F la semaine pour un adulte. Renseignements au 01-44-53-30-90.

■ LE CLUB MÉDITERRANÉE :
À LA HAUTEUR DE SA RÉPUTATION

Avec, désormais dans son escarcelle, les villages d'Aquarius, le Club Méditerranée est très présent en France avec en été, une quinzaine de villages, dont 6 à la campagne. Orfèvres dans l'art de s'occuper des petits, les mini, junior et petit clubs font feu de tout bois : judo, escrime, école du cirque, cerf-volant, ski nautique, etc. Le Club est, pour le moment, parfaitement à la hauteur de sa bonne réputation. A noter que la présence de baby-clubs n'est pas systématique. En France, on ne les trouve qu'aux Deux-Alpes, à Flaine et à Vittel. En revanche, aux Antilles, Sainte-Lucie accueille les nourrissons. Prix moyen en pension complète, en France : 4 000 F la semaine pour un adulte et des réductions de 20 % à 50 % pour les enfants. A signaler, le domaine de Combelles (Aveyron) et ses maisons de toile, qui affiche un prix nettement plus doux. Renseignements au 0-801-802-803.

■ CENTER-PARCS :
LA CAMPAGNE TROPICALE

Les parents n'apprécient pas toujours cet univers clos où tous les chemins mènent à une gigantesque bulle aquatique, où le niveau sonore peut dissuader les adeptes du calme. En revanche, rares sont les juniors qui ne raffolent pas de ce village de vacances d'un genre particulier où l'on se déplace en vélo et où l'on joue au tennis ou au golf et nage, en plein hiver, dans une température tropicale. Deux sites, l'un en Sologne, l'autre en Normandie. Pratique pour des week-ends et de courtes semaines. Mais les tarifs ne sont pas accessibles à toutes les bourses. Compter 2 160 F pour un week-end de trois nuits en cottage pour quatre personnes, en Normandie, et 5 390 F pour une semaine en avril. Ajouter repas et activités. Renseignements au 01-42-18-12-12.

■ PIERRE ET VACANCES :
DES BÉBÉS CHOUCHOUTÉS

Chez ce numéro un des résidences de tourisme, opter pour les *resorts* si vous recherchez une ambiance, des activités et une animation enfants dignes de ce nom. Une « première » : cette année, les miniclubs fonctionnent 6 jours par semaine, toute la journée. Pour les plus grands, stages de poney, cirque, golf, etc. sont proposés dans certains villages dans le cadre des clubs enfants. Autre nouveauté, trois clubs chouchoutent désormais les bébés, dès 3 mois : Moliets, Cap-Estérel et Port-Bourgenay. De plus, créés, pour la plupart, au cours de ces dix dernières années, ces villages offrent des surfaces plus grandes et bénéficient d'équipements sportifs, de piscines, de terrains de jeu voire de parcours de golf. Nos préférés : Cap-Estérel (si on ne craint pas la foule estivale) et Pont-Royal, si on rêve de détente en famille au pied du Lubéron. Prix moyen pour une semaine, en été, en bord de mer, pour un appartement de 4 personnes : 6 000 F. Renseignements au 0-802-37-37-37.

■ MAEVA-LATITUDES :
DES VILLAGES DE TOUT REPOS

Outre les résidences locatives disséminées en montagne et sur les bords de mer, le tandem Maeva-Latitudes propose aussi quelques vrais villages de vacances avec de vrais miniclubs. Sur la Méditerranée, les plus beaux ont établi leurs pénates en Camargue et dans le Var. Côté campagne, une très bonne adresse : le village du Rouret (Ardèche) où 4 miniclubs (4 à 17 ans) s'épanouissent dans un parc de 70 ha où fleurissent piscines, courts de tennis, appartements à louer et hôtels. A signaler la présence de baby-clubs à Carcans-Maubuisson, Tréboul, Autrans et Mandelieu. Prix moyen : 4 000 F la semaine pour un adulte en pension complète avec des réductions pour les enfants de 20 % à 60 %. Renseignements au 01-46-99-53-53.

■ NOUVELLES FRONTIÈRES :
DES PALADIENS DANS LE COUP

Le voyagiste n° 1 ne pouvait pas rester indifférent à la montée en puissance de la clientèle familiale. Tous ses hôtels-clubs sont donc dotés, désormais, de clubs-enfants en constante amélioration. Dans l'Hexagone, près des cimes, trois adresses : Tignes, les Arcs et Morzine ; sur le littoral, un Paladien en Corse. Aux Antilles, destination qui, grâce à Corsair, filiale du groupe, bénéficie d'un véritable pont aérien, les familles apprécieront particulièrement l'hébergement et les services offerts par le Marouba, en Martinique, et encore plus ceux du dernier-né des Paladiens, le Manganao, en Guadeloupe, près de Saint-François. Les miniclubs y font preuve de dynamisme et d'imagination. Un baby-club accueille les bambins dès 18 mois. Quant aux « ados », ils ne sont pas oubliés non plus. Prix moyen : 2 500 F la semaine pour un adulte, en montagne, l'été. Réductions enfants : 30 % à 50 %. Renseignements au 0-803-333-333.

■ DIVERS

D'autres organismes méritent d'être signalés : Renouveau (tél. : 04-79-75-75-75), LVT (tél. : 01-44-83-83-45), VTF (tél. :04-42-96-86-00), Vacances pour tous (tél. : 01-43-58-95-66) qui proposent des villages-clubs avec miniclubs au-dessus de tout soupçon. Orion, pour sa part, offre des résidences bien équipées pour les familles, en bord de mer et dans les grandes villes. Renseignements au 01-40-78-54-54. Quant aux Eldorador et à Fram, ils sont surtout implantés à l'étranger. On trouve également de bonnes adresses en contactant directement les offices de tourisme des stations.

LES HÔTELS

Côté hôtel, la France est certes en progrès mais on est encore loin de trouver systématiquement des établissements proposant des chambres quadruples « à l'américaine » accueillant parents et enfants pour une somme abordable. Les chaînes hôtelières se sont certes engouffrées dans ce créneau attractif. A noter toutefois que la plupart offrent des gratuités pour un enfant et non pour deux, faute de pouvoir disposer de 2 lits supplémentaires par chambre. Tel est le cas de la majorité des hôtels Mercure, Ibis, Climat ou Campanile. Côté hôtellerie indépendante, c'est une question de chance. Certains hôteliers se mettent en quatre pour accueillir les enfants. D'autres, au contraire, préfèrent manifestement ignorer cette clientèle. Un bon tuyau : les hôtels situés sur ou à proximité d'un parcours de golf sont, très souvent, bien adaptés aux séjours familiaux avec des chambres quadruples, des appartements contigus des menus enfants au restaurant et des aires de jeux.

■ NOVOTEL :
BINGO ! POUR LES ENFANTS

Pionnier et toujours leader sur ce marché, Novotel continue de « faire un tabac » avec sa politique du « zéro franc pour les enfants » : 530 000 enfants de moins de 16 ans y ont, en 1997, bénéficié de la gratuité de l'hébergement et du petit déjeuner. Avec, en prime, la compagnie d'une mascotte aux allures branchées, Dolfi. Sur la centaine d'établissements situés dans l'Hexagone, quelques-uns se trouvent dans des régions touristiques à l'instar de Carnac ou du Touquet qui, par ailleurs, proposent des cures de thalassothérapie aux parents stressés. A signaler une adresse pratique, celle de l'hôtel situé aux Halles, à Paris, où il en coûte environ 900 F la nuit pour un couple et deux enfants. Ailleurs, compter 500 F la nuit. Renseignements au 01-60-77-51-51.

■ HOLIDAY-INN :
LE MODÈLE AMÉRICAIN

Concurrent direct de Novotel, Holiday-Inn (40 établissements en France) dispose d'un atout de taille : la gratuité, ici jusqu'à 19 ans, pour les enfants partageant la chambre des parents. En week-end, les petits déjeuners y sont même gratuits pour les moins de 12 ans. Prix moyen par chambre : 800 F la nuit. A Paris, une adresse précieuse : celle de l'hôtel situé sur le parc de la Villette, à deux pas de la Cité des enfants, des sciences et de la musique. Renseignements au 0-800-905-999.

■ LES LOGIS DE FRANCE :
LA TRADITION

Dans un autre style, la chaîne des Logis de France fait honneur aux familles. Cinq cents de ses membres offrent la gratuité de l'hébergement aux moins de 7 ans, un menu enfants et quelques petits services. Certains établissements vont même plus loin en proposant, par exemple, des activités enfantines spécifiques : randonnée, pêche, pique-nique, etc. Renseignements au 01-45-84-83-84, (pour les 500 hôtels reliés à la centrale de réservation, les autres figurant dans le guide national vendu au prix de 95 F.

■ LUCIEN BARRIÈRE :
LES ENFANTS GÂTÉS

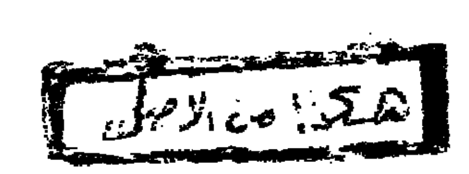
Une animation enfants signée « Lucien Barrière », c'est un luxe mais aussi une garantie de qualité. Durant les vacances scolaires, deux des trois établissements normands du groupe, le Normandy et le Golf, à Deauville, proposent un « forfait famille » avec 50 % de réduction sur la chambre, pour les moins de 12 ans. Egalement programmés des excursions, des pique-nique, des jeux. Comptez 1 000 F, en moyenne, pour la nuit des parents. A La Baule, les 3 hôtels du groupe disposent de clubs enfants et affichent des tarifs spéciaux. Comptez 200 F par jour pour un enfant et 400 F par jour pour un adulte, repas non compris. Renseignements au 02-31-98-66-22 (Deauville), et au 02-40-11-46-46 (La Baule).

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES

Là encore la situation varie d'un lieu à un autre. Certaines chambres d'hôtes ont le sens des enfants, d'autres pas. En consultant l'imposant guide de la Fédération nationale des gîtes ou les guides régionaux, on fera particulièrement attention aux pictogrammes qui y figurent afin de repérer, par exemple, la présence d'une piscine ou d'une aire de jeux ainsi que celle de chambres quadruples, en duplex ou mezzanine, souvent très confortables. Une région bénie : le Midi-Pyrénées où les gîtes adaptés aux enfants (lits, baignoire, espaces clos, etc.) affichent un label en forme de toboggan. Mieux, ils sont recensés dans un petit guide « Accueil-toboggan » que l'on peut se procurer auprès du Comité régional de tourisme. (Renseignements au 0-800-22-02-02).

A noter enfin, pour vous aider dans vos recherches, un guide, *Escapades en famille* (Editions Milan, 128 F) réalisé par l'auteur de ces lignes.

Josette Sicsic



« Colos » nouvelle vague

Une sélection non exhaustive d'organismes de vacances destinés aux jeunes en quête d'indépendance

Ils ne sont encore qu'une petite poignée à partir en vacances sans leurs parents. Un sur dix, tout au plus. Une misère ! Pourtant, les « colos », une formule née à l'aube du siècle, ont pris un sacré coup de jeune. A preuve, ces brochures au look séduisant affichant des formules de séjours à faire blêmir le Club Méditerranée. Au programme : sport à gogo, du tennis au golf en passant par le roller, le foot ou l'escalade. Pour les artistes en herbe, les propositions sont nettement moins étoffées, les vacances destinées aux jeunes, en France, se conjuguant toujours plus avec tennis qu'avec musique. Reste que les mélomanes trouveront de quoi faire des gammes chez des organismes spécialisés dans les séjours musicaux et que les amateurs de théâtre trouveront des formules leur permettant de fouler leurs premières planches et de monter leurs premiers spectacles.

Côté aventure, le choix est copieux. On ne compte plus aujourd'hui les raids itinérants, les chevauchées en montagne, les camps à l'indienne, les stages de chercheurs d'or (mais sans pépites garanties) sans oublier le dernier must : un séjour mi-sportif mi-écolo, consacré à une discipline vieille comme le monde (monter aux arbres) mais que l'on redécouvre aujourd'hui sous le nom d'« accrobranche », un exercice proposé notamment par Temps Jeunes.

Handicap majeur : les « colos » ne sont pas vendues par les grands réseaux de distribution. Organisées par des associations, elles sont pour le moins discrètes en matière de commercialisation. A moins de bénéficier des aides substantielles des comités d'entreprise, des mairies ou des caisses d'allocations familiales, les tarifs pratiqués restent élevés en raison des contraintes draconiennes imposées aux organisateurs en matière d'encadrement.



FRÉDÉRIC BELLAY / CENTRE CCAS

Briefing au centre de voile de Savines-le-Lac (Hautes-Alpes)

■ ASSOCIATION DES CENTRES DE TENNIS POUR JEUNES (ACTJ)

Créée en 1975 pour des enfants très férus de tennis, elle propose aussi des combinés « sports et langues » ainsi que des stages de basket. Amateurs s'abstenir. Renseignements au 7, rue de la Véga, 75012 Paris, tél. : 01-44-75-92-50.

■ ASSOCIATION NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES JEUNESSE (ANSTJ)

Microfusées, robotique, astronomie, figurent au programme de cette association très spécialisée qui soutient aussi un réseau de 500 clubs disséminés dans toute la France. Renseignements au 16, place Jacques-Brel, 91130 Ris-Orangis, tél. : 01-69-02-76-10.

■ AQUARELLE

Une quinzaine de centres proposent des séjours « multi-activités » aux enfants de 4 à 17 ans. Quelques itinérances entraînent aussi les plus grands au fil des routes de France. Renseignements au 3, rue de Verdun, BP 48, 78590 Noisy-le-Roi, tél. : 01-30-80-42-42.

■ CLV / OASIS VOYAGES

Véritable agence de voyages dont les locaux parisiens sont ouverts au public, CLV a fait ses preuves depuis 1973 en organisant des séjours tant en France qu'à l'étranger. A noter, dans ses brochures, des stages d'arts martiaux. Renseignements au 121, rue du Château, 75014 Paris, tél. : 01- 43-20-01-70.

■ CEI / CLUB DES 4 VENTS

Deux brochures par an proposent des séjours linguistiques, mais aussi des séjours de plus en plus variés, en France et à l'étranger. Côté programmes, culture et écologie sont privilégiées. Renseignements au 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 01-40-51-11-71.

■ LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX (CJH)

Un nom un rien démodé pour un organisme qui, fort de ses 30 ans d'expérience, a su néanmoins mettre ses séjours à la page à travers des thèmes très variés. Renseignements au 26, rue Jean-Jaurès, BP 214, 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex, tél. : 01-39-73-41-41.

■ ÉCLAIREUSES, ÉCLAIREURS DE FRANCE

Des séjours parmi les plus accessibles et ouverts à tous contrairement à ce que le nom de l'organisme pourrait laisser penser. Au programme, beaucoup d'imagination et un grand savoir-faire. Renseignements au 12, place Pompidou, 93167 Noisy-le-Grand Cedex, tél. : 01-48-15-17-66.

■ LES FAUVETTES

Ce très bon généraliste doté d'une grande expérience propose une brochure très détaillée conjuguant sport et culture. Renseignements au 10, rue Léon-Jouhaux, 75010 Paris, tél. : 01-48-03-88-50.

■ FNACEM

De vraies vacances musicales pour de vrais mélomanes. La fnacem, passée dans le giron de Vacances pour tous, est une référence en matière de séjours musicaux. Les débutants y sont également les bienvenus. Renseignements au 21, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris, tél. : 01-43-58-98-50.

■ LES GÎTES POUR ENFANTS

Regroupés dans un guide spécial (vendu en librairies au prix de 70 F), ils sont près de 500, en France, à accueillir quelques enfants pour de petites semaines à la ferme. Sympathiques et d'autant plus originaux que ces séjours sont souvent organisés autour d'un thème. Signés « Gîtes de France » ce qui est une garantie de qualité. Renseignements au 59, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 01-49-70-75-75.

■ LES GLÉNANS

La renommée du centre nautique en dit long sur la qualité de ces séjours très sportifs destinés aux passionnés de voile qui pourront aussi bien naviguer en Méditerranée qu'en mer d'Irlande. Attention, il faut avoir 13 ans révolus pour s'embarquer dans cette aventure tonique. Renseignements au 22, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16, tél. : 01-53-92-86-00.

■ JEUNESSE ET MARINE

Comme son nom l'indique, les séjours de cet organisme ont pour unique vocation la mer. Une garantie de sérieux. Renseignements au 5, rue Jean-Bart, 75006 Paris, tél. : 01-45-48-43-70.

■ LÉO-LAGRANGE JEUNES

Cinquante ans d'expérience et des séjours sur tous les thèmes, au départ de toutes les grandes villes de France. 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, tél. : 001-44-53-30-90.

■ OKAYA

Le savoir-faire de VVF adapté aux enfants fait de cet organisme un des leaders de ce secteur. Été comme hiver, des séjours en France et à l'étranger, avec des thématiques « branchées » (roller, surf, etc.). Renseignements au 0-803-808-808.

■ OPTION VACANCES

Beaux séjours en France, sur tous les thèmes, notamment sportifs. Et, en été, de nombreux circuits à l'étranger pour l'un des rares organismes à bénéficier du statut d'agent de voyages et à être distribué dans certaines agences. Renseignements au 13, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris, tél. : 01-53-24-90-90.

■ SPORTS TRAINING CAMPS / SEJ

Des stages sportifs très spécialisés et des vacances plus « touche-à-tout » proposés par une équipe de sportifs de haut niveau. Renseignements au 14, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris, tél. : 01- 45-48-70-70.

■ TEMPS JEUNES

Un organisme plein de talent, bourré de bonnes idées. Du culturel à la conduite automobile en passant par des semaines à Center-Parcs. Renseignements au 99, rue Merlo, BP 28, 69921 Oullins Cedex, tél. : 04-72-66-16-61.

■ UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES (UFCV)

L'UFCV distribue les séjours de près de 3 000 associations réparties dans toute la France, par le biais de 18 brochures régionales, en été, et 12 en hiver. Au total, près d'un millier de formules de vacances destinées au 3-18 ans. Renseignements au 10, quai de la Charente, 75019 Paris, tél. : 01-44-72-14-14.

■ UCPA

Le spécialiste du voyage sportif a désormais ouvert ses portes aux plus jeunes. Un cocktail de tous les sports, été comme hiver, du golf à la voile, et dès l'âge de 8 ans. Renseignements au 104, boulevard Blanqui, 75640 Paris Cedex 13, tél. : 01-43-36-05-20.

■ VACANCES MUSICALES SANS FRONTIÈRES

Musique à toute heure en stages ou en formules plus décontractées, telle est la vocation de ce petit organisme très compétent dans son domaine. Renseignements au 67, rue de Reuilly, 75012 Paris, tél. : 01-43-45-31-32.

■ VACANCES POUR TOUS

Tous les ans, 300 000 jeunes voyagent avec ce géant de la Ligue de l'enseignement et qui a exploré toutes les facettes des séjours pour enfants, en France et à l'étranger. Très bonnes programmations. Renseignements au 21, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris, tél. : 01-43-58-95-66.

■ VISIT JUNIOR

Nouvelle venue pour les 8-18 ans, la brochure de Visit Junior, l'une des 4 marques de Visit France, a pour principal mérite d'être distribuée en agence de voyages. Séjours linguistiques, randonnées en Grèce, stages sportifs en France composent le sommaire de la première brochure. Prix assez élevés. Renseignements dans les agences de voyages et agences Air France ainsi qu'au Centre d'informations Visit France, tél. : 01-41-75-25-04.

J. Si.

★ Les séjours évoqués sont en général conçus pour des enfants de 6 à 17 ans, mais certains organismes sont habilités à recevoir des enfants plus jeunes, à partir de 4 ans. La plupart des organismes proposent aussi aux adolescents des circuits à l'étranger avec, en vedette, les Etats-Unis, le Canada et l'Europe. Les brochures sont envoyées sur demande et les inscriptions se font directement auprès des organismes. Compter une moyenne de 2 000 F pour une semaine, en France, et de 3 500 F à 4 000 F pour deux semaines. A noter que certaines activités coûtent plus cher que d'autres, telles l'équitation ou la musique.

Florilège cistercien

Pour célébrer le 9e centenaire de Cîteaux, douze fleurons d'une architecture dédiée au silence et à la lumière

La France compte environ quatre *cents abbayes cisterciennes, un* patrimoine où l'on trouve aussi bien des ruines que des édifices parfaitement restaurés. Toutes respectent un plan type avec, çà et là, des adaptations plus ou moins importantes. En général, on trouve : à l'ouest, les bâtiments des frères convers, au *sud*, ceux des moines, à l'est, le jardin, au nord, l'église et le cimetière, au centre, le cloître carré.

■ FONTENAY (Côte-d'Or)

Comme Noirlac, Fontenay incarne le modèle cistercien. La nef de *l'église* mesure *soixante-six* mètres de long. Avec ses huit travées voûtées en berceau brisé, elle exprime une parfaite homogénéité. Le bâtiment des moines apparaît bien conservé. Sa charpente, en châtaignier, remonte au XVe siècle. La forge, témoignage de *l'activité industrielle de l'abbaye*, utilisait le minerai de la colline voisine. En 1820, l'abbaye fut transformée en papeterie par Elie de Montgolfier, descendant *des premiers aéronautes*. Aujourd'hui encore, elle demeure la propriété de la famille Aynard, dont la vocation est de parfaire la préservation du monument tout en respectant l'esprit des fondateurs.

★Tél. : 03-80-92-15-00.

■ FONTFROIDE (Aude)

Le chant grégorien y est souvent à l'honneur, grâce, notamment, au Chœur grégorien de Paris. Bâtie au creux d'une garrigue, l'abbaye se trouve au bout d'une allée de cyprès. L'église, commencée au XIIe siècle, est coiffée d'un petit clocher octogonal *surmontant le croisillon nord* du transept. Les bâtiments conventuels ont été restaurés aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'abbaye est entourée de jardins où se mêlent l'odeur des roses et celle des plantes méditerranéennes.

★Tél. : 04-68-45-11-08.

■ FONTMORIGNY (Cher)

Ancien monastère bénédictin, l'abbaye de Fontmorigny devient, en tant que fille de Clairvaux, cistercienne en 1149. Ses fourneaux, forges, granges, moulins et celliers tissaient un vaste réseau de *solidarité*, typiquement cistercien, qui contribua à l'essor économique de la région. L'église est lumineuse. Le réseau hydraulique, complexe, témoigne d'un *plan très élaboré* d'aménagement propre à l'ordre de Cîteaux.

★Tél. : 02-48-76-12-33.

■ LA PRÉE (Indre)

Fondée en 1141, l'abbaye de La Prée est également fille de Clairvaux. Les pillages de la guerre de Cent Ans, puis le régime de la commande, devaient *précipiter* sa décadence. L'église disparut en 1818. La salle capitulaire (XIIe siècle) affiche une austérité très cistercienne, et l'ensemble des bâtiments conventuels, propriété de l'Association des Petits Frères des pauvres, a été trans*formé en centre de repos pour les* personnes âgées modestes ou solitaires. Lieu de séminaires et de colloques, l'abbaye organise aussi de nombreux concerts.

★Tél. : 02-54-03-44-44.

■ L'ÉPAU (Sarthe)

La restauration de cette abbaye se révèle particulièrement réussie, d'autant que le festival musical qui, chaque printemps, s'y déroule est un événement culturel à part entière. L'église abbatiale, jamais terminée, est imposante. La salle capitulaire, de son côté, est un pur joyau. *Elle ouvre sur la* cour du cloître par une porte admirablement sculptée. Entourée d'un grand parc, l'abbaye de l'Epau a été fondée en 1229 par la reine Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion.

★Tél. : 02-43-84-22-29.

■ LE THORONET (Var)

La plus belle abbaye de Provence apparaît au détour d'une route blottie dans un cirque de collines tapissées de chênes rabougris. Exemplaire par sa pureté et sa simplicité, l'abbaye du Thoronet a conservé son intégrité originelle. Construite entre 1160 et *1175, l'église présente* une saisissante pureté de lignes. Le cloître, trapézoïdal, ouvre sur un jardin.

★Tél. : 04-94-60-43-90.

Les abbayes cisterciennes

Royaumont
VAL-D'OISE
L'Epau
SARTHE
Pontigny
Fontenay
La Prée
Fontmorigny
Noirlac
CORRÈZE
Aubazine
Sénanque
VAUCLUSE
Silvacane
Sylvanès
BOUCHES-DU-RHÔNE
Le Thoronet
Fontfroide

■ AUBAZINE (Corrèze)

Fondée en 1142 par saint Etienne, l'abbaye d'Aubazines s'est affiliée à l'ordre de Cîteaux en 1147. L'ensemble est d'une grande harmonie *où austérité rime avec simplicité. La* qualité de la pierre et son traitement architectural révèlent une maîtrise cistercienne élaborée. La nef, couverte d'un berceau brisé, donne sur un large transept carré surmonté d'une tour octogonale. Les vitraux incolores datent du XIIe siècle.

★Tél. : 05-55-84-61-12.

■ PONTIGNY (Yonne)

La magnificence de la seconde fille de Cîteaux transparaît dans son église, la plus grande du patrimoine cistercien français, avec cent-vingt-cinq mètres de longueur. Le transept, partie la plus ancienne de *l'édifice*, a *commencé à être* construit en 1150. Très ample, il s'élève à dix-neuf mètres de haut et mesure cinquante-quatre mètres de long. Majesté, blancheur et dépouillement sont les principales caractéristiques de l'abbaye de Pontigny. Chaque année, l'Association des *amis de Pontigny y organise, le* dimanche de Pentecôte, un concert de chant liturgique. A noter que trois archevêques de Cantorbery (dont Thomas Becket) ont trouvé *refuge* à Pontigny.

★Tél. : 03-86-47-54-99.

■ ROYAUMONT (Val-d'Oise)

Fondée en 1228 par saint Louis, l'abbaye de Royaumont avait le statut de nécropole royale. Le cloître, soigné, le raffinement sobre et élégant de l'ensemble monastique ainsi que le canal qui traverse l'abbaye en font un joyau qui illustre notamment la maîtrise cistercienne en matière d'énergie hydraulique. Le bâtiment des moines a été restauré au XIXe siècle. Celui qui abrite le cellier, le réfectoire et le dortoir des convers a été, au XVIIIe siècle, transformé en appartements. Devenue Centre de la voix, l'abbaye de Royaumont est un Centre de poésie et traductions.

★*Tél. : 01-30-35-59-00.*

■ SÉNANQUE (Vaucluse)

Nichée au creux d'un vallon sauvage, l'abbaye de Sénanque illustre l'art roman cistercien dans sa perfection architecturale. La nef, élégante, et le cloître, parmi les plus intimes de *Provence*, *sont d'une* grande qualité esthétique. Remontant à 1148, l'abbaye sera ravagée par les guerres de religion, abandonnée, puis reprise, en 1854, par les *cisterciens* de la Commune Observance. Trop peu nombreux, ceux-ci émigrèrent à Lérins en 1969. Reconvertie à cette date en centre culturel, l'abbaye de Sénanque, réoccupée en octobre 1988 par une communauté de moines cisterciens, fêtera, le 1er mai prochain, le 850e *anniversaire* de sa *fondation*.

★Tél. : 04-90-72-02-05.

■ SILVACANE (Bouches-du-Rhône)

Harmonieux, l'ensemble monastique *s'inscrit* dans une poétique provençale, même si l'influence bourguignonne reste très visible, notamment dans le plan rectangulaire du chevet plat où l'on note la présence de trois hautes fenêtres et d'une belle rose à huit lobes. Edifié durant la deuxième moitié du *XIIIe siècle, le cloître est situé* à un mètre soixante en contrebas de l'église.

★Tél. : 04-42-50-41-69.

■ SYLVANES (Aveyron)

L'abbaye de Sylvanès évoque la conversion d'un (noble) bandit. Entré en religion, ce dernier avait élu domicile dans la vallée des forêts (Sylvanes), *qui, par sa présence, se* métamorphosa en Salvanes (lieu du salut). L'église, en forme de croix *latine*, remonte à 1151. *L'harmonie* de ses proportions et sa voûte aux arcs brisés lui assurent un rayonnement accentué par l'alliance du grès rose, à l'intérieur, et du grès gris, à l'extérieur. La *toiture, elle, est* en lauzes. Grâce à l'action de Michel Wolkowitsky et du frère André Gouzes, l'abbaye est devenue un centre de rencontres spirituelles, culturelles et musicales.

★Tél. : 05-65-98-20-20.

J.-Y. M.

Retraite à la carte

Au fil des siècles et des circonstances historiques, l'ordre cistercien s'est scindé en deux familles religieuses : l'ordre de Cîteaux (Commune Observance) *et* l'ordre des cisterciens de la stricte observance souvent appelés trappistes. Aujourd'hui, la France cistercienne est majoritairement une France de trappistes qui reçoivent, à la demande, dans leurs « hôtelleries », hôtes et retraitants.

Logés dans l'enceinte du monastère, ces derniers sont invités à suivre les offices, au nombre de sept. La journée monastique commence entre 3 heures et 4 heures du matin par *matines*, suivies de laudes, et se termine vers 20 heures après complies. Les cisterciens et cisterciennes consacrent près de six heures par jour aux offices, lecture sainte et prières. La liturgie est simple. Le travail manuel ou intellectuel s'intercale entre *tierce* (après 9 *heures*) et sexte (vers midi) et entre none (14 h 30 environ) et vêpres (17 h).

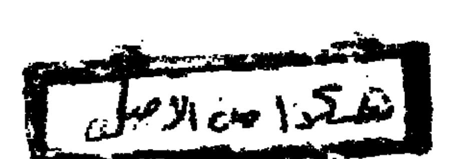
La règle est celle du silence, y compris pendant le repas (menu *unique*), *en général frugal*, *qui se* prend en commun, au réfectoire de l'hôtellerie. Le rituel du bénédicité varie selon les abbayes. La vaisselle est, elle aussi, une activité collective. L'austérité des chambres, sommairement meublées, n'exclut pas, parfois, un confort relatif, les sanitaires étant, le plus souvent, à l'extérieur. Certaines s'apparentent même à des mini-studios comme à La Meilleraye (*Loire-Atlantique*).

Une retraite monastique s'organise à la carte. Aucune obligation d'assister aux offices mais il va sans dire qu'un séjour dans un monastère ne peut s'assimiler à un séjour dans un hôtel. La détente, toute spirituelle, s'articule autour de promenades *silencieuses* et de lectures. Il est également possible de rencontrer des moines en s'adressant au père hôtelier.

Quant au choix du monastère, il dépend des affinités de chacun et de l'importance accordée au cadre ou au charisme de la communauté. Avec son étang, La Meilleraye-de-Bretagne, en Loire-Atlantique (tél. : 02-40-55-26-00), *séduira* les romantiques, Acey, dans le Jura (tél. : 03-84-70-90-97), les amoureux d'*architectures* romane et gothique, Bellefontaine, dans le Maine-et-Loire (tél. : 02-41-75-60-40), les amateurs cultivés soucieux d'approfondir, par des lectures savantes, la *spiritualité* monastique, et le monastère des Dombes, dans l'Ain (tél. : 04-74-98-14-40), cité à l'ordre de la Nation (Légion d'honneur et croix de guerre avec palme) pour son engagement dans la Résistance, séduira les « purs et durs ». Quant à ceux qui souhaitent effectuer un pèlerinage aux sources du monachisme cistercien, l'abbaye de Cîteaux, en Côte-d'Or (tél. : 03-80-61-11-53) reste incontournable.

A noter que les monastères de moniales sont en général plus confortables que *ceux* des moines. Dans un cas comme dans l'autre, compter environ 200 francs par jour en pension complète, étant entendu qu'il s'agit d'un prix recommandé, chacun payant selon ses moyens.

J.-Y. M.



Noirlac, citadelle spirituelle

Au centre de l'Hexagone, une abbaye qui intègre tous les éléments du puzzle cistercien

BERRY
de notre envoyé spécial

Aux confins sud du Berry, là où la lumière de l'Aquitaine baigne les premiers contreforts du Bourbonnais, les murs délicatement ocrés de l'abbaye de Noirlac se dressent en contrebas de la route qui relie Saint-Amand-Montrond à Bourges. Membre à part entière de la grande famille cistercienne, cet ensemble monastique intègre toutes les pièces de ce puzzle architectural. Un véritable manteau de pierre dont, du levant au couchant, le soleil ne se lasse pas de dessiner les plis d'ombre et de lumière.

Facilement accessible par la route, l'abbaye de Noirlac peut aussi se découvrir en longeant le Cher. Approche nettement plus subjective à l'instar de la marche que l'on peut entreprendre, au départ de Bruère, par le « chemin des moines ». Ici se situe le centre géographique de la France. « *Pour arriver au centre de vous-même, il ne reste que 5 kilomètres* », précisait-on jadis au voyageur qui s'enquérait de la route conduisant à la « Maison-Dieu ». Pour beaucoup, en effet, le rendez-vous avec Noirlac procède autant de la quête personnelle que de la découverte patrimoniale.

PHOTOS JEAN-PIERRE FAVREAU POUR « LE MONDE »

A celui qui entend conjuguer émotion et esthétisme, on recommandera une arrivée matinale. Il suffira alors de s'adosser à un des piliers de l'église puis de regarder en direction du choeur situé à près de 60 mètres de l'entrée. Au-dessus, la nef s'envole à quelque 17 mètres. On se trouve au carrefour de deux axes. L'un, vertical, se clôt par une série de voûtes, l'autre, horizontal, se termine par trois fenêtres surmontées d'un oculus et d'une fenêtre plus modeste. Et c'est au bout de cette voie, balisée dans sa partie supérieure par une série de discrètes fenêtres latérales, que « l'oiseau de lumière » déploie ses ailes, alors que les vitraux étincellent d'une transparence immaculée. On dirait une colombe qui s'ébouriffe...

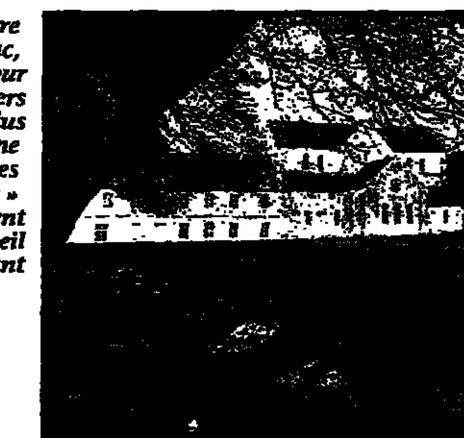
Remontant au XII[e] siècle, le plan en croix latine de l'abbaye de Noirlac est conforme au modèle de Clairvaux. Dès l'entrée, le volume imposant de la nef, à huit travées voûtées d'ogives, témoigne d'une rigueur que la blondeur des pierres adoucit, sous la seule caresse de la lumière. A chaque heure du jour, la puissance de l'architecture rayonne d'un éclat qui, symboliquement, renvoie à sa double fonction de résonance et d'illumination spirituelles.

L'histoire de l'abbaye de Noirlac est une véritable épopée. En 1136, douze moines décident de s'installer dans une boucle du Cher. Ses rives inondées s'élargissent alors en un marais couvert de joncs semblables aux cistes au coeur desquels les *moines de Cîteaux avaient érigé leur* monastère en 1098, près de Dijon. Désirant renouer avec la pureté des origines monastiques et vivre intégralement la règle de Saint-Benoît, ces douze moines blancs (par opposition aux moines noirs de Cluny) faisaient partie des hardis réformateurs qui, par ce retour au « désert » et sous l'impulsion de Bernard de Clairvaux, s'apprêtaient à transformer un défi spirituel en un véritable ordre monastique.

Ce premier groupe de cisterciens était conduit par l'abbé Robert, proche cousin de saint Bernard. Entré à Cîteaux en 1112, ce dernier en repartira pour fonder Clairvaux en 1115. Noirlac est donc « fille » de Clairvaux, selon un principe de filiation qui associe toute naissance d'abbaye à une maison mère. Le principe de fondation est toujours le même : un seigneur local fait don d'une parcelle de sa propriété à une communauté cistercienne. A Noirlac, Ebbe de Charenton accorde, dans un premier temps, la permission de camper sur « son » marécage insalubre et stérile. Quatorze ans durant, ces douze moines, entièrement livrés à eux-mêmes et subsistant de cueillettes et d'aumônes, seront, à plusieurs reprises, acculés à la famine. Saint-Bernard lui-même interviendra auprès du roi Louis VII afin que soient livrés quelques sacs de blé à ses frères d'une « Maison-Dieu » alors réduite à quelques huttes de branchages. Et ce n'est qu'en 1150 que la communauté monastique se verra accorder une charte d'établissement lui permettant, enfin, de bâtir une abbaye en dur.

Trois campagnes de travaux seront ainsi menées successivement jusqu'à la première moitié du XIII[e] siècle. Avec, pour résultat, une église que d'aucuns présentent comme la matérialisation du vingt-sixième sermon sur le Cantique des cantiques de saint Bernard. Un sermon dans lequel l'abbé de Clairvaux écrit : « *Nous sommes ici comme des guerriers sous la tente, cherchant à conquérir le ciel par la violence, et l'existence de l'homme sur la terre est celle d'un soldat. Tant que nous poursuivons ce combat dans nos corps actuels, nous restons loin du Seigneur, c'est-à-dire loin de la lumière. Car Dieu est lumière.* »

Dans le mur sud, deux portes ouvrent sur le cloître. Celle située le plus près de la porte principale était réservée aux convers, ces moines agriculteurs d'origine populaire, directement liés à l'exploitation d'une abbaye qui possédera jusqu'à 5 000 hectares. La règle de saint Benoît intègre, en effet, un temps d'étude mais aussi un temps de travail manuel entre les sept offices quotidiens.



Dans le cloître de Noirlac, la clarté du jour projetée à travers arcades et oculus dessine des « statues de lumière » qui montent la garde au soleil couchant

Passé le temps des origines et des héroïques fondateurs, Noirlac, à l'instar de nombreuses abbayes cisterciennes, allait connaître une extraordinaire expansion. Grâce au dynamisme économique lié au travail des convers, mais aussi au recrutement des moines de choeur (issus de la classe seigneuriale), détenteurs du pouvoir de l'abbaye, sans oublier une mise en réseau des abbayes, à la manière d'une véritable multinationale ! A la mort de saint Bernard, plus de trois cents abbayes cisterciennes couvrent ainsi l'Europe. Deux siècles plus tard, l'ordre de Cîteaux regroupe quelque mille deux cents abbayes (accueillant moines et moniales) qui vont, profondément, transformer la société occidentale, spirituellement, économiquement mais aussi structurellement.

Premiers sidérurgistes, les cisterciens vont également exceller, dès le XII[e] siècle, dans l'agriculture, l'élevage, la viticulture (particulièrement en Bourgogne) et la construction de moulins. A Noirlac, les dimensions du dortoir réservé aux convers attestent de l'importance d'une communauté dont l'effectif s'élevait à environ cinq cents. Dans cette abbaye vouée essentiellement à l'agriculture, la rotation des équipes obéissait à une véritable organisation centralisée, administrée par le chapitre. Ce dernier se tenait chaque jour dans la salle capitulaire. Reliée à l'église par le bras sud du transept, cette dernière ouvre sur le cloître par une porte et deux larges baies. Lieu de réunion de la communauté des *moines de choeur (une quarantaine* environ), son architecture, particulièrement soignée, rappelle sa fonction directoriale.

Le Berry lui-même comptera jusqu'à treize abbayes cisterciennes qui, au fil des ans, contrôleront, économiquement, près de la moitié de cette entité régionale. Avec le régime de la « commande » qui, dès 1530, voit le roi déléguer, à la tête de l'abbaye de Noirlac, un abbé nommé par ses soins, le déclin s'amorce. Au XVII[e] siècle, il ne reste plus que quatre moines. Au siècle suivant, ils ne sont que six. De grands travaux sont alors entrepris. Le vaste dortoir communautaire où les cisterciens dormaient tout habillés, sur de simples paillasses, se transforment en confortables studios voire en élégants deux-pièces. L'abbé d'Orillac s'y apprête avant chaque carnaval de Bourges, événement à l'occasion duquel il pare de somptueux rubans rouges ses costumes chamarrés. Il pousse même l'inconvenance jusqu'à soulever son masque afin de se faire reconnaître. Le Berry gardera de lui la *réputation du « plus outré buveur de la province »* !

A la Révolution, l'abbaye est vendue au titre des biens nationaux. Au XIX[e] siècle, elle se transforme en manufacture de porcelaine, et Prosper Mérimée la visite en 1837. Classés monuments historiques en 1862, ses bâtiments monastiques seront acquis par le département du Cher qui en entreprendra, à partir de 1950, une restauration systématique. Ayant ainsi retrouvé son inspiration d'origine, chaque édifice propose désormais une lecture à trois dimensions : historique, esthétique, religieuse. Au coeur de cette citadelle spirituelle, le cloître occupe une place fondamentale dans la quête cistercienne, une quête que Guillaume de Saint-Thierry assimilait aux « *trois âges de l'amour* ». Selon ce théologien du XII[e] siècle, cette succession d'états marquait le développement de l'esprit de charité et les niveaux successifs du déploiement *de la foi*.

Aujourd'hui, dans le cloître de Noirlac, la clarté du jour projeté à travers arcades et oculus dessine toujours des « statues de lumière » qui montent la garde au soleil couchant.

Jean-Yves Montagu

Carnet de route

■ ACCÈS. En voiture, Noirlac est à 250 km de Paris par l'autoroute A 71 (sortie Saint-Amand-Montrond), en direction de Clermont-Ferrand. Par la RN 144, à 40 km au sud de Bourges et à 40 km au nord de Montluçon. En train, ligne Paris-Montluçon, gare de Saint-Amand-Montrond, à 5 km de l'abbaye.

■ ÉTAPES. A *Saint-Amand-Montrond*, La Poste-Le Relais, un Logis de France deux-étoiles (tél. : 02-48-96-27-14), chambres de 190 F à 295 F, menus de 98 F à 238 F. Egalement *La Croix d'or*, un Logis de France de même catégorie (tél. : 02-48-96-09-41), chambres de 170 F à 280 F, menus de 90 F à 280 F. A Bruère-Allichamps, Les Tilleuls (Logis de France), route de Noirlac (tél. : 02-48-61-02-75), chambres de 175 F à 230 F, menus de 105 F à 225 F. A Farges-Allichamps, le château de la Commanderie (tél. : 02-48-61-04-19), chambres de 750 F à 1 200 F, table d'hôte (sur réservation) à 350 F par personne (vins et champagne compris). Prestige et qualité. Prix spéciaux pour les séjours.

■ VISITE. *L'abbaye est ouverte tous les* jours. Du 1[er] avril au 30 septembre, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. En juillet et en août, sans interruption. Fermeture des guichets une heure avant la clôture. Visite guidée (45 minutes) toutes les heures, à partir de 10 h.

■ AGENDA. A l'occasion du 900[e] anniversaire de l'ordre de Cîteaux, l'abbaye *de Noirlac présente*, du 1[er] mai au 5 octobre, une exposition intitulée « L'aventure cistercienne » qui retrace neuf siècles d'histoire de l'ordre de Cîteaux, à travers *l'évolution des formes* et des images, depuis le premier art cistercien jusqu'à l'apparition de la photographie. Ouvert tous les jours. Entrée libre pour les visiteurs de l'abbaye.
Les 15 et 16 mai, à Bourges, un colloque *réunira des spécialistes de* l'ordre de Cîteaux et des historiens du Berry qui évoqueront l'implantation des cisterciens dans cette région. Renseignements auprès de Pierre-Gilles Girault, tél. : 02-48-50-21-15.

■ À ÉCOUTER. La célébration liturgique *qui ouvrira exceptionnellement* le 17 mai, à 10 h30 à l'abbaye, le Festival de musique de Noirlac.

■ À LIRE. *L'Abbaye de Noirlac*, de Jean-Yves Ribault (Editions Ouest-France). *L'Abbaye de Noirlac*, d'Emile Meslé et Jean-Marie Jenn (Caisse nationale des monuments historiques, Paris). *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry* (nº 85, juin 1986). *Saint-Bernard – L'Art cistercien*, de Georges Duby (Flammarion). *L'Europe cistercienne*, Terryl N. Kinder (Editions du Zodiaque). *Les Moines blancs, Histoire de l'ordre de Cîteaux*, Marcel Pacaut (Fayard). *Le Rêve cistercien*, Léon Pressouyre (Gallimard Découvertes). *Routier des abbayes cisterciennes de France*, Bernard Peugniez (Editions du Signe).

■ ESCAPADES. Située sur la route *Jacques-Coeur, l'abbaye de Noirlac* est entourée de lieux qui méritent une visite. Citons, à 4 km, La Celle (église romane et ancien prieuré bénédictin) ; à *7 km, le château de Meillant* ; à 18 km, celui d'Ainay-le-Vieil, surnommé « Le petit Carcassonne » (courtines et parc-roseraie) ; à 15 km, le château de Culan, forteresse *médiévale dominant* l'Arnon ; à 35 km, Orsan (jardin médiéval sur le site de l'ancienne abbaye de l'ordre de Fontevraud) ; à 35 km, l'abbaye de Puyferrand ; au Châtelet, à 45 km, Saint-Jeanvrin (ruines romantiques d'un château et petite église romane) et, à 50 km, Châteaumeillant dont l'église Saint-Genest se distingue par son plan bénédictin et ses chapiteaux historiés.

■ S'INFORMER. Abbaye de Noirlac, 18200 Bruère-Allichamps (Cher), tél. : 02-48-62-01-01. Pour ce qui est du programme détaillé des 250 manifestations prévues sur les sites cisterciens français, s'adresser à Cîteaux 98, 41, rue de la Préfecture, 21000 Dijon, tél. : 03-80-30-13-06.

Les Alpes à mi-pente

Quand les sommets sont saturés, on peut aborder la montagne par d'autres voies que celle du sublime

SUR UNE CIME
de notre envoyé spécial

En montagne le regard se porte sur le haut. Il ne s'attarde guère sur les étages subalternes. Ce qui domine est le plus noble, et le plus digne d'être foulé. Tous les écumeurs de sommets, venus d'outre-Manche, qui firent la conquête de nos Alpes au siècle passé, n'avaient que mépris pour les hameaux qu'ils traversaient et pour ces autochtones hirsutes qui n'avaient jamais entendu parler de thé ou de salle de bains et ne savaient faire payer que la paille de leur grenier.

Sans cesse, dit quelque part Frison-Roche, l'alpiniste revient à la montagne avec *« une âme de pénitent »*, comme s'il lui devait une éternelle soumission. On piétine tellement à présent sur l'Olympe, qu'il convient de dénicher d'autres espaces de solitude. Un homme – il s'appelait Henry Russel, et c'était un comte assez argenté – avait résolu le problème au début de ce siècle : il s'était offert une montagne avec son glacier, le pic de Vignemale, dans les Pyrénées, qu'il avait loué, et où il recevait avec faste ses invités. Plus question évidemment de s'offrir aujourd'hui une telle robinsonnade. L'hédonisme n'est plus possible sur nos pentes hexagonales.

Les sommets saturent, les cordes s'entremêlent sur les dalles et dans les cheminées. La montagne se pratique au virtuel, dans les salles de musculation, ou sur les murs d'escalade. L'Olympe est-il encore fréquentable ? Redescendons à l'étage. Vive la montagne à mi-pente, la montagne pastorale que les conquérants d'hier traversaient en se pinçant le nez. Le public, lassé de faire la queue sur les cimes, redécouvre avec passion les restes de la vie rurale que la civilisation des loisirs, les forêts de pylones ou les lotissements résidentiels étaient en train de recouvrir. Eloge donc du mi-pente, de l'alpage, de l'âtre fumant et des odeurs d'antan, du territoire où l'homme a exercé toute son ingéniosité pour vivre sous les sommets, composer avec eux et tenter d'obtenir les bonnes grâces des éléments. Il n'y a pas de honte maintenant à aborder la montagne par d'autres voies que celle du sublime. La fissure Mummery au Grépon ou la traversée des arêtes de la Meije ne figurent pas forcément au tableau de chasse du touriste en montagne. Un goûter à la ferme, ou dans quelque « mazeau », transformé en auberge, autour d'un bol de lait et de quelques tranches d'un « jésus » savoyard, la visite d'un rétable, ou la découverte des trésors d'un jardin d'altitude peuvent constituer des buts d'expédition tout à fait honorables.

L'écrivain Ramuz – est-ce pour cela que l'on parle davantage de lui aujourd'hui ? – tenait pour suspecte la montagne chère aux alpinistes et aux touristes, celle de l'exaltation du « sublime », de l'« œuvre de Dieu », d'une « pureté » retrouvée, bref des épanchements métaphysiques. Pour lui, la montagne était du *« mauvais pays »*, comme tentaient de le faire comprendre avec maladresse les paysans aux messieurs de la ville. Un milieu où la rudesse de la vie conduisait à ne penser qu'à l'essentiel.

Dans le Valais de Ramuz, depuis quelques années, on remet en état les « bisses », ces « chemins d'eau », aménagés depuis les glaciers pour irriguer la vigne dans la vallée. Ces itinéraires, parfois acrobatiques, ont l'avantage d'être relativement horizontaux, et de se terminer joyeusement dans une cave vinicole.

Dans la vallée de Chamonix, ne pas vouloir sacrifier au culte de l'alpinisme ne relève plus du blasphème. Le promeneur peut échapper aux cliquetis des piolets et aux bousculades du Montenvers. Au col des Montets, par exemple, au cœur de la réserve naturelle, des guides livrent les secrets de la nature alpine. A l'autre bout de la vallée, à Sallanches, au château des Rubins, une austère bâtisse, rénovée hélas avec brutalité, on apprend tout sur la réintroduction du gypaète barbu, le plus grand oiseau français, qui avait complètement disparu. Curieuse bête, aux yeux tricolores, dont nul ne sait encore s'il est aigle ou vautour.

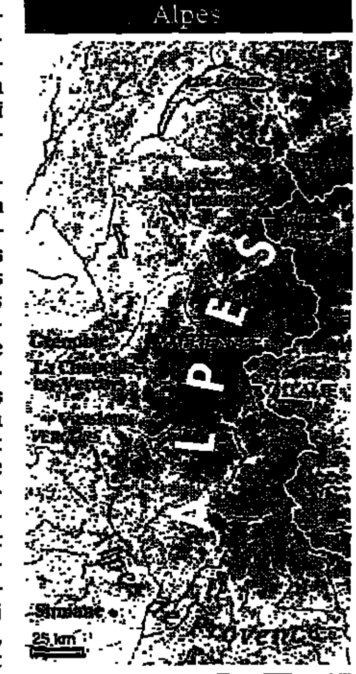
Les Jeux olympiques de 1992 avaient permis d'entreprendre le sauvetage des églises baroques de Savoie. Ce sauvetage s'est heureusement poursuivi en Haute-Savoie, dans la vallée du Mont-Blanc, où un « sentier du baroque » est désormais organisé. Voici un patrimoine inestimable qui croupissait dans l'oubli, et qui démontrait que la nature n'était pas la seule ici à créer de la beauté. *« Les angelots joufflus grelottaient de solitude »*, dit Jean-Paul Gay, instituteur dans la vallée. Une trentaine d'édifices – églises, chapelles, oratoires – ont été restaurés en Maurienne et en Tarentaise, une quinzaine dans la vallée du Mont-Blanc, depuis Gordon jusqu'à Notre-Dame-de-la-Gorge. Rudesse extérieure, richesse intérieure, provocante même, avec des rétables ruisselant d'ors. Le message est évident : voici à quoi doit ressembler l'âme humaine. Ces églises, qui datent du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, furent financées par des dons d'émigrants, partis chercher fortune dans « les Allemagnes », jusqu'à Vienne, et devenus de riches bourgeois. C'est un élément culturel d'importance qui est restitué à cette vallée de Chamonix vouée aux loisirs.


Sur les hauts plateaux du Vercors. A l'horizon, le mont Aiguille

JEAN-PIERRE BONFORT

Voici encore une région, le Vercors, où l'on peut parcourir la montagne à un rythme de dilettante, en s'abreuvant à ses sources et à ses modes de vie, et non pas en se gavant de sommets, conquis à la force du mollet. Ici, à l'intérieur du plateau, le regard s'exerce à l'horizontale. C'est rare en montagne. Les sommets n'y sont pas redoutables. Aucun ne cherche à l'emporter sur l'autre. Ils ne sont pas en mal de célébrité. On se perd aisément sur les étendues solitaires de Vassieux, dans le Vercors drômois. L'hiver, cela peut porter à conséquence. En sillonnant ces *« pentes vertes et onctueuses »*, loin d'un monde qui s'annonçait *« plein de lâcheté »*, l'auteur du *Silence de la mer* avait choisi là, en 1941, son pseudonyme de « Vercors », avant que le massif ne devienne la forteresse tragique de la Résistance, que l'on sait.

La nature est ici trop parfaite pour ne pas éveiller le soupçon. Trop d'azur, trop de prairies rassurantes côtoient les forêts les plus noires, les abîmes et les gouffres les plus sombres. Ici, sur ce plateau aérien, tout est vite interrompu. L'homme est en instance de chute. Le bonheur est suspendu au vide. La vie peut être soudainement tranchée. Ce fut le cas en 1944, lorsque la soldatesque, tel un nuage noir, s'abattit sur les villages, faisant régner une terreur dont on voit encore les marques aujourd'hui à La Chapelle-en-Vercors ou à la grotte de la Luire.



Grâce à de jeunes élus imaginatifs, adeptes de l'intercommunalité, le Vercors drômois pratique une polyvalence qui lui permet de conserver son identité rurale, tout en tirant partie de la soif de loisirs des citadins. L'exercice n'est pas toujours facile. Le paysan est ici gardien de refuge de ski de fond l'hiver, guide-spéléo au fond d'une grotte à la belle saison, et élu municipal toute l'année. *« Nous sommes prêts à tout »*, lance le maire de Vassieux, Pascal Hoeffler, moniteur de ski, et animateur du musée local de la préhistoire.

En Haute-Provence, les Alpes sont moins arrogantes. Elles imaginent leur fin future. Leurs jours sont comptés, avant le saut dans la grande bleue. C'est le sauve-qui-peut, le grand désordre, des grandes plaies ouvertes dans le sol, le roc tailladé à grands coups d'épée. Là, les hommes ne font plus des rêves de conquête, ils s'accrochent aux pentes pour tenter de les apaiser, de prévenir leurs soubresauts. Ils montent une garde vaine dans des villages hélas désertés. Trop beaux villages, difficiles à ranimer, si ce n'est avec une clientèle fortunée. Que faire de Simiane par exemple, sur son flanc de montagne, et de sa tour mastodonte : on ignore encore pourquoi elle fut construite ; elle sert d'enceinte aujourd'hui pour des concerts. Un peu bizarres, quand même, les propriétaires du lieu, qui possédaient, paraît-il, quarante-cinq châteaux. Du bas du village montent des effluves de lavande. Ici est installée la plus importante coopérative française de plantes à parfums.

A un Parisien qui lui demandait pourquoi il se retirait dans ces Alpes de lumière, Giono avait répondu : *« Moi, j'ai une toute petite maison, très modeste, juste la place. Je fais mon huile : la meilleure. Je fais mon vin : le meilleur. J'ai mes légumes que je soigne, mes arbres, mes fleurs. A ma table, je mange mes lapins et ma volaille. Les fruits, qu'on n'a pas touchés, sont pour moi. On n'est sur terre que pour cela. Voila vers quoi ils courent tous, à coups d'autobus et de métro, vers un but qu'ils n'atteindront jamais, parce qu'ils n'auront pas, une bonne fois pour toutes, le courage d'être nus dans l'herbe »*.

Régis Guyotat

Carnet de route

PAYS DU MONT-BLANC

■ **SÉJOUR.** Les 14 communes du Pays du Mont-Blanc offrent un grand potentiel d'hébergement (175 000 lits d'accueil) en haute, moyenne ou basse altitude. Trois millions de visiteurs par an sejournent sous le toit de l'Europe.

■ **DÉCOUVERTE DE LA NATURE.** Château des Rubins, centre d'initiation a la nature montagnarde, 74700 Sallanches (tél. : 04-50-58-32-13). Reserve naturelle des aiguilles Rouges, chalet d'accueil et sentier de decouverte au col des Montets (tél. : 04-50-54-00-50).

■ **GOÛTERS À LA FERME.** Les grands et les petits vont tâter le pis des vaches. Le Petit-Tétras (tél. 04-50-21-09-33), chez Yves et Babeth Socquet-Meilleret, à Praz-sur-Arly : il faut tirer sur le mollet pour accéder à ce sympathique refuge, ascension facile ensuite jusqu'au crêt du Midi. Nombreuses fermes dans l'alpage sous la masse des dômes du mont Blanc, dans la vallée de la Montjoie.

■ **SENTIER DU BAROQUE.** Office du tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce (tél. : 04-50-93-20-63). L'église de Cordon n'est pas encore sur le circuit mais ne pas oublier de la visiter (tel. : 04-50-58-01-57). Guides du patrimoine agrees.

■ **FORFAITS.** Le service Réservations loisirs accueil de Haute-Savoie (tél. : 04-50-23-96-00) fourmille d'idées séduisantes tels ces 4 jours de randonnee, d'alpage en alpage (1 390 F en pension complète). Idem pour la Savoie : agence touristique (tél. : 04-79-85-12-45) et brochure *Les Villages de montagne* (agences de voyages).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Offices du tourisme de Combloux (tél. : 04-50-53-00-24), Les Contamines-Montjoie (tél. : 04-50-47-01-58), Cordon (tél. : 04-50-58-01-57), Domancy (tél. : 04-50-93-73-78), Passy (tél. : 04-50-58-80-52), Praz-sur-Arly (tél. : 04-50-21-90-57), Saint-Gervais (tél. : 04-50-47-76-08), Sallanches (tél. : 04-50-58-04-25), Servoz (tél. : 04-50-47-21-68), Vallorcine (tél. : 04-50-54-60-71).

VERCORS DRÔMOIS

■ **ACCÈS.** Par Valence et la célébre route des Grands-Goulets ou par Die, au sud, en franchissant le col du Rousset.

■ **SOUVENIR.** Les combats tragiques de 1944 ont entraîné la création d'un « site national historique de la Résistance ». Les lieux de combats ou de massacres ont été mis en valeur, comme le village de Vassieux, la cour des fusillés à La Chapelle ou la grotte de la Luire. Un mémorial a été ouvert en 1994 au col de la Chau, au-dessus de Vassieux (tél. : 04-75-48-26-00). Musée de la préhistoire à Vassieux, construit *in situ* au-dessus d'un atelier de taille du silex découvert en 1970 (tél. : 04-75-48-27-81).

■ **VERCORS SOUTERRAIN.** Les spéléos trouvent ici un terrain de jeux unique en Europe. Grotte de la Luire (tél. : 04-75-48-25-83), Grotte de la Draye-Blanche (tél. : 04-75-48-24-96). Maison de l'aventure, La Chapelle (tél. : 04-75-48-22-38).

■ **FORFAITS.** Comité départemental du tourisme de la Drôme (tél. : 04-75-82-19-26).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Office de tourisme cantonal de La Chapelle-en-Vercors (tél. : 04-75-48-22-54). Cinq villages (La Chapelle, Saint-Agnan, Saint-Martin, Saint-Julien et Vassieux), situés sur le territoire du parc naturel régional, se sont regroupés en communauté de communes.

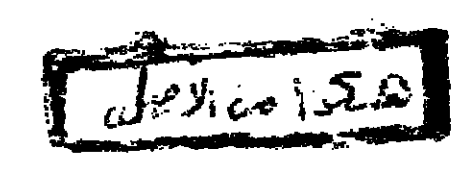
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

■ **ACCÈS.** La vallée de la Durance (A 51, SNCF) permet l'accès soit côté Verdon, soit côté pays de Forcalquier et montagne de Lure.

■ **CIRCUITS.** La partie pays de Forcalquier a gardé son authenticité. De part et d'autre de la Durance, onze communes ont créé un label « villages et cités de caractère » avec des objectifs d'accueil (auberges, gîtes), de loisirs (manifestations artisanales et culturelles) et d'environnement. Renseignements au 04-92-31-57-29. Dans le prieuré de Salagon restauré, près de Forcalquier, est installé un conservatoire du patrimoine ethnologique avec un jardin médicinal (tél. : 04-92-75-19-93).

■ **FORFAITS.** Comité départementaux du tourisme des Hautes-Alpes (tél. : 04-92-53-62-00), des Alpes-de-Haute-Provence (tél. : 04-92-31-57-29) et des Alpes-Maritimes (04-93-37-78-78). Brochures Sentiers de France (01-43-770-770). Villages du Sud (agences de voyages).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Comité départemental du tourisme, BP 170, 04005 Digne-les-Bains Cedex (tél. : 04-92-31-57-29). Offices du tourisme de Saint-Etienne-les-Orgues (tél. : 04-92-73-02-57), Forcalquier (tél. : 04-92-75-10-02), Riez (tél. : 04-92-77-82-80), Moustiers-Sainte-Marie (tél. : 04-92-74-67-84), Sainte-Croix-de-Verdon (tél. : 04-92-77-84-10).



Et Riquet créa la rivière

En trois siècles, le canal du Midi, totalement intégré au paysage, a fait oublier qu'il a été creusé à la pelle et à la pioche

LE LONG DU CANAL
de notre envoyé spécial

C'est la seule rivière qui possède deux embouchures. A chacune de ses extrémités. D'un côté, Toulouse et ses briques roses. De l'autre, la Méditerranée, les étangs et leurs flamands tout aussi roses. Entre les deux, une coulée verte. Une oasis au pays de la lumière, un rêve devenu réalité au temps du Roi-Soleil. Depuis plus de trois siècles que le canal du Midi écoule ses eaux vertes sur ces terres occitanes, ses méandres se sont inscrits dans le paysage au point de faire oublier qu'il a été creusé par la main de l'homme. Entre la Garonne qui, à Toulouse, a préféré se tourner vers l'océan Atlantique et le Rhône qui, depuis Lyon, file droit vers la grande bleue, l'hydrologie du Midi était à sec de grands fleuves. Serpentant entre les coteaux céréaliers du Lauragais et les vignes du Minervois et des Corbières, l'ancien canal royal du Languedoc est ainsi devenu, au fil du temps, cette voie d'eau indispensable dont les Romains avaient déjà rêvé. L'Histoire a corrigé la géographie. Non pas à coups de bulldozers, comme on le ferait aujourd'hui. Mais à la pelle et à la pioche, délicatement, pour ne laisser aucune cicatrice. La greffe de cette artère liquide a tellement bien pris qu'on s'émeut aujourd'hui à l'idée que certains des cent mille arbres plantés tout au long de ses berges puissent être abattus. Touche pas à mon platane !

Récemment inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le canal du Midi n'en revient pas moins de loin. Voilà dix ans que plus aucune péniche ne franchit ses petites écluses ovales, les cales remplies de marchandises. Le dernier voyage du *Bacchus*, un pinardier qui effectuait la liaison entre l'Aude et le port de Bordeaux, remonte à 1988. Avant lui, le *Haricot- Noir* s'était déjà, depuis dix ans, reconverti du transport de céréales à celui des visiteurs. Le tourisme fluvial a ainsi progressivement pris la place du trafic commercial. Pas moins de quatorze bateaux à passagers sont recensés entre Toulouse et Agde. Mais le trafic estival le plus important est assuré, de Pâques à mi-octobre, par une flottille de près de 400 pénichettes proposées à la location par une douzaine de sociétés.

Pionniers, les petits bateaux bleu et blanc de la Crown Blue Line. Dès 1969, cette compagnie britannique s'est installée sur le bassin de Castelnaudary, qui fut le plus important port céréalier du canal entre Toulouse et la Méditerranée. Les Britanniques, férus de tourisme fluvial, fournissent toujours le plus gros contingent d'une clientèle résolument internationale. Certains sujets de Sa Gracieuse Majesté, propriétaires de voiliers, n'hésitent pas non plus à démâter à Bordeaux pour relier la Méditerranée en une dizaine de jours, évitant ainsi le détour par leur lointaine colonie de Gibraltar. Ironie de l'Histoire, Louis XIV avait justement décidé la construction du canal pour que sa flotte puisse échapper aux canons disposés à l'extrémité de la péninsule Ibérique. Aujourd'hui, le canal est devenu la deuxième Promenade des Anglais du midi de la France.

Difficile d'imaginer que ce couloir bucolique dont on apprécie tant les charmes un peu désuets (il a échappé presque par miracle, et au grand dam des professionnels de la batellerie, à la modernisation qui avait été décidée dans les années 70) fut, à l'époque, un maillon stratégique et commercial de première importance. Certains le considèrent même comme le précurseur de la révolution industrielle du XIX[e] siècle. Si l'on en croit Tom Rolt, auteur d'un des meilleurs livres consacrés au canal du Midi, *« le plus grand ouvrage de génie civil du monde de l'époque »* devait profondément marquer ses contemporains. Ainsi, un jeune duc anglais décidera, après l'avoir visité en 1752, de construire, à son retour, le canal de Bridgewater afin de transporter son charbon jusqu'à Manchester. *« Cette réalisation sera à l'origine de la grande époque des canaux en Angleterre et donnera une extraordinaire impulsion à la révolution industrielle britannique »*, affirme Tom Rolt, qui, par ailleurs, fut l'un des fondateurs, en Grande-Bretagne, d'une association vouée à la protection des canaux historiques. En 1981, The Inland Waterways Association a discrètement posé, au seuil de Naurouze, une plaque en hommage à Pierre-Paul de Riquet, considéré comme le père du canal du Midi. De Toulouse à Béziers, sa ville natale, la figure de Riquet est omniprésente. Des statues de bronze érigées dans les villes à la peinture naïve de l'éclusier de La Criminelle, entre Villepinte et Castelnaudary, c'est un véritable culte qui est dédié à ce « fonctionnaire » de Louis XIV, collecteur d'impôt et, surtout, visionnaire déterminé. Ce descendant d'émigré italien n'a-t-il pas su, en effet, convaincre le roi et son ministre Colbert de l'impérieuse nécessité de construire un tel ouvrage ? D'autres, avant lui, s'y était essayés. Mais sans succès. L'idée de génie de Riquet fut d'aller chercher l'eau, de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on descend dans l'aire climatique méditerranéenne, dans les premiers contreforts du Massif central. Puis de la conduire de la montagne Noire jusqu'aux pierres légendaires de Naurouze, là même où l'écoulement des eaux se partage entre les versants méditerranéen et atlantique.

Curieusement, ce site magique semble endormi dans un quasi-anonymat. Une magnifique allée de platanes conduit à la « maison de l'ingénieur », un titre ronflant pour une modeste bâtisse entourée d'arbres remarquables (thuyas géants, tulipiers et micocouliers), survivants d'un arboretum en déshérence, témoin des recherches menées jadis sur les plantations destinées aux berges du canal. On devine à peine, dans ce vaste parc, les contours du grand bassin hexagonal qu'y avait dessiné Riquet. Les limons charriés par les eaux dévalant de la montagne Noire ont, en effet, effacé les plans du « seigneur du canal » qui voulait fonder, autour de ce port-réservoir, une véritable ville nouvelle, *« régulière et tirée au cordeau, avec des pavillons sur le modèle de la place Royale de Paris »*.

Le XX[e] siècle se chargera, à sa façon, de réaliser ce rêve en construisant, sur l'autoroute voisine, l'aire de Port-Lauragais, qui accueille notamment un centre d'expositions permanentes consacrées à l'oeuvre de Pierre-Paul de Riquet. Le contraste est saisissant entre la fréquentation ininterrompue de cette halte située sur « l'autoroute des Deux-Mers » – héritière, en bitume, du chemin d'eau – et le désert peuplé de fantômes de Naurouze. Au « sommet » du canal, qui culmine à 190 mètres d'altitude, les héritiers de Riquet ont érigé, sur les pierres de Naurouze balayées par le vent d'autan, un curieux obélisque. A celui qui rêvait de la place Royale, on a ainsi offert une Concorde au milieu des champs.

Le moment est venu de remonter à la source de ce canal-rivière. Un pèlerinage qui consiste à suivre, à pied, en vélo ou à cheval, la « Rigole » creusée par Riquet et qui aboutit au lac de Saint-Ferréol, une des promenades dominicales préférées des Toulousains. Ce « magasin d'eau », ainsi qu'on l'appelait à l'époque, est contenu par un mur de pierre de 35 mètres de haut qui en faisait alors le plus grand barrage du monde. Il contient autant d'eau que les 254 kilomètres du canal, soit 6 millions de mètres cubes. En contrebas de la digue, le vallon du Laudot a été aménagé, avec cascades et geyser. Un décor de nature sauvage reconstituée, qui illustre parfaitement l'histoire de ce canal, à la fois création artificielle et, aujourd'hui, oeuvre totalement intégrée au paysage.

Stéphane Thépot



LINE ROSSIGNOL POUR « LE MONDE »

Dans le Midi, une deuxième « Promenade des Anglais »

Canal du Midi



Un duo de stars

Un an après le classement du canal du Midi au patrimoine mondial, Carcassonne a été à son tour inscrite sur la prestigieuse liste. A mi-distance entre Toulouse et la Méditerranée, la ville est une étape touristique obligée. A l'époque, elle avait été boudée par Riquet, qui avait décidé de passer au large de ses orgueilleux remparts, ses habitants ayant refusé de payer les 100 000 livres réclamées par le constructeur confronté au problème du franchissement du Fresquel. L'actuel pont-canal qui enjambe ce modeste affluent de l'Aude sera édifié au début du XIX[e] siècle.

Le canal du Midi ne passe pas pour autant au pied des remparts. Pour gagner la cité, les plaisanciers doivent traverser la ville basse, érigée après la prise de la forteresse par Simon de Montfort, en guerre contre l'hérésie cathare et qui avait interdit que la ville rasée renaisse au même endroit. Elle a donc été reconstruite sur la rive gauche de l'Aude. *Aujourd'hui, un nouveau port est à l'étude. Il était temps. La* fréquentation du canal, à Carcassonne, a « explosé » avec, l'an dernier, une augmentation de 37 % des mouvements de bateaux.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Vols Paris-Toulouse nombreux et réguliers. Mais aucune base de location de pénichettes dans la ville. La plupart des loueurs sont sur le versant méditerranéen du canal. Gares SNCF à Castelnaudary, Narbonne, Béziers ou Sète. Pour rejoindre les bases de location, le plus simple reste la voiture.

■ **NAVIGUER.** On recense douze sociétés de location sur le canal du Midi. Compter de 3 800 F à 17 850 F pour une semaine de location, selon la saison et le type d'embarcation (de 2 à 12 personnes). Les compagnies les plus importantes possèdent plusieurs bases, dans l'Aude et l'Hérault : Crown Blue Line à Castelnaudary (tél. : 04-68-23-17-51) et Portiragnes (04-67-90-91-70), Locaboat à Argens-Minervois (04-68-27-03-33) et Montesquieu-Lauragais, la base la plus proche de Toulouse (05-61-81-36-40). Liste complète au comité régional du tourisme du Languedoc-Roussillon (tél. : 04-67-22-81-00) où l'on peut aussi se procurer la brochure *Naviguez sur les terres du Sud*, réalisé avec les CRT d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées.

On peut aussi naviguer à la journée ou à la demi-journée à bord des 16 bateaux à passagers, basés à Agde, Béziers ou Gardouch, près de Villefranche-de-Lauragais. Les Bateaux de Soleil, entre Agde et Béziers, proposent néanmoins des circuits réguliers ouverts aux particuliers, sur réservation uniquement (tél. : 04-67-94-08-79). C'est le meilleur moyen pour découvrir les ouvrages d'art les plus caractéristiques du canal du Midi, concentrés, sur quelques kilomètres, autour de Béziers : l'échelle d'écluses de Fonserannes et le pont-canal de Béziers, le tunnel du Malpas et l'écluse-ronde d'Agde.

■ **SAISONS.** La saison touristique, fixée chaque année par un « avis à la batellerie », s'étend généralement de Pâques à fin octobre. En 1998, la période dite de « navigation libre adaptée à la fréquentation » commence le 20 mars et s'achève le 8 novembre. Attention aux horaires de navigation qui prévoient une heure de pause pendant le repas de midi (12 h 30-13 h 30) et fixe « l'extinction des feux » (des écluses) entre 17 h 30 et 19 h 30, selon les mois. Les écluses sont aussi fermées les jours fériés (1[er] mai et 14 juillet).

En temps normal, la navigation se fait à la demande. Il faut prévenir le chef de subdivision du Service de la navigation au moins la veille de son passage. Les bateaux de plaisance en transit entre Atlantique et Méditerranée ne peuvent pas circuler le dimanche. Enfin, toute embarcation doit s'acquitter d'un péage auprès de Voies navigables de France (50 F à 252 F pour une journée, 103 F à 515 F pour le forfait « vacances » de 16 jours). Renseignements auprès du Service de la navigation de Toulouse (tél. : 05-61-36-24-24).

■ **LIRE.** Les Guides Vagnon du tourisme fluvial sont la bible du plaisancier. Le guide n° 7 propose 60 cartes de navigation sur l'ensemble des canaux du Midi, depuis l'estuaire de la Gironde jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Son concurrent, la Navicarte n° 11 des éditions Grafocarte, recouvre le même territoire. Ces deux ouvrages techniques sont éditée en trois langues (français, anglais et allemand). Pour les aspects historiques et culturels du canal et de ses environs, consulter le guide Gallimard, *La France au fil de l'eau*, richement illustré.

Le canal du Midi suscite à lui seul un petit phénomène d'édition. Surtout depuis son inscription au patrimoine mondial. *Le Canal entre deux mers*, de L. T. C. Rolt, est une excellente introduction à l'histoire du canal, doublée de la relation très personnelle que l'auteur a fait de son voyage au fil de l'eau, dans les années 70. Ce livre a été réédité en 1994 par un compatriote britannique (Euromapping). Pour admirer les paysages et naviguer en images, on fera confiance aux superbes photos d'Alain Félix dans *Le Canal du Midi et le Canal latéral à la Garonne* (le Chêne), accompagnées des textes de Louis Detsrem.

■ **VOIR.** La cassette vidéo sur le canal du Midi, de Michel Fouet, produite par Iximage (tél : 05-61-49-04-48).

Jours de chine

Une fièvre qui, chaque week-end, propulse les familles sur les routes

Les vide-greniers ? Ça démarre fiévreusement, au chant du coq, entre mars et octobre, dans les prairies à vaches, derrière les églises et dans les cours de ferme. Comme à Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Denis-Catus, Hérisson, Montpinchon, La Trimouille, Bergères-les-Vertus et dans trois mille autres villes et villages qui s'égrènent au fil des petites routes de l'Hexagone. Un véritable chambard qui, soudain, les fait sortir, d'un coup, de leur torpeur et de leur anonymat. Peu importe qu'ils soient organisés par l'Amicale des boulistes ou le Rotary Club. Tout s'y brade, tout s'y négocie, au prix de la nostalgie ou du souvenir.

Voté à main levée au conseil municipal, soumis à l'autorisation de la préfecture du département, le vide-grenier ou, selon les régions, farfouille, réderie, puces, foires à tout et autres brocantes en tout genre, se case, un an à l'avance, entre un concours de belote et un anniversaire de doyenne. A une date clé, éloignée, si possible, des brocantes concurrentes et des départs en vacances. Car le succès de ce type de manifestation ne s'improvise pas. A moins de 80 exposants, le rendez-vous risque de rester confidentiel.

Certains villages ne peuvent déjà plus s'en passer. *« L'école est fermée, les jeunes s'en vont, si on nous enlève la brocante ce sera la mort du village »*, n'hésite pas à affirmer le président d'un comité des fêtes de la Marne qui précise sa pensée et fait part de ses réflexions : *« Toute l'année, les gens mettent des trucs de côté pour les vendre. Une aubaine : à 10 F le mètre de trottoir loué, multipliés par 800 exposants, ça vous renfloue vite les caisses de la municipalité. Et tout le monde est satisfait. A commencer par les « touristes » qui reviendront parce qu'ils ont fait une bonne affaire, découvert un p'tit coin du patrimoine rural oublié ou une auberge abordable. De plus, ça fait réfléchir les uns et les autres. Les anciens du village écarquillent les yeux en découvrant ces Parisiens équipés de téléphones portables alors que chez nous on attend toujours le tout-à-l'égout... Quant aux citadins, ils s'extasient devant nos vaches, notre garde-champêtre en uniforme ou la camionnette du boulanger qui dépose le pain dans les boîtes aux lettres... »*

Nés il y a une vingtaine d'années sous l'impulsion des braderies géantes du Nord, type Lille, ces déballages spontanés et bon enfant, décuplés par la crise et l'isolement des zones rurales, se développent de façon spectaculaire. Le pompon revient à l'Ile-de-France qui, d'une centaine de manifestations de ce genre, en 1980, a franchi aujourd'hui le cap *du millier. Tel un nuage de sauterelles*, les chineurs s'abattent sur les vide-greniers. Chiner, il est vrai, est devenu un sport national, une fièvre qui, chaque week-end, propulse les familles sur les routes, quelle que soit la météo. Résultat : des villages de trois cents habitants voient soudain défiler dans leurs rues, en un seul jour, quelque cinq mille visiteurs en quête d'affaires. Mobilisée pour la circonstance, une armée de bénévoles s'efforce, tant bien que mal, de gérer les embouteillages et le stationnement anarchique des voitures. Quant à l'unique épicerie-buvette, elle vend plus de cafés en 24 heures que pendant tout le reste de l'année. Idem pour les boulangers, quand ils existent encore, et qui n'arrivent plus à fournir les croissants en nombre suffisant. Les maires sont unanimes : *« On a tout essayé. Les bals, c'est la bagarre assurée. Les brocantes, au contraire, c'est du travail, certes, mais, au moins, ça rapporte et ça ne perturbe pas l'ordre public. »*

Ne pas confondre pour autant « chine des villes » et « chine des champs », même si, dans les deux cas, trouvailles et bonnes affaires sont au rendez-vous avec, en prime, l'émotion de la découverte. Désormais, les vide-greniers urbains s'inscrivent parmi les circuits de « récup » traditionnels tout en étant beaucoup plus accessibles que les magasins de crise. On s'y équipe en effet pour trois fois rien et les plus nantis y ont recours pour personnaliser leur intérieur en évitant ainsi le mobilier standardisé. Ils sont également devenus les terrains de chasse favoris des chineurs « pros » qui y déboulent, dès l'aube, au moment du déballage, les plus « branchés », en roller et lampe frontale, pour la traque aux BD, aux vinyles et aux jouets inspirés de films et de séries télévisées.

Rien à voir avec les vide-greniers des champs, déballages sympathiques et prétextes à des escapades bucoliques, véritables ballons d'oxygène pour citadins stressés en quête d'air pur et de silence autant que de coups de cœur. Car chiner, c'est aussi partir. Pour s'en aller dormir douillettement dans des cafés-hôtels à 100 F la nuit, voire dans le cadre plus grandiose d'une abbaye. Pour retrouver, aussi, la saveur des fruits d'autrefois. Pour rencontrer des paysans qui vivent de leurs lapins et du lait de leurs vaches. Une vraie leçon de France.

Elia Imberdis

Au palmarès

De juin à septembre, une sélection de

Chaque année en France, plus de trois mille happenings de l'occase rassemblent exposants d'un jour et chasseurs de trésors, routards de la chine et nostalgiques du terroir. Hors des sentiers battus, un insolite tour de France avec, coude à coude, professionnels et chineurs du dimanche.

WESTHOUSE (Bas-Rhin)

Au cœur du vignoble alsacien, à quinze minutes de Strasbourg et à deux pas d'une réserve naturelle de 540 hectares, Westhouse aligne ses maisons à colombages du XVIe siècle sous l'œil indifférent des oies sauvages et des cigognes. On s'y sent bien. On y vit du tabac, de la betterave à sucre, de la vigne et, depuis peu, de la brocante. Le 28 juin, jour « J », l'intimité du village, étalée dans les ruelles, raconte la façon de vivre de ces Alsaciens du terroir. Moules à kouglof, pipes en écume, pots à graisse, chaufferettes à mains, poteries bleues de Betchdorf, chopes de bière, attrape-mouches, fusils de chasse sortent des cartons, aussitôt expertisés par l'œil des connaisseurs. Pour les autres, la vraie trouvaille est ailleurs : à Kirrwiller, à quarante minutes de là et à 60 km de Strasbourg. Une sorte de Las Vegas alsacien, imaginé par Adam Meyer, créateur du Royal Palace (tél. : 03-88-70-71-81), un music-hall planté au milieu des betteraves avec, sur scène, des girls recrutées sur casting, comme au Lido de Paris.

■ A VOIR
Une occasion de découvrir l'Alsace secrète des fermes du XVIIe, des églises et des châteaux Renaissance. Renseignements à l'Office de tourisme (tél. : 03-88-58-87-20).

■ ÉTAPE
A Sans (à 11 kilomètres), l'Hostellerie de la charrue (tél. : 03-88-74-42-66), ex-relais de charretiers : chambre à 290 F.

■ CONTACT
Ici comme ailleurs, il est toujours recommandé de vérifier que le vide-greniers convoité sera bien au rendez-vous. On s'en assurera au 03-88-74-40-05.

LA CHAPELLE-NAUDE (Saône-et-Loire)

Pour les trois « puces » de la Grange-Rouge, à La Chapelle-Naude, à 30 kilomètres de Tournus, les 421 habitants du lieu attendent encore, cette année, au moins 40 000 visiteurs. Sans ces journées des 5 juillet, 23 août et 6 septembre, l'association qui gère le centre culturel de la Grange-Rouge, *sis dans un splendide corps* de ferme bressane datant du XVIe, serait sans doute contrainte de fermer ses portes. Explication du directeur : *« Les fonds récoltés par les « puces » permettent de rénover des bâtiments, d'entretenir un verger conservatoire, un parc paysager planté d'essences locales, de créer des spectacles et de recevoir des enfants pour les sensibiliser à l'environnement, au patrimoine, à la transmission des gestes oubliés, tels ceux du boulanger dans son four à pain. »* Ces « puces », qui drainent une bonne partie de la population agricole régionale, sont en elles-mêmes un outil pédagogique évident. A cette occasion, dîme en bois, fer à repasser à braise, billot de boucher, table de ferme, herbier, tabouret à traire, enclumes, moules à beurre, ustensiles de cuisines, harnais, sortent des granges et, la curiosité aidant, le dialogue *s'engage* entre exposants d'un jour et visiteurs de passage.

■ A VOIR
Circuit des écomusées de la Bresse bourguignonne (tél. : 03-85-76-27-16), ainsi que l'Hôtel-Dieu de Louhans et son apothicairerie du XVIe siècle.

■ ÉTAPE
A Louhans (à 3 kilomètres), Le Cheval rouge (tél. : 03-85-75-21-42), chambre à 280 F.

■ CONTACT
Téléphoner préalablement au 03-85-75-31-75.

GRANDVILLIERS (Oise)

Il est 4 heures, le 12 juillet. Grandvilliers, s'éveille. Les bistrots servent leur premier « p'tit noir », les chineurs sont sur la ligne de départ, lampe de poche au poing. A mi-chemin entre Beauvais et Amiens, au cœur de la verte Picardie, 5 kilomètres de déballage les attendent. *« Douze ans que ça dure, plus de mille exposants ! »* Une aubaine pour les amateurs de grès patinés, d'outils anciens, de faïences du Beauvaisis et de poteries Greber, vernissées noires. Ceux qui savent s'y prendre opèrent *juste avant la razzia des marchands* belges et hollandais, sur place depuis la veille. *« Ici,* confie un habitué, *c'est la jungle, jusqu'à 7 heures du matin. Après, c'est le défilé des frustrés qui plongent sous les stands, histoire de voir si un "chopin"* [une bonne affaire], *n'aurait pas échappé aux loups. »* L'inventaire de la chasse aux trésors se fait au soleil, vers midi, à la pause moules-frites, dans les cafés-guinguettes du centre-ville.

■ A VOIR
A 20 kilomètres, Gerberoy, un village médiéval ployant sous les rosiers et classé parmi les « plus beaux villages de France ». A 15 kilomètres, le circuit des Evoissons pour découvrir les villages picards (Bergicourt, Saulchoy-sous-Poix) et des églises romanes ou flamboyantes (Poix-de-Picardie, Famechon, Agnières).

■ ÉTAPE
A Laverrière, à 5 kilomètres, l'Auberge de la ferme (tél. : 03-44-46-73-62) : chambre double à 200 F et « repas de la ferme » à la table d'hôtes.

■ CONTACT
Téléphoner préalablement au 03-44-46-71-33.

PLEYBEN (Finistère)

Pleyben, à une demi-heure de Quimper, est attachée à son calvaire (celui qui figure sur les paquets de galettes pur beurre, la

Quand la France fait Salon

A l'occasion du troisième Salon des vacances en France, qui, pour la première fois, se tient en parallèle et sur le même lieu que le Salon mondial du tourisme, c'est, cette année, la totalité de l'offre touristique française qui, pendant trois jours (du 27 au 29 mars), est réunie à Paris. Autre « première », la présence de tous les départements de la France métropolitaine par l'intermédiaire des comités régionaux et départementaux, offices du tourisme et syndicats d'initiative, pays d'accueil, services Loisirs-accueil, voyagistes, autocaristes, hôteliers, agents de voyages, etc. De quoi permettre aux visiteurs de s'informer, de trouver des idées de vacances, voire d'acheter des week-ends, des escapades ou des séjours dans l'Hexagone.
En vedette cette année, les vacances des jeunes, seuls ou en famille, avec la diffusion d'un Guide des vacances pour les jeunes rassemblant 200 forfaits « tout compris » classés par département et par tranche d'âge. Parmi les animations proposées, un Musée en herbe (pour les 3/12 ans), un marché pour déguster les produits du terroir, une libraire et un espace « bonnes affaires ».
■ Salon des vacances en France, Paris-Expo (hall 3), porte de Versailles, de 10 à 19 h, avec une nocturne le 27 mars jusqu'à 21 h. Accès aux deux Salons : 50 F ; gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés.

Carnet de chine

■ **PRIVILÉGIER.** Les grandes brocantes (à partir de 1 000 exposants) qui, même à midi, offrent encore une quantité de stands inexplorés. Les vide-greniers et les foires mixtes, dans des départements peu touristiques. Les petits villages de campagne où la chine est aussi riche en brocante qu'en sites et de paysages insolites.
■ **FUIR.** Les brocantes urbaines destinées à animer les centres commerciaux et qui ne présentent qu'une marchandise tournante, déjà vue ailleurs.
■ **CHOISIR.** Un vide-grenier est d'abord un déballage destiné aux habitants du lieu et à ceux des communes limitrophes. Une foire mixte est un déballage ouvert aux exposants particuliers et professionnels. Une vadrouille est un itinéraire de chine et de balade, ponctué de deux ou trois foires organisées le même jour. Quant aux nuits de chine, il s'agit de foires mixtes ou de vide-greniers avec nocturnes.
■ **LIRE.** En mai, *Un grand week-end pour chiner* (Hachette, 129 F). Ce guide, réalisé par Elia Imberdis, sélectionne les meilleures brocantes françaises de l'année, choisies en fonction de leur charme, de leur convivialité, de leur qualité de chine et de l'intérêt touristique. A compléter par les premiers titres (Bretagne, Languedoc-Roussillon, Provence - Côte-d'Azur, Sud-Ouest) des nouveaux *Guides Hachette Vacances* qui privilégient les vacances en famille.

des vide-greniers

rendez-vous pour des escapades inédites

spécialité locale), à ses pardons et à son église Saint-Germain, véritable chef-d'oeuvre du XVIe siècle, toute de granit vêtue, sculptée et ciselée à coeur. De quoi épater plus d'un chineur en vadrouille, pourtant distrait par les étalages du vide-greniers du 12 juillet qui proposent épuisettes à crevettes, pêcheurs en terre cuite de « retour de pêche » pour l'éternité et baigneuses rétro en porcelaine, aguicheuses et alanguies sur des crabes bonbonnières. Mais ce n'est pas tout ! A Pleyben, on a vu des vacanciers sans scrupules redescendre du grenier des maisons de familles avec des lanternes magiques, des 78 tours de Mistinguett et des faïences de Quimper. De quoi combler le chineur dont le clou du week-end pourrait bien être (s'il a été prévoyant), une nuit hors du temps à l'abbaye Saint-Guénolé.

■ A VOIR

A Landévennec, à 25 kilomètres, l'abbaye Saint-Guénolé (XVIIe) et ses fouilles archéologiques, entre plages et falaises abruptes.

■ ÉTAPES

« La Croix blanche » (tél. : 02-98-26-61-29) : chambre à 130 F. Et abbaye Saint-Guénolé (tél. : 02-98-27-37-53).

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 02-98-26-69-62.

UZERCHE
(Corrèze)

« L'année dernière, la frégate de Joséphine Baker est partie pour 15 000 F, mais les Rolls Royce nous sont restées sur les bras... » Au comptoir du Café de France, à Uzerche, il suffit de tendre l'oreille pour tout savoir sur le vide-greniers précédent et sur la vente aux enchères de voitures et motos anciennes organisée à cette occasion, les 25 et 26 juillet. A 55 kilomètres de Limoges, perchée sur son éperon rocheux, dans un cadre de verdure, Uzerche, entourée par les eaux fougueuses de la Vézère, respire à plein poumon depuis l'achèvement de la déviation de la N 20. Cette année encore, c'est place de la Petite-Gare et du champ de foire que tout se jouera. Pendant que les touristes se délecteront de foie gras frais ou de cèpes, des fous de bécanes essaieront des Terrot 1930 ou des triporteurs Peugeot et frimeront en Harley Davidson. Pendant ce temps-là, les sièges à « cantou » (cheminée locale) et les petits meubles en châtaignier disparaîtront avant de toucher terre, et les cendriers Byrrh, mazagrans, verres bistrots et guéridons en marbre, à faire pâlir la nouvelle vague des cafés popu de Paris, partiront comme des petits pains.

■ A VOIR

A 25 kilomètres, Treignac-sur-Vézère, ancienne étape sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, ses vieilles maisons en granit du XVIe et ses demeures à tourelles.

■ ÉTAPE

Hôtel Brossard (tél. : 05-55-73-28-60), terrasse et jardin en bordure de la Vézère : chambres doubles à 150 F.

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 05-55-73-82-84.

LEYMENT
(Ain)

La farfouille de Leyment, 850 habitants à peine, à côté de Lyon, ne se raconte pas. Elle se vit. Le 31 août. En fait, les choses sérieuses commencent dans la nuit du samedi. Explication d'un habitué : *« Les emplacements sont gratuits, c'est au premier arrivé. Les gens déboulent de partout, dorment sur le trottoir, pour être sûrs d'avoir une place et improvisent des piques-niques géants. Ça danse et ça chante jusqu'à plus d'heure ! »* D'une vingtaine d'exposants installés place de la Farfouille en 1978, on est passé à plus de deux mille, disséminés à travers champs, sur 10 kilomètres. Une foire que les « pros » voyaient d'un mauvais oeil, mais qui n'en figure pas moins sur leur circuit de chine, avant Lille, la semaine suivante. Le comité des fêtes fait ses comptes : 2 tonnes de frites, 2 500 gâteaux à la crème. De quoi aider les Restos du coeur et le Téléthon, fleurir la commune, etc. L'émotion, elle aussi, est au rendez-vous. *« Le maire d'à côté,* raconte le président du comité des fêtes, *a retrouvé sur un stand le buste en bronze de son arrière-grand-père. Un autre chineur est tombé sur la carte postale qu'il avait écrite, à douze ans, à un Alsacien après la guerre. Il en avait les larmes aux yeux ! »*

■ A VOIR

A 6 kilomètres, le village médiéval de Pérouges, encerclé de remparts, et sa place de la Halle entourée de belles demeures.

■ ÉTAPE

L'Ostellerie du Vieux Pérouges (tél. : 04-74-61-00-88), un hôtel de charme, où on trouve des chambres à partir de 450 F.

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 04-74-34-93-24.

MÉZILLES
(Yonne)

Les bénévoles en tee-shirts rouge sont là pour canaliser les mille exposants arrivés en début de semaine. Cageots, vieux pneus, fil de fer, tout est bon pour marquer son territoire jusqu'au champ de la Croix-de-La-Vierge. Beaucoup trop de « pros » d'après les uns, pas assez d'après les autres. La chine se joue serrée, dès midi, le samedi du deuxième week-end d'août, avant l'ouverture officielle, à 17 heures. Mézilles, au coeur de la Puisaye, à deux pas d'Auxerre, est fier de ses maisons retapées nichées dans la verdure et de ses vingt-cinq heures de chine non-stop. Ici, on fait « champ comble » depuis une vingtaine d'années. Particulièrement renommée, la nocturne où, à la bougie, on chine du meuble breton comme du Henri II, des piqués provençaux comme de l'argenterie anglaise. Réputée, également, La Mare aux fées, le resto au-dessus du pont, avec son menu à moins de 100 F et où toute la famille se mobilise pour le service.

■ A VOIR

Les villages de la Puisaye : Villiers-Saint-Benoît, Toucy, le long de l'Ouanne, le château, Moutiers et ses fresques médiévales.

■ ÉTAPE

A Toucy (à 10 kilomètres), le Lion d'or (tél. : 03-86-44-00-76) offre une ambiance de rendez-vous de chasse : chambre à 170 F.

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 03-86-45-40-16.

MONTPINCHON
(Manche)

A peine 529 habitants, 10 vaches, une poignée de fermes, une église sans curé au clocher démesuré, de solides maisons de pierre, une flopée de coureurs cyclistes « de père en fils », une foire aux moutons, une brocante (le 9 août) qui a de la *bouteille (trente ans déjà !) et des* méchouis géants pour chineurs affamés. Montpinchon, près de Coutances, ne manque pas d'atouts pour séduire le visiteur. Un vrai bonheur pour les fans de vélo, nez plongé dans les caisses d'accessoires, les tireurs de sonnettes, les claqueurs de boyaux, mais aussi les chineurs du dimanche qui rêvent devant les paniers à salades, les carafes de lait gravées, les cocottes en porcelaine, les cages à oiseaux et les gros bols épais décorés de fermières aux joues roses.

■ A VOIR

A 14 kilomètres, la cathédrale de Coutances, dont Victor Hugo disait : *« Coutances est la première cathédrale que je vois depuis Chartres. »* Renseignements à l'Office de tourisme (tél. : 02-33-45-17-79).

■ ÉTAPE

A 15 kilomètres, à Blainville-sur-Mer, chez Jean Bouton (tél. : 02-33-47-28-39). Une villa de 1912 (chambre double à partir de 200 F), rendez-vous des musiciens : jazz sous les pommiers et *pique-nique dans le jardin.*

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 02-33-46-96-44.

MARSAC
(Charente)

Même si le tracteur communal, croulant sous le bric-à-brac des chineurs, penche dans les virages et perd quelques bricoles en route, qu'on se rassure : il arrive toujours à bon port, jusqu'aux coffres des voitures... Il en faut davantage pour émouvoir les organisateurs et leur trente ans d'expérience en la matière. *« On a un camping pour les visiteurs et les mille exposants car, une semaine avant, jusqu'à Angoulême, à 17 kilomètres, tous les hôtels sont complets. »* Les jaloux peuvent toujours dire que Marsac ressemble à un camp de réfugiés. Ceux-là ne sont pas de vrais chineurs, des types qui chinent avec leurs tripes, qui s'extasient autant devant un tire-bouchon que devant la patine d'une boule de pétanque, ceux qui sont sur les dents dès le vendredi à minuit, en ce premier week-end de septembre, la lampe spéléo au front pour garder les mains libres. Car, à Marsac, on trouve de tout, du landau anglais 1940 étiqueté d'origine au stock de mercerie-bonneterie en gros, avec ses lots de soutiens-gorge en satin, du 80 au 110.

■ A VOIR

A Angoulême, ne pas rater le Musée de la BD, avant ou après s'être laissé glisser sur la Charente, à bord d'une gabare.

■ ÉTAPE

A 2 kilomètres, à Champniers, La Templerie (tél. : 05-45-68-73-89) : *chambre double à 250 F.*

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 05-45-21-42-46.

LES ANDELYS
(Eure)

Bien sûr, on pourrait se contenter de grimper au château Gaillard, ancien fief de Richard Cœur de Lion, pour le superbe panorama sur les falaises crayeuses, les vieux toits du village, les méandres de la Seine, où Hugo, Balzac, Signac, vinrent chercher l'inspiration. Mais ce serait passer à côté de l'inimaginable : l'une des plus grandes « foire à tout » du département.

Depuis 1967, le premier ou le deuxième week-end de septembre, elle vide greniers et caves de Normandie. Un véritable chaos inscrit, depuis peu, au programme d'un voyagiste anglais. Les marchands *internationaux arrivent la veille en* semi-remorque, raflent les grosses pièces, paient cash et informatisent, *in situ*, leur butin, collant des étiquettes à code-barres sur les salons Napoléon III et les pendules en bronze. *« Du bon, qui partira aux Etats-Unis »*, tranchent les connaisseurs. Rien, cependant, de nature à léser le petit chineur à budget serré qui peut dégoter ici des merveilles, sans se presser : une Bible gravée de Dürer datant de 1820 pour 10 F, une lampe à bulles psychédélique des années 70, sans prise, mais obtenue contre un sourire.

■ A VOIR

Par la D 313, à 15 kilomètres, le village d'Andé et son moulin restauré transformé en salon de musique. Concerts. Repaires d'artistes et d'écrivains (tél. : 02-32-59-90-89).

■ ÉTAPE

A 3 kilomètres, à Noyers, Chez Ginette (tél. : 02-32-54-02-21), on peut loger six personnes dans une jolie ferme. Compter 800 F pour le week-end.

■ CONTACT

Téléphoner préalablement au 02-32-54-57-25.

El. I.



LUC QUÉLIN POUR « LE MONDE »

